



**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**PLANIFICATION URBAINE ET POLITIQUE DE REVITALISATION  
URBAINE INTÉGRÉE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ  
ETHNOCULTURELLE : LE CAS D'AIRLIE-BAYNE À MONTRÉAL**

Par

**Carolyn KELLY DORAIS**

B.A. Design de l'environnement

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

**Maîtrise en études urbaines**

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Novembre 2017

© Carolyn KELLY DORAIS, 2017

Ce mémoire intitulé

**PLANIFICATION URBAINE ET POLITIQUE DE REVITALISATION  
URBAINE INTÉGRÉE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ  
ETHNOCULTURELLE : LE CAS D'AIRLIE-BAYNE À MONTRÉAL**

et présenté par

**Carolyn KELLY DORAIS**

a été évalué par un jury composé de

Mme Annick GERMAIN, directrice de recherche, INRS-UCS

Mme Priscilla ANANIAN, codirectrice, UQAM

M. Gilles SÉNÉCAL, examinateur interne, INRS-UCS

M. Raphaël FISCHLER, examinateur externe, McGill

*À la mémoire de ma mère, Andréa Kelly*

*À ma fille, Clara*

## RÉSUMÉ

L'immigration est un phénomène bien réel dans les villes globales et se présente comme un défi au sein de la planification et des politiques urbaines. La littérature s'est penchée sur les façons dont les autorités locales tentent de répondre aux besoins des immigrants, mais aussi sur la manière de composer avec la diversité ethnoculturelle. Notre mémoire porte sur la stratégie de revitalisation urbaine intégrée en contexte de pluralité ethnoculturelle, et traite plus spécifiquement du cas de la RUI Airlie-Bayne à Montréal. Notre objectif de recherche est de comprendre les façons qu'ont les acteurs locaux de différents secteurs de tenir compte de la diversité ethnique dans le processus de collaboration, et de cerner l'utilisation de la variable ethnique dans leur pratique. Comment les différences ethniques sont-elles traitées dans la RUI, et dans quels termes?

Notre étude de cas exploratoire repose sur différents outils de méthode de recherche que sont les entretiens semi-directifs (7) auprès des intervenants œuvrant dans la RUI, les observations sur le terrain lors d'activités (5), et la recherche documentaire entourant les plans et rapports sur la RUI, ainsi que sur certains outils de planification à LaSalle, un des arrondissements de Montréal.

Après avoir présenté l'état de la littérature sur la gestion de la diversité dans la planification urbaine, et effectué un survol des RUI à Montréal, nous avons dressé un portrait de l'arrondissement et du secteur Airlie-Bayne. Nos analyses ont permis de retracer certaines mesures concernant la prise en compte des immigrants récents dans le cadre de la démarche RUI. Ce sont les acteurs œuvrant dans le secteur du développement social qui répondent à l'appel à l'intégration des nouveaux arrivants en adaptant l'offre de services entre autres. Dans le secteur de l'aménagement du cadre bâti et de l'urbanisme, les acteurs se sont montrés plus réservés dans leurs interventions par rapport aux immigrants et communautés ethniques. Bien que les intervenants de la RUI soient très conscients des changements sociodémographiques liés au phénomène de l'immigration, la diversité ethnoculturelle est peu ressortie dans la démarche de la RUI et les catégories qui y sont associées ne semblent pas faire partie du plan d'action. Il y a donc une disparité significative entre la manière dont les acteurs traitent de la diversité selon qu'ils œuvrent en aménagement ou en développement social. On peut donc s'interroger sur la dimension « intégrée » de la démarche de revitalisation urbaine dans le cas d'Airlie-Bayne.

**Mots-clés : Planification urbaine; revitalisation urbaine intégrée; gestion de la diversité; ethnicité; Airlie-Bayne**

## ABSTRACT

Immigration is a very real phenomenon in global cities and presents itself as a challenge within urban planning and policies. The literature examined the ways in which local authorities try to address the needs of immigrants, but also how to deal with ethnocultural diversity. Our thesis deals with the strategy of integrated urban regeneration in the context of ethnocultural diversity, and will deal more specifically with the Airlie-Bayne RUI case in Montréal. Our research objective is to understand how local actors in different sectors take into account ethnic diversity in the collaborative process, and to identify the use of the ethnic variable in their practices. How are ethnic differences dealt with in the RUI, and in what terms?

Our exploratory case study is based on a number of research methodologies: semi-structured interviews (7) with RUI stakeholders, field observations in activities (5), and literature search for plans and reports on the RUI, as well as some planning tools in LaSalle, one of the boroughs of Montreal.

After presenting the state of the literature on managing diversity in urban planning, and conducting an overview of the RUIs in Montreal, a portrait of the Borough and the Airlie-Bayne sector was presented. Our analysis made it possible to trace some measures concerning the inclusion of recent immigrants in the context of the RUI approach. It is the actors working in the social development sector who respond to the call for the integration of newcomers by adapting the offer of services among other things. In urban planning and planning of the built environment, the actors were more reserved in their interventions in relation to immigrants and ethnic communities. Although RUI stakeholders are well aware of the socio-demographic changes associated with immigration, ethno-cultural diversity has not emerged in the RUI approach and the associated categories do not appear to be part of the action plan. There is, therefore, a significant disparity between the way in which actors deal with diversity according to whether they are involved in built environment or social development. We can therefore question the "integrated" dimension of the urban regeneration process in the Airlie-Bayne case.

**Keywords: Urban planning; integrated urban regeneration; ethnic diversity management; ethnicity; Airlie-Bayne**

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de recherche, Annick Germain. Annick m'a accueilli les bras ouverts dans cette aventure parfois bouleversante qu'est le mémoire de maîtrise. Ses précieux commentaires lors de nos discussions ont joué au fil du temps une influence constructive tant sur ma conception de la recherche scientifique que sur ma vision de la pratique professionnelle dans le domaine de l'aménagement et du design urbain. Je remercie ma codirectrice Priscilla Ananian d'avoir accepté « d'embarquer » avec nous dans cette démarche de recherche, et pour m'avoir aussi guidé tout au long de nos rencontres.

Je souhaite remercier le personnel de l'INRS-UCS, et Wassila Foul pour son écoute et son support, décisifs dans mon entrée à la maîtrise.

J'ai une pensée particulière pour tous les intervenants que j'ai rencontrés à LaSalle, dont ceux qui ont accepté de participer à mon étude. Je suis reconnaissante envers eux pour avoir partagé leurs univers avec tant de générosité.

J'ai également eu la chance d'échanger à plusieurs reprises avec les intervenants locaux et les citoyens établis dans différents comités chapeautés par la Corporation de Développement communautaire de Laval. Merci pour ces moments d'apprentissage conviviaux.

Je remercie ma famille, mon père Richard et mon frère Vincent, tante Diane, mes amies Isabel et Élisa, ainsi que mon conjoint Maxime et ses parents Louise et Philippe, qui m'ont accompagné dans ce processus.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>viii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>xii</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>xiii</b>
<b>Liste des abréviations et des sigles</b> .....	<b>xiv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE SUR LA GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE EN PLANIFICATION ET REVITALISATION URBAINE</b> .....	<b>5</b>
Planification urbaine .....	5
<i>Planification urbaine et participation</i> .....	5
<i>De l'intérêt public à la prise en compte des publics</i> .....	8
<i>Revitalisation urbaine</i> .....	9
Diversité ethnoculturelle et planification multiculturelle.....	13
<i>Contextes urbains de plus en plus multiethniques</i> .....	13
<i>Concept d'ethnicité</i> .....	15
<i>Émergence de la planification multiculturelle</i> .....	18
<i>Cadre conceptuel du Just Diversity : les trois logiques</i> .....	21
Rôles des municipalités dans la gestion de la diversité ethnoculturelle.....	24
<i>Décentralisation de l'État et responsabilisation des villes</i> .....	24
<i>Gestion de la diversité ethnoculturelle</i> .....	26
<i>Politiques et programmes de revitalisation urbaine en contexte de diversité ethnoculturelle</i> .....	33
Conclusion : éléments de problématique retenus.....	40
<b>Chapitre 2 : MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>45</b>
Questions et objectifs de recherche .....	45
Territoire à l'étude : la RUI Airlie-Bayne .....	46

Type d'étude .....	47
Outils de collecte .....	47
<i>Études documentaires</i> .....	48
<i>Entretiens semi-directifs auprès des intervenants de la RUI Airlie-Bayne</i> .....	49
<i>Visite de terrain et observations des interventions</i> .....	53
Recherche documentaire.....	55
Outil d'analyse .....	56
Conclusion.....	57
<b>CHAPITRE 3 : MISE EN CONTEXTE DE LA RUI AIRLIE-BAYNE ET PORTRAIT DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE .....</b>	<b>59</b>
La démarche de la RUI à Montréal.....	59
<i>Mise en contexte</i> .....	59
<i>Définition et portrait des RUI à Montréal</i> .....	60
<i>Éléments récurrents du plan d'action</i> .....	62
Portrait de LaSalle .....	64
<i>Situation géographique</i> .....	64
<i>Urbanisation</i> .....	65
<i>Quartiers de LaSalle</i> .....	68
<i>Évolution de la population</i> .....	69
<i>Pratiques de gestion municipales de la diversité ethnoculturelle à LaSalle</i> .....	77
Zone d'intervention de la RUI Airlie-Bayne .....	78
<i>Portrait de la zone d'intervention Airlie-Bayne</i> .....	78
<i>Profil sociodémographique</i> .....	84
<i>Plans d'action de la RUI Airlie-Bayne</i> .....	91
Conclusion.....	95

## **CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : LE POINT DE VUE DES ACTEURS ISSUS DES SECTEURS D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DIVERSITÉ DANS UNE APPROCHE INTÉGRÉE . 98**

Interventions variées dans la RUI Airlie-Bayne.....	98
<i>Réalités des pratiques et vision commune de la RUI</i> .....	98
<i>Roulement des acteurs</i> .....	101
<i>Avant la RUI Airlie-Bayne</i> .....	101
<i>Zone d'intervention Airlie-Bayne en deux temps</i> .....	104
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la RUI.....	105
<i>Reconnaissance et diversité ethnoculturelle</i> .....	105
<i>Redistribution en réponse à la diversité ethnoculturelle</i> .....	112
<i>Rencontre dans la RUI</i> .....	118
<i>Indices et mesures des actions envers la diversité ethnoculturelle</i> .....	128
Conclusion.....	130
<b>SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION GÉNÉRALE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE REVITALISATION URBAINE POUR UNE JUSTE DIVERSITÉ? .....</b>	<b>132</b>
Ethnicité et identités ethniques dans le cadre de la RUI.....	132
Stratégie municipale RUI : actions innovantes qui rejoignent l'immigration récente ....	134
Enjeux urbanistiques et cadre de vie.....	136
Critique à propos du changement de la zone d'intervention Airlie-Bayne.....	136
Absence de repères historiques liés à l'immigration.....	138
Statut d'immigrant.....	138
Pratiques d'interventions segmentées entre les secteurs en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle .....	139
Conclusion générale.....	141
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>150</b>

<b>ANNEXE 1 : LES INDICES ET MESURES DE LA PLANIFICATION MULTICULTURELLE DE QADEER .....</b>	<b>162</b>
<b>ANNEXE 2 : LISTES DES ACTEURS-CLÉS ET DES COMITÉS IMPLIQUÉS DANS L'ÉLABORATION DES PLANS D'INTERVENTION DE 2009 ET DE 2011 .....</b>	<b>163</b>
<b>ANNEXE 3 : LETTRES, FORMULAIRE ET GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS DE LA RUI.....</b>	<b>169</b>
<b>ANNEXE 4 : TABLEAU SUR L'ÉVOLUTION DES PROJETS INSCRITS DANS LE PREMIER AXE D'INTERVENTION « AMÉNAGEMENT URBAIN » ÉLABORÉS SUR UN HORIZON 2010-2020.....</b>	<b>175</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3. 1 : Les RUI à Montréal.....	61
Tableau 3. 2 : Données sur l’immigration documentées par les RUI.....	63
Tableau 3. 3 : Évolution de la population à LaSalle entre 1912 et 2001.....	69
Tableau 3. 4 : Principaux pays d’origine des immigrants à LaSalle ( %), 1921 à 1951 .....	71
Tableau 3. 5 : Population issue de l’immigration à LaSalle et Montréal en 2006 et 2011 ...	72
Tableau 3. 6 : Population immigrante selon le lieu de naissance à LaSalle en 2011 et 2006 .....	73
Tableau 3. 7 : Population immigrante récente selon le lieu de naissance à LaSalle en 2011 et 2006 .....	74
Tableau 3. 8 : Thèmes-clés liés au secteur de l’aménagement urbain et de l’urbanisme ..	92
Tableau 3. 9 : Thèmes-clés liés au secteur du développement social.....	93
Tableau 3. 10 : Exemples d’interventions réalisées dans le secteur de l’aménagement urbain entre 2009 et 2015.....	94
Tableau 3. 11 : Exemples d’interventions réalisées dans le secteur du développement social entre 2009 et 2015 .....	94
Tableau 4. 1 : Organismes s’occupant d’immigrants, de réfugiés ou de groupes ethniques ayant déjà participé au processus de la RUI à titre de partenaire entre 2009 et 2015.....	124
Tableau 4. 2 : Indices et mesures de gestion de la diversité ethnoculturelle inspirés de la planification multiculturelle .....	128

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.1: Schéma inspiré du concept de Just Diversity .....</b>	<b>22</b>
<b>Figure 2.1 : Organigramme des acteurs partenaires de la RUI Airlie-Bayne selon le bilan annuel de 2015.....</b>	<b>50</b>
<b>Figure 2. 2 : Organigramme des secteurs d'intervention de la RUI Airlie-Bayne lors du plus récent rapport annuel.....</b>	<b>51</b>
<b>Figure 3. 1 : Carte de localisation des RUI à Montréal.....</b>	<b>62</b>
<b>Figure 3. 2 : Arrondissement LaSalle (en rouge) .....</b>	<b>64</b>
<b>Figure 3. 3 : Carte schématique de LaSalle et ses voies d'accès .....</b>	<b>65</b>
<b>Figure 3. 4 : Carte schématique des quartiers historiques de LaSalle .....</b>	<b>68</b>
<b>Figure 3. 5 : Périodes d'immigration à LaSalle.....</b>	<b>72</b>
<b>Figure 3. 6 : Population selon les minorités visibles (%) à LaSalle en 2011 .....</b>	<b>75</b>
<b>Figure 3. 7 : Langues maternelles autres que le français et l'anglais à LaSalle en 2011 ...</b>	<b>76</b>
<b>Figure 3. 8 : Religions (%) à LaSalle en 2011 .....</b>	<b>76</b>
<b>Figure 3. 9 : Localisation de la zone d'intervention de la RUI Airlie-Bayne à LaSalle .....</b>	<b>79</b>
<b>Figure 3. 10 : Photo aérienne de la zone d'intervention Airlie-Bayne en 2016.....</b>	<b>79</b>
<b>Figure 3. 11 : Schéma sur la période de construction des bâtiments dans la zone Airlie-Bayne (sauf la zone industrielle rue Boivin).....</b>	<b>80</b>
<b>Figure 3. 12 : Schéma sur le type de logement (sauf la zone industrielle rue Boivin).....</b>	<b>81</b>
<b>Figure 3. 13 : Schéma sur les zones non résidentielles (sauf la zone industrielle rue Boivin) .....</b>	<b>81</b>
<b>Figure 3. 14 : Rue Airlie, direction Est .....</b>	<b>82</b>
<b>Figure 3. 15 : Bâtiment abritant autrefois un supermarché, rue Airlie, direction Sud-Est .</b>	<b>82</b>
<b>Figure 3. 16 : Mode de déplacement de la population active (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006) .....</b>	<b>86</b>
<b>Figure 3. 17 : Périodes d'immigration (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006) .....</b>	<b>89</b>
<b>Figure 3. 18 : Principales langues maternelles des résidents (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006) .....</b>	<b>90</b>
<b>Figure 3. 19 : Schéma des interventions réalisées dans le cadre de la RUI Airlie-Bayne ..</b>	<b>95</b>
<b>Figure 4. 1 : Deux zones d'intervention de la RUI Airlie-Bayne.....</b>	<b>104</b>
<b>Figure 4. 2 : Carte des organismes communautaires en 2009 .....</b>	<b>113</b>
<b>Figure 4. 3 : Carte des organismes communautaires en 2016 .....</b>	<b>113</b>
<b>Figure 4. 4 : Place du Citoyen et terrasse en 2016.....</b>	<b>116</b>
<b>Figure 4. 5 : Carte de localisation des fêtes .....</b>	<b>121</b>

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ATI	Approche territoriale intégrée
CARIL	Comité d'action pour les relations interculturelles de LaSalle
CIM	Conseil interculturel de Montréal
CLR	Comité local de revitalisation
CRA	Comité de revitalisation Airlie
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ROMEL	Regroupement des organismes montréalais ethniques sur le logement
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
TDS LaSalle	Table de développement social de LaSalle



## INTRODUCTION

Pour contrer la pauvreté et la dégradation de quartiers dans les grandes villes occidentales, des politiques et des programmes de revitalisation urbaine ont été développés il y a plus d'une trentaine d'années. Ces derniers rassemblent plusieurs acteurs (municipaux, organismes, citoyens) provenant de divers secteurs d'activités et de paliers gouvernementaux pour collaborer aux développements de divers projets à l'échelle locale (Bacqué et coll. 2003; Couch, Sykes et Börstinghaus 2011). Dans ces stratégies qui regroupent des initiatives de développement urbain, économique et social, les acteurs misent beaucoup sur les dispositifs participatifs. En même temps, on observe une diversification des populations, et parmi celles-ci, un taux élevé d'immigrants, et plus largement de minorités ou de communautés culturelles. Ces derniers peuvent avoir une incidence sur l'évolution de l'espace urbain, en ayant par exemple des besoins spécifiques en matière de services et d'infrastructure dans l'espace urbain (Fincher et Iveson 2008). Les stratégies de revitalisation telles que la RUI à Montréal sont amenées à côtoyer ces phénomènes que sont l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

Ainsi, les autorités locales éprouvent de bonnes raisons de chercher à composer avec les populations plurielles dans leurs actions concrètes, puisqu'un lien fort est articulé entre le territoire à revitaliser et les acteurs sociaux issus de la diversité ethnoculturelle. Il est d'ailleurs connu que les anciennes vagues d'immigrants ont joué un rôle de co-bâisseurs dans la ville. Il faut se référer à l'héritage bâti et culturel laissé à leur passage, en témoignage de leurs appartenances identitaires (Germain et coll. 2008). Les traits ethniques dans l'espace urbain prennent forme dans les noms de rue, le style d'architecture, le mobilier urbain, mais se traduisent aussi de façon moins permanente dans les activités et les événements festifs. Néanmoins, les attitudes municipales envers la prise en compte de la diversité ethnique varient d'une ville à l'autre et d'un projet à l'autre (Poirier 2005 a, b), ce qui pourrait parfois témoigner d'une ambivalence dans les réponses (Germain et coll. 2008).

Certains cas explorés dans les recherches nous montrent que les projets issus de politiques de revitalisation urbaine tournent autour de la promotion de la diversité ethnoculturelle en tant que potentiel économique (Aytar et Rath 2012). À cet effet, des politiques de revitalisation valorisent des moyens d'action adaptés et des alliances auprès des commerçants ethniques. Celles-ci peuvent permettre aux différents partis d'en tirer avantage à leur manière. On encourage notamment les entrepreneurs ethniques à afficher leurs identités culturelles dans l'aménagement de leurs commerces pour attirer des visiteurs et accroître leurs revenus. De leur côté, les villes en

constante compétition peuvent être tentées d'instrumentaliser l'ethnicité dans le but de revaloriser l'image du quartier ethnique et d'attirer les touristes à grande échelle.

Ensuite, les études traitant de la gestion de la diversité ethnique ont fait ressortir l'existence d'une gamme de réactions portées par des gestionnaires municipaux en réponse aux besoins des immigrants et minorités ethnoculturelles. Ces réactions sont grandement déterminées en fonction des secteurs municipaux d'interventions qui s'adressent aux citoyens : l'habitation, les sports et loisirs et l'urbanisme (Germain et coll. 2003). L'attitude des acteurs joue également un rôle, s'il faut en croire l'influence des compétences interculturelles individuelles dans la gestion (Poirier 2005 a, b), et l'impact des interactions au quotidien sur l'apprentissage (Sandercock 2000). Les acteurs eux-mêmes issus de la diversité ethnique peuvent mettre en relief leurs traits identitaires ethniques comme instrument de gestion au sein de leurs pratiques d'intervention municipales (Poirier 2005 b).

Certaines études de cas dans la littérature ont exposé d'intéressantes lectures variées sur la gestion de la diversité dans l'espace urbain. Des projets qui relèvent de l'aménagement urbain peuvent refléter un enjeu sensible et risquent d'être pointés du doigt comme étant une source de débats et de conflits, comme le lieu de culte ethnoreligieux (Germain et Gagnon 2003; Hoernig 2009). Les projets qui plaisent moins à l'intérêt public incitent les autorités municipales à décider de ne pas reconnaître les besoins particuliers en invoquant diverses raisons logistiques, en vue de contrôler (Zukin 1995; Fincher et Iveson 2008) ou même de « surprogrammer » (Germain et coll. 2008) l'espace public, au risque de menacer une cohabitation harmonieuse entre les habitants.

À Montréal, très peu d'études se sont interrogées sur les interventions qui tiennent compte de la diversité ethnoculturelle dans le cadre d'une stratégie municipale RUI. Cependant, plusieurs territoires à travers l'île vivent des réalités démographiques changeantes. Pour cela, il serait pertinent d'aborder une RUI récemment initiée et de nous pencher sur le point de vue des acteurs locaux issus des secteurs d'intervention (socio-économique, urbanistique) impliqués dans la démarche. Ainsi, l'intégration des pratiques de gestion de la diversité dans chacun des secteurs d'intervention de la RUI mérite d'être davantage étudiée.

Notre choix d'étude s'est arrêté sur le cas de la RUI Airlie-Bayne dans l'arrondissement LaSalle, une ancienne banlieue montréalaise de classe moyenne. Le découpage physique de la zone fut ciblé en fonction de plusieurs indices de défavorisation matérielle et sociale. Parallèlement à cela, cette zone accueille annuellement un nombre relativement élevé de nouveaux arrivants en provenance de pays variés.

En ce qui concerne les secteurs d'intervention mobilisés dans la stratégie, Airlie-Bayne a développé une planification qui s'échelonne sur 10 ans et qui s'articule principalement autour du développement social et de l'aménagement du territoire. Les intervenants partenaires investissent dans le recrutement des citoyens, afin qu'ils développent leur « *empowerment* » et une animation dans leur quartier. On organise de nombreuses activités et des événements qui agrémentent leur milieu de vie tout au long de l'année. Aussi, on tente de pallier le manque de logement social, d'accès au transport actif, d'espace public et de services de proximité, en essayant de former des alliances auprès du milieu des affaires et de développeurs immobiliers.

L'exploration de la démarche RUI Airlie-Bayne nous permet de voir si les intervenants issus des deux secteurs gèrent de façon intégrée la diversité ethnoculturelle dans leurs objectifs et leurs actions, et si oui, comment ils y parviennent. En fait, nous voulons savoir comment ils abordent la diversité ethnique et les catégories ethniques lorsqu'ils discutent des étapes d'opérations de revitalisation urbaine (diagnostic de la zone, recrutement et participation des résidents, mise en œuvre des actions et des projets).

Notre mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre sera consacré à l'état de la littérature et la problématique relatant les pratiques de revitalisation urbaine intégrée dans un contexte d'immigration et de diversité ethnoculturelle. Ce chapitre traitera également de la gestion de la diversité ethnique dans différents secteurs municipaux. Les concepts d'ethnicité et de *Just Diversity* seront abordés. Dans le deuxième chapitre, nous aborderons la méthodologie, et nous décrirons les outils d'analyse. Nous approfondirons au chapitre suivant notre compréhension des lieux en nous référant dans un premier temps au programme montréalais de la RUI, dans un second temps au portrait sociodémographique de l'arrondissement et enfin, à la RUI Airlie-Bayne. Le quatrième chapitre présentera les résultats d'analyses issus de la recherche documentaire et des observations réalisées sur le terrain ainsi que des entretiens semi-dirigés réalisés auprès de sept intervenants de la RUI. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations relatives à leurs points de vue sur la démarche et sur les changements démographiques qui surviennent dans la zone de la RUI. La dernière partie du mémoire se concentrera sur notre interprétation des résultats et la conclusion générale.



# **CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE SUR LA GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE EN PLANIFICATION ET REVITALISATION URBAINE**

L'immigration est un phénomène croissant et diversifié dans les villes occidentales. Pour répondre à cela, les autorités publiques sont pressées de mettre en œuvre des politiques urbaines dans un mode de gouvernance locale qui tiennent compte des intérêts et des besoins des populations variées, dont celles issues de la diversité ethnoculturelle. Notre étude s'intéresse à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans une démarche montréalaise de revitalisation urbaine intégrée (RUI). Dans ce premier chapitre, nous aborderons les principaux aspects théoriques et problématiques qui orientent notre étude. Pour ce faire, nous traiterons des éléments de la littérature sur la planification urbaine, l'intérêt public ainsi que la revitalisation urbaine. Dans la section suivante, nous aborderons la diversité ethnoculturelle ainsi que la planification multiculturelle. Cette section sera l'occasion d'introduire le concept d'ethnicité, avant de présenter les travaux qui se sont intéressés à la prise en compte des populations issues de la diversité ethnique dans la planification, en théorie et en pratique. Nous présenterons également notre cadre conceptuel de *Just Diversity*. Par la suite, nous aborderons la gestion municipale de la diversité ethnique, avant d'enchaîner sur la politique de revitalisation urbaine en contexte d'immigration et de diversité ethnoculturelle. Nous concluons ce premier chapitre par les problématiques retenues.

## **Planification urbaine**

Nous relèverons dans cette première section les contours de la planification urbaine ainsi que les débats entourant le sens que prend « l'intérêt public » dans le champ disciplinaire. Ensuite, nous présenterons la revitalisation urbaine intégrée et la place qu'elle occupe dans les politiques publiques et la planification urbaine.

### **Planification urbaine et participation**

Nous amorçons cette première partie par une mise en contexte du champ étudié. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'enjeu qui primait dans la planification européenne et nord-

américaine était le plan physique du cadre bâti. Pour répondre à cette vision, les autorités faisaient surtout appel à une expertise technique de la forme urbaine pour concevoir un *Master Plan* (Bacqué et Gauthier 2011). Cette vision de la planification urbaine visait une épuration spatiale pour faire place aux grands axes de l'aménagement urbain (p. ex. : grands ensembles d'habitation, autoroutes), mais elle demeurait toutefois dénuée de contexte sociopolitique (Bacqué et Gauthier 2011).

Un tournant majeur lié à des événements et des crises sociales et politiques surviendra dès les années 1960. La vision de la planification était critiquée par les universitaires et les mouvements socio-urbains comme étant responsable des inégalités sociales et entraînant une incidence sur la déqualification des lieux publics (Taylor 1998). Il faut dire que ce nouveau tournant fut grandement inspiré par la théorie de l'agir communicationnel de Habermas, mais aussi celle de Foucault, puis celle de Giddens. Les tenants qui s'en sont inspirés ont orienté une réflexion sur la mise en œuvre de négociations dans un processus d'interaction entre les acteurs sociaux dans le développement urbain, et non plus seulement sur la mise en application physique du plan sur la ville (Healey 2003).

Aujourd'hui, il est très ardu de cerner les contours de la planification urbaine<sup>1</sup> de manière précise (Fischler 2012; Fainstein et Campbell 2012). En fait, la planification est en constante évolution, puisqu'en renégociation perpétuelle par rapport aux différents contextes historiques et aux enjeux qui sont posés à son égard. Pour Sandercock (1998), la définition que l'on se fait de la planification est déterminée, et même façonnée par l'angle d'approche préconisé par le planificateur et les enjeux choisis pour accompagner le processus de réflexion. Avant de suggérer une définition, nous ferons ressortir les principaux éléments constitutifs, qui mettent également en relation théorie et pratique de la planification.

La littérature a relevé des paramètres qui permettent de mieux la définir, en fonction desquels l'angle de la définition peut être modifié si on change la valeur d'un des paramètres. En ce sens, la planification urbaine cherche à être définie lorsqu'elle s'associe à une discipline telle que l'architecture, l'économie et les politiques publiques (Campbell et Marshall 2002). Ainsi, la planification se conçoit et se pratique dans une perspective multidisciplinaire qui met en jeu une variété d'acteurs sociaux issus de différentes disciplines (Forester 1989; Fischler 2012). Les rôles joués par ces acteurs peuvent être identifiés comme développeurs de stratégies économiques

---

<sup>1</sup> Ici, lorsque nous traitons de la planification urbaine, nous nous référons au terme *urban planning*. Dans ce mémoire, nous avons convenu de respecter le sens du terme donné en anglais, ayant trouvé peu d'équivalents dans la langue française.

compétitives, médiateurs, défenseurs (Fainstein et Campbell 2012), mais aussi comme concepteurs, facilitateurs et éducateurs (Forester 1989; Fischler 2012).

Ensuite, le champ de la planification se caractérise par la mise en relief de tensions, et même de contradictions entre les aspects qui la définissent. Il peut toucher le cadre bâti, mais aussi des actions sociales et politiques (Forester 1989; Fischler 2012). Les types de secteurs (public, privé, « tiers secteur ») pour lesquels la planification est appelée à répondre peuvent également avoir des attentes et des besoins conflictuels entre eux (Fainstein et Campbell 2012). La planification peut servir les intérêts des acteurs qui possèdent un pouvoir et une influence, et en même temps défendre les intérêts des plus démunis (Forester 1989). Elle peut participer à renforcer l'*empowerment* de la société civile, et en même temps contraindre les activités de ladite société par le biais des décideurs (Fischler 2012).

En considérant tout ceci, Fischler nous propose une interprétation de la planification urbaine qui englobe les notions suivantes :

*The collective management of urban development, the use of purposeful deliberation to give shape to human settlements. It is the mobilization of community will and the design of strategies to create, improve, or preserve the environment in which we live. This environment is at once physical (natural and built) and cultural (social, economic, and political).* (Fischler 2012, 108)

Ainsi, on conçoit la gestion collective et délibérative des environnements physique et social comme étant fondamentale à la planification. Il faut savoir que le paradigme dominant qui a permis d'alimenter la théorie est sans aucun doute l'approche collaborative (Fainstein 2000 ; Healey 2003; Bacqué et Gauthier 2011; Fainstein et Campbell 2012). Dans cette approche, le sens que prend la planification est orienté vers « *un processus interactif et politique au sein duquel la question de la participation apparaît centrale et déterminante* » (Bacqué et Gauthier 2011, 48). En effet, le processus d'interaction est mis de l'avant par certains auteurs, comme Healey (2003) qui le décrit comme un exercice de gouvernance urbaine locale par une gestion collective des groupes sociaux. À l'ère post-industrielle, la planification s'ancre dans un respect des différences, c'est-à-dire que l'interaction est transparente vis-à-vis des identités ethniques des publics entre autres (Fischler 2012).

## De l'intérêt public à la prise en compte des publics

Situé au cœur de tous les débats en planification urbaine, « l'intérêt public » a suscité plusieurs interrogations dans la littérature scientifique. Plusieurs auteurs ont soulevé des tensions à l'origine de sa conceptualisation, car il est considéré comme une croyance chez les acteurs (des acteurs y adhèrent et d'autres non), mais aussi comme un moyen pour arriver aux fins dans la planification (Forester 1994; Sandercock 1998; Campbell et Marshall 2002; Fischler 2012; Fainstein et Campbell 2012); les acteurs de la planification mettent en œuvre la médiation des intérêts conflictuels (Healey 2003). Mais s'ils ont comme mandat de servir les populations, le rôle du débat est régulièrement remis en question.

Mais la planification urbaine devrait-elle servir à répondre aux intérêts spécifiques ou à mettre en commun les intérêts de la communauté? Une des valeurs chères rattachées au rôle du débat dans la planification a longtemps été l'égalité pour tous, qui vise à fédérer les populations en un intérêt public commun (Fainstein et Campbell 2012). En utilisant des outils techniques et des procédures rationnelles neutres, la planification est déjà arrivée à identifier l'intérêt public dans un souci d'universalisme (Friskin et Wallace 2000; Campbell et Marshall 2002), cependant critiqué dans la littérature (Fincher et Iveson 2008).

En ce sens, cette vision de l'intérêt public est reconnue comme étant problématique dans un monde de différences. Encore faut-il reconnaître ces différences, tant celles des sociétés plurielles (Campbell et Marshall 2002; Fischler 2012) que celles des multiples publics qui traduisent la variété des intérêts et des valeurs (Sandercock 1998; Campbell et Marshall 2002). Le planificateur a été appelé au cours des quatre dernières décennies à jouer le rôle de défenseur (*advocate*) des intérêts des groupes particuliers, les plus défavorisés par exemple, tel que soutenu par *l'Advocacy planning* de Davidoff (1965), tout en apportant une voix à travers la délibération (Forester 1994; Campbell et Marshall 2002). Il a aussi été appelé à dialoguer pour que les intérêts soient compris comme étant interdépendants dans la planification collaborative (Innes et Booher 2004). De plus, la capacité à faire face aux débats publics et aux conflits dans les politiques démocratiques est nécessaire pour que le planificateur ne risque pas de rester cantonné dans des pratiques et des normes peu accessibles aux publics (Forester 1994). Pour d'autres, l'intérêt public se découvre tout au long du processus participatif, de façon discursive (Campbell et Marshall 2002). Pour Innes et Booher (2004), les intérêts sont pris en compte de façon équitable par un processus collaboratif, au sens où les intérêts individuels mènent vers un

intérêt collectif, en soulignant par ailleurs que ce processus peut également être une clé pour délier les tensions raciales et les conflits interethniques.

### **Revitalisation urbaine**

Grandement étudiée dans le domaine des politiques publiques, la revitalisation urbaine a suscité ces dernières années un intérêt dans les travaux en planification urbaine, ainsi qu'en urbanisme (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Il faut mentionner que les politiques et les programmes de revitalisation urbaine se sont grandement inspirés des approches collaborative et communicationnelle (Cloutier, Méthé-Myrand et Sénécal 2010). Les acteurs sociaux accordent une importance aux procédures, dans lesquelles les interactions sociales constituent à la fois un outil durant le processus et un résultat escompté dans la revitalisation (Cloutier, Méthé-Myrand et Sénécal 2010), car la concertation est heuristiquement stratégique pour la revitalisation urbaine à l'échelle locale (Bacqué et Gauthier 2011). Dans cette partie de notre chapitre, nous dégagerons les constats en recherche afin d'élaborer le contexte de la revitalisation dans un premier temps, et dans un deuxième, à présenter une définition de la revitalisation urbaine.

#### *Relance des politiques urbaines et sociales*

Dans plusieurs villes européennes et nord-américaines, les années 1950 et 1960 ont été des périodes de vastes opérations de rénovation urbaine (appelée *Urban Renewal* dans les pays anglo-saxons), dans l'optique de démolir de vieux immeubles et des quartiers entiers classés vétustes, pour les remplacer par de nouveaux ensembles. Il fallait aussi répondre à la pénurie de logements face aux populations croissantes, intensifiées en raison de l'arrivée d'immigrants (Bacqué 2006).

Néanmoins, ce qui était considéré comme un grand geste de modernisation a causé des fractures, tant sur le tissu urbain que social (Cloutier et Sénécal 2005; Cloutier 2009). Les opérations étaient pilotées et orientées dans une approche centralisée par un groupe de décideurs qui se concentraient principalement sur le développement urbain physique des nouveaux développements de projets. Ces logiques ont été fortement critiquées notamment par les organisations sociales et institutionnelles, pour ne pas avoir tenu compte des besoins sociaux dans différents contextes locaux urbains, économiques et politiques (Fainstein 2000, 2005; Bacqué 2006).

Les groupes les plus affectés par cette approche ont été les populations démunies, contraintes de vivre dans des habitations et des quartiers en état de dégradation et délaissés par les couches plus riches de la population. Parmi ces groupes, plusieurs auteurs ont souligné que les populations immigrantes et les minorités ethniques étaient durement affectées par ces conditions de vie. Plus spécifiquement aux États-Unis, les organisations communautaires urbaines, constituées de minorités visibles issues des mouvements noirs, ont fortement revendiqué dans les années 1960 contre toutes formes de discrimination, de ségrégation sociale et ethnique et pour leurs droits à l'égalité (Fainstein et Fainstein 1985; Bacqué 2006).

Ainsi, les groupes urbains sociaux et manifestants se sont joints à la mobilisation de plusieurs acteurs en réaction à l'exclusion sociale pour presser, dès les années 1970, le développement d'une nouvelle structure politique (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Avec le remaniement de la gestion urbaine, dont l'essor de la gouvernance urbaine locale et les réseaux en mouvance (Kearns et Paddison 2000), les autorités ont mis au point une approche dite « intégrée » (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Dans l'optique de mettre un terme aux interventions en silo qui fragmentent les villes ainsi que les sociétés, les acteurs sociaux de la gouvernance locale ont mis au point des opérations qui reconnaissent des enjeux urbains, sociaux et économiques.

### *Définir la revitalisation*

La revitalisation urbaine<sup>2</sup> est une politique ou un programme qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les quartiers défavorisés en opérant des actions qui touchent la vie sociale, l'emploi et le cadre bâti, en veillant à inclure les populations de toutes les classes et toutes les origines ethniques (Bacqué et coll. 2003; Dansereau 2005; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Dans le monde anglo-saxon, on dit qu'elle constitue la combinaison d'une vision avec des actions intégrées qui cherche à résoudre des problématiques d'ordres économiques, urbanistiques et sociaux sur un territoire précis (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). En cela, la revitalisation a pour principal but d'amener différents acteurs à résoudre des problématiques dans un mode territorialisé. Ces aspects rejoignent la définition proposée par Germain, Sénécal et Bénard :

*La revitalisation urbaine et sociale concerne des espaces en crise ou en voie de réhabilitation, sur lesquels se posent des problématiques urbaines, environnementales et*

---

<sup>2</sup> Dans les pays anglo-saxons, on emploie le terme *Urban Regeneration*, et dans certains cas *Urban Revitalization* aux États-Unis.

*sociales, où des acteurs sociaux s'activent à apporter des retombées positives à la collectivité, et ce, afin de permettre une meilleure qualité de vie et une amélioration du cadre bâti.* (Sénécal, Germain et Bénard 2002, 9)

Tel que mentionné dans la définition, la revitalisation prend forme à travers la prise en main des acteurs, et dépend de leur capacité d'agir. Ainsi, la revitalisation a souvent pour référentiel la notion peu traduisible d'*empowerment*. Cette dernière permet de décrire un ensemble de mesures qui « *visent à accroître la capacité des communautés locales à se rassembler, à s'identifier à un territoire commun et à être plus actives dans la prise en charge de l'amélioration de leur sort* » (Dansereau 2005, 245). L'*empowerment* s'acquiert par un processus d'apprentissage, individuel et collectif (Bacqué 2006).

La revitalisation urbaine repose sur trois composantes (Bacqué et coll. 2003). D'abord, il y a la composante physique, qui concerne le développement urbain du cadre bâti, dont le logement, l'infrastructure et le design urbain entre autres, puis la composante économique, qui entoure la question de l'emploi, de la vitalité commerciale et des activités industrielles du quartier. En troisième lieu, les activités et événements liés à l'information, l'éducation ou la santé sont regroupés dans la composante sociale, qui est par ailleurs souvent associée au milieu associatif<sup>3</sup>.

Les études comparées sur les politiques et les dispositifs ont rapporté que les trois composantes ne sont pas nécessairement appliquées à parts égales (Bacqué et coll. 2003; Dansereau 2005; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Certaines politiques mettent l'accent sur la réinsertion économique et l'emploi (p. ex. : *EZ + EC* aux États-Unis), l'entrepreneuriat local (p. ex. : *NRS* au Royaume-Uni) (Bacqué et coll. 2003; Bacqué 2006), alors que d'autres tentent de se concentrer sur les conditions physico-spatiales du développement (p. ex. : *Soziale Stadt* en Allemagne) (Bacqué et coll. 2003; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011), ou se tournent davantage vers la rénovation urbaine (p. ex. : Politique de la Ville en France) (Bacqué et coll. 2003).

Bien qu'elles possèdent toutes des caractéristiques distinctives, des études ont souligné une mise en commun entre les politiques et les programmes de revitalisation urbaine. Pour la plupart, la revitalisation est caractérisée par une volonté de mettre en valeur une image forte qui peut mettre en œuvre des éléments symboliques de la ville visiblement représentés sur un territoire (Cloutier, Méthé-Myrand et Sénécal 2010; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Le renforcement de l'identité territoriale se traduit souvent par le redéveloppement physique des lieux dans une

---

<sup>3</sup> La composante sociale serait également associée au développement social, présenté par d'autres auteurs comme étant une composante essentielle dans la revitalisation. Bernard (2002) le définit comme « *un ensemble de processus des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs* » (Divay et coll. 2006, 23).

optique de compétitivité économique des villes (Cloutier 2009; Cloutier, Méthé-Myrand et Sénécal 2010).

### *Approche intégrée*

Nous savons que la revitalisation est issue d'une approche intégrée. Cette dernière englobe simultanément les actions et les acteurs qui œuvrent à redynamiser un territoire donné (Cloutier 2009), mais aussi « *les initiatives dans lesquelles convergent les différents réseaux d'actions associées à différentes fonctions urbaines et engagées à traiter de façon concertée des problèmes comme la relance des quartiers en crise ou la ségrégation sociospatiale* » (Cloutier et Sénécal 2005, 83). Tandis que l'on réfléchit sur la convergence entre les diverses actions, d'autres conçoivent l'approche intégrée comme le dépassement des normes établies qui permet de voir la ville comme un organisme urbain dont la force réside dans l'arrimage de ses différentes parties de la ville (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011).

Il n'est pas rare d'employer le terme « intersectoriel » comme synonyme « d'intégré » (Divay et Slimani 2013). Par contre, il est d'usage de parler d'intersectorialité lorsque les secteurs sociétaux (la municipalité, les affaires, les citoyens) participent dans différents domaines d'actions (logement, vie sociale, économie, santé, etc.), et que dans un domaine d'action soient reçus les efforts de la part des différents secteurs sociétaux impliqués (Divay et Slimani 2013).

En pratique, l'intégration des divers secteurs d'intervention aux objectifs et aux actions de la revitalisation comporte des limites et des obstacles, en ce sens que les secteurs possèdent des objectifs et des fonctionnements bien différents, établis par des règles et des politiques qui leur sont propres (Bacqué et coll. 2003). Les points de vue peuvent diverger entre les secteurs concernant la mise en œuvre des actions, bien que la vision d'ensemble soit partagée (Bacqué et coll. 2003; Cloutier 2009). Également, des auteurs ont démontré que l'engagement sectoriel est variable lors de la mise en œuvre des actions a priori concertées. En effet, tous les secteurs ne vont pas s'investir à parts égales pour réaliser des objectifs liés à l'aménagement du territoire, l'emploi, le logement social ou la santé. Cela peut varier en fonction des ressources disponibles dans chacun des secteurs, ainsi que des intérêts et des valeurs véhiculés par les intervenants à l'intérieur de leur secteur. Les actions dans la revitalisation urbaine ne seraient pas priorisées par tous les secteurs (Bacqué et coll. 2003; Cloutier 2009; Divay et Slimani 2013). Il peut arriver que pour un secteur donné, une action associée à un domaine, comme le développement du

logement social, puisse passer après les actions liées à la vie communautaire par exemple, ou vice versa.

## **Diversité ethnoculturelle et planification multiculturelle**

Une fois que nous avons vu les principaux éléments de définition de la planification urbaine, de l'intérêt public et de la revitalisation urbaine, nous avons pu noter que les acteurs sociaux en interaction ont comme défi de s'entendre sur le moyen d'opérer les actions, mais aussi de donner la voix aux populations diversifiées. Dans la prochaine section, nous approfondirons la question identitaire ethnique dans des perspectives sociale, urbaine et politique qui se joue dans l'espace urbain. Par la suite, nous serons en mesure d'introduire la planification dite « multiculturelle ». Les concepts d'ethnicité et de juste diversité seront également examinés.

### **Contextes urbains de plus en plus multiethniques**

Les villes connaissent des migrations croissantes à l'échelle mondiale. Dans le monde occidental, l'augmentation de l'immigration s'accompagne d'une importante diversification des populations qui proviennent de pays variés. Cela s'explique entre autres par l'ouverture des frontières aux migrations internationales dans les années 1960 marquées par les différentes politiques d'immigration instaurées dans les pays pouvant dorénavant accueillir un important contingent d'immigrants en provenance des pays du Sud (Vertovec 2007; Leloup et Germain 2012). Les immigrants amènent avec eux leurs langues, leurs traditions culturelles et religieuses qui varient entre les pays, mais aussi entre les villes et les régions.

La diversité ethnoculturelle, appelée diversité ethnique, sera étudiée à partir de ses catégories associées, telles que la période d'immigration, les minorités visibles, l'appartenance à une communauté, à une origine nationale, ethnique ou religieuse et la langue. Pour sa part, Arcand (2015, 3) définit la diversité ethnoculturelle « *comme enrichissement et comme contact avec l'Autre, celui ou celle qu'on connaît peu, dont on se méfie parfois, et qui « vient d'ailleurs », physiquement ou du fait de ses habitudes, sa langue ou ses coutumes* ». Elle évoque le rapport à l'Autre.

Ici, il convient de faire ressortir la « diversification de la diversité » des populations, que Vertovec (2007) a appelé la « super-diversité ». Cette notion se décrit comme étant un ensemble de

variables en interaction et fait figure d'objet d'étude multidimensionnelle dans ses dimensions sociales, urbaines et politiques. C'est qu'elle permet de reconnaître la complexité des configurations de la diversité telle que l'origine ethnique, culturelle et nationale, la langue et la religion, mais aussi de l'âge, du genre, du statut et du capital humain (Vertovec 2007; Hiebert, Rath et Vertovec 2014).

Dans les villes de l'immigration, l'espace public<sup>4</sup> est le lieu privilégié où les diverses populations se croisent et ont l'occasion d'avoir des contacts interethniques. Plusieurs études ont observé que les espaces publics, dont les aires commerciales et les marchés publics (Watson 2009; Hiebert, Rath et Vertovec 2014) permettent de construire des habitudes du quotidien dont sont construits les échanges sociaux (Sandercock 2004; Vertovec 2007; Leloup, Germain et Radice 2016). Les marchés de rues deviennent alors « *loci of the process of distinguishing between « us » and « them »* » (Hiebert, Rath et Vertovec 2014), tandis que Leloup et Germain (2012) ont avancé que l'espace urbain est une scène sur laquelle les différences ethniques sont dans un processus de classement entre le visible et l'invisible. Les échanges observés qui surviennent entre les différents usagers de l'espace public dégagent un portrait allant de « l'indifférence des différences » à l'ouverture à l'autre (Hiebert, Rath et Vertovec 2014). Des chercheurs ont noté diverses attitudes positives et négatives chez les usagers, qui se manifestent lors de contacts interethniques dans l'espace et qui varient entre une diminution des préjugés et une augmentation de l'animosité (Vertovec 2007; Leloup, Germain et Radice 2016).

Également, des chercheurs ont observé que les dynamiques sociales façonnent l'espace public. À cet égard on pensera aux marchés de rues, où s'entremêlent les usagers et les commerçants, issus de la majorité et des minorités ethniques (Watson 2009; Hiebert, Rath et Vertovec 2014). Nous retiendrons ainsi que les produits représentés, les langues et les langages parlés lors des interactions ainsi que les emplois créés dans ces lieux transforment l'ambiance de même que le paysage urbain, teintés par les identités diverses.

---

<sup>4</sup> « L'espace public est l'espace de tous les publics » (Barbichon 1993 dans Germain et coll. 2008). Les espaces publics urbains traités dans les recherches concernent notamment les parcs, les lieux de culte, le commerce au détail, les équipements de sports et de loisirs et les bibliothèques. Ces espaces touchent des enjeux comme la redistribution des services, les politiques urbaines, mais aussi le zonage et la réglementation.

## Concept d'ethnicité

Plus tôt, nous avons abordé la diversité ethnoculturelle afin de mieux saisir les défis suscités par les populations diversifiées dans le champ de la planification urbaine. Comme nous venons de le mentionner, la diversité ethnoculturelle est un phénomène en expansion dans les villes. Ici, il est intéressant de décortiquer le concept d'ethnicité, comme référentiel de la diversité ethnoculturelle.

Le terme *Ethnicity*, d'origine anglo-saxonne, a fait ses premières apparitions dans les années 1960. Accolé à une définition imprécise, l'ethnicité était un concept fourre-tout de peu d'intérêt jusqu'aux années 1980 (Juteau 1999; Poutignat et Streiff-Fenart 1995). D'ailleurs, on prédisait sa disparition avec la modernisation des sociétés et la mondialisation (Poutignat et Streiff-Fenart 1995; Juteau 1999). Cependant, la montée des conflits et des revendications dans les sociétés industrialisées a poussé les chercheurs en sociologie à trouver des repères conceptuels aux relations ethniques. Il n'existe pas réellement de théorie générale de l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Fenart 1995), mais il subsiste plusieurs théories qui ont tenté de définir le concept. Ici, nous en abordons quelques-unes, avant d'en extraire une définition plus claire.

Parmi ces théories, mentionnons celle du primordialisme, qui part du fait que, par le lien de parenté (primordial), un individu naît et transmet aux prochaines générations les éléments de son identité ethnique, et ce, indépendamment des relations avec d'autres groupes (Poutignat et Streiff-Fenart 1995). Les traits comme l'appartenance à une origine, la langue et la religion sont perçus comme naturels, essentialistes, et non en lien avec les interactions sociales. Quant à elles, les théories néo-culturalistes qui ont abordé l'ethnicité laissent aux questions culturelles une place importante, qui ne se réduit pas à des traits descriptifs et reconnaissent dans les catégories ethniques des symboles variables. Par définition, elles s'objectent aux théories primordialistes. Dans les théories instrumentalistes et mobilisationnistes, l'ethnicité est une ressource politique, mobilisée et produite artificiellement, dans le but d'obtenir du pouvoir, notamment sur le plan économique.

Ces théories ont légué plusieurs acquis au concept d'ethnicité. Le premier acquis aborde les aspects relationnels de l'ethnicité, qui se manifestent à travers les interactions et qui s'intensifient et tracent les contours des frontières entre Nous et Eux. Le deuxième concerne le caractère dynamique de l'ethnicité, et lui confère une variabilité (Poutignat et Streiff-Fenart 1995).

Toute considération faite, notre mémoire s'intéresse à l'ethnicité sous l'angle des théories interactionnistes, qui décrit l'ethnicité comme un processus dynamique et relationnel (Poutignat et Streiff-Fenart 1995). Nous nous pencherons sur l'approche situationnelle pour laquelle les

identités ethniques sont identifiées et négociées par les acteurs lors de rapports sociaux, et ce, en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent en interaction.

C'est dans cette perspective que nous pouvons définir le concept d'ethnicité, qui consiste à « *l'étude des processus variables et jamais finis par lesquels les acteurs s'identifient et sont identifiés par les autres sur la base de dichotomisation Nous-Eux, établies à partir de traits culturels supposés dérivés d'une origine commune et mise en relief dans les interactions sociales* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995, 154). Voyons plus en détail certains éléments qui apportent un éclairage au concept.

La notion de frontières ethniques, empruntée de l'héritage de Barth (1969, dans Poutignat et Streiff-Fenart 1995), a alimenté la théorisation du concept. En fait, les frontières se construisent à travers des relations sociales inégalitaires et définissent les groupes ethniques. Les rapports sociaux sont à la base de la persistance de la fluctuation des frontières. À la suite de Barth, Juteau (1999) développe davantage au sujet des faces externes et internes au processus d'établissement des frontières, par lesquelles les premières façonnent les secondes. Tandis que la face externe est formée par les relations sociales qui différencient le « Nous » et le « Eux » et peut résulter de contextes politiques, économiques ou culturels, la face interne est attribuée aux spécificités des membres du groupe selon l'histoire d'un passé commun, soit le « Nous » mémoriel. En outre, il faut nous reporter à la notion de saillance ethnique, aussi appelée mise en relief de certains traits ethniques, qui signifie que les acteurs négocient certains traits identitaires avec les autres (Douglas et Lyman 1976). La notion de saillance permet au marqueur choisi d'être plus « représenté » que les autres, mais permet en outre d'appréhender le phénomène qui entoure l'utilisation stratégique des traits ou marqueurs ethniques dans le but de démontrer une distance ou une solidarité (Poutignat et Streiff-Fenart 1995).

La notion de marques ou traits dits « ethniques » physiques ou symboliques désigne l'appartenance à l'histoire commune, la langue, la religion, le mode de vie, la région ou le pays d'origine et la couleur de la peau entre autres. Les marques sont déterminées dans les rapports sociaux, c'est-à-dire qu'elles sont choisies et changeantes (Poutignat et Streiff-Fenart 1995; Juteau 1999). De plus, c'est la marque qui suit le rapport (Juteau 1999). En ce sens, les marques participent à circonscrire les frontières et définir les groupes ethniques. Les relations redéfinissent sans cesse les frontières, et ce, par l'attribution catégorielle de traits (Juteau 1999).

L'appartenance à une origine commune nous renvoie à la notion de la communalisation, qui signifie la mise en commun, la mutualité et le sentiment d'appartenance à une même

communauté, dans laquelle les relations sociales sont fondées (Juteau 1999). Ce ne sont pas les attributs communs qui la définissent, mais plutôt les oppositions envers un tiers.

Nous retiendrons pour ce mémoire que l'ethnicité est une construction sociale qui se définit à travers le rapport à l'autre, réelle et bien concrète, et non pas un donné inné et essentialiste qui nous renvoie à des catégories figées de l'ethnicité (Poutignat et Streiff-Fenart 1995; Juteau 1999).

### *Catégorisation de l'ethnicité*

En tenant pour acquis que l'ethnicité et la diversité ethnoculturelle sont constitutives du rapport à l'autre, il serait pertinent d'en savoir davantage sur la signification et les enjeux des catégories ethniques qui décrivent ce rapport.

La catégorisation ou la mise en catégorie de marqueurs ethniques (l'appartenance à une nation, le pays d'origine, la langue, la religion, les habitudes, les pratiques, l'habillement, la couleur de la peau, etc.) est décrite par Réa et Tripier (2008) comme une conceptualisation de la figure de l'autre construite dans un rapport de domination. À ce sujet, Juteau (1999) soulignait que la catégorisation ethnique sous-tend un rapport d'oppression. La catégorisation renvoie donc aux luttes identitaires dans le but de faire valoir ou non la reconnaissance de groupes mobilisés ou identifiés (Réa et Tripier 2008). La catégorisation peut se former lors d'interactions, de représentations identitaires, et par les institutions (Réa et Tripier 2008).

Il importe de relater les controverses liées à la production des catégories et leurs exploitations sur le plan statistique, de même que dans la recherche scientifique (Martiniello et Simon 2005 ; Réa et Tripier 2008). De fait, la catégorisation ethnique est paradoxale : elle est empreinte de stéréotypes et peut être stigmatisante pour les groupes qui s'identifient, mais elle est également nécessaire pour lutter contre les inégalités puisqu'elle rend visibles les différentes identités (Martiniello et Simon 2005). Pour mettre cela en perspective, Martiniello et Simon ont questionné la légitimité des statistiques ethniques pour comprendre certains phénomènes sociaux. Ils avancent que maintenir la visibilisation des statistiques ethniques en portant un regard critique sur elles permettrait de mieux déconstruire les catégories fixes et le processus d'identification, notamment en leur trouvant un sens dans un contexte donné (Martiniello et Simon 2005; Simon 2008). En revanche, l'invisibilisation des catégories pourrait avoir l'effet de mettre de côté les minorités et d'une certaine manière de favoriser les discriminations.

## *Marquage ethnique dans l'espace urbain*

Nous nous sommes intéressés au marquage identitaire ethnique dans l'espace urbain. Produits par des interventions dans l'aménagement urbain, les marqueurs identitaires ethniques peuvent être individuels ou collectifs, intentionnels (planifié) ou cumulés (non planifié) (Paré 2005). Le marquage peut se produire à travers l'affichage commercial ou l'ornementation dans l'architecture (Paré 2005). Ainsi, une affiche à l'entête d'une entreprise immigrante est un exemple de geste cumulé. L'inscription de signes sur les arches aux portes d'un *Quartier chinois* est un geste de planification urbaine. En fait, le geste d'intervention apporte une matérialité qui projette les valeurs identitaires des groupes ethnoculturels de façon apparente dans l'espace urbain.

En apportant un éclairage autour du concept d'ethnicité, de la catégorie ethnique et du marquage ethnique dans l'espace urbain, nous serons mieux outillés pour comprendre le point de vue des acteurs sociaux sur la diversité ethnoculturelle dans chacun des secteurs d'intervention: social, économique et urbain. Comment parlent-ils de la diversité ethnique, traitent-ils des données ethniques et négocient-ils le marquage ethnique inscrit dans l'espace urbain de façon intégrée lors de la revitalisation urbaine?

### **Émergence de la planification multiculturelle**

À présent que nous avons posé un regard théorique sur les caractéristiques identitaires ethniques, nous reprendrons notre lecture dans l'axe du champ de la planification, mais cette fois en mettant l'accent sur la littérature scientifique qui traite spécifiquement de la planification en contexte pluriethnique, un enjeu qui coïncide avec la montée des différences culturelles dans les sociétés (Amewey 2000; Sen 2000; Burayidi 2000, 2003) et les revendications des mouvements sociaux urbains qui font écho au Droit à la Ville d'Henri Lefebvre et à la théorie de *Social Justice*. D'ailleurs au Canada, Qadeer (1997) nous a fait remarquer que la planification urbaine est affectée par le multiculturalisme, plus particulièrement en raison de la reconnaissance des quartiers ethniques et de la légitimité des différences de valeurs des publics dans les politiques urbaines. Ici, nous présenterons l'émergence de la planification multiculturelle ainsi que ses spécificités.

Certains théoriciens ont identifié des « trous » dans la théorie et l'histoire de la planification qui sont considérés comme des lacunes dans la pratique de la planification urbaine. Ces absences relevées se décrivent comme une invisibilisation, ou une mise à l'écart tant des habitants que des

planificateurs issus des minorités ethniques dans le champ de la planification urbaine, qui pose problème dans le développement des villes à l'image des sociétés (Sandercock 1998). D'autres ont souligné une désinformation entourant les diverses identités des acteurs sociaux (Forester 1989).

Des études issues de théories féministes, postcoloniales, *queer* et culturelles ont permis d'une part, de dénoncer l'absence des minorités dans les écrits (Sandercock 1998). Il faut dire que dès les années 1960 et 1970, nous avons assisté à un tournant important de ce champ en sciences sociales, également nourri par les mouvements sociaux comme le féminisme (Sandercock et Forsyth 1992; Fischler 2012). En s'inspirant notamment de ces théories, les groupes sociaux ont exhorté les pouvoirs publics à reconnaître les inégalités de genre non seulement dans la théorie, mais aussi dans la pratique, en plus de réfléchir sur les diverses façons qu'ont les femmes et les hommes d'utiliser l'espace public, et sur la conception du rapport de genre chez les professionnels et les étudiants en planification (Sandercock et Forsyth 1992), mais aussi sur les différentes populations à agir dans la construction de leurs espaces entre autres (Greed et Reeves 2005).

D'autre part, des études en Amérique du Nord et en Europe ont servi à révéler les conséquences qu'une planification se voulant « neutre » a entraînées sur les populations. En effet, on avance que la planification a pris part à une forme de discrimination et de ségrégation sociale et raciale (Thomas 1997; Taylor 1998; Sandercock 1998). C'est que les planificateurs issus de la majorité auraient décidé de ce que signifie un « espace approprié » pour ces groupes sans les avoir pris en considération. On a notamment reproché à la planification rationnelle d'avoir contribué à la ghettoïsation des minorités ethniques, en se servant de politiques de rénovation urbaine entre autres, sans tenir compte de leurs valeurs et de leurs besoins (Simon 1999; Sandercock 1998, 2000).

L'ignorance des planificateurs urbains quant au développement des désavantages raciaux liés à l'utilisation des sols et les politiques urbaines a donc été très critiquée, particulièrement en Grande-Bretagne (Thomas 1997). Face à cela, des auteurs ont également critiqué une certaine incapacité des planificateurs d'analyser les populations issues des minorités ethniques (Thomas 1997; Sandercock 2000; Amewy 2000), et c'est précisément l'utilisation des catégories liées aux identités ethniques qui a fait défaut, puisqu'elles furent traitées dans certains cas par monitoring de manière essentialiste et stéréotypée (Thomas 1997). En effet, les autorités auraient peu tenu compte des autres facteurs qui interagissent avec le facteur identitaire dans un contexte précis.

L'ensemble des éléments relatés ci-dessus, que Sandercock (2000) a surnommé de *Dark side* de la planification, a donc alimenté une réflexion autour de la planification multiculturelle<sup>5</sup>. Ce nouveau paradigme ne possède pas réellement de définition claire et précise, mais nous pouvons dire qu'il correspond à la construction d'une perspective portant sur l'inclusion et la valorisation des populations diverses, dont celles issues de la diversité ethnoculturelle, dans les pratiques de planification et les politiques publiques, locales et régionales. Nous prendrons donc le temps de mettre sous la loupe les aspects clés qui la caractérisent. Les tenants de la planification multiculturelle ne cherchent pas à faire de cette perspective un complément à l'approche collaborative, mais préconisent plutôt un changement d'attitude dans les pratiques et cherche à fournir un apport théorique dans le champ théorique et pratique (Burayidi 2000).

Ainsi, un premier aspect qui mérite d'être abordé est d'ordre méthodologique. Plusieurs auteurs ont proposé d'intégrer l'utilisation des données ethniques, ainsi que l'analyse des catégories ethniques (période d'immigration, pays d'origine, langue maternelle, etc.) dans la planification (Thomas 1997; Qadeer 1997, 2009; Sandercock 2000; Burayidi 2000; Qadeer et Agrawal 2011). En ce sens, la collecte de données pourrait s'inspirer des études ethniques en utilisant la narration, la description (ethnographie), le récit de vie et les cercles de discussion (*focus group*) (Burayidi 2000). Sur le plan institutionnel par exemple, les autorités devraient tenir compte des catégories en étant sensibilisées à l'ethnicité qui se définit par les rapports sociaux en constant changement, dans une perspective de construction sociale (Thomas 1997), autant lors du processus que dans les objectifs de la planification.

La prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la planification urbaine est valorisée par une approche dialogique (Burayidi 2000; Sandercock 2000). Inspiré de la théorie de l'agir communicationnel de Habermas, cette approche mise sur la négociation et la médiation de conflits entre les planificateurs, les parties prenantes et plus largement la société civile dans le but de gérer une « coexistence interculturelle » de manière thérapeutique (Sandercock 2000). En ce sens, cette approche par le dialogue entre les acteurs permettrait de désamorcer des douleurs enfouies et de résoudre les conflits relationnels qui entraveraient le processus de planification (Innes et Booher 2004; Bacqué et Gauthier 2011). Il y a aussi la mise en relief de la méthode du *story-telling*, qui consiste à écouter le point de vue de chacune des parties à travers une série de rencontres (Forester 1989; Sandercock 2000).

---

<sup>5</sup> Dans le cadre de notre mémoire, le sens de « multiculturel » est compris comme multiethnique.

Un autre élément de définition du paradigme est le rôle transformatif du processus de la planification urbaine, qui signifie que le dialogue et l'expérience vécue permettent au planificateur d'apprendre des autres à travers leurs valeurs, et c'est de cette façon que peut s'opérer un changement auprès du public et du planificateur (Forester 1999; Sandercock 2000). Le planificateur et les groupes participants s'engagent donc dans un apprentissage social continu et interactif (Amewey 2000). Cette gestion transformative en planification permet d'apprendre tant sur les identités du planificateur que celles des publics, par un changement d'attitude (Forester 1989). Cependant, ces pratiques exigent pour les acteurs beaucoup de temps sur le terrain (Baum 2000) et de ressources financières (Forester 1999).

L'inclusion des populations ethnoculturelles est traitée sur le plan politique en planification puisque son processus favorise l'équilibre entre les intérêts différents représentés par les populations dans les décisions (Burayidi 2000). Pour Forester (1989), une véritable délibération naîtrait d'une mise en scène politique montée par les acteurs sociaux. En explorant des pratiques inclusives dans les politiques publiques et les institutions, Qadeer (2009) plaide en faveur de réexamens politiques du système de planification. Pour cela, il a suggéré des indices et des mesures du *Multicultural planning* qui touchent l'offre de services municipaux en habitation, en logement, en aménagement de l'espace urbain, dans les sports et loisirs, les arts et la culture, les activités et événements sociaux, les commerces et les enclaves ethniques, de même que la représentation multiculturelle au sein de démarches consultatives et des administrations publiques (voir la liste à l'annexe 1). De plus, l'auteur tient compte distinctement des enjeux qui relèvent de l'immigration et ceux qui relèvent des groupes et des communautés ethniques. Nous reviendrons plus tard sur ces indices qui compléteront notre analyse.

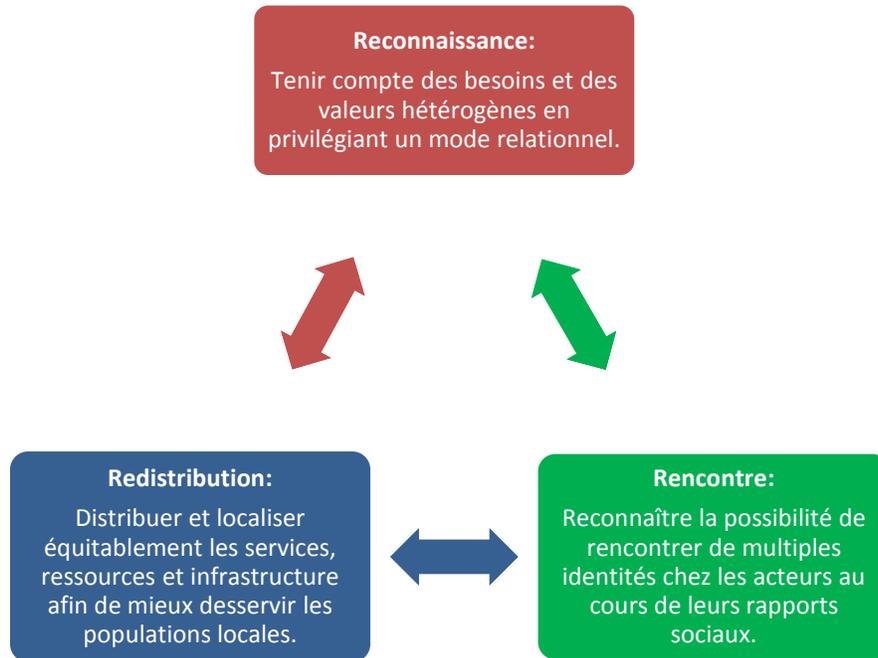
### **Cadre conceptuel du *Just Diversity* : les trois logiques**

Pour étudier les interventions qui touchent la gestion de la diversité ethnoculturelle en planification urbaine, et plus spécifiquement dans le cadre de la revitalisation urbaine intégrée, nous nous sommes inspirés du cadre conceptuel du *Just Diversity* de Fincher et Iveson (2008). Ce cadre s'inscrit dans le sillage des théories de Justice sociale, et du *Just City* de Fainstein<sup>6</sup> (Fainstein

---

<sup>6</sup> *Just City* est un objet théorique en planification urbaine qui s'intéresse aux avantages des diverses populations, accordés par les politiques publiques. Les contextes particuliers (économique, politique, social) pris en compte par les gouvernements sont également explorés (Fainstein 2005).

2005; Fincher et Iveson 2008; Iveson et Fincher 2011). Le concept constitue un cadre normatif visant à alimenter les réflexions et les pratiques spécifiques en contexte de diversité.



**Figure 1.1: Schéma inspiré du concept de *Just Diversity***  
*Schéma généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Iveson et Fincher 2011*

Le cadre conceptuel proposé nous servira d'outil d'analyse pour nous interroger sur les actions de la revitalisation urbaine intégrée sous trois logiques sociales développées par les auteurs dans le but d'écartier le risque de classer les populations dans des groupes statiques (Fincher et Iveson 2008).

Ainsi, les logiques sociales abordées par les auteurs cherchent à mettre à nouveau en question les façons de composer avec les différences dans la planification urbaine pour qu'elles ne réifient pas les identités. De fait, les logiques plaident pour: « *a step away from classifying people in bounded and static social groups and a step towards planning for the diversity of cities through the use of important social norms as a basis for conceptualizing, designing and implementing planning actions* » (Iveson et Fincher 2008, préface ix). Ces logiques permettraient de déstigmatiser les groupes sociaux et de favoriser la participation de ces derniers à la gouvernance urbaine locale. Voyons ensemble chacune des trois logiques sociales, articulées entre elles (voir figure 1.1).

D'abord, la logique de la « reconnaissance » se décrit comme la prise en compte d'une pluralité de valeurs, d'intérêts et de besoins des diverses populations par les autorités. Cette logique permet de réfléchir sur la construction des ponts entre les acteurs, dont la population, dans un mode relationnel (p. ex. : la consultation, la négociation). Cette logique s'oppose à la notion de *identities politics*, qui tend à catégoriser les revendications politiques et culturelles en identités fixes et stigmatisantes pour les populations (Iveson et Fincher 2011). Pour les institutions, ces « politiques de l'identité » auraient parfois servi à opprimer et à dominer les minorités en durcissant des identités construites (Martiniello et Simon 2005). En sachant cela, on peut comprendre que la reconnaissance peut se produire au moment où les autorités responsables de la planification urbaine se rencontrent pour négocier d'un dispositif en particulier ou d'un règlement en cause auprès des acteurs représentant la diversité (Iveson et Fincher 2011; Germain 2013).

La logique de la « rencontre » permet d'analyser les rapports identitaires multiples lors des interactions. Ici, les auteurs proposent de partir du fait que les acteurs (p. ex. : les usagers dans l'espace urbain) sont tous des étrangers, pour éviter encore une fois de traiter les identités comme des objets figés. C'est à ce moment que ce statut commun peut être négocié entre les usagers. De là, il devient prétexte à partager des identités. Aussi, la convivialité est un facteur de rencontre qui renforce le partage des identités. De plus, la rencontre nécessite un espace urbain ouvert et accessible: « *whereby those who share (and pass through) urban spaces have opportunities to build shared identifications with one another as stranger rather than as members of a particular identity group* » (Iveson et Fincher 2011, 412). Afin de rendre effectifs ces rencontres, il importe aux planificateurs de veiller à une distribution équitable des services, ressources et infrastructure, à l'écoute des besoins de la société civile. Dans le cadre de notre étude, nous analyserons les activités et les événements qui concernent la rencontre entre les acteurs, dont les résidents, dans la revitalisation urbaine.

La logique de la « redistribution » vise à étudier la localisation et la distribution des services, des ressources et de l'infrastructure<sup>7</sup>. Cette logique permet de mieux réfléchir sur les orientations, objectifs et moyens d'action qui favorisent les accès équitables aux espaces urbains en fonction des besoins des populations ethniques (p. ex. : l'ensemble de ressources pour favoriser l'intégration sociale des nouveaux arrivants). Elle est présentée comme une alternative au modèle du marché privé : « *for providing more just spatial arrangements of resources,*

---

<sup>7</sup> La logique de redistribution est un contrepoids au « désavantage de localisation » qui signifie que la localisation d'un habitat peut accentuer, au lieu de résoudre, certaines problématiques rencontrées dans la vie d'un individu (Iveson et Fincher 2011).

*infrastructure, and services across urban locales, whereby citizen entitlement to equitable allocations of resources rather than market power shapes outcomes* » (Iveson et Fincher 2011 : 410).

Selon Fraser et Ploux (2005), il n'y a pas de reconnaissance sans redistribution. Il ne suffit pas de reconnaître les symboles identitaires dans l'espace, mais de réfléchir au rôle du contrôle dans la redistribution (Martiniello et Simon 2005). Pour ce mémoire, nous nous inspirerons de cette logique de la redistribution afin d'étudier les projets et les initiatives de revitalisation qui ont conduit à mieux distribuer les services répondant aux besoins des populations issus de la diversité ethnique à travers la zone ciblée.

Dans la prochaine section, nous aborderons les aspects de la littérature scientifique qui se sont intéressés aux façons dont les autorités locales réagissent devant les composantes de la diversité ethnoculturelle dans la revitalisation urbaine.

## **Rôles des municipalités dans la gestion de la diversité ethnoculturelle**

La section ci-dessus a traité des approches et méthodes qui concourent à une prise en compte des populations pluriethniques dans la planification urbaine. Les concepts de l'ethnicité et de la juste diversité ont servi à mieux comprendre ce phénomène. Ici, nous nous intéresserons aux rôles que les municipalités doivent assumer pour répondre aux besoins des populations plurielles, tout en respectant leurs normes établies (Pestieu et Wallace 2003). Il importe d'apporter un éclairage sur les pratiques de gestion municipale de la diversité ethnoculturelle. Nous commencerons par mettre en contexte le rôle municipal dans la gestion de la diversité, pour ensuite présenter cette notion. Par la suite, nous discuterons de divers cas étudiés au Canada et au Québec entre autres.

### **Décentralisation de l'État et responsabilisation des villes**

Nous l'avons souligné plus tôt, les villes accueillent annuellement un important contingent d'immigrants. Pour comprendre l'intérêt de prendre en compte les enjeux de l'immigration, mais aussi des minorités ethniques et des communautés culturelles dans la gestion municipale, il faut remonter à la conceptualisation du multiculturalisme en Amérique du Nord dans les années 1970 et 1980, qui ont amené à opérer des transformations politiques et juridiques aux échelons

provinciaux et fédéraux (Burayidi 2000; Iveson et Fincher 2008). La gestion municipale de la diversité vient des pressions et des luttes menées par les organismes communautaires contre le racisme et la discrimination, mais aussi pour faire reconnaître les multiples identités des groupes ethnoculturels (Germain et coll. 2003; Poirier 2004).

Les écrits qui ont abordé la gestion municipale au Canada ont largement démontré que les villes possèdent très peu d'outils et de juridiction comparativement aux autres paliers supérieurs des gouvernements (Friskin et Wallace 2000; Poirier 2004; Good 2008). En conséquence, les villes se retrouvent avec très peu de pouvoirs devant les enjeux liés à la diversité, au moment même où elles sont confrontées à un désengagement de l'État (Jouve et Gagnon 2006).

Bien que l'immigration demeure sous la juridiction des gouvernements supérieurs, plusieurs auteurs nous ont montré que la gestion de la diversité reste davantage l'affaire des administrations municipales (Alexander 2003; Poirier 2005 a, b; Jouve et Gagnon 2006; Fincher et Iveson 2008; Qadeer et Agrawal 2011; Germain 2013). En ce sens, les politiques nationales s'appliquent difficilement aux réalités des villes de l'immigration. Plus particulièrement, le discours des politiques des paliers supérieurs est décalé par rapport aux interventions municipales (Alexander 2003). Pour pallier le manque de cohérence, certaines villes se sont dotées de politiques ou de programmes municipaux afin d'accommoder l'offre de services à la diversité (Alexander 2003; Poirier 2005 a, b; Jouve et Gagnon 2006; Graham et Philips 2007). D'autres encore misent sur des programmes et des plans d'action qui se réfèrent à des principes s'inspirant de la gestion de diversité (Poirier 2005 a, b).

Pour plusieurs chercheurs, la ville est le lieu où les interventions locales sont pratiquées lors des échanges au quotidien (Sandercock 2000; Amin 2002; Poirier 2004). Et c'est dans la ville que la diversité ethnoculturelle qui s'exprime dans la relation sociale peut être négociée par les intervenants locaux (Sandercock 2004). L'immigration a une influence directe sur les services et les activités octroyées par divers secteurs municipaux, tels que la culture, les sports et loisirs, le commerce, l'employabilité, l'habitation et l'urbanisme (Pestieau et Wallace 2003; Poirier 2005 a, b; Agrawal et Qadeer 2011), et pour cela, elles doivent constamment adapter l'offre de services aux besoins variés.

## Gestion de la diversité ethnoculturelle

La gestion de la diversité ethnoculturelle (parfois appelée « ethnique ») se définit comme une réponse municipale qui consiste à accommoder les besoins particuliers associés à l'immigration et à la diversité ethnoculturelle par une offre de services adaptés (Friskén et Wallace 2000; Graham et Philips 2007). Cette notion signifie pour Christian Poirier (2004) que les acteurs sociaux issus des secteurs municipaux sont équipés de divers outils afin d'orienter l'intégration des groupes issus de la diversité ethnoculturelle. Pour Cécile Poirier (2005 a), il s'agit d'une prise en compte des « spécificités culturelles » des populations par les autorités municipales qui instaurent des mesures particulières. L'auteure nous suggère la définition suivante :

*La notion de gestion municipale fait donc référence autant à des pratiques qu'à des politiques, à des programmes ou à des orientations, en bref, à toutes les dispositions politiques et institutionnelles, formelles ou informelles, ad hoc ou planifiées, formulées par les pouvoirs publics et qui vise à tenir compte directement ou indirectement (par des politiques de droit commun) de la diversité ethnoculturelle. Elle peut également faire référence à une absence d'action. (Poirier 2005 a : 55)*

Cette définition large nous montre que la gestion de la diversité est très flexible quant à ses modalités et sa façon d'être appliquée par les autorités locales. En fait, la gestion de la diversité est caractérisée par une recherche d'équilibre entre une gestion équitable des services pour tous et l'établissement de mesures particulières pour les groupes identitaires (Graham et Philips 2007). D'autres auteurs ont observé dans les réponses municipales trois approches distinctes qui se rapprochent de la définition proposée (Friskén et Wallace 2000). La première est proactive. Afin de se préparer à répondre aux besoins des immigrants, les autorités peuvent recueillir plusieurs données ethniques, et proposer des rencontres auprès des diverses communautés. L'approche réactive consiste à recevoir les demandes des populations en passant par un comité spécial (*ad hoc*) par exemple. La dernière approche est l'inaction, quand les autorités ne répondent pas aux immigrants et groupes ethniques.

Des chercheurs ont répertorié des types d'interventions en dressant un portrait des mécanismes et des orientations politiques de gestion municipale de la diversité (Graham et Philips 2007; Poirier 2010), qui font écho aux indices de Qadeer (2009). Il peut s'agir de concevoir une unité d'experts chargée de gérer la diversité ou un comité consultatif représentant les communautés culturelles, d'assurer un support aux organismes multiethniques et de fournir un service de traduction de l'information. D'autres méthodes peuvent s'orienter vers l'organisation de festivals

et fêtes interculturelles et même des activités de sensibilisation pour le personnel et l'ensemble de la population. Une reconnaissance de la diversité culturelle qui transparaît dans l'offre des services de différents secteurs municipaux et une bonne connaissance des différentes communautés d'un quartier font également partie des mécanismes de gestion. Néanmoins, chaque municipalité développe et met en œuvre ses propres pratiques de gestion de la diversité ethnique, formelle ou informelle, mais il n'existe pas de recettes magiques (Poirier 2005 a, b).

D'autre part, la gestion de la diversité est caractérisée par son mode pragmatique. La littérature nous a montré que la gestion de la diversité ethnique élaborée dans les politiques publiques et les dispositifs sont souvent mis en place de façon *ad hoc* (Qadeer 1997; Poirier 2005 a; Germain et Alain 2006; Iveson et Fincher 2008; Germain 2013; Qadeer et Agrawal 2011). Cela signifie que des équipes rassemblées de façon ponctuelle et constituées d'acteurs-experts gèrent après-coup un enjeu ou une problématique précise. Ce mode pragmatique est souvent réfléchi dans une perspective à court terme (Poirier 2005 a).

Certains chercheurs qui se sont penchés sur ce mode adhocratique le décrivent comme étant improvisé (Poirier 2005 a) et déterminé par essai-erreur (Germain et Alain 2006). En contrepartie, ce mode permet aux acteurs municipaux d'offrir une réponse adaptée face aux réalités sociodémographiques changeantes rattachées au contexte d'immigration de la ville, tout en tenant compte des politiques nationales et locales en vigueur (Poirier 2005 a; Poirier, Germain et Billette 2006; Agrawal et Qadeer 2011).

### *Partenariats en gestion municipale*

Les partenaires ont une place importante dans les efforts administrés par les acteurs municipaux pour offrir des services adaptés aux besoins particuliers. Dans ce « jeu à acteurs multiples », plusieurs auteurs se sont interrogés sur les formes de partenariats entre les autorités municipales et d'autres organismes qui influent également sur le processus décisionnel (Germain et coll. 2003). La littérature sur la gestion municipale de la diversité nous montre que c'est souvent auprès du milieu communautaire que les autorités se tournent afin de compléter l'offre de services pour les populations issues de la diversité ethnoculturelle (Paré, Frohn et Laurin 2002; Germain et coll. 2003; Germain 2013).

Le manque de ressources humaines et économiques peut faire obstacle aux demandes croissantes de ces populations, qui peuvent être préoccupées par un besoin de faire reconnaître

leur identité à travers un service particulier, un besoin qui peut avoir une incidence sur l'espace urbain. En raison de diminutions de budgets, les autorités peuvent déléguer ce genre de mandat.

Ainsi, le mandat peut être attribué aux partenaires qui détiennent une expertise liée à l'immigration et aux relations interethniques par exemple. En étant constamment sur le terrain, ce milieu communautaire est souvent en position d'écoute vis-à-vis les besoins exprimés (Germain et coll. 2003; Poirier 2005 a, b; Fincher et coll. 2014). Il est donc particulièrement sensibilisé aux défis liés à l'accueil et l'intégration des immigrants, mais aussi à l'importance d'écouter les besoins entourant la question de la préservation de l'héritage ethnique représenté dans l'espace urbain. En outre, le recrutement d'un agent de liaison ou d'un intermédiaire constitue une des mesures de gestion les plus appliquées, puisque l'agent agit de façon à pallier les lacunes en connaissance et permet de faire les ponts entre les communautés ethniques et l'administration municipale (Germain et coll. 2003; Laurin 2006), bien que la collaboration reste souvent informelle (Germain et coll. 2003).

Également, les villes doivent souvent compter sur les associations communautaires et les organismes s'occupant d'immigrants et des communautés ethnoculturelles (monoethniques et multiethniques), qui peuvent jouer un rôle pertinent dans un partenariat en raison de leur expérience et de leurs compétences en rapport avec les phénomènes de la diversité et de l'immigration. En Europe, les organisations non gouvernementales peuvent contribuer à améliorer les échanges interculturels, notamment lorsque des outils sont offerts par le représentant du groupe ethnique (Hiebert, Rath et Vertovec 2014). À Montréal, des auteures ont démontré que ces associations qui sont relativement bien structurées et établies depuis un certain temps sont présentes auprès des Tables de concertation de quartier, ce qui n'est pas le cas pour une association d'immigrants récents ou une petite organisation (Germain et Sweeney 2002). Des facteurs qui pourraient entraver le partenariat portent sur le manque d'intérêt d'un secteur d'activité (Germain et Sweeney 2002) et la compétitivité entre organisations pour l'obtention de subventions (Germain et coll. 2003).

### *Compétences interculturelles*

Dans la mesure où les intervenants doivent interagir avec les gens issus de la diversité ethnoculturelle, les compétences interculturelles ont une pertinence majeure dans les pratiques en contexte de multiethnicité (Poirier 2005 a, b; Poitras 2009; Preston et Lo 2009). Plusieurs études ont démontré que les interventions en gestion de la diversité ethnique sont susceptibles

d'être applicables lorsque les intervenants sont sensibilisés aux réalités sociales (Amin 2002; Alexander 2003; Germain et coll. 2003; Poirier 2005 a). En effet, des chercheurs s'accordent sur le fait qu'il est essentiel que les gestionnaires municipaux puissent mieux se familiariser avec le phénomène de l'immigration et de la diversité ethnique pour adapter les services et les infrastructures aux diverses populations, de façon à ce qu'il y ait notamment un impact favorable sur leur intégration sociale (Paré, Frohn et Laurin 2002).

Les compétences interculturelles représentent la capacité des acteurs à œuvrer dans un environnement social diversifié, mais aussi la capacité individuelle et collective à gérer leur identité (Poirier 2005 a). L'expérience acquise, le processus d'apprentissage et la socialisation sont à la base des compétences (Poirier 2005 a). Ces capacités sont caractérisées par une connaissance approfondie des données ethniques, une utilisation des catégories liées à la diversité ethnoculturelle et une compréhension des codes culturels<sup>8</sup> (Poirier 2005 a; Preston et Lo 2009). Par ailleurs, des auteurs ont qualifié la nature graduelle de l'acquisition de ces compétences « d'apprentissage institutionnel », ce qui signifie que les expériences peuvent se greffer au savoir à mesure qu'elles sont vécues et donne l'avantage d'être mieux adaptés aux cas qui se présentent (Fincher et Iveson 2008; Germain 2013). Pour sa part, Poirier (2005 a) nous a montré trois modèles d'acquisition de compétences interculturelles : par auto-identification (p. ex. : un personnel d'origine ethnique engagé en fonction de l'origine des populations à desservir), par habiletés personnelles (la capacité des acteurs à s'ouvrir aux individus et groupes d'origine variée) et par la formation (sur la dimension interculturelle).

Dans le cas où l'intervenant s'identifie comme faisant partie des minorités, des bénéfices et inconvénients sont soulevés quant à la prise en compte des besoins spécifiques. Une étude exploratoire menée aux États-Unis (Thomas 2008) postulait que la prise en compte des minorités est facilitée dans le processus lorsque l'intervenant issu de la minorité connaît mieux l'expérience d'oppression. Il est susceptible de déclencher une ouverture et un sentiment d'appartenance chez les autres communautés. Par contre, il veillerait à faire respecter les consignes du mandat qui vont à l'encontre des besoins particuliers des groupes minoritaires (Poirier 2005 b; Thomas 2008).

---

<sup>8</sup> Les codes culturels se définissent notamment par le choix du vocabulaire, la tenue vestimentaire, l'attitude lors de l'interaction sociale, et le langage verbal et non verbal.

*Différents cas d'application de la gestion de la diversité ethnique dans les secteurs liés à l'espace urbain : points de vue des pratiques sectorielles*

Maintenant que nous avons discuté des orientations et des mécanismes liés à la notion de gestion de la diversité ainsi que des enjeux entourant le partenariat et les compétences interculturelles, nous nous pencherons sur l'application de cette notion en examinant de plus près divers cas d'études à l'échelle municipale. Nous voulons mieux comprendre les façons de composer avec la diversité ethnique à l'intérieur des secteurs qui ont un rôle-clé dans la transformation des espaces urbains. Pensons aux secteurs d'activités tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisme, le développement social, les sports et les loisirs, le logement, la culture, le développement économique et les entreprises commerciales. Avant d'aborder certains cas, nous présenterons les facteurs qui influencent la façon de gérer la diversité dans certains de ces secteurs.

Plusieurs études nous ont révélé que la gestion de la diversité ethnique est très variable d'une municipalité à l'autre, et plus particulièrement d'un secteur à l'autre au sein d'une même municipalité (Friskin et Wallace 2000; Germain et coll. 2003; Paré, Laurin et Frohn 2006). En fait, chacun des secteurs d'intervention adapte sa façon de gérer la diversité et les réponses aux besoins des populations en matière de services publics et de culture, mais aussi en fonction des enjeux rencontrés (politiques, juridiques, économiques et urbanistiques) qui sont mis en cause dans la prise en compte de la diversité ethnoculturelle (Pestieau et Wallace 2003; Qadeer et Agrawal 2011).

De fait, la gestion de la diversité est complexe à intégrer dans la pratique courante des secteurs. Il faut dire que chacun des secteurs possède sa culture et ses valeurs dans son champ d'intervention, en plus d'être assujéti à des politiques et à des règles qui lui sont propres (Germain et coll. 2003; Pestieau et Wallace 2003). Conséquemment, la vision de la gestion de la diversité ethnoculturelle varie d'un secteur à l'autre (Graham et Philips 2007). Cela fait aussi en sorte que les moyens d'action pour gérer la diversité peuvent être affectés, contredits ou invalidés par des obligations professionnelles (Friskin et Wallace 2000; Germain et coll. 2008). Maintenant, nous pouvons nous demander comment réagissent les acteurs municipaux issus des divers secteurs face à la diversité ethnoculturelle. En quoi les secteurs d'intervention se distinguent-ils dans leurs façons de s'y prendre pour gérer leurs services face aux particularités des besoins?

D'abord, il faut savoir que le discours des municipalités pour inclure ou non les besoins des populations multiethniques passe souvent par des aspects logistiques. Dans le domaine récréatif, les interventions favorisent l'intégration sociale de toutes les populations, dont les immigrants, à travers la mise en place d'équipements adaptés aux besoins particuliers des minorités ethniques (Germain et coll. 2003; Poirier, Germain et Billette 2006). Par exemple, pour répondre à certains besoins exprimés par les baigneurs issus des communautés ethniques, les gestionnaires locaux vont aborder des critères tels que l'horaire, la tenue vestimentaire, la nudité dans les vestiaires ou la séparation de zones de baignade par des rideaux (Poirier, Germain et Billette 2006). Dans le domaine de l'urbanisme, des chercheurs ont également soulevé que chez les autorités locales un discours logistique s'instaure lorsque les communautés ethniques manifestent le désir de mettre en valeur des symboles identitaires ethniques. C'est le cas de projets liés aux besoins d'ordre religieux (p. ex. : lieu de culte ethnoreligieux). Le bruit, la circulation automobile dans le voisinage, la non-conformité au zonage et une infrastructure non adaptée ont souvent été des éléments problématiques ou des motifs de refus, selon diverses recherches (Germain et Gagnon 2003; Fincher et Iveson 2008; Agrawal 2009; Fincher et coll. 2014). La Ville de Montréal s'est montrée préoccupée par les normes de sécurité sur la capacité d'un bâtiment à se reconvertir en lieu de culte ethnoreligieux (Hoernig 2009; Grondin 2010). Ici, les acteurs réagiraient en conservant leurs modes de gestions courants. Lors des débats sur des questions identitaires ethnoculturelles, les autorités publiques peuvent décider de resserrer la réglementation en vigueur, d'interdire le changement de zonage ou de limiter le nombre de permis de construction; elles pourraient même aller jusqu'à imposer un moratoire afin de freiner le processus de demande de permis (Germain, Liégeois et Hoernig 2008).

Également, des chercheurs ont traité de l'utilisation de données ethniques dans le développement et l'offre des services municipaux. Dans certains organismes et institutions, les statistiques ethniques ne sont pas d'emblée exploitées, même que certains organismes du secteur de l'habitation et du logement ne sont pas autorisés à documenter ce type d'information (Germain et coll. 2003; Germain et Gravel 2009). Dans le secteur de l'aménagement et de l'urbanisme, les municipalités utilisent ces données pour mieux illustrer le portrait sociodémographique, mais aussi pour mieux comprendre les prévisions en termes de croissance démographique, sans toutefois en tenir compte dans la planification et la programmation des objectifs (Friskin et Wallace 2000). Les catégories seraient observées, mais elles ne seraient pas analysées comme de potentiels facteurs liés à une compréhension du contexte identitaire et à l'amélioration du cadre de vie. Cela résulterait d'une gestion de contrôle et d'ordre véhiculée en

pratique aménagement du territoire. La diversité ethnique est difficile à saisir car elle est de nature changeante et désordonnée (Frisken et Wallace 2000).

Des secteurs peuvent accepter que leurs intervenants encouragent la mise en valeur de la diversité ethnoculturelle à travers des activités et des événements festifs dans l'espace public en respectant certaines conditions. De ce fait, la diversité serait célébrée dans la mesure où elle est temporaire ou éphémère et où les marqueurs laissent peu de traces dans le paysage urbain (Sloan 2007; Germain et coll. 2008). Également, la célébration de la diversité peut être motivée par des impératifs d'attraction économiques (Graham et Philips 2007; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014).

Afin d'éviter de susciter des tensions et des conflits chez les usagers et plus largement entre les populations, certains secteurs se montreraient très prudents dans le but de rassurer les gens. En aménagement du territoire, les intervenants renvoient une attitude neutre (Fincher et Iveson 2008), ce qui conduit parfois à « gommer » la diversité dans l'espace urbain (Germain et coll. 2008). À Montréal par exemple, la Ville tendrait à invisibiliser la diversité en masquant les marqueurs identitaires symboliques (Germain et coll. 2008; Germain 2013). Dans un autre cas, pour rassurer les résidents d'un logement social, les acteurs ont développé une approche de sensibilisation qui aiderait les résidents non immigrants à se familiariser avec le phénomène de l'immigration et avec leurs nouveaux voisins (Germain et coll. 2003). Des activités telles que les cuisines collectives et les cafés-rencontres ont été mises en place pour multiplier les occasions de dialoguer avec les familles immigrantes. Dans les secteurs d'intervention tels que les sports et les loisirs et l'habitation, l'intégration des immigrants est abordée comme une priorité d'action (Frisken et Wallace 2000; Germain et coll. 2003; Poirier 2005 b).

Le fait de rassurer l'ensemble de la population semble pour d'autres se transposer en contrôle de l'espace public. Le contrôle peut se traduire par une surprogrammation de l'aménagement : une ambiance aseptisée et dépourvue de caractéristiques particulières ou de références culturelles (Germain et coll. 2008). Cependant, les gestes d'intervention dans l'espace public qui visent à concevoir ce type de scénario sont critiqués comme étant un déficit de reconnaissance envers la diversité ethnoculturelle (Germain 2013).

Les pratiques de gestion de la diversité ethnique peuvent avoir un faible poids devant les procédures traditionnelles dans les secteurs municipaux (Frisken et Wallace 2000; Germain et coll. 2003; Sandercock 2004). En ce sens, plusieurs chercheurs qui se sont penchés sur le sujet ont soutenu que les intervenants municipaux dans le secteur de l'aménagement urbain et l'urbanisme s'avèrent très peu préparés à répondre aux spécificités ethniques (Germain et coll.

2003; Frisken et Wallace 2000; Graham et Philips 2007). Certains ont soulevé leur malaise à aborder la diversité ethnique dans le cadre de leur pratique (Qadeer 2009), bien que les acteurs soient également sensibles à répondre aux besoins des minorités ethniques au cas par cas (Qadeer 2009; Qadeer et Agrawal 2011). En outre, l'intérêt public serait perçu et traité de façon générique, comme une seule entité homogène (Frisken et Wallace 2000).

Ainsi, les réponses des acteurs municipaux sont ambivalentes. Certains secteurs voient dans la diversité ethnoculturelle des problématiques causées par les tensions et conflits dans un rapport entre majoritaires et minoritaires. D'autres peuvent accueillir la question des différences ethniques comme un atout qui bonifie l'offre de services dédiée aux populations. Selon les circonstances, les identités ethniques sont tantôt fortement symbolisées dans l'espace urbain, tantôt elles sont invisibilisées par les décideurs publics (Germain et coll. 2008; Fincher et coll. 2014).

### **Politiques et programmes de revitalisation urbaine en contexte de diversité ethnoculturelle**

Dans la section précédente, nous avons exploré quelques aspects de la gestion de la diversité ethnoculturelle pour mieux comprendre comment les autorités municipales appliquent des mesures et mécanismes de gestion à leurs opérations qui touchent l'espace urbain. Il serait donc intéressant d'approfondir l'intégration des pratiques de gestion de la diversité ethnique en revitalisation urbaine. Pour cela, nous verrons les façons dont les acteurs de la revitalisation abordent l'immigration et la diversité ethnoculturelle. Qu'est-ce qui les motive à développer des ententes auprès des sociétés plurielles? Intègrent-ils ces phénomènes aux procédures et aux objectifs de la programmation?

#### *Revitalisation urbaine face aux phénomènes de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle : recrutement et participation*

Plusieurs travaux nous ont rappelé que les phénomènes de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle constituent des enjeux importants dans les politiques urbaines (Simon 1999) et plus spécifiquement dans la revitalisation urbaine (Bacqué et coll. 2003; Bacqué 2006; Fagotto et Fung 2006; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011; Lessard 2016).

À ce sujet, certaines politiques de revitalisation prennent en considération le contexte (multi)ethnique lors de la mise en place de dispositifs locaux (Bacqué et coll. 2003; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011). Ainsi, une zone ciblée peut être sélectionnée ou priorisée en raison de facteurs liés à la diversité ethnoculturelle. À titre d'exemple, des politiques européennes peuvent exiger des données sur « *les immigrés, les minorités ethniques et les réfugiés* », car elles constituent un critère d'admissibilité à la revitalisation (Bacqué et coll. 2003).

D'autres recherches sur la revitalisation ont exploré le recrutement et la participation des populations issues de la diversité ethnoculturelle. Le recrutement des participants issus de la diversité ethnique constitue un défi dans les stratégies de revitalisation. Une étude menée par Fagotto et Fung (2006) a démontré que les minorités sont activement encouragées par les acteurs locaux à participer, mais que ces populations demeurent malgré tout une catégorie sous-représentée comparativement aux résidents blancs et propriétaires. À Montréal, une étude de maîtrise (Chabant 2011) sur la revitalisation urbaine intégrée souligne que l'arrivée récente des immigrants amènerait ces derniers à se concentrer sur leur intégration : (logement, travail, école des enfants) avant de se préoccuper de revitaliser leur quartier d'accueil. Le mémoire fait d'ailleurs ressortir la difficulté des intervenants locaux à sensibiliser ce type de participants à la revitalisation (Chabant 2011). Dans le cas de la Belgique, l'intégration des immigrants par le biais de la création d'espaces récréatifs est prise en compte dans le discours et les objectifs, bien qu'elle soit plus ou moins soutenue financièrement (Sacco 2010). Un autre auteur estime que les besoins des minorités ethniques issues de l'immigration, comme l'intégration à l'emploi, ne seraient pas autant pris en compte par les acteurs du programme (Touzri 2010).

La participation publique au processus de la revitalisation présente plus ou moins de succès auprès des populations multiethniques. Une politique de revitalisation américaine a présenté sur ses affiches des informations en plusieurs langues pour mieux approcher les résidents qui ne maîtriseraient pas l'anglais (Bacqué 2006). Cependant, les acteurs impliqués dans le dispositif participatif tendraient à utiliser un vocabulaire particulier, un jargon technique qui intimide parfois. De ce fait, ces politiques parviendraient peu à rejoindre certaines populations en Grande-Bretagne, dont les membres issus de diverses origines (Bailey 2010).

D'autres études nous ont montrés que les minorités visibles, et plus spécifiquement les communautés afro-américaines et latino-américaines longtemps établies qui ont souffert du racisme et de la discrimination, seraient plus susceptibles de participer à un programme avec le sentiment de défendre un rôle dans la société (Bacqué 2006; Chabant 2011). Aux États-Unis, le cas de l'*Empowerment Zone* affiche des taux de participation particulièrement élevés pour ces

communautés ethniques fortement mobilisées dans l'organisation et la production des actions (Bacqué et coll. 2003; Bacqué 2006; Chabant 2011).

*Prendre en compte la diversité ethnoculturelle dans les politiques de revitalisation urbaine : les facteurs de l'économie symbolique*

Alors que nous avons discuté des critères de sélection, du recrutement et de la participation par rapport aux enjeux des populations issues de la diversité ethnoculturelle dans la revitalisation urbaine, nous nous interrogerons maintenant sur les motivations des autorités locales de tenir compte de la diversité ethnoculturelle. Les villes multiethniques ont connu au fil des années une montée de la revitalisation urbaine, où la culture est devenue un important facteur pour stimuler la revitalisation (Shaw et Bagwell et Karmowska 2004; Graeme Evans 2009; Lin 2011; Couch, Sykes, Börstinghaus 2011; Aytar et Rath 2012). Nous amorcerons cette section en présentant le contexte de l'économie symbolique.

Comme nous l'avons abordé ci-dessus, Aytar et Rath (2012) estiment que l'image d'un quartier ethnique, au cœur des stratégies de revitalisation urbaine, n'est pas le fruit du hasard. En effet, plusieurs auteurs ont exploré les politiques de revitalisation comme moyen d'action pour réagir au déclin de l'industrialisation dans l'angle de l'économie symbolique, un concept sur lequel s'est penchée Zukin (1995). Le concept se décrit comme étant la capacité à produire des symboles et des espaces alimentés par la culture. Pour faire face aux structures changeantes de l'offre et de la demande (Zukin 1995; Lin 2011; Aytar et Rath 2012), on a rapporté que les stratégies de revitalisation de zones urbaines dévitalisées et en perte de vitesse économique (artères commerciales, quartiers de transit, zones industrielles) misent sur la quête du symbolique. Celle-ci se traduit par la promotion de la culture, qui sert alors de levier à la consommation culturelle, au tourisme et au développement économique (Evans 2009; Aytar et Rath 2012).

La montée de la revitalisation des quartiers ethniques constitue une opportunité dans la production de symboles (Lin 2011; Aytar et Rath 2012). Ainsi, dans un monde de compétitivité mondialisée dominée par les marchés, les villes néolibérales et entrepreneuriales déploient leur pouvoir dans la marchandisation des représentations identitaires ethniques en recourant notamment aux politiques de revitalisation (Lin 2011; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). L'exotisme qui se dégage de ces images est instrumentalisé pour assurer une attractivité et une rentabilité (Lin 2011).

Deux dimensions caractéristiques de l'économie symbolique sont centrales aux nouveaux modes de consommation: les loisirs et l'esthétique (Zukin 1995). Dans la première dimension, les occasions d'investissements sont grandement orientées dans les domaines du tourisme, des arts et de la culture (Sloan 2007; Fincher et Iveson 2008; Germain et coll. 2008; Lin 2011). Dans la deuxième, les villes rendent visible l'identité ethnique et culturelle en lui attribuant des éléments symboliques dans l'espace urbain (Zukin 1995, 1998).

En contrepartie, la culture peut devenir un objet de peur et de conflit interethnique qui menacerait le bien-être et la sécurité de la société civile (Zukin 1995; Lin 2011). Cette crainte peut être à l'origine du renforcement de contrôle dans la ville, dont la surveillance de quartier (Zukin 1995; Fincher et coll. 2014). Alors que certains ont abordé la gestion de la privatisation de l'espace public (Zukin 1998), d'autres se sont plus particulièrement attardés à la « *Domestication by Cappuccino* », qui est une forme de gestion urbaine tournée vers le contrôle de l'espace public, et qui consiste à exclure de l'espace urbain certains types d'usages et d'usagers (p. ex. : vente de drogues, sans-abris) par un aménagement programmé, de telle sorte que les usagers doivent adopter un comportement sécuritaire (Atkinson 2003) (p. ex. : bancs de parc avec accoudoirs qui empêchent de se coucher).

### *Comprendre l'éventail des intérêts envers la diversité ethnoculturelle dans le cadre de la revitalisation urbaine*

Comme énoncé plus haut, la diversité ethnoculturelle peut signifier pour les autorités publiques un vecteur de revitalisation urbaine (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Lin 2011; Aytar et Rath 2012). Ici, nous chercherons à savoir comment les autorités s'y prennent pour inclure les acteurs issus de la diversité ethnoculturelle. Quelles caractéristiques identitaires ont-ils tenté de rendre visibles, ou invisibles, dans l'espace urbain pour répondre aux objectifs de la programmation, et pour quelles raisons?

Nous avons exploré les notions de partenariat et d'alliance, abondamment relatés dans la littérature (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Shaw et Bagwell 2012; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Ces notions désignent une collaboration entre plusieurs acteurs durant les processus d'intervention et de décision. Le partenariat prend forme quand des acteurs se rassemblent en équipe afin de réaliser les objectifs issus du programme ou du projet, en fonction des mandats de chacun des membres. L'alliance signifie l'établissement d'une relation entre les acteurs dans le but d'atteindre mutuellement certains avantages ou objectifs sans être

nécessairement des partenaires. Donc, la formation du partenariat et des alliances pour opérer les politiques locales peut regrouper les autorités locales, les promoteurs, les propriétaires d'entreprises, les commerçants, mais aussi des acteurs issus du « tiers secteur », c'est-à-dire : les organismes non gouvernementaux, les organismes communautaires, les groupes et les communautés ethniques (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Shaw et Bagwell 2012; Fincher et coll. 2014).

Les stratégies issues de la revitalisation étant guidées par la consommation et la recherche d'exotisme, les décideurs cibleraient davantage des zones urbaines qui offrent plusieurs avenues possibles de mise en valeur de la diversité ethnique à travers l'environnement bâti, comme les marchés publics et les espaces permettant l'organisation de festivals (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Fincher et coll. 2014). Pour leur part, les commerces ethniques sont des lieux culturels par excellence (Zukin 1995, 1998) pour montrer à travers leurs décors des symboles colorés sur leurs devantures (Lin 2011; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Les commerçants ethniques constituent des agents-clés qui participent à la rénovation de l'espace commercial, l'ouverture de nouveaux commerces et la création d'emploi (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Shaw et Bagwell 2012; Novy 2012; Fincher et coll. 2014). Retenons aussi que les commerces ethniques offrent un potentiel d'attraction de nouvelles clientèles hétérogènes (Zukin 1998).

Lorsque les autorités locales et les partenaires issus de la diversité ethnoculturelle cherchent à célébrer l'ethnicité par la revitalisation, chacun des partis peut en tirer des bénéfices (Shaw et Bagwell 2012; Aytar et Rath 2012). Du point de vue des autorités, le projet de revitalisation est l'occasion de requalifier le secteur en rendant visibles certains traits identitaires associés de près ou de loin aux communautés ethniques, et pourrait être nourri par un intérêt de « marketing ethnique ». Pour les partenaires, la revitalisation peut préserver l'héritage ethnique. Les festivités stimulent la consommation locale et apportent un sentiment d'appartenance à son milieu de vie (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Shaw et Bagwell 2012; Fincher et coll. 2014). À titre d'exemple, une variété de mesures est offerte par la Ville de Montréal pour accompagner les propriétaires de commerces ethniques dans le but de revitaliser une artère commerciale comme dans l'exemple de la Petite-Italie (Germain, Rose, Richard 2012). Dans une autre situation, une collaboration entre des intervenants municipaux et un comité consultatif d'origine ethnique a permis d'installer des objets symboliques monumentaux. Des statues et des arches aux portes d'entrée d'un Quartier chinois sont un signe de conservation de l'héritage ethnique, bien qu'une surutilisation planifiée de traits identitaires ait été soulignée par Cha (2004).

Les programmes de revitalisation sont des dispositifs politiques (p. ex. : contact auprès des élus), financiers (p. ex. : injection de fonds dédiés à des projets spécifiques au territoire ciblé) et urbanistiques (p. ex. : mécanisme pour modifier le zonage) qui favorisent la mobilisation de plusieurs acteurs locaux pour améliorer leur milieu de vie social et l'environnement bâti (Aytar et Rath 2012). Ces mécanismes sont modulés par des intérêts variés (Fincher et coll. 2014). Il ne faut pas perdre de vue que plusieurs acteurs impliqués ne jouent pas une influence égale. Les intérêts des communautés ethniques peuvent être orientés vers l'amélioration des conditions de vie du milieu, et ceux des développeurs vers des motifs financiers (Burayidi 2003).

Des études nous ont montré qu'en contexte de compétitivité, les villes conçoivent et façonnent la visibilité ethnique à partir d'une image véhiculée par la société majoritaire (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Fincher et Iveson 2008; Novy 2012; Fincher et coll. 2014). Par exemple, certains symboles culturels (écritures, couleurs, emblèmes nationaux) peuvent à tort ou à raison être identifiés par les autorités comme appartenant à une communauté. Une autre étude affirme que les résidents issus de la majorité ont une vision nostalgique des marchés publics ethniques et accolent aux communautés ethniques une image appartenant aux anciennes vagues d'immigrants (Watson et Wells 2005). D'autres auteurs ont avancé que l'image projetée dans une zone à revitaliser peut tomber dans une vision décontextualisée de l'espace urbain; c'est ce qui décrit la notion de *clone town* (Dines 2009). L'image de la diversité ethnique reste figée et devient transposable d'un redéveloppement à l'autre. La recherche d'une authenticité des quartiers ethniques tend également à figer les symboles dans le temps (Zukin 1995; Germain et coll. 2008).

Plusieurs auteurs ont remis en question le poids du discours politique sur l'inclusion sociale. En fait, il serait inférieur au poids du redéveloppement urbain (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Fincher et coll. 2014). Lors des consultations, les autorités mettraient l'accent sur l'accès aux produits de consommation « ethniques » pour les visiteurs, mais les besoins des minorités seraient mis de côté (Dines 2009). Dans certains quartiers à revitaliser, les minorités qui vendent leurs produits artisanaux ethniques pour survivre profitent aux autorités qui bénéficient de l'attraction de clientèles variées et de l'exotisme de leurs produits dans un contexte d'économie informelle locale (Touzri 2010).

Les attentes et les intérêts des partenaires et des alliances au sujet du marquage identitaire ethnique peuvent diverger au point d'affaiblir, voire annuler la collaboration (Novy 2012; Fincher et coll. 2014). À ce sujet, Novy (2012) a abordé « l'incomplétude » politique de la *Sozial Stadt* en Allemagne. Les objectifs du programme n'en seraient que très partiellement atteints. D'un côté, les autorités auraient négligé d'inclure des travailleurs et résidents issus des minorités ethniques

provenant d'Istanbul et d'ailleurs dans le partenariat. De l'autre, les associations de communautés et les entreprises ethniques ne s'associeraient pas à l'identité ethnique promue. À Montréal, le manque de collaboration entre les parties prenantes aurait mené à l'échec du développement du « Petit-Maghreb », comme le souligne Manaï (2015). Des divergences d'intérêts entre les acteurs politiques et institutionnels désireux de développer un projet de mise en valeur de l'identité maghrébine sur l'artère commerciale, les commerçants non maghrébins, et les réticences de la municipalité quant à la « labélisation » de l'espace urbain associé à tort ou à raison à la religion, ont fait obstacle aux alliances. Aussi, le fait qu'une proportion majeure de commerçants vit en situation de précarité et que les commerçants ne collaborent pas si facilement entre eux et ne cherchent pas non plus à faire partie d'une association expliquerait en partie pourquoi une stratégie de « marketing ethnique » est peu encouragée dans le quartier, tel que le révèle l'étude de maîtrise de Dufresne (2013) portant sur la visibilité identitaire des commerçants d'origine sud-asiatique à Montréal.

En outre, les partenaires et les alliances peuvent être remis en question lorsque les autorités locales doivent composer avec les débats et les tensions lors du processus de revitalisation. L'expression de l'identité ethnoreligieuse dans l'espace urbain risque de soulever de vives oppositions entre différentes communautés ethnoculturelles (Shaw, Bagwell et Karmowska 2004; Shaw et Bagwell 2012). Aussi, des discordances peuvent survenir entre des membres d'une même communauté d'appartenance ethnique. Par exemple, certains membres fortunés issus de l'immigration récente investissent pour changer l'image du quartier, tandis que les membres de l'ancienne vague préfèrent demeurer dans le même environnement à cause de leur statut moins élevé (Fincher et Iveson 2008; Fincher et coll. 2014).

Les outils issus des politiques et des programmes urbains permettent aux autorités locales d'encourager, de contrôler, mais aussi d'exclure la diversité ethnoculturelle et ses composantes (Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Dans certaines municipalités du nord de l'Italie, les communautés ethniques immigrantes n'ont pas le droit de vendre des produits, de porter des vêtements traditionnels ni de parler leur langue maternelle dans l'espace urbain public (Ambrosini 2013). Pour certains auteurs, les mesures discriminatoires sont déguisées en mesures universalistes dans le but de protéger l'intérêt public (Friskén et Wallace 2000; Ambrosini 2013).

Des études qui se sont penchées sur les actions liées à la participation citoyenne ont révélé que les autorités publiques qui tiennent compte de la diversité ethnique peuvent avoir des attentes élevées envers les minorités ethniques. Des auteures se sont montrées critiques à l'égard des autorités publiques d'une politique française qui imposeraient aux minorités de participer aux

fêtes culinaires locales. La visibilité de l'ethnicité apparaît alors comme une « injonction à participer » (Palomarès et Rabaud 2006). Cette injonction nous réfère au *shallow multiculturalism* décrit par Sandercock (2004) comme une valorisation superficielle de la diversité ethnique, et une mise à l'écart des actions politiques des minorités dans le processus participatif.

## **Conclusion : éléments de problématique retenus**

L'état de la littérature discuté dans ce premier chapitre nous a permis de mieux cerner les façons dont les gestionnaires des villes de l'immigration tiennent compte de la diversité ethnoculturelle dans une perspective de revitalisation urbaine intégrée. La conclusion de ce premier chapitre nous permettra de résumer les éléments de problématique retenus liés à la gestion de la diversité ethnoculturelle dans le processus (intégré) des secteurs socio-économiques et urbanistiques en revitalisation urbaine.

Tout d'abord, nous avons vu apparaître un nouveau paradigme dans le champ de la planification urbaine, alimenté par les théories féministes et celles liées à l'ethnicité. La planification urbaine se décrit comme la gestion collective du développement social et urbain réalisée par l'interaction sociale et le respect des différences ethniques, de genre et de statut, entre autres (Fischler 2012). La collaboration entre les acteurs sociaux se déroule en regard des contextes politique, économique, social et urbanistique (Fainstein 2005).

La revitalisation urbaine, inspirée de courants majeurs en planification urbaine, vise à améliorer collectivement le cadre de vie des populations locales par un processus intégré dans un mode de gouvernance urbaine (Couch, Sykes et Börstinghaus 2011). En cela, les domaines sociaux, économiques et urbains sont rassemblés et agissent collectivement pour améliorer les conditions de vie et le cadre bâti avec les habitants. Ils partagent une vision et établissent différents objectifs à mettre en œuvre localement. Cependant, la littérature scientifique nous a signalé que les secteurs d'intervention qui doivent gérer les actions dans une approche intégrée peuvent être assujettis à des normes et des lois différentes. En provenant de domaines variés, les acteurs ne partagent pas tous les mêmes attentes en matière de rendement stratégique et ne valorisent pas nécessairement les mêmes objectifs, ce qui constitue un défi de taille dans une approche intégrée (Bacqué et coll. 2003).

Dans les pays occidentaux, l'évolution des mouvements migratoires au cours des dernières décennies, de plus en plus croissants et diversifiés, et la création de politiques multiculturelles (p. ex. : reconnaissance des droits des communautés culturelles) et de l'immigration (p. ex. :

ouverture des frontières internationales) dont résultent ces changements (Vertovec 2007) constituent des facteurs importants en planification urbaine (Qadeer 1997). Toutefois, la littérature a noté un décalage pour ce qui est de ces politiques nées de juridictions fédérales qui ne se sont pas adaptées aux villes (Frisken et Wallace 2000), échelles sur lesquelles les interactions sociales et les interventions se produisent concrètement au quotidien (Amin 2002; Sandercock 2004). Pour combattre la discrimination et les inégalités sociales, et pour pallier le manque de liens entre les instances gouvernementales, certaines villes se sont dotées de politiques ou de plans d'action qui servent à instaurer des orientations en gestion de la diversité ethnique. Il s'agit de mécanismes (p. ex. : intervention d'une expertise en interculturel, formation et compétences interculturelles, participation des communautés ethniques à l'élaboration de l'offre de services et aux activités publiques) dirigés de manière proactive ou réactive, afin d'adapter les réponses aux besoins spécifiques et diversifiés des populations issues de la diversité ethnoculturelle. Or, la gestion de la diversité serait pratiquée de façon très variée entre les secteurs d'intervention, et ce, au sein d'une même municipalité (Germain et coll. 2003; Poirier 2005 a). Le secteur de l'urbanisme semblerait peu préparé à gérer la diversité ethnique, et réagirait davantage lorsqu'il est appelé à intervenir en situation de conflits et de débats reliés aux lieux de culte ethnoreligieux (Frisken et Wallace 2000; Hoernig 2009). En faisant respecter l'ordre et la réglementation, l'urbanisme est plus enclin à prôner une attitude neutre. Certains secteurs comme la culture ou les sports et les loisirs chercheraient à accueillir les immigrants et les minorités, faisant de la diversité un vecteur d'inclusion sociale dans leur programmation.

Dans une perspective de revitalisation urbaine intégrée, vers laquelle convergent divers secteurs d'intervention (politique, économique, social, urbain) provenant de différents milieux (municipal, privé, citoyens, tiers secteur), plusieurs défis en matière d'intégration de la diversité ethnique ont été constatés, dont ceux du recrutement et de la participation des populations immigrantes et des groupes ethniques (Bacqué 2006; Chabant 2011). En outre, les intérêts peuvent varier entre ces dernières et les autorités locales. Ils peuvent affecter le partenariat et l'alliance (Novy 2012; Manaï 2015).

Dans un contexte néolibéral, les parties prenantes issues des minorités ethniques peuvent être motivées à revitaliser l'espace public dans le but de faire reconnaître leurs identités ethniques, ou de revendiquer un trait d'appartenance auprès de la majorité, tandis que d'autres acteurs peuvent plutôt chercher à « marchandiser » l'ethnicité à l'aide de marqueurs symboliques (Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). La prise en compte de la diversité ethnique par les acteurs locaux peut être influencée par le poids des marchés mondiaux et les intérêts guidés par la

recherche d'une image identitaire exotique mettant en valeur l'espace public local qui peut amener les autorités à se consacrer au développement physique du cadre bâti dans un esprit de compétitivité économique des villes. La sécurité est aussi un enjeu considéré dans la programmation de l'espace public, mais concourt parfois à contrôler et aseptiser (Germain et coll. 2008), voire exclure certains types d'usages et d'usagers (Zukin 1995; Atkinson 2003).

Des chercheurs ont observé l'attitude ambivalente des municipalités quant à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle. En ce sens, la démarche opérée vise à améliorer l'image du secteur en mettant en valeur ses atouts « culturels », en se servant notamment de l'image identitaire ethnique pour rendre le secteur économiquement attrayant (Lin 2011; Couch, Sykes et Börstinghaus 2011; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Ainsi, elle choisit de rendre visibles certains traits ethniques dans l'espace urbain (Germain et coll. 2008). En contrepartie, les besoins particuliers liés à la diversité ethnoculturelle risquent d'être difficilement accueillis par les gestionnaires de la RUI s'ils suscitent des enjeux sensibles auprès de la société civile (Germain et coll. 2008; Fincher et coll. 2014).

La littérature nous a montré que, dans un processus intégré de revitalisation en planification urbaine, plusieurs défis concernent la prise en compte de la diversité ethnique dans les secteurs d'intervention et dans l'ensemble des instruments utilisés tout au long de la démarche, tant à travers les interactions entre acteurs qu'à travers la prise en compte des besoins et des intérêts dans les objectifs. Lorsque le territoire à revitaliser comporte des enjeux d'immigration et de diversité ethnique, les acteurs doivent considérer la possibilité d'utiliser les données ethniques, dont les catégories statistiques (Thomas 1997; Simon 2008), de développer des compétences interculturelles et de bénéficier d'un apprentissage transformatif (Sandercock 2000) qui seraient avantageux durant le recrutement et la participation publique, et qui favoriseraient un partenariat avec des organismes qui s'occupent d'immigrants et des communautés ethniques (Fincher et coll. 2014).

À Montréal, peu d'études se sont concentrées sur la gestion et la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la planification urbaine et la revitalisation urbaine intégrée (Séguin et Divay 2004; Cloutier 2009; Sénécal, Cloutier et Méthé-Myrand 2010; Chabant 2011). Récemment, les autorités municipales se sont montrées intéressées à mieux considérer les phénomènes de l'immigration et de la diversité ethnique dans la revitalisation montréalaise (Lessard 2016). À la lumière de ce qui a été discuté dans le premier chapitre, nous étudierons les façons dont les acteurs locaux composent avec la diversité ethnoculturelle dans le cadre d'une politique ou un programme de revitalisation urbaine intégrée. Nous utiliserons le cadre conceptuel de *Just*

*Diversity*, le concept d'ethnicité, ainsi que les indices et les mesures de la planification multiculturelle pour mieux structurer nos analyses. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons notre démarche méthodologique qualitative inspirée de l'approche inductive.



## **CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE**

Les éléments théoriques et problématiques de la littérature, ainsi que les cas de figure qui abordent la prise en compte de la diversité ethnique dans la planification urbaine et la politique de revitalisation nous ont apporté un meilleur éclairage sur les enjeux urbanistiques, politiques, économiques et sociaux. Le premier chapitre nous a montré que le processus et les objectifs de revitalisation urbaine intégrée dans un contexte de diversité ethnoculturelle sont pertinents à étudier.

Dans notre cas d'étude, les acteurs locaux qui interviennent de façons concertées et qui s'assurent de faire participer toutes les personnes concernées, dont les groupes issus de la diversité ethnoculturelle, sont les mieux placés pour discuter dans leurs mots de leurs expériences. De ce fait, l'approche qualitative de la recherche est toute désignée pour mettre en marche une réflexion sur le sujet. Nous commencerons donc ce deuxième chapitre en présentant le questionnement de notre recherche, auquel nous tenterons de répondre au terme d'une étude de cas de type exploratoire en utilisant la méthodologie qualitative, dans une approche inductive. Ensuite, nous présenterons le territoire à étudier. Nous enchaînerons avec le type d'étude choisi ainsi que les outils de collecte (observations, entretiens et documentation), pour ensuite terminer par la description de notre outil d'analyse.

### **Questions et objectifs de recherche**

Notre questionnement de recherche s'est posé à la lumière de l'état de la littérature présenté dans le chapitre précédent et se décline en trois thématiques. Dans la première, voici ce dont il est question: les intervenants locaux de la RUI tiennent-ils compte de la diversité ethnoculturelle à travers la démarche de façon intégrée? Si oui, comment répondent-ils aux besoins spécifiques pour adapter les services dans chacun des secteurs? Éventuellement, comment mettent-ils en place des mécanismes particuliers?

Une autre série de questions est proposée pour mettre en relief les attitudes et les réactions des intervenants face au phénomène étudié. Comment les intervenants définissent-ils les populations résidant sur le territoire de la RUI? En cela, quels termes ont-ils employés pour parler de la diversité ethnoculturelle? Utilisent-ils des catégories ethniques?

Nous voulons saisir le point de vue des intervenants à l'égard de leur secteur d'activité. Comment appréhendent-ils la diversité ethnoculturelle dans le cadre de leur mandat professionnel? Les secteurs tentent-ils d'inciter à leur façon les diverses populations à participer au programme RUI?

Ce mémoire vise principalement à mieux comprendre comment la RUI aborde la diversité ethnoculturelle dans son plan d'action, puis selon les secteurs d'intervention. Pour cela, nous caractériserons les moyens d'action dans chacun des secteurs étudiés en réponse aux besoins des populations pluriethniques, dont celles issues de l'immigration.

### **Territoire à l'étude : la RUI Airlie-Bayne**

Le choix du territoire à l'étude rassemble deux critères importants. D'abord, il doit être inscrit dans un programme public municipal de développement urbain et social orienté dans la lignée des approches intégrées. Comme deuxième critère, il doit comporter un taux élevé d'immigrants<sup>9</sup> provenant de pays variés. Nous présenterons donc les principales raisons de notre choix de territoire, ainsi que les principaux éléments qui le caractérisent.

Ainsi, le territoire choisi, qui est la zone de la RUI Airlie-Bayne à Montréal, répond favorablement à ces critères et s'impose à la réalisation de notre étude. Ce choix s'est confirmé par la forte présence d'immigrants et de minorités ethniques et par la démonstration faite par les autorités locales de mettre sur pied un plan d'action tel que la RUI.

La zone de la RUI Airlie-Bayne, communément appelée « quartier Airlie-Bayne », se situe dans l'arrondissement LaSalle, une ancienne banlieue montréalaise de classe moyenne localisée à l'extrême sud-ouest de l'île de Montréal. LaSalle présente ces dernières années une augmentation de l'immigration récente et diversifiée. Les personnes qui proviennent de l'Algérie, du Mexique et de l'Inde figurent en tête de liste parmi les immigrants récents selon Statistique Canada (Montréal en statistiques 2014). En outre, le rapport de diagnostic<sup>10</sup> commandé par l'arrondissement nous montre que ce quartier est enclavé par les cours d'eau, le chemin de fer et le zonage industriel. Il fait état de problématiques reliées à la pauvreté sociale et urbaine telles

---

<sup>9</sup> Germain nous a expliqué dans ces travaux sur les quartiers multiethniques montréalais qu'une proportion substantielle de l'immigration signifie un pourcentage de 25 % et plus d'immigrants (Germain 1999). Le pourcentage correspond à la réalité du moment de l'enquête en 1992. Aujourd'hui, il se situe à 33 % (Montréal en statistiques 2014).

<sup>10</sup> Le rapport de diagnostic et le plan d'intervention 2010-2020 ont été rédigés par la firme Convercité au cours de l'année 2009.

que le manque de logement social et le désert alimentaire. Le rapport mentionne une importante hausse de l'immigration qui se situe à 47 % en 2009<sup>11</sup>.

Il est intéressant d'en savoir davantage sur ce territoire, car peu d'études ont été réalisées sur le territoire LaSallois depuis ces changements sociodémographiques récents liés à l'immigration, mais aussi depuis qu'une démarche de revitalisation urbaine a été entamée sur le territoire d'Airlie-Bayne dès 2008 et 2009. En ce qui concerne les pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle, LaSalle aurait une tradition d'intervention différente de celle des autres arrondissements et quartiers « multiethniques » de longue date qui ont été davantage étudiés. Ainsi, Airlie-Bayne est un terrain d'étude qui mérite d'être approfondi.

## **Type d'étude**

Notre étude qualitative s'inscrit dans une démarche exploratoire et l'étude de cas est privilégiée pour ce type de démarche afin de répondre à nos questions de recherche. En effet, certains auteurs accordent à l'étude de cas des qualités pour comprendre un phénomène nouveau et peu étudié ou difficilement mesurable par une autre méthode, même si la méthode d'étude de cas représente la réalité d'un phénomène de façon très partielle (Roy 2009). De plus, l'étude de cas permet au chercheur de tenir compte du contexte pour analyser un phénomène complexe (Gagnon 2005). D'après Bryman, l'étude de cas se décrit comme étant : « *The intensive study by ethnography or qualitative interviewing of a single case, which may be an organization, life, family, or community* » (Bryman 2012, 76). Ainsi, l'objet d'intérêt est le cas d'étude de la RUI Airlie-Bayne, que nous tenterons d'approfondir et d'en caractériser les pratiques d'interventions locales en nous référant aux contextes sociaux, politiques, économiques et urbains. Par ailleurs, la période couverte par l'étude est contemporaine puisqu'elle débute en 2008, lorsque l'arrondissement LaSalle a annoncé son intention de réaliser un plan d'action issu du programme municipal RUI.

## **Outils de collecte**

Nous commencerons cette partie du chapitre en présentant les stratégies de recherche utilisées pour recueillir les données visant à dresser trois portraits : celui du programme municipal de la RUI à Montréal, celui de l'arrondissement LaSalle et de la zone d'intervention RUI, ainsi qu'un

---

<sup>11</sup> Le rapport de diagnostic a été réalisé en 2009 avec les données statistiques de 2006.

portrait des interventions sectorielles dans la RUI Airlie-Bayne. Par la suite, nous discuterons des outils de collecte en lien avec l'entretien semi-directif, l'observation et la documentation.

## **Études documentaires**

### *Portrait des RUI montréalaises*

L'étude de cas de la RUI Airlie-Bayne requiert de se pencher davantage sur le contexte des RUI issues du programme montréalais. En effet, une douzaine de RUI ont été répertoriées depuis 2003. Pour chacune de ces RUI, nous avons consulté le portrait sociodémographique du territoire délimité par ce programme afin d'obtenir un aperçu des données relatives à l'immigration. Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, dressé un tableau qui permet de classer plusieurs informations sur les RUI montréalaises : le nom de la RUI et l'arrondissement, l'année de lancement, le nom de l'organisme qui porte le dossier, et dans un deuxième temps, nous avons fait un tableau qui indique le pourcentage d'immigrants dans la zone RUI et dans l'arrondissement. En épluchant les rapports de diagnostic des diverses RUI, nous avons voulu voir si certaines démarches sont localisées dans des territoires qui affichent des taux d'immigration élevés, et ainsi constater les variations entre elles.

### *Portrait de l'arrondissement LaSalle et du « quartier Airlie-Bayne »*

Nous avons fait un portrait en caractérisant le territoire de l'arrondissement LaSalle et de la RUI Airlie-Bayne. Nous avons présenté l'arrondissement en portant une attention particulière au contexte historique, aux quartiers centraux, à l'évolution des populations et à l'urbanisation. Par la suite, nous nous sommes concentrés sur l'étude de la zone Airlie-Bayne pour mieux comprendre les enjeux qui ont conduit les autorités à se doter d'un plan d'action issu du programme RUI. Subséquemment, nous avons exposé quelques chiffres sur l'immigration. Nous avons utilisé les données sociodémographiques et socioéconomiques des recensements de 2006 et de 2011, de Statistique Canada, afin de réaliser un portrait comparé dans le temps.

## *Portrait des interventions et des secteurs d'intervention dans la RUI Airlie-Bayne*

L'analyse des pratiques d'intervention en matière de revitalisation urbaine nous a permis de dresser un portrait des types d'intervention dans deux secteurs du plan d'action de la RUI Airlie-Bayne<sup>12</sup>. En conséquence, nous avons élaboré une liste suite à l'inventaire des types d'interventions proposés dans l'axe du secteur du développement social, et une autre pour les interventions qui se rattachent à l'axe de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Cet exercice a permis de se faire une idée plus claire des secteurs d'interventions dans lesquelles la diversité ethnoculturelle pourrait avoir été prise en compte par les intervenants dans la RUI. Les données ont été recensées à partir du plan d'action de la RUI Airlie-Bayne depuis 2009 et des rapports annuels de 2011 à 2015.

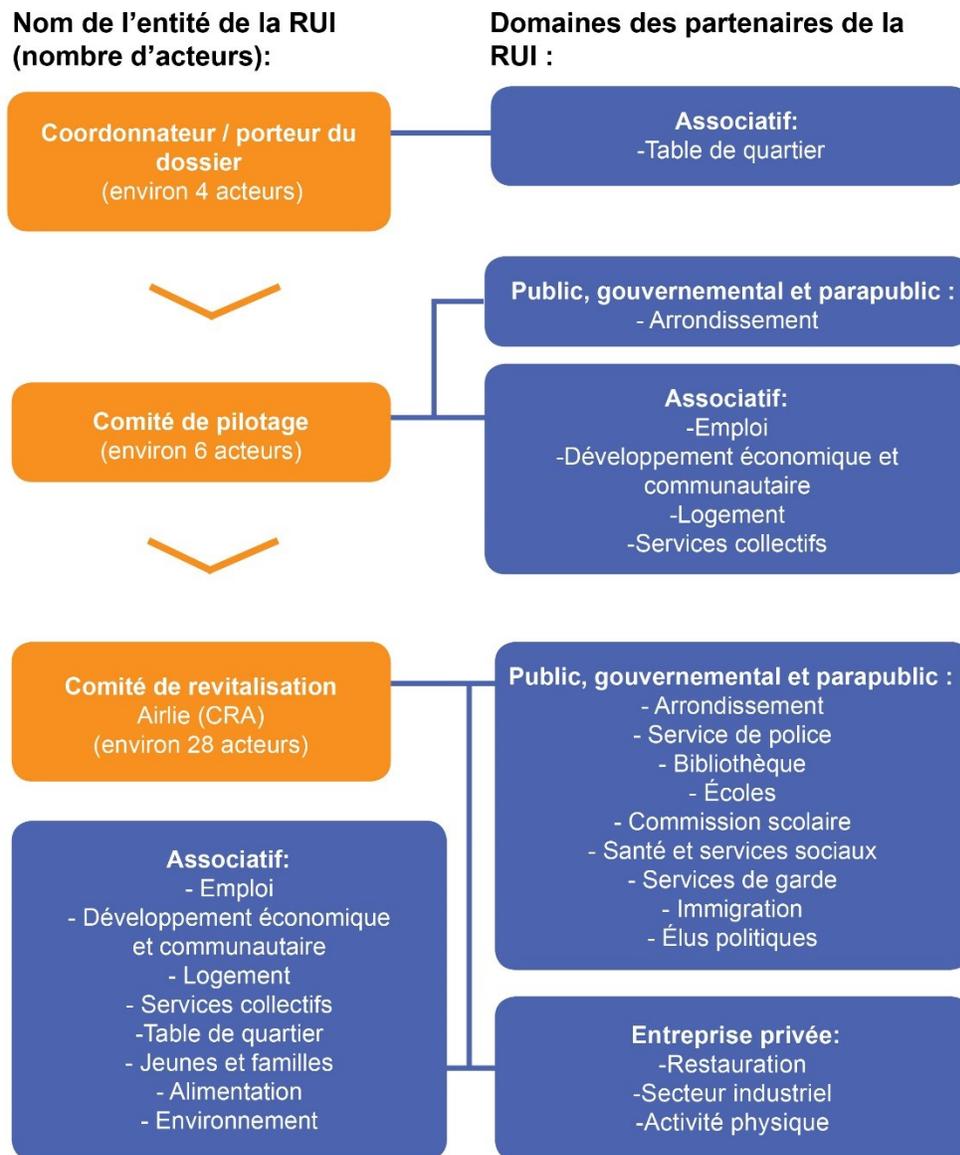
### **Entretiens semi-directifs auprès des intervenants de la RUI Airlie-Bayne**

Dans notre étude de cas exploratoire, nous avons privilégié les entretiens semi-directifs pour sonder les intervenants locaux qui participent activement à la RUI. Flexible, ce type d'entretien favorise des discussions à la fois ouvertes et concrètes sur des thèmes ciblés, de manière à inviter le candidat à exprimer son point de vue avec une certaine liberté dans un cadre souple (Guittet 2008; Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui 2009). Également, cette technique d'entretien est un moyen de discuter d'expériences plus difficiles à aborder avec d'autres techniques, comme l'observation par exemple. La technique d'entretien nous sert entre autres à mieux saisir la terminologie employée par les acteurs pour parler de la diversité ethnoculturelle, ce qui en fait un outil fort appréciable pour caractériser les actes et événements de notre étude (Guittet 2008). Néanmoins, il faut être conscient qu'il existe plusieurs biais auxquels on ne peut pas échapper dans les entretiens. À ce sujet, retenons que la désirabilité sociale des participants se définit par le désir d'offrir la meilleure image de soi devant le chercheur. Pour cette raison, nous avons complété notre démarche par d'autres outils de collecte. En tout, nous avons réalisé sept entretiens semi-directifs auprès d'intervenants partenaires impliqués dans la RUI de façon

---

<sup>12</sup> Essentiellement, les plans d'action et les bilans annuels comportent quatre axes d'intervention : 1) l'aménagement du territoire, 2) le développement économique, communautaire et social, 3) le plan de communication et 4) la recherche de financement et de partenaires. Les deux secteurs nous réfèrent aux deux premiers axes. Spécifions que le deuxième secteur que nous avons intitulé « développement social » est issu du deuxième axe « le développement de la vie économique, communautaire et sociale ».

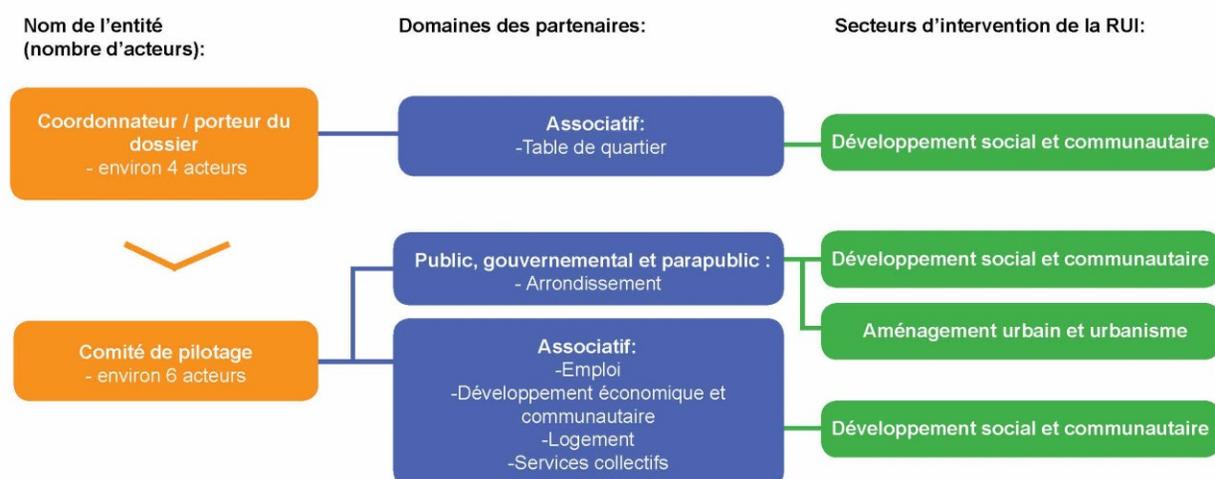
concertée. Les intervenants interrogés ont travaillé dans l'organisme porteur du dossier de la RUI ou dans le comité de pilotage<sup>13</sup>.



**Figure 2.1 : Organigramme des acteurs partenaires de la RUI Airlie-Bayne selon le bilan annuel de 2015**

Figure réalisée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2015.

<sup>13</sup> Le comité de pilotage est formé d'un groupe restreint de six à huit acteurs principalement issus des domaines public et communautaire, qui œuvrent dans les secteurs de l'aménagement urbain et de l'urbanisme et du développement social, à l'échelle locale. Ce comité constitue un acteur-clé directement chargé de mener le plan d'action et de répondre aux objectifs, en plus d'assurer les échanges auprès des autres acteurs impliqués de près ou de loin dans la RUI. Ces derniers, au nombre de 28, forment le comité de revitalisation Airlie (CRA) et sont également « partenaires » de la RUI.



**Figure 2. 2 : Organigramme des secteurs d'intervention de la RUI Airlie-Bayne lors du plus récent rapport annuel**

Figure réalisée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2015.

La figure 2.1 nous montre de quels domaines proviennent les partenaires, et la figure 2.2 nous amène à voir de façon plus précise dans quels secteurs d'intervention œuvrent les partenaires. Ceux-ci devaient être présents aux plans d'intervention de 2009 et 2011 (voir en annexe 2 les listes des comités issus des plans) et ils demeurent une source fiable, même si le nombre d'acteurs semble varier chaque année. Notre échantillon comprend deux catégories d'intervenants locaux ciblés en fonction de leur expertise liée aux secteurs d'interventions mentionnés ci-dessus. Pour cela, nous nous sommes entretenus avec des deux intervenants qui possèdent une expertise en aménagement urbain et en urbanisme tout en étant à la tête de leur division, et auprès de cinq intervenants, parmi une dizaine, qui sont issus du développement social. Deux des sept intervenants que nous avons rencontrés n'étaient plus activement impliqués dans la RUI au moment de l'entretien. Mais, puisqu'ils connaissent bien le processus depuis le début, nous avons décidé de les interroger. La démarche collaborative fait face à un certain roulement d'acteurs. Ce roulement est plus prononcé dans le secteur communautaire. Nous pourrions d'ailleurs revenir sur la question plus loin dans l'analyse. Nous ajoutons que les intervenants interrogés se sont rapidement sentis à l'aise de nous recevoir lors de la rencontre et se sont montrés très ouverts à partager des informations sur leur profession dans leur secteur respectif, en plus des expériences tirées de la RUI.

Afin de recueillir nos données, nous avons cherché à documenter les points de vue des acteurs locaux concernant les façons de tenir compte ou non de la diversité ethnoculturelle. Les intervenants ont apporté un éclairage intéressant sur les enjeux et les particularités rencontrés dans le cadre de leur mandat auprès de la RUI Airlie-Bayne. Pour cela, notre canevas d'entretien est composé de trois volets (voir annexe 3).

Le premier volet ouvre la discussion sur l'expertise professionnelle, sur le rôle de l'intervenant dans le processus de revitalisation, puis sur les changements récents constatés dans le quartier. Dans le deuxième volet, nous avons abordé les actions proposées pour favoriser la participation citoyenne. Le dernier volet traite des façons utilisées pour mettre en œuvre ou tenter de mettre en œuvre des interventions de la RUI qui pourraient comprendre des actions particulières adressées à une diversité de résidents et de participants, selon l'expertise et le secteur d'intervention. Pour ce faire, nous avons laissé l'intervenant aborder la diversité ethnoculturelle et l'immigration. Le but était qu'il en parle de lui-même, pour mieux saisir comment il perçoit ces phénomènes dans ses propres termes. Nous avons donc adopté une approche indirecte avec l'intervenant pour éviter tout malaise face au sujet. Cela dit, plusieurs intervenants nous ont interrogés à propos du titre non dissimulé de l'étude. Néanmoins, nous avons remarqué que la relation avec les participants de la RUI, particulièrement avec les immigrants récents, est plus distante avec les intervenants qui œuvrent en aménagement urbain. Ceux-ci sont bien renseignés sur les changements liés à l'immigration. Ils sont régulièrement mis au courant des problématiques entourant l'intégration des immigrants récents dans le quartier par leurs partenaires en développement social qui jouent un rôle de soutien envers les résidents.

En ce qui concerne la procédure de recrutement, une recherche documentaire nous a menés à contacter les premiers intervenants-clés pour une rencontre préliminaire. L'objectif a été de confirmer nos orientations de recherche et de préciser notre échantillonnage et nos questions de recherche. Nous avons de prime abord contacté par téléphone l'organisme porteur du dossier de la RUI. Le recrutement des participants s'est effectué par la méthode « boule de neige », c'est-à-dire que les intervenants-clés avec qui nous étions en contact nous ont mis en relation avec des partenaires de la RUI susceptibles de vouloir participer à l'étude et qui ont accepté d'entrer en communication avec nous. Les intervenants qui souhaitaient participer à l'étude ont été mis au courant des considérations éthiques dès le premier contact, par courriel ou par téléphone, pour permettre le consentement libre et éclairé dès le départ. Quant au déroulement de l'enquête, les sept entretiens individuels approfondis ont duré entre une heure et une heure 30 minutes. Le moment et l'endroit de l'entretien ont été choisis par l'intervenant. Les entretiens se sont déroulés

sur leur lieu de travail durant la journée en semaine. Au début de chacun des entretiens, la chercheuse a fait un retour sur la lettre d'invitation et a remis à l'intervenant le formulaire de consentement à lire et à signer avant de commencer l'entretien. Il faut mentionner que les entretiens portent sur les pratiques qui découlent des deux secteurs d'interventions de la RUI et sont axés sur la vie professionnelle des intervenants. Les échanges ont été enregistrés pour permettre la transcription des entretiens, puis complétés par des notes manuscrites sur nos premières impressions à la suite de chaque entretien. Les entretiens se sont déroulés entre avril 2015 et février 2016.

### **Visite de terrain et observations des interventions**

En regard de nos objectifs de recherche, nous avons divisé notre technique d'observation en deux temps. Pour commencer, nous avons fait le tour des lieux de l'arrondissement LaSalle et de la zone d'intervention Airlie-Bayne. Par la suite, nous avons réalisé des observations directes lors de certaines activités organisées dans le cadre de la RUI.

#### *Visites de terrain*

Les visites de terrain ont été essentielles pour constater *de visu* les changements et les progrès réalisés grâce à la démarche de la RUI, notamment en ce qui concerne le cadre bâti. Nous avons analysé la composition physique et spatiale d'Airlie-Bayne pour mieux comprendre les interventions, réalisées ou non, qui relèvent des enjeux politiques, économiques et urbanistiques. Visiter l'arrondissement LaSalle nous a permis de cerner le contexte général dans lequel s'insère le processus de la RUI Airlie-Bayne. Nous avons déambulé dans les différents quartiers centraux et avons noté le développement actuel des autres projets immobilier. Les accès intra-arrondissements ont été relevés, notamment pour voir comment on peut entrer et sortir de la zone d'intervention de la RUI. Pour ce qui est du territoire de la RUI Airlie-Bayne, nous avons tenu compte de l'ambiance qui s'en est dégagée. Nous avons aussi constaté l'état dans lequel se trouvent différents espaces, comme les commerces, les immeubles à logements et le stationnement sur les rues Airlie et Bayne. Nous avons répété l'exercice sur le domaine public pour observer les espaces récréatifs, comme les parcs et les terrains de sports. Sur la portion de la rue Airlie, nous avons trouvé pertinent d'identifier les services et les ressources offerts dans le secteur. Nous avons recherché la présence de marqueurs identitaires ethniques inscrits à travers

l'espace urbain (design urbain, signalétique, architecture, etc.). Les observations sur le terrain, complétées par la documentation, ont mené à la réalisation d'une série de schémas d'analyse du tissu urbain qui met en lumière les principaux enjeux de revitalisation urbaine.

Les périodes d'observation sur le terrain se sont déroulées à l'été 2014. Nous nous sommes préalablement documentés à l'aide des plans d'action de la RUI. À ce moment, nous avons pu tirer plusieurs renseignements sur les problématiques dans la zone et les interventions dans les deux secteurs. Nous avons comparé nos observations avec les photos du rapport de diagnostic. De plus, nous avons parcouru l'arrondissement LaSalle et la zone Airlie-Bayne de diverses manières (marche, transport en commun, voiture). La prise de photos s'est faite de façon à ne pas gêner les personnes sur le site. Nous avons attendu que ces derniers soient hors champ le plus possible.

### *Interventions observées*

L'observation directe est intéressante au sens où elle se veut objective, car la chercheuse est en mesure de maintenir une certaine distance pour décrire les observations et en dégager une typologie (Laperrière 2003). Le type d'observation adopté dans notre étude de cas nous permet de mieux comprendre ce qui peut être difficilement verbalisé lors des entretiens semi-dirigés. Dans une démarche intensive, l'observation directe «  *vise la compilation de l'information la plus complète possible sur une situation sociale particulière* » (Laperrière 2003, 272). Chez les acteurs locaux de la RUI, nous avons exploré leurs façons d'intervenir sur le terrain au cours de la démarche, ainsi que le sens qu'ils donnent à la diversité ethnoculturelle quand ils abordent le sujet des populations et les transformations récentes dans le quartier.

Lors des observations, nous nous sommes principalement fiés à nos impressions sur l'organisation, le déroulement de l'activité et l'atmosphère en général. Plus spécifiquement, notre intérêt a porté sur l'attitude des intervenants, leur façon de s'exprimer sur la diversité ethnoculturelle et d'interagir auprès des participants issus de la diversité. Pour cela, nous nous sommes concentrés à la fois sur le vocabulaire et sur les rapports sociaux entre les intervenants et les participants qui possèdent des caractéristiques identitaires ethnoculturelles. Nous avons noté si les intervenants ont réagi ou non aux différences. En outre, nous avons voulu savoir si les intervenants ont abordé des questions relatives à l'immigration et à l'ethnicité par rapport aux deux secteurs de la RUI, et le cas échéant, de quelles manières. Nous avons orienté notre attention

sur les différentes thématiques abordées avec les participants, dont certaines traitent des besoins des nouveaux arrivants. En retour, nous avons été à l'écoute des commentaires des participants à l'égard de leurs besoins.

Il faut mentionner que l'observation directe des activités a été très éclairante quant au contexte découlant des nouvelles réalités qui s'enracinent dans l'arrondissement LaSalle et le quartier Airlie-Bayne. Les observations nous ont révélé que la participation des résidents issus de la diversité ethnoculturelle est grandement représentée, ce que nous aurions pu difficilement constater dans les entretiens. Les traits physiques des participants tels que l'habillement, les traits phénotypiques ainsi que la langue parlée ont été des indices utiles. De plus, la présence des acteurs politiques et leur façon d'intervenir sur la question de la diversité ethnoculturelle ont été notées.

En tout, nous avons observé cinq activités publiques requérant la participation des résidents de la zone Airlie-Bayne. Les observations se sont déroulées à l'automne 2014 et se sont poursuivies jusqu'au printemps 2015. Nous avons assisté à des activités et événements variés, comme la « Cabane à sucre », le « Café Airlie » et trois « Cafés urbains » organisés par les intervenants partenaires. Ces observations qui ont eu lieu à l'intérieur ou à proximité du territoire RUI nous ont été suggérées par certains intervenants-clés rencontrés lors des entretiens préliminaires.

Après chacune des activités, nous avons écrit nos premières impressions dans un carnet de bord. La relecture des notes a porté ses fruits, puisqu'elle a donné un nouveau sens à certains éléments observés (p. ex. : le vocabulaire) auxquels nous n'avions pas porté attention sur le site. Nous n'avons pas pris de photos des activités et la chercheuse est restée discrète quant à la nature de sa présence. En revanche, les photos prises par les intervenants et qui ont été publiées dans les réseaux sociaux constituent ainsi une source d'information intéressante.

## **Recherche documentaire**

Nous avons complété les entretiens et les observations par la collecte de la documentation pour éviter que le chercheur influence les données recueillies lors des interactions, des événements, ou sur des comportements concernant le sujet à l'étude (Cellard 1997). Les sources documentaires sont contemporaines aux événements examinés car elles ont été produites au même moment où le processus de revitalisation urbaine a débuté. Les sources dans lesquelles nous avons puisé des informations sont accessibles publiquement par le biais de sites internet

appartenant aux organismes communautaires, publics et parapublics impliqués dans la RUI Airlie-Bayne<sup>14</sup>. Pour mieux comprendre les façons d’aborder l’immigration et la diversité ethnoculturelle dans tous les secteurs d’intervention de la RUI, nous avons consulté le rapport de diagnostic (2009), les plans d’intervention (2009 et 2011), les bilans annuels<sup>15</sup> de 2011 à 2015 et les réseaux sociaux (p. ex. : Facebook). Par ailleurs, le plan d’urbanisme (2016) au chapitre de l’arrondissement LaSalle nous a permis de voir comment la RUI tente de répondre aux attentes de la Ville en matière d’aménagement urbain sur la portion de la rue Airlie et de cibler les principaux enjeux et problématiques. Le règlement d’urbanisme a servi à mieux comprendre comment la RUI s’articule par rapport au zonage en vigueur. En outre, les journaux locaux à LaSalle ont constitué une source pertinente pour mieux cerner la portée de la RUI Airlie-Bayne dans l’arrondissement et la ville. Nous nous sommes intéressés au vocabulaire employé pour présenter et décrire le processus participatif, les types de résidents et les problématiques du quartier.

## **Outil d’analyse**

Cette section du chapitre présente le traitement des données recueillies, qui nous a permis de procéder à l’analyse des sept entretiens semi-directifs, des observations avec photos et schémas et de la documentation. Nous avons fait une analyse inspirée de l’approche inductive qui permet de « *découvrir certaines dimensions insoupçonnées d’un phénomène nouveau* », moins discuté dans les théories et la littérature scientifique (Roy 2009, 213-214). L’état de la littérature et les concepts que nous avons rapportés précédemment et qui se rapprochent de notre étude de cas nous servent de guide et contribuent à une meilleure compréhension du phénomène étudié (Roy 2009). Nous avons classé nos données recueillies à partir des entretiens intégralement transcrits. Puis, nous avons créé différentes catégories en lisant plusieurs fois nos entretiens, et en gardant toujours en tête les thèmes tirés des concepts et notions de la littérature.

Le « processus de codification inductif » consiste à créer des catégories à partir de segments et de citations tirés des transcriptions (Blais et Martineau 2006). Un code signifie un mot, une expression ou une courte phrase qui donne un sens aux données sur lesquelles il est apposé. Plusieurs codes peuvent former une catégorie. L’analyse de contenu de chacun des entretiens

---

<sup>14</sup> Centraide du Grand Montréal, le MAMOT, la Ville de Montréal (Direction de la diversité sociale, Collectif Quartier) et l’arrondissement LaSalle.

<sup>15</sup> Il ne semble pas avoir de bilan annuel en 2010.

nous a permis de développer le classement à l'aide d'une grille qui expose les types d'intervention des deux secteurs de la RUI. Nous nous sommes intéressés aux mesures particulières pour rejoindre les résidents issus de la diversité ethnique dans le processus et dans les objectifs de la RUI. Il était important de nous assurer que le processus de codification et le développement des catégories concordent avec nos questions et nos objectifs de recherche.

Rendus à l'étape de la réduction et du raffinement des données, nous avons relu le contenu de la grille composée des catégories initiales pour en retenir les citations les plus significatives. À ce sujet, Blais et Martineau nous ont expliqué que : « *Le but est de créer un nombre restreint de catégories (entre trois et huit catégories), afin que le chercheur puisse avoir une vue d'ensemble des aspects clés qui ont été identifiés dans les données brutes et qui sont considérés comme étant les plus importants, étant donné les objectifs de recherche visés* » (Blais et Martineau 2006, 8). Nous avons donc les catégories suivantes : les types d'interventions dans le secteur du développement social, les types d'interventions dans le secteur de l'aménagement urbain, les façons particulières de rejoindre les populations issues de la diversité ethnoculturelle, les obstacles et les difficultés rencontrés durant le processus et enfin le nombre d'années d'expérience et le type d'expertise de l'intervenant. Nous avons effectué une analyse transversale des principales catégories et sous-catégories afin d'identifier les ressemblances et les divergences entre les propos tenus par les intervenants interrogés.

## **Conclusion**

Dans ce deuxième chapitre, nous avons discuté du choix d'étudier le cas de la RUI Airlie-Bayne afin d'explorer le phénomène des actions locales qui tiennent compte des résidents issus de la diversité ethnoculturelle dans la RUI. Dans les prochaines pages, nous examinerons plus en détail les actions particulières menées par les intervenants locaux et ainsi caractériser les types d'interventions particulières dans la RUI. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'étude de cas de type exploratoire nous permettra d'approfondir le contexte derrière ce phénomène.



## **CHAPITRE 3 : MISE EN CONTEXTE DE LA RUI AIRLIE-BAYNE ET PORTRAIT DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE**

Ce troisième chapitre, qui se décline en trois sections, contient l'information pertinente à l'analyse des interventions en matière de diversité ethnoculturelle dans le cadre de la RUI Airlie-Bayne à LaSalle. Dans ce chapitre, nous ferons d'abord le point sur les démarches RUI montréalaises et nous dresserons un portrait<sup>16</sup> de l'arrondissement LaSalle, ce qui nous amènera dans la dernière section à mieux caractériser la zone de la RUI Airlie-Bayne.

### **La démarche de la RUI à Montréal**

Dans cette première partie, nous nous concentrerons sur le contexte de la revitalisation urbaine intégrée à Montréal. Par la suite, nous présenterons l'implantation et la mise en oeuvre des initiatives RUI démarrées en 2003.

#### **Mise en contexte**

Deux éléments méritent d'être mentionnés pour mettre en contexte la démarche municipale. En premier lieu, il faut savoir que la réorganisation des municipalités du Québec, orchestrée par le ministère des Affaires municipales et territoriales et de l'Occupation du territoire (la ministre de l'époque était Louise Harel), a créé une loi qui a un impact sur le fonctionnement municipal. La loi 170, sanctionnée en 2000, a réformé l'organisation territoriale des régions métropolitaines de Montréal, Québec et l'Outaouais (MAMOT 2013). À Montréal, ce changement visait à consolider la structure administrative municipale qui a permis de former les arrondissements de Montréal. En second lieu, le Sommet de Montréal de 2002, dans la foulée des changements administratifs, voulait réunir plusieurs acteurs pour élaborer une vision commune et des priorités d'action. Ces acteurs sont issus des gouvernements, de l'administration municipale, d'associations et d'entreprises privées. Un ensemble de projets pilotes, comme la revitalisation urbaine intégrée, a été mis sur pied. Dans une entente auprès du MAMOT, Montréal a adopté une approche

---

<sup>16</sup> Le fait que les données de Statistique Canada de 2006 (le recensement, obligatoire) et de 2011 (l'Enquête auprès des ménages, volontaire) sont issues de méthodologies différentes aurait une certaine incidence sur la comparabilité des données.

multisectorielle afin d'améliorer la vie sociale, l'économie et le cadre bâti des quartiers en déclin et pour lutter contre la pauvreté.

La Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal est responsable de l'initiative de programme qu'est la RUI<sup>17</sup>. Elle est chargée de sélectionner les initiatives en fonction du budget disponible parmi les appels de proposition envoyés par les arrondissements et d'octroyer un financement annuel relativement modeste (environ 100 000\$), après avoir conclu une entente avec un organisme du tiers secteur et de la Direction de la santé publique (Divay et Slimani 2013). La somme financière attribuée peut varier d'une RUI à l'autre et d'une année à l'autre. Le montant peut être plus élevé quand elle accueille sur son territoire d'autres politiques ou d'autres programmes (p. ex. : Quartier 21, lutte aux îlots de chaleur, initiatives agroalimentaires, etc.). Le milieu communautaire, et plus particulièrement la Table de quartier<sup>18</sup>, est souvent appelé à porter le dossier et à coordonner le plan d'action de la démarche. Les RUI sont des piliers d'action regroupées sous « l'approche territoriale intégrée » (ATI) adopté par la Direction de la diversité sociale (Diversité sociale 2016). L'approche intégrée se veut multisectorielle, multiéchelle, multiniveau, multipartenaire (Séguin et Divay 2004).

### **Définition et portrait des RUI à Montréal**

La stratégie montréalaise de revitalisation urbaine intégrée a été grandement inspirée des politiques précédentes en Europe et aux États-Unis<sup>19</sup> (Bacqué et coll. 2003). Les procédures et les objectifs d'intervention misent tant sur l'amélioration du quartier sur les plans sociaux et urbains que sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents (Divay 2005). Au deuxième chapitre du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, la RUI se définit comme une stratégie visant :

*L'amélioration des conditions de vie des résidents dans les secteurs à revitaliser. Pour ce faire, elle entend agir sur plusieurs éléments du cadre physique et bâti, comme le logement, les équipements et l'aménagement urbain, mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques. Une approche intégrée et multisectorielle aura ainsi des effets durables*

---

<sup>17</sup> Divay et Slimani (2013) ont avancé que la RUI montréalaise est en réalité plus une initiative de programme qu'une politique. On lui attribue souvent les termes suivants : politique, programme, stratégie et démarche (Séguin et Divay 2004).

<sup>18</sup> Les intervenants œuvrant dans des milieux variés se rassemblent pour agir collectivement à améliorer les conditions de vie des populations de quartier et « se concentrent sur des enjeux priorités par le milieu notamment dans les domaines de la santé, l'aménagement urbain, l'environnement, l'éducation, l'économie, l'habitation, le transport, la sécurité, l'emploi, la sécurité alimentaire, la culture, les sports et les loisirs » (Collectif Quartier 2015).

<sup>19</sup> Aux États-Unis et en Europe par exemple, les gouvernements nationaux disposent de politiques de revitalisation, alors qu'au Québec, il s'agit de politique municipale.

sur les conditions physiques et socio-économiques dans les secteurs visés. (Plan d'urbanisme 2016)

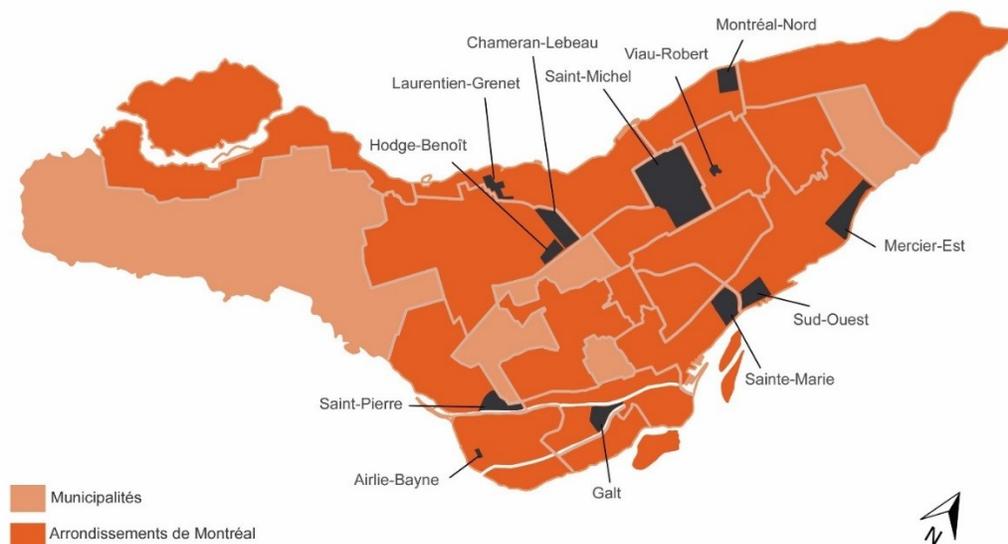
Le plan d'urbanisme souligne que les interventions multisectorielles touchent autant le secteur socio-économique que le secteur urbanistique. La Direction de la diversité sociale désigne d'ailleurs la RUI de façon similaire au plan : la RUI constitue une stratégie pour améliorer les conditions de vie des résidents, et encourage la concertation et la participation en rejoignant l'apport des secteurs d'intervention et des citoyens sur un territoire ciblé (Direction de la diversité 2016).

Les RUI sont sélectionnées si elles figurent sur la carte des « zones prioritaires d'intervention concertée et de revitalisation urbaine » de Montréal. En 2003, la Ville a sélectionné les trois premiers territoires qualifiés de défavorisés afin de lancer son projet-pilote (CREXE 2010). Au moment d'écrire ces lignes, une douzaine de plans d'action ont été admis par la Ville.

**Tableau 3. 1 : Les RUI à Montréal**

<b>RUI (Arrondissement)</b>	<b>Début</b>	<b>Porteur de dossier/coordonnateur</b>
<b>Viau-Robert (St-Léonard)</b>	2013	Concertation St-Léonard
<b>Sud-Ouest (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)</b>	2010 (admis en 2012)	La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM)
<b>Airlie-Bayne (LaSalle)</b>	2008 (admis en 2012)	Table de développement social (TDS LaSalle)
<b>Chameran-Lebeau (Saint-Laurent)</b>	2012	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL)
<b>Secteur Nord-Est (Montréal-Nord)</b>	2010	Montréal-Nord en santé
<b>Mercier-Est (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)</b>	2007	Solidarité Mercier-Est
<b>Laurentien-Grenet (Ahuntsic-Cartierville)</b>	2007	Conseil local des intervenants communautaires, Bordeaux-Cartierville (CLIC)
<b>Hodge-Place-Benoît (Saint-Laurent)</b>	2006	COSSL
<b>Saint-Michel (Villeray-St-Michel-Parc Extension)</b>	2004 (admis en 2005)	Vivre St-Michel en Santé (VSMS)
<b>Opération Galt (Sud-Ouest) / projet pilote</b>	2003	Concertation Ville-Émard-Côte St-Paul
<b>Saint-Pierre (Lachine) / projet pilote</b>	2003	Concert'Action Lachine
<b>Sainte-Marie (Ville-Marie) / projet pilote</b>	2003	Table de développement social Centre-Sud

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Collectif Quartier 2015, Ville de Montréal 2016, RQRI 2016.



**Figure 3.1 : Carte de localisation des RUI à Montréal**

*Carte générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Collectif Quartier, Ville de Montréal 2016, RQRI 2016.*

Le tableau 3.1 et la figure 3.1 illustrent bien la formalisation de ces RUI. Les projets-pilotes sont dans les arrondissements Verdun, Lachine et Ville-Marie. Les RUI des arrondissements Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Saint-Laurent, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Ahuntsic-Cartierville ont emboîté le pas aux projets-pilotes. Entre 2008 et 2012, le manque de financement n’a pas permis d’admettre d’autres propositions de démarche, mais en 2012 et 2013, des fonds ont été débloqués et ont permis à quatre nouvelles demandes d’être admises. Elles proviennent des arrondissements LaSalle et Saint-Léonard en 2012, puis l’année suivante des arrondissements Saint-Laurent et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. De plus, le découpage territorial des RUI est très variable, comme le montre la figure 3.1. Ces variations sont dues au fait que le choix des limites du découpage est tributaire de plusieurs indicateurs, dont les indices de défavorisation urbaine et sociale (Séguin et Divay 2004).

### **Éléments récurrents du plan d’action**

Les démarches RUI partagent une définition commune et des objectifs similaires, mais chacune adapte ses priorités d’action en fonction du contexte lié à leur territoire.

Généralement, la planification d’une démarche RUI est répartie en trois phases qui s’échelonnent sur 10 ans. La première phase consiste à mieux connaître les enjeux et les problématiques du

territoire. L'arrondissement et le porteur du dossier sont chargés de mener une série d'analyses (p. ex. : étude de terrain, sondages et entretiens auprès des résidents) pour réaliser le rapport de diagnostic. Dans la deuxième phase, ces acteurs se consacrent à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention. À cette étape, les priorités d'action sont clairement déterminées, les membres du comité local de revitalisation (CLR) sont identifiés et l'échéancier des actions est créé. Le porteur du dossier se propose dans la dernière phase de faire le bilan annuel du processus et de la réalisation des actions du plan d'intervention.

### *Zones d'intervention RUI et contexte d'immigration*

Les RUI produisent le portrait de leur zone d'intervention qui doit être articulé en partie avec des données sociodémographiques. L'immigration constitue un facteur de la diversité ethnoculturelle que plusieurs RUI ont abordé. Certaines démarches se servent d'indicateurs comme les langues et les minorités visibles, mais d'autres ne les ont pas utilisés.

**Tableau 3. 2 : Données sur l'immigration documentées par les RUI**

Nom de la RUI	Viau-Robert (Concertation St- Léonard 2015)	Sud-O. (Table de quartier 2016)	Airlie-Bayne (Convivialité 2009)	Chameran-L. (COSSL 2013)	Laurentien-G. (CLIC)	Mercier-Est (Solidarité 2013)	Hodge-Benoît (COSSL 2007)	St-M. (Vivre St- Michel 2013)	Galt (Collectif quartier 2013)	St-Pierre (Concertation Lachine 2015)	Ste-Marie (Centre sud 2013)	Nord-Est (RUI Démarche- Action 2013)
Immigrant ( % ) (zone RUI)	n/a	n/a	47	64	62	16	87	47	30	26	16,5	33
Immigrant ( % ) (arrondissement)	46,3	n/a	29	50	36	19	50	43	n/a	21	27,5	33
Recensement utilisé	2011	n/a	2006	2006	2006	2011	2006	2006	n/a	2011	2001	2006

*Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais, 2016. Source : Collectif quartier 2016, Ville de Montréal 2016, RQRI 2016, Montréal en Statistique 2009, 2014.*

Dans le cadre du mémoire, nous nous sommes contentés de faire un survol des données sur l'immigration. En effet, le tableau 3.2 nous révèle que sept des douze démarches RUI se sont implantées dans des zones d'intervention qui montrent une présence importante d'immigrants supérieure à 30 %. Dans l'arrondissement Saint-Laurent par exemple, la RUI Chameran-Lebeau a un taux d'immigration de 64 % et dans la RUI Place Hodge-Benoît les immigrants sont 87 % de la population. En revanche, les deux RUI présentant les plus faibles taux d'immigration sont

Mercier-Est (16 %) et Sainte-Marie (16,5 %). Nous avons noté que les taux d'immigration sont plus élevés dans leur arrondissement respectif. Dans les cas de Saint-Michel et d'Airlie-Bayne, le pourcentage de la population issue de l'immigration est de 47 %. La RUI Sud-Ouest n'aurait pas présenté de données sur l'immigration au moment où nous avons consulté la documentation. La RUI Viau-Robert a présenté le taux d'immigration de son arrondissement seulement.

## Portrait de LaSalle

Avant d'aborder la zone d'intervention de la RUI Airlie-Bayne, il apparaît pertinent d'en savoir davantage sur l'arrondissement LaSalle<sup>20</sup>. Nous nous attarderons donc sur son évolution urbaine et sociale, mais aussi sur son immigration en faisant la lumière sur les données statistiques qui s'y rattachent.

### Situation géographique

Situé à l'extrême sud-ouest de l'île de Montréal, LaSalle occupe une superficie de 16,3 kilomètres carrés. Son territoire est encerclé au sud et à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord par l'arrondissement Lachine, et à l'est par les arrondissements Verdun et Sud-Ouest.



**Figure 3. 2 : Arrondissement LaSalle (en rouge)**

*Carte modifiée par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Ville de Montréal 2015.*

---

<sup>20</sup> Les deux principaux ouvrages qui se sont consacrés à l'histoire de LaSalle sont écrits par Couture, Gravel et Grenier (1988) en français, et Gravel et Bouchard (1999) en anglais.



**Figure 3. 3 : Carte schématique de LaSalle et ses voies d'accès**

*Carte générée par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Google earth 2015, Ville de Montréal 2015.*

Sa situation géographique est illustrée dans les figures 3.2 et 3.3. Dans la dernière figure, nous observons que la trame fluviale prend une place considérable à LaSalle puisqu'elle s'étend au nord par le canal de Lachine, au sud et à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, limitant du même coup son accès par voie terrestre. La trame fluviale vient également scinder en deux l'arrondissement par le canal de l'Aqueduc. La trame ferroviaire est aussi présente dans le paysage. La voie ferrée du *Canadien Pacifique* qui dessert le train de banlieue se situe à l'ouest de l'autoroute 138 (pointillés en brun), tandis qu'une autre voie ferrée (pointillés plus pâles) n'est plus en service aujourd'hui, mais a toujours une présence physique. Les accès par voies terrestres sont limités, et ce sont notamment les autoroutes 20 et 138 qui forment les principaux axes autoroutiers par lesquels on peut accéder à LaSalle. La rue Airlie constitue une des importantes voies d'accès pour emprunter l'autoroute 138 et le pont Honoré-Mercier qui mène vers la Rive-Sud. Par ailleurs, un réseau d'autobus fréquent en semaine permet aux utilisateurs d'accéder aux stations de métro, comme les stations Angrignon et Monk, situées à l'extérieur de l'arrondissement (au nord-est).

### **Urbanisation**

Le nom donné à l'arrondissement provient du nom de l'explorateur français venu s'installer sur le territoire au XVIIe siècle : Robert René Cavelier de LaSalle (1643-1687). Le village du seigneur de LaSalle fut fondé en 1667 et incluait le territoire actuel de Lachine. Il devint officiellement la

paroisse des Saints-Anges de Lachine en 1676. En 1912, le territoire actuel de LaSalle, qui englobait cependant une partie du canal de Lachine, fut incorporé en municipalité et nommé « Ville de LaSalle ».

D'abord, la trame fluviale est un des éléments clés de l'histoire de LaSalle. Elle a été déterminante dans l'évolution du tissu industriel. Grâce aux rapides de Lachine, LaSalle a longtemps été la plaque tournante du transport comme voie de communication entre Montréal et le reste du continent. Du XVIIe au XIXe siècle, les colons du Village vivaient de l'agriculture et des moulins à farine, tout en œuvrant dans le commerce de la fourrure. Protégés notamment par les forts Rémy et Cuillierier au sud de LaSalle, ils bénéficiaient du net avantage de leur localisation en raison des cours d'eau.

Plus tard, le canal de Lachine servit à contourner les rapides de Lachine pour relier le fleuve aux Grands Lacs et attirer le trafic commercial vers Montréal. Plus exactement, son ouverture en 1824 a favorisé le déplacement et l'expansion des activités économiques et commerciales de la paroisse des Saints-Anges de Lachine au sud et près des anciens forts aux abords du canal. D'autres changements majeurs liés à la trame fluviale ont transformé le tissu urbain de LaSalle. Par exemple, le canal de l'Aqueduc fut creusé en 1854 pour permettre la mise en place du nouveau programme de réapprovisionnement d'eau, planifié à la suite du grand incendie de Montréal de 1852. En outre, la construction du pont du *Canadien Pacifique* en 1887 a donné un accès au chemin de fer vers l'ouest du pays.

Le développement de voies d'accès majeures a fait entrer LaSalle dans l'ère moderne du XXe siècle. Ces activités industrielles et sa situation géographique lui ont conféré une position de porte d'entrée sur l'île de Montréal. Reconnue comme une ville d'envergure, LaSalle a grandement participé au développement économique, et à son rayonnement, à l'échelle nationale. Son effervescence industrielle se déclara véritablement au tournant des années 1920, au moment même où LaSalle entreprit des mesures pour attirer les industries sur son territoire. Pour cela, l'administration municipale conçut en 1919 un plan urbain et économique du « *territoire idéal pour l'établissement de manufactures* » (Gravel et Bouchard 1999, 97). D'ailleurs, plusieurs industries ont bénéficié d'un programme de réduction de taxes si elles embauchaient des travailleurs résidant à LaSalle. Un large éventail de types d'industries a permis la production de fonderies, de distilleries, de produits chimiques et pharmaceutiques, du chemin de fer et de l'industrie du bois. À partir des années 1910, on comptait parmi les premières grandes industries lasalloises la *Montréal Light Heat and Power* (aujourd'hui Hydro-Québec), *Peacock Brothers*, *N.K.Fairbank*, *Distillers Corporation (Seagram's)*, ainsi que l'*Ontario & Québec Railway*.

Dans les années 1940 et 1950, les voies autoroutières et l'aéroport de la Ville de Dorval ont participé à l'implantation des activités industrielles de plus petite envergure à LaSalle. Le pont autoroutier Honoré-Mercier, construit en 1934, est devenu un accès majeur sur la Rive-Sud. Mais d'autres grandes entreprises, comme la *John Labatt inc.* inaugurée en 1956, en ont bénéficié.

Dans les années 1950, LaSalle se préparait à devenir une banlieue fleurissante et l'ensemble résidentiel fut un important facteur d'urbanisation. D'ailleurs, l'immobilier a constitué une des mesures pour convaincre les familles et les travailleurs montréalais de s'installer à LaSalle. La municipalité a alors entamé un vaste chantier urbain autour des zones industrielles pour y construire une variété d'habitation. Des duplex, des triplex et des immeubles à logements locatifs de type conciergerie ont été construits pour répondre au boom démographique. Toujours dans les années 1950, un vaste champ entourait les bâtiments de *Seagram's* et *Labatt*. Le secteur résidentiel derrière les locaux de la compagnie *Labatt* à l'angle des rues Airlie et Labatt est devenu entièrement urbanisé au cours des années 1960 (Gravel et Bouchard 1999).

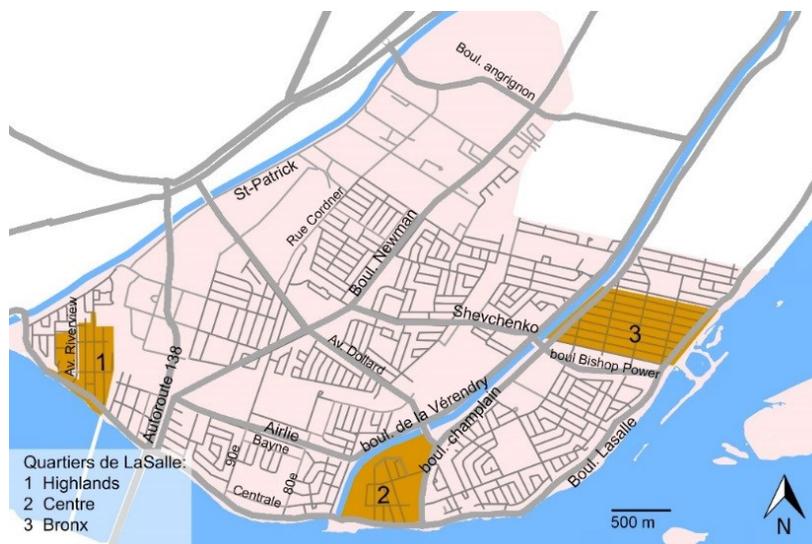
L'Exposition universelle de 1967 à Montréal a également eu un impact sur le développement de LaSalle. D'une part, l'Expo a renforcé l'attractivité de LaSalle, car celle-ci est située à l'ouest du centre-ville. De l'autre, LaSalle a su consolider son image de banlieue montréalaise dynamique. En ce sens, la banlieue a cherché à améliorer son réseau autoroutier avec le centre-ville de Montréal. L'administration lasalloise a décidé de construire une nouvelle voie d'accès autoroutière. Pour cela, la rue Airlie est ouverte en 1964 et connecte le pont Honoré-Mercier avec le boulevard de La Vérendrye (figure 3.3). En ce qui concerne le métro de Montréal, l'inauguration de la station Angrignon en 1978 a renforcé la concentration des artères commerçantes au nord-est de LaSalle, telles que les boulevards Angrignon et Newman. Cependant, la situation a eu pour effet d'amoinrir la vitalité de l'activité commerciale au sud de la Ville.

L'effervescence de LaSalle s'est peu à peu essouffée dans les années 1980. Pour mieux comprendre le contexte, il faut tenir compte de la mondialisation, de la crise économique et du ralentissement des activités industrielles. Plusieurs grandes entreprises industrielles de LaSalle ont fermé ou ont déménagé. Pensons notamment aux entreprises telles que *Seagram's* et *General Food (Kraft)* qui ont fermé en 2002 et en 2004. L'administration municipale a dû réagir à l'abandon de plusieurs édifices industriels en donnant suite à de récentes transformations sur son territoire. Entre temps, LaSalle est fusionnée à la Ville de Montréal en 2001 et compte parmi les 19 arrondissements montréalais. Ces dernières années, l'arrondissement a mis en œuvre des mesures de réaménagement urbain, mais aussi de revalorisation urbaine en lançant plusieurs projets à travers son territoire. Les abords du canal de Lachine ont notamment bénéficié d'une

cure de rajeunissement en favorisant des activités de plaisance (p. ex. : vélo, kayak). Dans les années 2010, l'arrondissement a autorisé la construction de divers projets immobiliers, majoritairement de type condominium. Au nord-est de LaSalle, près de la station de métro et du centre commercial Angrignon, un projet de construction de tours à condominium a vu le jour dans l'optique de créer un corridor de réseaux de transports en s'inspirant des principes liés au *Transit oriented development*.

### Quartiers de LaSalle

Il serait intéressant de voir d'un peu plus près les particularités des quartiers historiques de LaSalle. Nous examinerons les quartiers *Highlands*, *Centre* et *Bronx* (Village-des-Rapides). À l'origine, ces trois quartiers historiques et bilingues formaient de petits îlots d'habitation isolés, comme la figure 3.4 l'illustre.



**Figure 3. 4 : Carte schématique des quartiers historiques de LaSalle**

*Schéma généré par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Couture, Gravel et Grenier 1988, Grand répertoire du patrimoine bâti 2015.*

Le premier quartier est situé à l'ouest de LaSalle et il doit son nom, dès 1892, aux familles d'origine écossaise qui y résidaient. On y a entre autres érigé le Moulin Fleming en 1827 ainsi que deux hôtels de ville, dont un des deux est l'emplacement actuel de la mairie d'arrondissement. Couture et ses collaborateurs (1988) ont qualifié le quartier par son paysage pittoresque, ses arbres séculaires et son « architecture bigarrée ». Aujourd'hui, le quartier *Highlands* est reconnu comme un secteur à valeur patrimoniale exceptionnelle (Grand répertoire 2007).

Le quartier *Centre* est confiné entre les limites du canal de l'Aqueduc, le fleuve et le boulevard Champlain. Quartier bourgeois, le *Centre* est caractérisé par son architecture résidentielle de style villégiature du début du XXe siècle. Dans les années 1950, l'arrivée des familles ouvrières a changé l'image du quartier. Néanmoins, les demeures de style très modeste s'entremêlent au décor.

Situé près des rapides de Lachine à la frontière de Verdun, le *Bronx*<sup>21</sup> fut surnommé ainsi dès 1919 par des propriétaires fonciers new-yorkais, en raison de sa trame de rues orthogonales ressemblant à celle de la banlieue étasunienne du même nom. Considéré comme étant le plus « populaire », ce quartier accueillit à la fin du XIXe siècle des travailleurs du barrage hydro-électrique de LaSalle. Durant les années 1920, il accueillit des immigrants provenant d'Europe de l'Est, entre autres.

### Évolution de la population

Il est question précédemment de voir en quoi LaSalle est passé de banlieue-dortoir à banlieue industrialisée. En 2011, LaSalle abrite une population de 74 276 âmes. Ici, nous traiterons de l'évolution de la population lasalloise et nous verrons que plusieurs événements de son histoire ont participé à son accroissement démographique.

**Tableau 3. 3 : Évolution de la population à LaSalle entre 1912 et 2001**

	1912	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991	2001
Population	700	726	2 362	4 651	11 633	31 241	72 920	76 299	73 804	73 763
Croissance %	-	3,7	225,3	96,9	150,1	168,6	133,4	4,6	-3,3	-0,05

*Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Couture, Gravel et Grenier 1988, Montréal en statistiques 2004, 2009, 2014.*

Au début de son histoire, LaSalle est peu peuplée. En 1912 par exemple, la municipalité de banlieue agricole comptait 700 habitants (tableau 3.3). Durant la première moitié du XXe siècle, LaSalle accueillit des familles mieux nanties qui possédaient un chalet d'été aux abords du fleuve. C'est au cours des années 1950 que la Ville connut un véritable boom démographique en réponse

<sup>21</sup> Aujourd'hui le Village des Rapides.

à la croissance économique et à l'essor des activités industrielles. En effet, on observe entre 1951 et 1961 une hausse du taux de la population de 169 % (de 11 633 à 31 241 habitants). Cette croissance démographique est une caractéristique du phénomène de la banlieue.

Il faut souligner deux éléments qui ont influencé l'accroissement de la population lasalloise dès l'après-guerre. Le premier élément concerne les travailleurs non-résidents de LaSalle et le deuxième porte sur la mobilité. L'accroissement de la population n'est pas seulement dû à l'augmentation de travailleurs résidents de LaSalle, mais elle est due en grande partie à l'augmentation des travailleurs non-résidents. Il faut savoir que la majorité des résidents issus de la population active de LaSalle travaillaient à l'extérieur de LaSalle. De plus, l'instauration d'une politique de réduction de taxes qui stimule l'emploi des Lasallois n'a pas empêché plusieurs industries d'attirer une main-d'œuvre qui habitait à l'extérieur de LaSalle. Pour ce qui est de la mobilité, l'amélioration du transport public, dès les années 1950, et la construction d'une nouvelle infrastructure autoroutière ont incité de plus en plus de travailleurs montréalais à habiter la banlieue. Ainsi, plusieurs habitants ont choisi de s'éloigner de Montréal pour résider à LaSalle, et inversement, des résidents de Montréal ont travaillé à LaSalle, une banlieue industrielle prospère.

Si nous revenons au tableau 3.3, nous remarquons que la population a atteint son point de saturation dans les années 1970. En 1981, le nombre d'habitants est à son maximum (76 299) et il diminuera au cours des années suivantes. Ce changement démographique s'explique en partie par la baisse des activités industrielles. En 1991, on voit que la population baisse de 3,3 % (73 804). En 2011, on observe toutefois une très légère augmentation.

#### *Bref historique des populations issues de l'immigration*

L'ouvrage de Couture, Gravel et Grenier (1988) nous a permis de constater que la municipalité a accueilli des populations provenant d'Europe peu de temps avant son expansion démographique dans la première moitié du XXe siècle. Bien que l'immigration ait été grandement ralentie durant la Seconde Guerre mondiale, ces populations ont cohabité à LaSalle.

**Tableau 3. 4 : Principaux pays d'origine des immigrants à LaSalle ( %), 1921 à 1951**

<b>Pays</b>	<b>1921</b>	<b>1931</b>	<b>1941</b>	<b>1951</b>
<b>Ukraine</b>	-	5 (0,21 %)	77 (1,66 %)	236 (2,03 %)
<b>Italie</b>	6 (0,83 %)	39 (1,65 %)	44 (0,95 %)	125 (1,07 %)
<b>Pologne</b>	17 (2,34 %)	-	65 (1,4 %)	121 (1,04 %)
<b>Immigration totale à LaSalle</b>	37 (5,10 %)	154 (6,52 %)	491 (10,56 %)	1279 (10,99 %)
<b>Population totale à LaSalle</b>	726	2 362	4 651	11 633

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Couture, Gravel et Grenier 1988.

Bien que les taux soient relativement bas, il est intéressant de remarquer que LaSalle a accueilli certaines communautés ethnoculturelles (tableau 3.4). Entre 1941 et 1951, les données recueillies par les auteurs nous montrent que la municipalité a accueilli des immigrants d'origine ukrainienne, italienne et polonaise. En 1951, LaSalle recensait 11 % d'immigrants qui étaient majoritairement ouvriers et peu scolarisés. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux travaillaient à Montréal. Les auteurs nous ont fait remarquer qu'en 1981 les langues les plus parlées à la maison demeuraient, outre le français et l'anglais, l'italien, l'ukrainien et le polonais.

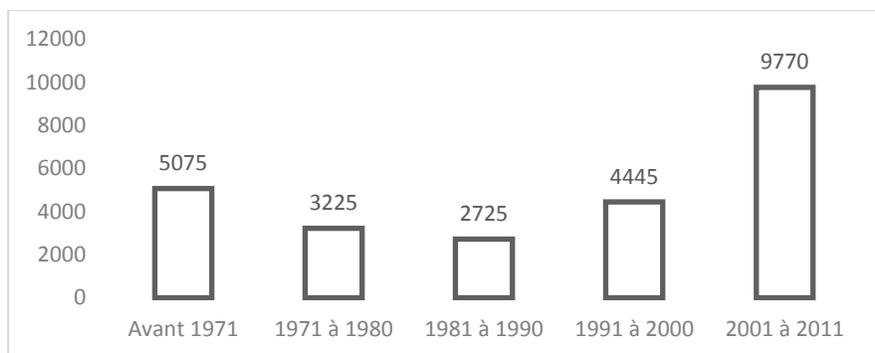
#### *Populations issues de la diversité ethnoculturelle aujourd'hui*

Les résidents issus de l'immigration<sup>22</sup>, de l'immigration récente<sup>23</sup> et des minorités visibles<sup>24</sup> sont des catégories de la diversité ethnoculturelle pertinentes à explorer. De fait, les données statistiques nous révèlent que les résidents liés à ces catégories sont de plus en plus nombreux à LaSalle.

<sup>22</sup> Une personne immigrante est née à l'extérieur du Canada.

<sup>23</sup> Un immigrant récent est une personne arrivée au Canada depuis moins de 5 ans.

<sup>24</sup> En vertu de la loi sur l'équité en matière d'emploi, le statut de minorité visible signifie : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Statistique Canada 2015).



**Figure 3. 5 : Périodes d'immigration à LaSalle**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en Statistiques 2009, 2014.

Les données de la figure 3.5 illustrent une légère baisse du nombre d'immigrants au cours des années 1980 et 1990 qui serait possiblement expliquée par une baisse de l'emploi et des activités économiques dans l'ancienne banlieue. En revanche, la portion d'immigrants accueillis au début des années 2000 a plus que doublé par rapport à celle des années 1990. Entre 2001 et 2011, 9 770 immigrants ont été reçus dans l'arrondissement<sup>25</sup>.

**Tableau 3. 5 : Population issue de l'immigration à LaSalle et Montréal en 2006 et 2011**

Année	LaSalle			Montréal		
	2006	2011	Écart	2006	2011	Écart
Immigration totale ( % de la population totale)	29 %	35 %	6 %	31 %	33 %	2 %
Immigrante récente ( % de la population immigrante totale)	20 %	23 %	3 %	24 %	25 %	1 %
Minorités visibles ( % de la population totale)	26 %	33 %	7 %	25 %	30 %	5 %
Population totale	74 763	74 276	-487	1 854 442	1 886 481	3 239

\* En 2006, nous avons identifié les populations arrivées entre 2001 et 2006, et en 2011, celles entre 2006 et 2011.

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Montréal en statistiques 2009, 2014.

Lorsqu'on compare les données de LaSalle avec celles de l'agglomération montréalaise au tableau 3.5, la population de LaSalle rencontre un paradoxe qui mérite d'être mentionné. Sa population totale est en légère décroissance, et en même temps l'immigration connaît une croissance. Montréal ne rencontre pas ce paradoxe. Ainsi, les données relatives aux phénomènes

<sup>25</sup> Afin de faciliter la lecture du tableau 3.5, nous avons rassemblé les données sur le nombre d'immigrants par période d'immigration de 2001 à 2005 (3 830), et de 2006 à 2011 (5 940).

de l'immigration et de l'immigration récente différencient LaSalle de Montréal. Dans l'arrondissement, nous observons que le taux d'immigrants passe de 29 % à 35 % entre 2006 et 2011. Cet écart de 6 % peut être expliqué par le fait que davantage d'immigrants récents se soient installés à LaSalle ces dernières années. À Montréal, le taux d'immigration entre 2006 et 2011 a fait un bond de 2 % (de 31 % à 33 %), ce qui est inférieur à LaSalle. Le pourcentage de résidents lasallois qui affirment avoir obtenu un statut d'immigrant reçu passe de 20 % en 2006 à 23 % en 2011. Dans le cas de Montréal, le taux augmente de 1 % seulement. Également, les données récentes nous font voir que la population faisant partie des minorités visibles à LaSalle représentait 26 % de la population totale en 2006, alors qu'en 2011, elle s'élève à 33,1 %, ce qui représente un bond de 7 %. À Montréal, on estime cette hausse à 5 % entre 2006 et 2011.

Nous nous sommes également intéressés aux lieux de naissance des immigrants entre 2006 et 2011. À la lumière des données statistiques représentées dans le tableau 3.6 ci-dessous, les populations immigrantes proviennent de pays très diversifiés. Les principaux pays d'origine des populations immigrantes que nous avons relevés diffèrent entre ces deux périodes.

**Tableau 3. 6 : Population immigrante selon le lieu de naissance à LaSalle en 2011 et 2006**

Lieux de naissance (pays) des immigrants en 2011	Nombre	%	Lieux de naissance des immigrants en 2006	Nombre	%
<b>Italie</b>	2 935	11,6	<b>Italie</b>	3 095	14,9
<b>Inde</b>	1 565	6,2	<b>Inde</b>	1 600	7,7
<b>Algérie</b>	1 535	6,1	<b>Chine</b>	1 190	5,7
<b>Chine</b>	1 390	5,5	<b>Pologne</b>	925	4,5
<b>Jamaïque</b>	800	3,2	<b>Jamaïque</b>	855	4,1
<b>Pologne</b>	740	2,9	<b>Roumanie</b>	685	3,3
<b>Maroc</b>	635	2,5	<b>Algérie</b>	670	3,2
<b>Mexique</b>	570	2,3	<b>Trinité-et-Tobago</b>	660	3,2
<b>Ukraine</b>	565	2,2	<b>Maroc</b>	525	2,5
<b>Trinité-et-Tobago</b>	545	2,2	<b>Portugal</b>	520	2,5
<b>Autres lieux de naissance</b>	13 955	55,3	<b>Autres lieux de naissance</b>	10 620	49,8

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en statistique 2009, 2014.

Seuls les immigrants provenant de l'Italie et de l'Inde sont demeurés aux deux premiers rangs en 2006 et en 2011. En revanche, les immigrants provenant de la Roumanie (3,3 %) et du Portugal (2,5) en 2006 ne figurent plus sur la liste des principaux lieux de naissance en 2011. L'Algérie a connu un bond important, puisque son taux d'immigration est passé de 3,2 % en 2006 à 6,1 % en 2011. En outre, on observe une augmentation de la diversification des autres pays de naissance de 5 %, entre 2006 et 2011.

Comme nous l'avons noté précédemment, le taux d'immigration récent a connu une hausse depuis les dernières années. Nous avons donc fait ressortir les principaux lieux de naissance des immigrants récents en 2006 et en 2011 à LaSalle.

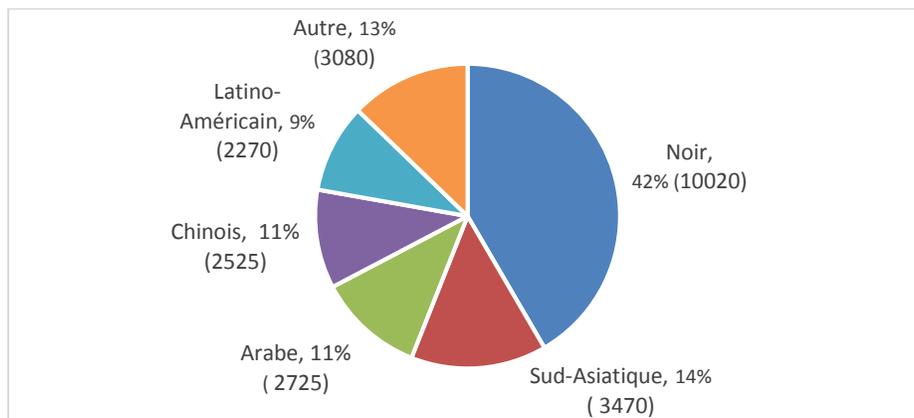
**Tableau 3. 7 : Population immigrante récente selon le lieu de naissance à LaSalle en 2011 et 2006**

Lieux de naissance (pays) des immigrants récents, 2011	Nombre	%	Lieux de naissance (pays) des immigrants récents, 2006	Nombre	%
<b>Algérie</b>	615	10,4	<b>Roumanie</b>	460	11,0
<b>Mexique</b>	345	5,8	<b>Algérie</b>	410	9,8
<b>Inde</b>	340	5,7	<b>Chine</b>	315	7,5
<b>Moldova<sup>26</sup></b>	290	4,9	<b>Inde</b>	275	6,6
<b>Chine</b>	260	4,4	<b>Maroc</b>	185	4,4
<b>Ukraine</b>	255	4,3	<b>Pakistan</b>	150	3,6
<b>Cameroun</b>	235	4,0	<b>Russie</b>	130	3,1
<b>Maroc</b>	230	3,9	<b>France</b>	120	2,9
<b>Haïti</b>	155	2,6	<b>Iran</b>	95	2,3
<b>Colombie</b>	155	2,6	<b>Ukraine</b>	85	2,0
<b>Autres lieux de naissance</b>	3 060	51,4	<b>Autres lieux de naissance</b>	2 055	48,0

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en Statistiques 2009, 2014.

<sup>26</sup> Aussi appelée Moldavie, la République de Moldova est un pays situé entre la Roumanie et l'Ukraine, en Europe orientale.

Comme le montre le tableau 3.7, les pays d'origine des immigrants récents diffèrent de ceux des immigrants. De plus, les pays d'origine varient entre les immigrants récents de 2006 et ceux de 2011. En effet, les immigrants récents arrivés entre 2006 et 2011 proviennent principalement de l'Algérie (10,4 %), du Mexique (5,8 %) et de l'Inde (5,7 %), alors que les populations immigrantes arrivées entre 2001 et 2006 sont originaires de Roumanie (11,0 %), d'Algérie (9,8 %), et de Chine (7,5 %). On remarque dans ce portrait que l'Algérie est montée au premier rang en 2011, suivi par le Mexique (5,8 %), la Moldova (4,9 %), le Cameroun (4,0 %), Haïti (2,6 %) et la Colombie (2,6 %).



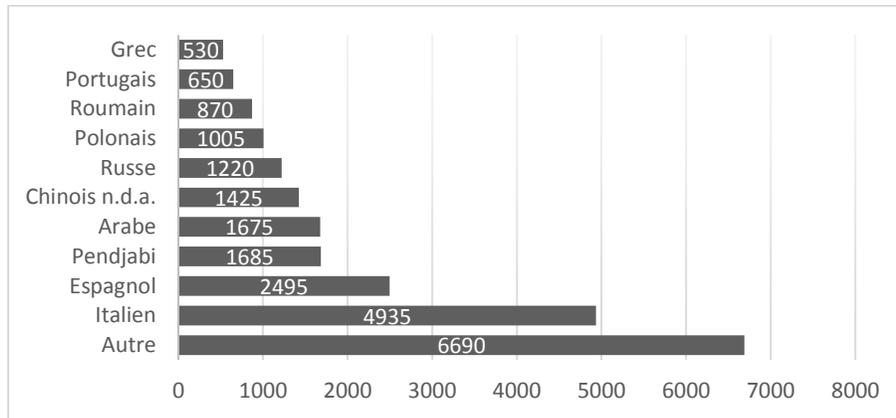
**Figure 3. 6 : Population selon les minorités visibles (%) à LaSalle en 2011**

*Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en statistiques 2014.*

La figure 3.6 souligne les données statistiques sur les minorités visibles, un autre indicateur important de la diversité ethnoculturelle. Une hausse constatée de 26 % à 33 % des minorités visibles au cours des dernières années serait liée au fait que le nombre d'immigrants d'origine variée (nord-africaine, sud-asiatique et sud-américaine) a augmenté à LaSalle. Parmi les minorités visibles, les Noirs sont en forte proportion (42 %). Les Sud-Asiatiques (14 %), les Arabes (11 %), les Chinois (11 %) et les Latino-Américains (9 %) suivent derrière. Rappelons que le Cameroun et Haïti sont deux des principaux lieux de naissance des immigrants récents en 2011.

La population issue de la diversité ethnoculturelle à LaSalle est caractérisée non seulement par la croissance de la population immigrante, mais aussi par la variété de langues apprises à la naissance. D'emblée, la majorité des résidents de LaSalle possède une seule langue maternelle (96 %). Également en 2006, 2 % de la population lasalloise disait ne pas pouvoir tenir une conversation dans les langues officielles, tandis qu'en 2011 le taux est de 3 % de la population, ce qui pourrait être dû à l'augmentation de la population immigrante. Nous examinerons de plus

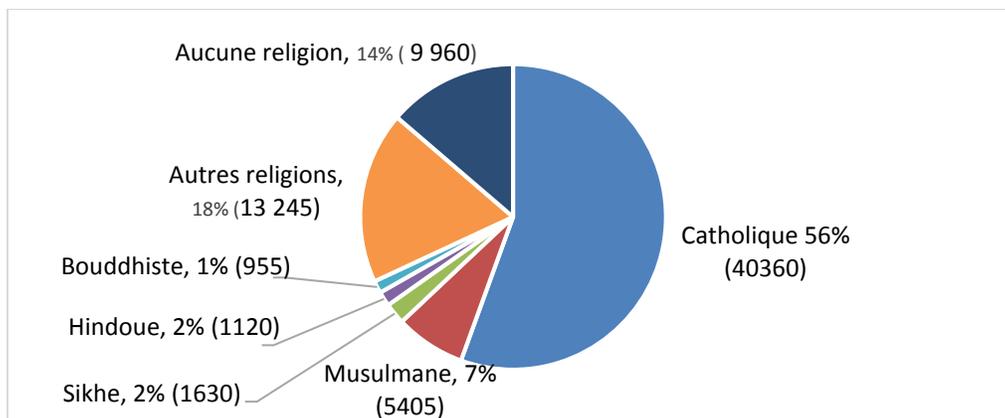
près les principales langues maternelles<sup>27</sup> autres que le français et l'anglais des résidents de LaSalle.



**Figure 3. 7 : Langues maternelles autres que le français et l'anglais à LaSalle en 2011**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en statistiques 2014.

Les LaSallois qui affirment avoir une langue maternelle autre que les deux langues officielles représentent 33 % de la population. En 2011, l'italien (4 935) est la langue maternelle qui est classée au premier rang, suivi de l'espagnol (2 495) et du pendjabi (1 685). Les données de la figure 3.7 démontrent que la présence de la population d'origine italienne demeure marquée dans le temps à LaSalle, bien que les pays d'origine des nouveaux résidents soient de plus en plus variés.



**Figure 3. 8 : Religions (%) à LaSalle en 2011**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Montréal en statistiques 2014.

<sup>27</sup> Les données statistiques sur la langue maternelle ne sont pas présentées dans le recensement de 2006.

La figure 3.8 traite de l'appartenance religieuse, un facteur de la diversité qui montre également une certaine variété. La religion catholique présente le plus haut taux (56 %) par rapport aux autres religions. Ensuite, les religions musulmane (7 %), sikhe (2 %), hindoue (2 %) et bouddhiste (1 %) ont une faible proportion à LaSalle.

### **Pratiques de gestion municipales de la diversité ethnoculturelle à LaSalle**

Une étude s'est intéressée au phénomène des pratiques de gestion de la diversité ethnique des intervenants locaux dans certaines anciennes municipalités montréalaises; LaSalle fait partie des territoires étudiés. L'étude que Germain et ses collaborateurs (2003) ont réalisée à LaSalle s'est notamment penchée sur les secteurs des sports et loisirs et de l'aménagement urbain (p. ex. : établissement de lieux de culte minoritaires). Les entretiens réalisés avec les intervenants œuvrant dans chacun des deux secteurs d'intervention ont permis d'en savoir davantage sur leurs façons d'agir à la suite de demandes spécifiques. Il ressort de cette enquête que les intervenants agissent de façons variées, même si ces derniers se sont dotés de peu d'outils d'intervention.

Dans le cas de demande d'établissement de nouveaux lieux de culte, l'étude a aussi montré que LaSalle a cessé de délivrer des permis après avoir octroyé un permis pour construire un Temple sikh (Gurdwara) à la fin des années 1990. Conçu avec une architecture imposante, le lieu de culte a suscité un débat important, que la municipalité a dû gérer.

L'étude a mentionné que LaSalle gère les besoins des usagers en tenant compte de la politique d'intégration des immigrants dans le secteur des sports et loisirs. Les chercheurs ont souligné que l'ancienne municipalité s'est montrée à la fois flexible et soucieuse de favoriser la participation de tout le monde aux activités, et non pas d'une seule communauté ethnoculturelle.

En matière de sports « non traditionnels », les membres du club de cricket, qui représentent la communauté noire anglophone caribéenne, ont pu bénéficier d'un terrain aménagé selon leur besoin à l'emplacement du terrain de baseball du parc Raymond (Germain et coll. 2003). LaSalle et la communauté ont pu trouver une entente quant à l'espace et à l'horaire des parties pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Par contre, les médias ont annoncé plus récemment que la pratique du cricket n'était plus permise au parc Raymond (Brass 2015). De nombreuses plaintes du voisinage ont été formulées à cause de balles retrouvées dans les cours des résidents et sur la rue, ce qui met en danger la vie des résidents. Pour cela, l'arrondissement aurait été poussé à bannir le cricket du parc. Ce sport

nécessite un vaste terrain, mais le club et les intervenants municipaux éprouveraient des difficultés à trouver un espace adapté pour ce type de sport.

## **Zone d'intervention de la RUI Airlie-Bayne**

Cette partie du chapitre traitera de la zone d'intervention à LaSalle<sup>28</sup>. La zone Airlie-Bayne n'est pas un quartier historique. Néanmoins, nous nous sommes référés aux documents de la RUI Airlie-Bayne, dont le rapport de diagnostic (Convercité 2009), pour mieux comprendre les réalités liées aux contextes sociaux, économiques et urbains. Ici, nous examinerons le portrait sociodémographique en portant une attention particulière aux données sur la diversité ethnoculturelle utilisées dans la documentation. Nous terminerons cette partie en présentant des aspects pertinents relatifs aux plans d'action de la démarche Airlie-Bayne.

### **Portrait de la zone d'intervention Airlie-Bayne**

Le territoire à l'étude est une zone d'intervention située au sud de l'arrondissement LaSalle et confinée entre les rues Boivin et Bayne, et entre les 80<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> avenues (voir les figures 3.9 et 3.10 ci-dessous). La rue Airlie traverse la zone, au centre, de manière longitudinale. Il faut comprendre que la démarche de la RUI a permis de formaliser la zone d'intervention appelée « Airlie-Bayne » qui auparavant ne se définissait pas par ces frontières précises. Cela dit, le découpage du territoire s'est décidé de façon concertée après une période d'étude et d'analyse en amont du processus.

---

<sup>28</sup> Dans le cadre de cette étude, afin d'éviter toute confusion, nous nous référons à la zone d'intervention Airlie-Bayne présentée dans le rapport de diagnostic de 2009 car elle semble celle qui est officielle. Cette zone contient les deux îlots, au nord et au sud, de la rue Airlie.



**Figure 3. 9 : Localisation de la zone d'intervention de la RUI Airlie-Bayne à LaSalle**  
 Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : Convergence 2009, Ville de Montréal 2015.



**Figure 3. 10 : Photo aérienne de la zone d'intervention Airlie-Bayne en 2016**  
 Photo modifiée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Google earth 2016

La zone Airlie-Bayne aurait été développée par des promoteurs privés dans les années 1960, tout comme d'autres « petits villages » lasallois ont été construits au cours de la deuxième moitié du XXe siècle.

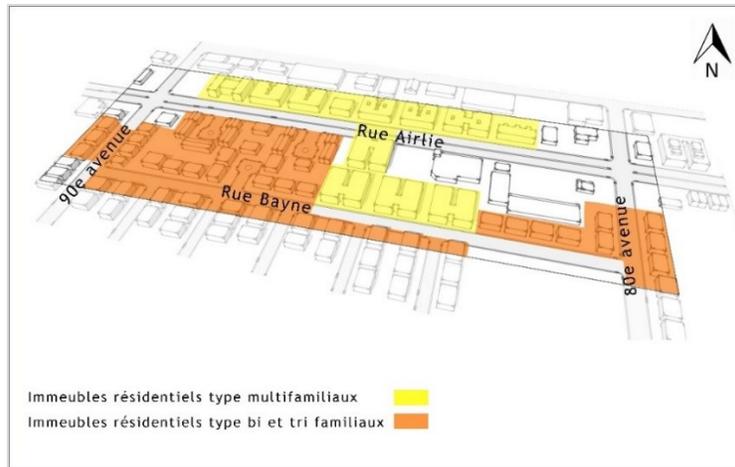


**Figure 3. 11 : Schéma sur la période de construction des bâtiments dans la zone Airlie-Bayne (sauf la zone industrielle rue Boivin)**

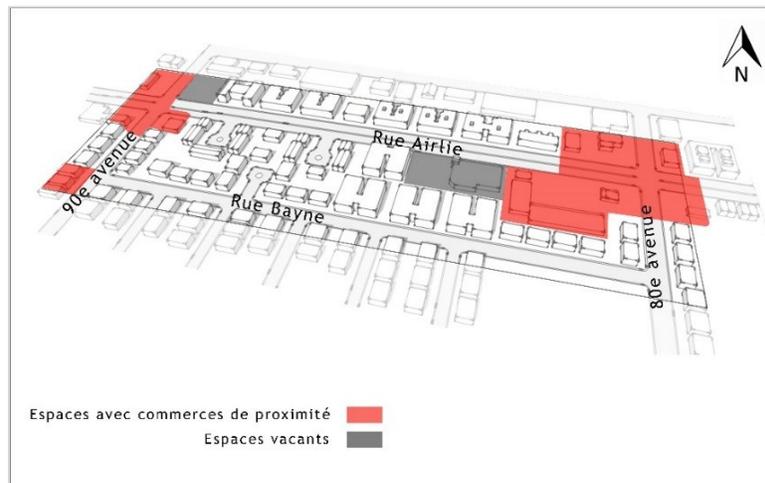
*Schéma généré par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source : Rôle d'évaluation foncière, Ville de Montréal 2017.*

Des entretiens menés par Convercité (2009), et plus tard une émission à la radio ont révélé que certains des immeubles d'habitations étaient destinés à compenser la pénurie de logements pour les familles. D'autres logements étaient destinés à la location à court terme afin de permettre aux visiteurs de s'y installer durant l'Exposition universelle de 1967 (Cadieux 2015). La figure 3.11 nous montre que la majorité des immeubles a été construite entre 1960 et 1969. Par ailleurs, à cette époque, les résidents d'Airlie-Bayne pouvaient amplement se satisfaire de nombreux services de proximité, comme un supermarché, une pharmacie et quelques stations d'essence.

La zone d'intervention constitue une des plus petites zones RUI en raison de sa faible superficie (environ 0,13 km<sup>2</sup>). En 2006, la zone comptait 1 414 résidents composés de 671 ménages et de 356 familles.



**Figure 3. 12 : Schéma sur le type de logement (sauf la zone industrielle rue Boivin)**  
 Schéma généré par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source : Carte interactive de la Ville de Montréal 2017.



**Figure 3. 13 : Schéma sur les zones non résidentielles (sauf la zone industrielle rue Boivin)**  
 Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source : Google maps 2017.

La zone Airlie-Bayne est principalement affectée par un usage résidentiel composé d'immeubles de types multifamilial, bifamilial et trifamilial (figure 3.12). Dans une moindre proportion, un usage est réservé aux commerces de proximité. Les activités commerciales sont concentrées à l'angle de la rue Airlie et de la 80<sup>e</sup> avenue, et à l'angle de la rue Airlie et de la 90<sup>e</sup> avenue, comme le montre la figure 3.13. Aussi, deux portions de l'espace urbain sont vacantes sur la rue Airlie. Rappelons que la zone industrielle se situe au nord du secteur sur la rue Boivin.



**Figure 3. 14 : Rue Airlie, direction Est**

*Photo : Carolyn Kelly Dorais 2014.*



**Figure 3. 15 : Bâtiment abritant autrefois un supermarché, rue Airlie, direction Sud-Est**

*Photo : Carolyn Kelly Dorais 2014.*

Une autre portion de la zone RUI qui est constituée de quelques commerces de proximité possède un cadre bâti particulier : un large boulevard séparé par un terre-plein, une aire de stationnement, un modeste centre d'achat en fond de lot devancé par un stationnement et peu de végétation (figure 3.14). Aussi, certains espaces commerciaux sont vacants ou laissés à l'abandon. La photo de la figure 3.15 nous montre bien l'état des lieux. On y aperçoit notamment un bâtiment placardé (ancien supermarché IGA) et son stationnement vide.

La zone d'intervention se caractérise à la fois par son accès routier et son enclavement. En effet, la zone Airlie-Bayne est facilement accessible en automobile (figure 3.9). De fait, la rue Airlie est une artère qui joue un rôle majeur de porte d'entrée à l'échelle régionale. Elle favorise notamment les déplacements entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Sud. Le réseau de transport collectif joue aussi un rôle important. En cela, la rue Airlie (les lignes d'autobus 106 et 406) et la 90<sup>e</sup> avenue (la ligne d'autobus 112) sont desservies par un circuit d'autobus intra-arrondissement qui permet de se rendre à une des stations de métro, toutes situées à l'extérieur de l'arrondissement LaSalle.

Malgré ces caractéristiques potentielles, la présence d'enclaves au pourtour de la zone doit être soulignée. D'abord, la zone Airlie-Bayne est enclavée dans son arrondissement. Au nord se trouvent les activités industrielles et l'emprise ferroviaire hors service, mais apparente. Conséquemment, les activités commerciales de l'arrondissement, en grande partie localisées le long du boulevard Newman au nord de la zone industrielle et de l'emprise ferroviaire, sont plus difficilement accessibles (figure 3.3). Ensuite, l'autoroute 138 crée une séparation entre l'ouest de l'arrondissement (où se situe la gare de train de banlieue) et la zone Airlie-Bayne. Le canal de l'Aqueduc forme une barrière entre Airlie-Bayne et la portion est de LaSalle. Sur la rue Airlie, le flux de circulation automobile aux heures de pointe divise aussi la zone en deux et constitue un facteur d'enclavement. Les larges rues et le manque de mesures d'apaisement de la circulation (p. ex. : passages piétonnisés) contraignent davantage les déplacements à pied. Par ailleurs, le rapport de diagnostic a soulevé le manque flagrant de liens cyclables intra-arrondissements qui décourage les déplacements à vélo et diminue la sécurité des cyclistes.

En outre, on a observé un manque d'espaces verts et un manque d'équipements récréatifs (Convercité 2009). Les équipements présents aux environs de la zone ne semblent pas suffire aux besoins des familles. Le seul équipement récréatif accessible à pied est le centre sportif Dollard-Saint-Laurent, situé au nord-est de la zone, sur la 75<sup>e</sup> avenue, et comprend un aréna et un *skatepark*. On compte parmi d'autres équipements des parcs situés à l'extérieur de la zone (le parc Hayward est à l'est et le parc Cavelier est au sud). Des établissements scolaires sont présents au pourtour de la zone. On compte trois écoles de niveau primaire (une anglophone et deux francophones) et une seule école secondaire (francophone) fréquentées en partie par les enfants de la zone Airlie-Bayne. Pour sa part, l'école secondaire Cavelier de LaSalle se situe au sud de la zone.

## **Profil sociodémographique**

Dans cette section, nous analyserons les profils sociodémographiques et économiques de la zone d'intervention Airlie-Bayne. Nous nous avancerons sur certaines particularités et nous les comparerons avec les données de LaSalle et de Montréal. Les données utilisées sont tirées du rapport de diagnostic (Convercité, 2009).

### *Âge et situation familiale*

Nous avons remarqué que la population d'Airlie-Bayne est en moyenne plus jeune (35,6 ans) que celle de l'arrondissement (41,7 ans). Les ménages non familiaux de deux personnes et plus (p. ex. : colocation) sont plus nombreux à Airlie-Bayne (9 %), comparativement à LaSalle et Montréal (2 % et 5 %). Airlie-Bayne compte également moins de familles, car ce taux se situe à 53 %, alors qu'il est de 63 % à LaSalle, par exemple. Les couples sans enfant, dont le pourcentage est de 22 % à LaSalle et de 21 % à Montréal, sont nettement plus nombreux dans le secteur Airlie-Bayne (37 %). Par contre, un pourcentage plus élevé de familles monoparentales habitent le secteur Airlie-Bayne (35 %) comparativement à LaSalle (22 %). Ainsi, les variables observées nous confirment que les proportions de personnes seules et des familles monoparentales sont plus importantes dans la zone Airlie-Bayne que sur l'ensemble du territoire lasallois.

### *Plus de locataires que de propriétaires*

Le statut d'occupant de logement (locataire et propriétaire) est également une variable qui reflète les particularités de la zone de la RUI. Quand on observe les données statistiques, le pourcentage de propriétaires à Airlie-Bayne (18 %) est nettement inférieur à celui de LaSalle (40 %). En conséquence, le pourcentage de locataires est beaucoup plus élevé dans la zone (82 %) que dans l'arrondissement (60 %). La lecture de ces données montre que la trame bâtie de la zone offre une grande concentration de logements locatifs (figure 3.12). Cela nous permet de constater que le contexte urbain est différent à LaSalle. Cette ancienne municipalité de banlieue fut construite pour accueillir sur son territoire des maisons unifamiliales en offrant aux familles la possibilité de devenir propriétaires.

### *Zone urbaine dévitalisée, dense et transitoire*

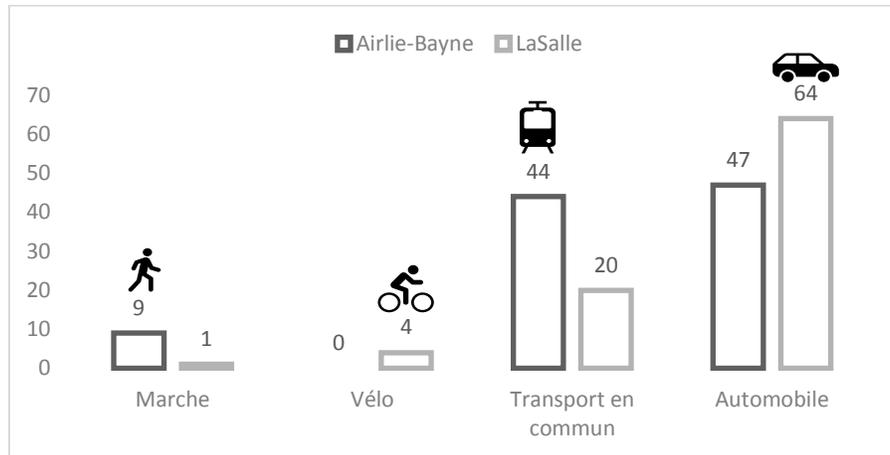
Les résultats d'analyses émis dans le rapport de diagnostic (Convercité 2009) ont permis de constater que le cadre bâti de la zone est dévitalisé. À partir de cette posture, il serait pertinent de voir de plus près la variable « logement » qui complète le schéma sur la période de construction (figure 3.11). Ainsi, les données statistiques nous ont montré que 39 % des bâtiments à usage résidentiel furent construits avant 1961 à Airlie-Bayne (27 % à LaSalle). Entre les années 1960 et 1980, 52 % des logements ont été construits à Airlie-Bayne et à LaSalle. Dès les années 1980, le taux de construction de logement à Airlie-Bayne a rapidement chuté à 8 %, alors qu'à LaSalle il est passé à 20 %. Ces données nous rappellent que la zone a connu un boom immobilier dans les années 1960. Cependant, le cadre bâti n'aurait pas bénéficié des rénovations nécessaires pour conserver ses qualités au cours des décennies. Cela dit, 18 % des immeubles à logements nécessitent des réparations majeures à Airlie-Bayne, alors qu'à LaSalle le taux est de 8 %.

Ensuite, les données nous indiquent que la zone présente une densité résidentielle élevée. En effet, la densité résidentielle calculée sur la zone d'intervention équivaut à 10 867 habitants par kilomètre carré, ce qui représente plus du double de la densité à LaSalle (4 565 habitants par kilomètre carré). Les intervenants locaux ont estimé, dans la documentation, qu'une grande proportion de résidents vivant dans une si petite zone (Airlie-Bayne) seraient directement affectés par la dévitalisation (Convercité 2009).

Outre la dévitalisation et la densité élevée, la zone Airlie-Bayne est qualifiée de zone de transition. Il semble qu'une grande part des résidents qui viennent s'installer dans la zone Airlie-Bayne la quitteraient au bout de trois à cinq ans (Convercité 2009). Cette tendance en est une de transit (Divay et Séguin 2004). Quant à la variable « mobilité », et plus spécifiquement la mobilité des ménages de locataires de la zone, elle nous révèle que 33 % des ménages de locataires auraient déménagé en moins d'un an, soit de 2005 à 2006 (Convercité 2009). À LaSalle, le taux de mobilité des ménages est plutôt de 12 %, donc il est inférieur à celui d'Airlie-Bayne. Le pourcentage plus élevé de mobilité dans la zone s'expliquerait en partie par son taux d'immigrants récents supérieur. Nous reviendrons plus loin sur cette variable.

## Transport et mobilité

Forts de leurs impacts sur l'urbanisation de LaSalle et d'Airlie-Bayne, l'automobile et le transport collectif sont des variables pertinentes à examiner. À ce sujet, LaSalle est reconnu comme étant l'arrondissement montréalais dans lequel les déplacements automobiles sont les plus fréquents. En revanche, Airlie-Bayne présente une situation différente.



**Figure 3. 16 : Mode de déplacement de la population active (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006)**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Convergence 2009

En 2006 à LaSalle, 64 % des déplacements vers le travail s'effectuent en auto, tandis qu'à Airlie-Bayne, ils sont de 47 % (figure 3.16). Cette comparaison nous pousse à croire que la proportion des propriétaires d'automobile serait moindre dans la zone d'intervention. La possession d'une auto entraîne des frais considérables et les résidents d'Airlie-Bayne seraient peut-être moins en mesure de subvenir aux coûts reliés à l'achat et à l'entretien. En ce qui concerne le transport actif, nous observons que le transport en commun (44 %) et la marche (9 %) occupent une place importante pour les résidents d'Airlie-Bayne, comparativement à l'ensemble des LaSallois (respectivement 30 % et 4 %). Il faut dire que la station de métro la plus près (Angrignon) se situe à environ quatre kilomètres d'Airlie-Bayne, ce qui rend son accès à pied difficile pour les résidents de la zone. Malgré cela, ils se déplaceraient davantage en autobus et en métro pour se rendre au travail.

Les données statistiques nous confirment que pratiquement aucun résident de la zone Airlie-Bayne ne se déplace en vélo. La piste cyclable ne traverse pas la zone, mais longe plutôt le fleuve par le boulevard LaSalle. À LaSalle, les chiffres guère plus élevés montrent que 1 % des résidents

se déplacent en vélo. Il est vrai que l'axe cyclable actuel favorise davantage les déplacements de plaisance que les déplacements utilitaires.

### *Pauvreté, chômage et scolarité*

D'après les données recueillies par Convercité (2009), nous observons que la population d'Airlie-Bayne est davantage touchée par la pauvreté. Les ménages présentent un revenu moyen nettement plus bas (32 988\$) que l'ensemble des ménages lasallois (51 645\$). Aussi, les données ont montré que 37 % des ménages d'Airlie-Bayne gagnent moins de 20 000\$ annuellement, ce qui signifie que le taux des ménages sous le seuil de pauvreté est supérieur à celui de l'arrondissement (18 %). Les ménages d'Airlie-Bayne vivant sous le seuil de faible revenu<sup>29</sup> sont de 52 %, alors qu'à LaSalle le taux est de 24 %. Également, les ménages de locataires de la zone d'intervention présentent un taux d'effort supérieur à la population de LaSalle. À l'intérieur de la zone, 52 % de ces ménages consacrent 30 %, ou plus, du revenu à leur loyer. À LaSalle, le taux des ménages de locataires est de 24 %.

Le taux de chômage de la population active est un autre indice de dévitalisation d'un quartier à considérer. Près d'une personne active sur cinq dans la zone Airlie-Bayne est au chômage. En fait, son taux de chômage est plus élevé (25,3 %) qu'à LaSalle (8 %) et Montréal (9 %). Lorsque l'on examine de plus près les données, on observe que, paradoxalement, une plus grande proportion des habitants de la RUI détient un diplôme universitaire (26 %) par rapport aux habitants de l'arrondissement (21 %). La population du secteur Airlie-Bayne affiche à la fois un taux de chômage et un taux de scolarité élevés. Ces données seraient justifiées par une forte proportion d'immigrants récents qualifiés, mais peu intégrés au marché de l'emploi qui résident dans la zone Airlie-Bayne.

Pour la variable « profession », là encore on dénote des différences marquées entre la zone et l'ensemble de l'arrondissement. En ce sens, un plus grand pourcentage de la population active habitant dans la zone occupe des postes d'ouvrier ou de métier (53 %), alors qu'à LaSalle ces postes sont occupés par 37 % de la population.

---

<sup>29</sup> On considère « sous le seuil de la pauvreté » les revenus inférieurs à 50 % du revenu familial médian (variant selon la taille de la famille).

### *Indices de défavorisation matérielle et sociale*

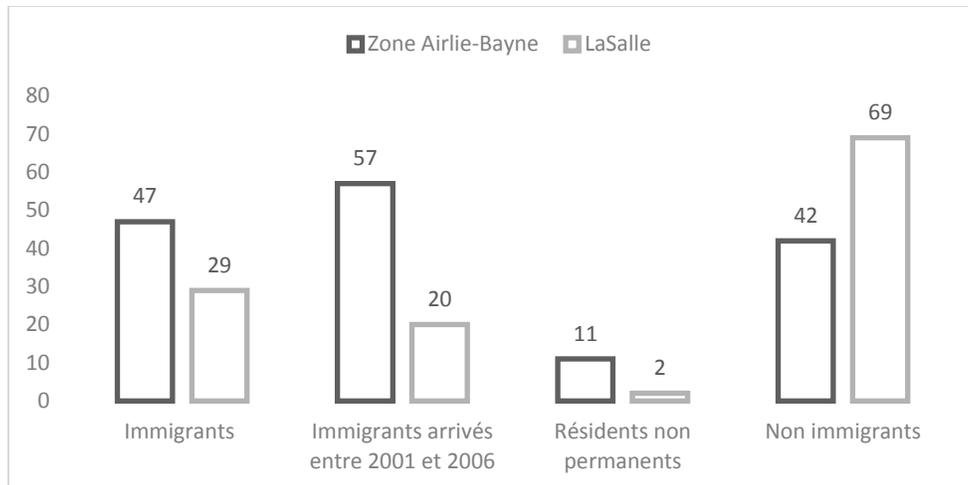
Les variations des indices de défavorisation permettent d'identifier dans différents territoires du Québec deux composantes liées à la défavorisation: matérielle et sociale (MSSS 2016). La première prend en considération des facteurs reliés à la dimension économique, tels que la scolarité et l'emploi. La deuxième composante comprend plutôt le statut des personnes (séparées, divorcées, seules, veuves) et la situation familiale (monoparentale). Selon ces facteurs, les personnes peuvent être à risque de vulnérabilité et d'isolement social.

Le MSSS (2016) a affirmé qu'Airlie-Bayne constitue une aire fortement défavorisée dans ces deux composantes, selon les données de 2006. En regard des données recueillies dans le rapport de diagnostic, le taux de chômage élevé, le faible revenu des ménages, le pourcentage supérieur des ménages sous le seuil de la pauvreté et le pourcentage élevé des familles monoparentales sont des indices significatifs. Soulignons que la mesure de l'indice de défavorisation fait notamment partie des outils dont disposent les intervenants pour élaborer leur plan d'action de la RUI.

Il importe de mentionner que les indices de défavorisation n'incluent pas les données ethniques, comme le statut d'immigrant. Toutefois, l'immigration et la diversité ethnoculturelle sont des facteurs relevés dans le contexte de la zone et il serait intéressant de s'y attarder. Voici comment ces derniers seront abordés dans la partie suivante.

### *Diversité ethnoculturelle*

D'après les données recueillies, la zone Airlie-Bayne est multiethnique. Certains la caractérisent également comme « *un quartier d'atterrissage pour les nouveaux arrivants* » (Savoie 2015). Cette particularité nous amène à nous pencher sur les données relatives aux populations issues de la diversité ethnoculturelle, plus spécifiquement sur l'immigration et les langues maternelles, que nous pourrions comparer avec les données à LaSalle. Dans le cadre de notre étude, nous sommes contents d'examiner les données statistiques dites « ethniques » tirées du rapport de diagnostic (Convercité 2009).

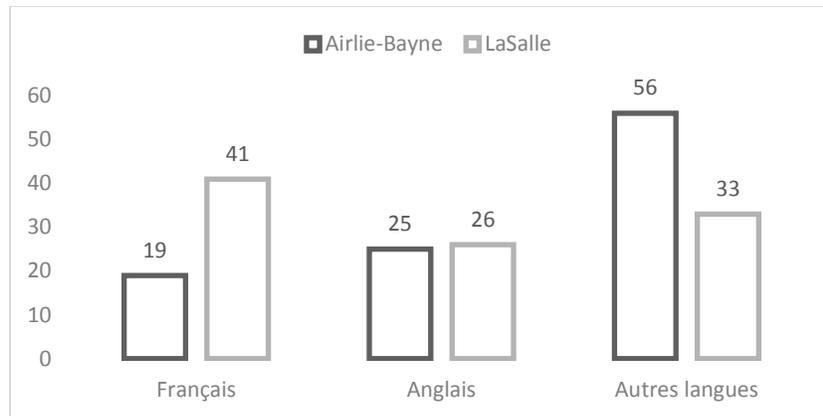


**Figure 3. 17 : Périodes d’immigration (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006)**

*Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Convergence 2009*

La figure 3.17 montre de toute évidence que la situation de l’immigration diffère entre Airlie-Bayne et LaSalle. D’abord, les taux d’immigration du recensement de 2006 sont de 47 % à Airlie-Bayne et 29 % à LaSalle. Le pourcentage de résidents non permanents (p. ex. : demandeur d’asile) est de 11 %. Encore une fois, ce taux est supérieur à celui de LaSalle (2 %). Inversement, les données observées montrent que les résidents non immigrants de la zone (42 %) sont minoritaires par rapport à ceux de LaSalle (69 %). Également, on voit qu’une majorité d’immigrants récents s’est installée dans la zone Airlie-Bayne ces dernières années, car 57 % des résidents issus de l’immigration sont arrivés entre 2001 et 2006, alors qu’à LaSalle le taux est de 20 %. Ainsi, l’écart est de 37 %.

Si la zone RUI se caractérise par l’immigration récente, LaSalle se caractérise davantage par l’immigration ancienne. Les immigrants résidant dans la zone Airlie-Bayne qui sont arrivés avant 1971 sont de 7 % (27 % à LaSalle), et entre 1971 et 2001, ils sont de 37 % (53 % à LaSalle). À LaSalle, plusieurs nouveaux arrivants habiteraient les logements situés dans la zone Airlie-Bayne, comme premier foyer d’accueil, en raison de leur coût modique. Pour leur part, les résidents issus de l’immigration ancienne auraient possiblement quitté Airlie-Bayne pour s’installer ailleurs à LaSalle, à Montréal ou en banlieue éloignée, en quête d’une propriété et d’une meilleure qualité de vie.



**Figure 3. 18 : Principales langues maternelles des résidents (%) à Airlie-Bayne et LaSalle (2006)**

*Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Convergence 2009.*

À Airlie-Bayne, le pourcentage de résidents qui ont comme langue maternelle le français (19 %) est grandement inférieur à celui de LaSalle (41 %) (figure 3.18). Par contre, les gens qui ont l'anglais comme langue ont sensiblement la même proportion dans les deux endroits. En ce qui concerne les autres langues maternelles, les données statistiques observées dans le rapport indiquent un taux plus élevé dans la zone de la RUI. En fait, 56 % des résidents disent posséder une autre langue que le français et l'anglais dans la zone d'intervention. Environ une quarantaine de langues maternelles différentes est représentée dans la zone. On retrouve parmi ces autres langues l'italien (7 %), l'arabe (7 %) et l'espagnol (6 %). Ensuite viennent le bulgare (2 %), le bosniaque (2 %) et le roumain (2 %). De cela, on relève une grande diversité de langues maternelles qui peut être reliée à la diversification des origines ethniques.

#### *Marquage identitaire ethnique sur le territoire de la RUI Airlie-Bayne*

Dans la zone, nous avons repéré des éléments de visibilité liés à l'ethnicité dans l'espace urbain. Essentiellement, nous n'avons répertorié que quatre petits commerces de type alimentaire, situés sur la portion de la rue Airlie à l'Angle de la 80<sup>e</sup> avenue. En cela, une épicerie (Ehi), un dépanneur alimentaire (Fooda) et deux restaurants (pizzeria italienne, restauration rapide libanaise) ont été identifiés. Ces commerces ont affiché des traits associés à l'identité ethnique dans leur nom commercial.

## **Plans d'action de la RUI Airlie-Bayne**

Nous savons maintenant que l'immigration récente dans la zone d'intervention Airlie-Bayne est en forte hausse, de même qu'elle aurait rencontré plusieurs problématiques de pauvreté urbaine et sociale. Qu'en est-il pour les interventions concrètes de la revitalisation urbaine et sociale dans cette zone? Les acteurs locaux doivent établir un plan d'action avant d'entamer une démarche RUI, et dans le cas d'Airlie-Bayne les circonstances ont fait en sorte que deux plans d'action ont été conçus : un en 2009 et un en 2011. Les plans sont très complexes et changeants d'une année à l'autre. Il serait ardu de faire une identification exhaustive des multiples actions et des moyens pour les mettre en œuvre. Ce genre de plan est difficile à quantifier et les actions se recoupent parfois dans différents thèmes d'intervention. Cela dit, nous avons dressé un portrait qui résume les principaux thèmes et les actions, dans le secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme et le secteur du développement social, qui ressortent le plus souvent des plans et des rapports annuels (de 2011 à 2015) depuis le début de la démarche en 2009.

Les intervenants issus du secteur du développement social constituent des acteurs majeurs dans plusieurs opérations liées à l'aménagement urbain sur le terrain, notamment en ce qui a trait aux projets de petites envergures (p. ex. : terrasse sur le stationnement). Néanmoins, il est ardu de préciser par quelles actions et dans quels secteurs les intervenants ont été impliqués, car les projets nécessitent la coordination de plusieurs acteurs en même temps. Cette coordination est peu explicitée dans les plans. Nous retrouvons à l'annexe 2 les listes des acteurs qui figurent dans les deux plans d'action.

Ainsi, à partir des plans d'action et des rapports annuels subséquents, nous avons déterminé cinq thématiques liées au secteur de l'aménagement urbain, concerné par les interventions liées à la revitalisation urbaine physique de la démarche (voir aussi le tableau détaillé à l'annexe 4 sur les projets en aménagement urbain).

**Tableau 3. 8 : Thèmes-clés liés au secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme**

Thèmes-clés	Actions visées	Amorcé
<b>Habitation et environnement résidentiel</b>	Embellissement des façades; Développement de logement social et abordable; Gestion de la salubrité des lieux	X
<b>Concept d'aménagement d'ensemble</b>	Création d'une identité forte dans la zone; Réfection de la rue Airlie adaptée à l'échelle de quartier; Conception de « portes d'entrée » aux 75 <sup>e</sup> et 90 <sup>e</sup> avenues; Aménagement d'une « place publique » centrale; Localisation d'un espace de rencontre	X X X
<b>Espaces verts</b>	Développement de projets d'agriculture urbaine; Verdissement de la zone d'intervention	X X
<b>Développement commercial</b>	Ouverture de commerces et soutien des activités commerciales et partenariales; Accès aux services d'alimentation abordable de qualité	X X
<b>Espaces de jeux et loisirs</b>	Réfection des parcs; Ajout d'équipements récréatifs quatre saisons	X X
<b>Transport et sécurité</b>	Implantation de piste/bande cyclable sur Airlie; Conception de mesures d'apaisement de la circulation pour les piétons	X

Tableau réalisé par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

Dans la première thématique « habitation et environnement résidentiel » illustrée au tableau 3.8, le besoin de construire du logement social a paru assez important dans les plans. Sous le thème « concept d'aménagement d'ensemble », nous avons constaté qu'il est prioritaire pour les acteurs d'offrir, d'une part, une plus grande place aux piétons en concevant des installations qui permettent un meilleur accès à pied dans la zone, et d'autre part, d'aménager une « place publique » en guise de lieu de rassemblement. Considérée comme un îlot de chaleur, la zone vise dans le troisième thème à augmenter son couvert végétal par des mesures de plantation d'arbres et d'implantation de jardins pour pratiquer l'agriculture urbaine. La problématique des espaces commerciaux vacants, combinée à celle de désert alimentaire, a pressé les intervenants à réfléchir à des moyens d'action, regroupés dans le quatrième thème, qui soutiennent l'entrepreneuriat et les activités commerciales, dont les commerces alimentaires. Le thème « espaces de jeux et de loisirs » cible les moyens pour réaménager les parcs avec de nouveaux équipements récréatifs. Le dernier thème « transport et sécurité » a notamment pour objectif d'élargir les trottoirs, de concevoir des traverses piétonnes et de tracer une voie cyclable.

En ce qui concerne le secteur du développement social, qui englobe les aspects de la vie communautaire, économique et sociale, nous avons défini cinq principales thématiques illustrées dans le tableau 3.9.

**Tableau 3. 9 : Thèmes-clés liés au secteur du développement social**

Thèmes-clés	Actions visées	Amorcée
<b>Prise en charge par les résidents</b>	Responsabilisation entourant l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier;	X
	Participation publique et mobilisation citoyenne;	X
	Montage d'un comité citoyen	X
<b>Intégration des résidents</b>	Soutien d'intégration en emploi;	X
	Soutien d'intégration à la vie de quartier;	X
	Accompagnement des immigrants récents;	X
	Francisation;	X
	Soutien aux projets entrepreneuriaux	X
<b>Activités et événements rassembleurs</b>	Création de café-urbain et café-citoyen;	X
	Fêtes de quartier;	X
	Ateliers d'information	X
<b>Saines habitudes de vie</b>	Valorisation des sports;	X
	Sécurité alimentaire;	X
	Valorisation des modes de transport actif	X
<b>Collaboration entre les partenaires</b>	Participation des partenaires aux activités;	X
	Échanges d'information réguliers	X

*Tableau réalisé par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.*

Étant donné que la participation citoyenne est centrale à la démarche de revitalisation, les intervenants locaux doivent s'assurer de recruter le plus de participants pour que la démarche soit effective. Le premier thème rassemble les actions visant une mobilisation des citoyens de la zone concernée. La mise sur pied d'un comité citoyen permettrait de rejoindre les résidents désireux de s'impliquer et conséquemment de mieux représenter les intérêts des résidents. La récente vague d'immigrants dans la zone Airlie-Bayne démontre à quel point la question de l'intégration est au cœur du plan de 2009, dans les dimensions de l'emploi, du logement, de l'apprentissage d'une langue et plus largement de la vie de quartier. Nous avons donc regroupé ces actions sous le thème « intégration ». Ensuite, le thème « activités de rencontre » cherche à mettre en œuvre les actions servant à encourager les occasions de rencontres entre les résidents, et aussi pour

que ces derniers puissent avoir un contact avec les intervenants. Ces actions se traduisent par la création de « cafés ». Le quatrième thème porte sur les « saines habitudes de vie » et vise à offrir aux résidents des outils pour une meilleure forme physique et pour de saines habitudes alimentaires. Le dernier point porte sur la collaboration soutenue entre les intervenants partenaires, déterminante au bon déroulement de la revitalisation. Les partenaires sont également invités à se déplacer pour rencontrer les résidents, puisque la zone d'intervention est enclavée.

Par la suite, nous avons dressé un portrait des interventions réalisées dans les deux secteurs. Les actions peuvent être portées par des intervenants œuvrant dans un autre secteur que celui dans lequel les actions sont classées.

**Tableau 3. 10 : Exemples d'interventions réalisées dans le secteur de l'aménagement urbain entre 2009 et 2015**

Interventions réalisées dans le secteur de l'aménagement et de l'urbanisme				
Aménagement d'un local pour la Table de quartier dans la zone.	Aménagement d'une terrasse et de la « Place du citoyen ».	Réfection de parcs et implantation de jeux d'eau.	Plantation d'arbres.	Corvée de nettoyage dans les rues et ruelles.

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

**Tableau 3. 11 : Exemples d'interventions réalisées dans le secteur du développement social entre 2009 et 2015**

Interventions réalisées dans le secteur du développement social				
Comité (citoyen) vie de quartier.	Ateliers thématiques portant sur la vie de quartier par la tenue de « cafés-urbains » et de « café-Airlie ».	Activités de sports et de loisirs pour les enfants et les familles.	Service d'interprète et de traduction en soutien au processus d'intégration et pour certaines communautés culturelles.	Fêtes de quartier (Noël, Cabane à sucre, Diversité, etc.).

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : TDS LaSalle 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

Bien que l'ensemble des actions réalisées jusqu'à maintenant soit difficile à quantifier, les tableaux 3.10 et 3.11 offrent un survol des réalisations et apportent une meilleure compréhension de l'évolution de la démarche dans les deux secteurs.



**Figure 3. 19 : Schéma des interventions réalisées dans le cadre de la RUI Airlie-Bayne**

*Schéma réalisé par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : TDS LaSalle 2009, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.*

La figure 3.19 porte sur la réalisation des projets liés au secteur de l'aménagement urbain et nous montre leur localisation. Il nous a fallu tenir compte de la zone d'origine ciblée et de la zone étendue.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que les RUI de Montréal ont des territoires aux superficies variables. Leur plan d'action et leur choix des données utilisées dépendent grandement du contexte et des particularités locales. Chacune gère ou non les données relatives à la diversité ethnoculturelle à sa façon, et le fait qu'une RUI se situe dans un arrondissement avec un taux

d'immigration élevé ne garantit pas que les données qui s'y rattachent soient mises en relief dans la documentation.

L'arrondissement LaSalle constitue une ancienne banlieue qui a rencontré ces trente dernières années d'importants changements de ses tissus urbain et social. Son paysage a été façonné par le ralentissement des activités industrielles avant d'entrer dans l'ère post-industrielle et le déplacement des activités commerciales vers le nord. Bien que le nombre d'habitants soit relativement stable, voire en légère baisse depuis les dix dernières années, la population immigrante est croissante et multiethnique. Une étude nous a montré que l'administration municipale de LaSalle a dû gérer la question de la diversité ethnique dans certains de ces secteurs d'activité en répondant à des demandes particulières au cas par cas.

Le portrait sociodémographique de la zone d'intervention Airlie-Bayne nous a présenté des indices de défavorisation élevés (p. ex. : taux de chômage, monoparentalité, faible revenu des ménages, etc.). Parallèlement à cela, une grande part de la population est multiethnique et est issue de l'immigration récente.

Les plans d'action élaborés par les intervenants locaux visent dans le processus toute la population au processus, mais aussi les populations plus vulnérables. Par contre, nous détenons peu d'information sur les actions qui ciblent spécifiquement les populations issues de la diversité ethnoculturelle dans les deux secteurs. Dans le prochain chapitre, nous présenterons les données qui ont permis de faire la lumière sur le phénomène de la gestion de la diversité ethnoculturelle à partir des entretiens auprès des intervenants, ainsi que les observations et l'analyse documentaire.



## **CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : LE POINT DE VUE DES ACTEURS ISSUS DES SECTEURS D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DIVERSITÉ DANS UNE APPROCHE INTÉGRÉE**

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats tirés des entretiens que nous avons réalisés auprès des acteurs locaux partenaires de la RUI Airlie-Bayne à Montréal. L'objectif est de mieux comprendre la façon dont les acteurs concertés composent ou non avec la diversité ethnoculturelle dans le processus et les objectifs. Nous voulons aussi voir s'il y a des particularités dans les types d'interventions des secteurs de l'aménagement urbain et du développement social. Nos résultats d'entretiens sont complétés par les données recueillies dans les documents publics de la RUI Airlie-Bayne depuis 2009 et par les observations directes réalisées entre septembre 2014 et avril 2015.

À la lumière du contexte de la RUI Airlie-Bayne discuté au précédent chapitre, nous allons pouvoir décrire 1 : le point de vue des acteurs sur la RUI et 2 : les façons dont ces acteurs composent avec la diversité ethnoculturelle, eu égard au secteur dans lequel ils interviennent, mais aussi aux plans et aux bilans de la RUI. Pour ce faire, nous reprendrons les trois logiques sociales de la reconnaissance, de la redistribution et de la rencontre, du concept de *Just Diversity*. La grille de Qadeer (2009) pourra nous éclairer en identifiant plus spécifiquement des types d'action mis en place dans chacun des deux secteurs.

### **Interventions variées dans la RUI Airlie-Bayne**

Cette première section sera l'occasion d'explorer les opinions émises sur la RUI, ainsi que les enjeux et les réalités de la démarche rencontrés par les intervenants, d'après leurs expériences diversifiées.

#### **Réalités des pratiques et vision commune de la RUI**

Les intervenants rencontrés partagent toujours une vision commune du programme de la RUI. En effet, la majorité des intervenants s'entend sur le fait que la RUI constitue un programme qui a pour objectif d'améliorer un quartier défavorisé tant sur le plan social qu'urbain et de contrer la pauvreté et la précarité en favorisant le développement local, l'employabilité, et en donnant un

meilleur accès aux modes de transport actif<sup>30</sup>. Selon ces intervenants, la RUI est renforcée par la capacité des citoyens à améliorer (*empowerment*) la dynamique de vie du quartier à l'image de leurs besoins.

Les intervenants des deux secteurs ont toutefois soutenu des opinions différentes, voire divergentes sur la mise en œuvre des actions. Ils semblent percevoir la réalisation concrète des objectifs de la RUI en fonction de leurs capacités à intervenir. Voyons ces différences de plus près.

La vision et les actions planifiées s'arrimeraient mieux avec les pratiques d'interventions des acteurs communautaires en développement social qu'avec celles des acteurs du secteur de l'aménagement urbain. La mission des acteurs communautaires est de coordonner un ensemble d'activités et d'événements tout en soutenant la concertation entre les acteurs de la RUI, et particulièrement les citoyens du quartier. Ces actions concrètes prennent la forme d'ateliers pour répondre à plusieurs types de besoins des résidents, comme les droits en matière de logement, les activités liées aux sports et aux loisirs ou la cuisine collective. La RUI apporte un sens aux efforts soutenus des acteurs en développement social : « *Je pense que ce que les gens remarquent le plus, c'est la vie de quartier qui est en train de se créer. Plus que l'environnement bâti, disons. L'environnement bâti n'a pas tellement changé, mais la vie de quartier qu'il y a autour, c'est beaucoup plus intéressant qu'avant* » (intervenante 1). Sous cet angle, les activités qui favorisent la dynamique de vie de quartier sont concrètes et faisables, car les acteurs possèderaient les outils appropriés.

Par contre, les interventions dans le secteur de l'aménagement urbain présentent un degré de faisabilité moindre que celles du secteur du développement social. D'après les intervenants œuvrant en aménagement urbain, les interventions liées au développement social ont fait de petites transformations avec les résidents pour insuffler au quartier une atmosphère plus conviviale et animée, à peu de frais. Un intervenant en aménagement urbain nous explique avoir rencontré certaines embûches à ce sujet :

*Bon, en termes d'aménagement physique [...] tu es très limité par la question des infrastructures publiques puis l'argent, etc. Puis tu te dis, pareil, bien s'il y avait quelque chose dans lequel les gens pourraient se reconnaître, bien je pense que ça se traduit plus*

---

<sup>30</sup> Les termes « quartier » et « secteur » Airlie-Bayne sont utilisés par les intervenants rencontrés et feraient référence à la zone d'intervention d'origine (2009), mais aussi élargie (2011). Il a été difficile de distinguer clairement les deux zones RUI durant les entretiens. Dans ce quatrième chapitre, nous mentionnerons à quelle zone nous faisons référence.

*dans les activités dites sociales et communautaires, où là les gens peuvent plus exprimer leurs particularités. (Intervenant 5)*

Les contraintes financières, techniques et urbanistiques dans la RUI limitent grandement les réalisations concrètes physiques en matière d'aménagement urbain. Tenter de faire une revitalisation physique de l'espace urbain semblerait donc moins réaliste. Par ailleurs, les propos rapportés sur l'aménagement actuel font écho au portrait des lieux présenté au troisième chapitre. En effet, l'automobile occupe une place qui ne correspond plus aux nouvelles réalités du quartier. Les acteurs sociaux et les résidents demandent notamment une réduction de la largeur de la rue Airlie pour diminuer l'affluence de la circulation automobile et un élargissement des trottoirs pour faciliter les déplacements à pied.

Malgré cela, le premier découpage de la zone RUI – celui de 2009 - ne serait pas adapté pour accueillir de nouveaux projets de développement immobilier et de place publique. Selon les deux intervenants en aménagement urbain, la rue Airlie joue le rôle d'un important boulevard avec un flux de circulation élevé aux heures de pointe. L'idée d'en faire une rue à l'échelle humaine avec une signalétique adaptée aux piétons exigerait des coûts de réfection exorbitants. Toujours selon eux, ces contraintes expliqueraient en partie pourquoi la zone d'origine a été élargie en 2011. Sa petite superficie compromettrait la réalisation de projets de construction dans le cadre de la démarche, en plus de restreindre la mixité sociale et la mixité des usages sur son territoire. Nous y reviendrons plus loin.

Les interventions relevées dans le secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme sont minoritaires en comparaison à celles en développement social<sup>31</sup>. Les actions réalisées concernent la salubrité, l'aménagement d'une place publique temporaire, le verdissement et l'ajout d'équipements récréatifs dans certains parcs. Il faut dire que ces actions ont été réalisées en grande partie par les acteurs locaux en développement social et les résidents du quartier.

Il apparaît clair que les acteurs des secteurs de la RUI rencontrent des préoccupations et des contraintes très différentes entre eux, comme le soulevaient Bacqué et ses collaborateurs (2003). Les façons dont les intervenants perçoivent les objectifs RUI sont teintées par les outils et les moyens d'action dont ils disposent. Par ailleurs, la question de l'expérience, à savoir depuis combien de temps les intervenants sont en place dans la démarche, a fait surface dans les entretiens.

---

<sup>31</sup> Au chapitre trois, nous avons identifié les principaux secteurs et les types d'interventions de la RUI Airlie-Bayne.

## **Roulement des acteurs**

Les intervenants locaux interrogés n'ont pas tous participé au même moment ou aux mêmes étapes dans la démarche. Si certains ont participé à sa naissance, les autres s'y sont ralliés pendant le processus. Voici ce que les intervenants nous ont partagé en entretien.

Nous avons constaté que peu d'intervenants interrogés œuvrant en développement social (et issus du milieu communautaire) étaient présents au lancement de la RUI en 2008. Alors, pour assurer une continuité et être au fait de la démarche, certains intervenants interrogés nous ont expliqué qu'ils doivent compter sur l'expérience des autres. Ils ont dû se référer aux documents, comme le rapport de diagnostic et le plan de revitalisation, mais aussi aux témoignages des acteurs qui ont précédé : « *Moi je travaille seulement depuis un an ici, donc je ne peux que me fier à ce qu'il y a dans le diagnostic, puis aux discussions avec mes collègues et les partenaires, ce qu'ils me relatent* » (intervenant 2). Le roulement du personnel pourrait être dû en partie à la précarité d'emploi qui est caractéristique du milieu communautaire.

Deux intervenants rencontrés, soit une intervenante communautaire en développement social et un intervenant du secteur de l'aménagement urbain, étaient présents au départ du processus, mais ne le sont plus aujourd'hui. Aussi, certains intervenants interrogés étaient en poste depuis moins de deux ans. Cela a limité la possibilité de discuter des événements au début de la démarche. Pour leur part, les intervenants du secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme ont davantage participé à la réalisation des plans d'action.

Afin de nous remettre en contexte, souvenons-nous que la démarche est en place depuis 2009. Par contre, l'offre de service sur la RUI proposée par l'arrondissement LaSalle n'a été admise au programme municipal que lorsque de nouveaux fonds ont été octroyés par la municipalité en 2012. Ainsi, comment la démarche RUI a-t-elle été perçue par les acteurs en place avant et après son admission officielle à la Ville?

## **Avant la RUI Airlie-Bayne**

Au début des années 2000, la zone Airlie-Bayne avait une réputation peu reluisante. Aux yeux des intervenants à LaSalle, la zone était confrontée à des problématiques d'insalubrité, de pauvreté et de criminalité. Pour les acteurs communautaires, la mise sur pied d'un plan d'action s'avérait indispensable. Dans ce contexte, la première initiative fut de rencontrer les résidents du

secteur Airlie-Bayne pour créer un « comité citoyen ». La mobilisation était l'objectif prioritaire. L'idée a cherché au départ « *une approche de mobilisation, de sensibilisation citoyenne, de prise de contact, de créer un lien de confiance avec les citoyens du quartier* » (intervenante 6), comme nous l'explique une ancienne intervenante. Elle a aussi souligné que l'initiative servait à développer des activités dans le but de créer une dynamique de quartier conviviale.

Par la suite, en 2009, la démarche de mobilisation est devenue une démarche de revitalisation fortement inspirée du programme municipal de la RUI. À ce moment, les intervenants locaux ont été appelés à intégrer l'axe « aménagement urbain » dans le plan d'action. Cet axe constitue à ce jour leur plus gros défi d'intervention, parce que d'une part la première zone visée (2009) a une superficie limitée, et que d'autre part, elle n'offre pas de terrain appartenant au domaine public. Dans le domaine privé, les propriétaires fonciers (p. ex. : commerces et industries) sembleraient beaucoup moins collaborer au processus. Leur engagement serait faible parce qu'ils ne vivraient pas sur le site.

### *Terminologie RUI*

Le terme « RUI » a eu un impact sur l'appropriation de la démarche en soi, d'après certains intervenants interrogés. Concrétisée en 2009 grâce à l'appui de l'arrondissement LaSalle, la première démarche ne fut pas systématiquement bien accueillie par les acteurs. Une intervenante nous a expliqué qu'au début, les acteurs responsables de sa mise sur pied étaient réticents à utiliser la terminologie rattachée à la « RUI » parce que le plan d'action n'était pas encore reconnu par la Ville : « *je pense que les gens avaient — et m'incluant — on avait tous l'impression que, comme on ne pouvait pas entrer dans le fameux programme (municipal) de RUI, donc entrer dans le financement de Montréal pour réaliser une RUI, ce n'était pas possible de réaliser cette RUI-là (la RUI Airlie-Bayne)* » (intervenante 6). Avant que la municipalité admette Airlie-Bayne au programme, les acteurs en mobilisation citoyenne se sentaient également peu outillés pour gérer les initiatives liées au secteur de l'aménagement urbain.

### *Pratiques non traditionnelles*

De fait, la collaboration dans la démarche RUI amène souvent les acteurs à développer des échanges intersectoriels. Par contre, ces échanges ne font pas toujours partie des traditions d'action dans tous les secteurs d'intervention impliqués. Pour les acteurs en aménagement

urbain, la démarche RUI et la collaboration attendue entre secteurs d'interventions sont non traditionnelles. Un acteur œuvrant dans ce secteur, présent au début de la démarche, s'est dit étranger face à cette approche peu conventionnelle pour la pratique municipale :

*On n'avait jamais vraiment vécu ça. Des fois, on a des approches traditionnelles de planification, où des professionnels en urbanisme et en aménagement du territoire font du travail de leur côté, un peu en vase clos... quand tu fais quelque chose dans le quartier, tu essayes de te connecter avec le quartier plutôt que de te connecter avec tes idées tout seul là. Fais que dans le cas de la RUI Airlie, c'est ça qui est difficile. (Intervenant 5)*

Également, une intervenante sondée nous a laissé entendre qu'en général, les méthodes en urbanisme participatif devraient être révisées pour accommoder le plus de participants : « *On est en train de revoir un peu nos modèles de consultation publique, parce que ce que l'on se rend compte, c'est que les mécanismes prévus par la loi sont très techniques et ça ne favorise pas la consultation participative. Donc, on est en train d'essayer comment... vous savez, nous, on dépend de l'élu* » (intervenante 7). On note le souhait d'apporter des changements dans la pratique, mais le processus pour y arriver serait long et complexe. La décision de l'arrondissement LaSalle de mettre en place une RUI dans Airlie-Bayne aurait été forcée par la conjoncture entre un aménagement urbain en désuétude et des conditions de vie sociales précarisées.

Dans le cas de la RUI Airlie-Bayne, la vision de la « RUI idéale » fait consensus auprès des acteurs. En revanche, les moyens d'action sont concentrés en développement social, principalement pour des raisons économiques et par manque d'espace urbain.

Les données recueillies à partir des entretiens nous ont montré que si les acteurs issus du milieu communautaire ont mobilisé les citoyens sans nécessairement intégrer au départ la question de l'aménagement physique du quartier, de leur côté, les intervenants en aménagement urbain et en urbanisme ont tenté de lier leur pratique d'intervention avec l'approche collaborative qu'est la RUI, sachant que le volet « mobilisation citoyenne » démontre une meilleure faisabilité que le réaménagement urbain physique dans la zone Airlie-Bayne. Il se peut alors que le secteur dans lequel œuvre l'intervenant influe sur les motifs qui permettent de s'approprier ou non la démarche RUI.

## Zone d'intervention Airlie-Bayne en deux temps

Dans cette démarche territorialisée, le découpage géographique a des conséquences importantes sur les actions. Comme souligné auparavant, la zone d'intervention originale avait une contrainte d'espace urbain physique pour développer des projets d'aménagement, compte tenu de sa modeste superficie au départ. Le deuxième plan d'action proposé par le comité de pilotage en 2011 a donc élargi les limites du territoire.



**Figure 4. 1 : Deux zones d'intervention de la RUI Airlie-Bayne**

Carte réalisée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Sources : Comité de pilotage 2011, Google maps 2016.

Nos données recueillies dans l'analyse documentaire et complétées par les entretiens nous révèlent que l'agrandissement de la zone d'intervention a permis de diversifier et d'augmenter les possibilités d'agir sur l'environnement bâti et d'intégrer plus d'acteurs sur le comité (figure 4.1). En cela, le plan d'action de 2011 mentionne qu'il faut « étendre le secteur d'étude afin de représenter les composantes de la vie de quartier qui sont non seulement le lieu de résidence, mais aussi un lieu où l'on éduque (les écoles), on s'approvisionne en bien et en services (les commerces), on travaille et on s'y divertit (parcs et espaces verts, lieux communautaires, etc.) » (Comité de pilotage 2011, 11). La zone élargie offre donc plus d'espaces verts et récréatifs, dont

les abords du fleuve. Elle comprend une plus grande portion de la rue Airlie, et une diversité de commerces et d'industries. De plus, une plus grande part de résidents-proprétaires seraient touchés par la démarche issue du plan de 2011. Néanmoins, les données sociodémographiques de la nouvelle zone n'auraient pas été exploitées dans la documentation, comparativement à celles dans la documentation de la zone d'origine.

Une intervenante disait craindre que la RUI subisse un effet « trou de beigne » entraîné par ce changement. Les interventions risqueraient de survenir à l'extérieur de la zone d'origine, dans la zone élargie.

Maintenant que nous avons mis en exergue les différents points de vue des intervenants sur la RUI, nous chercherons dans la section suivante à mieux comprendre comment les intervenants interrogés composent avec la variable ethnoculturelle.

## **Prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la RUI**

Dans cette deuxième section, nous présenterons nos résultats d'analyses en nous appuyant sur les trois logiques sociales du concept de *Just Diversity* d'Iveson et Fincher (2008; 2011) présenté au premier chapitre en nous concentrant sur les phénomènes de la diversité ethnoculturelle et de l'immigration. Souvenons-nous que la logique de la reconnaissance décrit une prise en compte des valeurs et des besoins, celle de la redistribution concerne la localisation et la distribution équitable des services, des ressources et de l'infrastructure, et celle de la rencontre traite de la possibilité d'explorer plus d'une identité à la fois lors d'un rapport social.

### **Reconnaissance et diversité ethnoculturelle**

Pour mieux comprendre la place et le rôle de la diversité ethnoculturelle dans la démarche, nous avons analysé de plus près les catégories employées par les acteurs locaux (p. ex. : période d'immigration, langue, religion, nationalité, etc.). Manifestement, les intervenants interrogés sont conscients de la forte présence d'immigrants et de familles immigrantes issus des vagues récentes de migration dans le secteur Airlie-Bayne.

## *Reconnaissance des résidents issus de l'immigration récente*

Tout d'abord, les intervenants de la RUI reconnaissent certains besoins particuliers chez les immigrants récents. Le terme « nouveaux arrivants » est le plus souvent employé pour caractériser les populations issues de la diversité ethnoculturelle. Également, une intervenante du secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme nous a spécifié en entretien que le caractère « multiculturel » constitue une particularité de la RUI Airlie-Bayne comparativement aux autres RUI montréalaises, comme la RUI Sainte-Marie.

Il est intéressant de souligner que le rapport de diagnostic (2009) a utilisé les termes « populations immigrantes », « cultures ethniques » et une « grande variété de langues », pour caractériser les populations d'Airlie-Bayne. À cet égard, les données statistiques portent sur la période d'immigration (ancienne et récente), l'immigration non permanente et la langue maternelle des résidents.

Les bilans annuels ont, au fil du temps, institué « l'accompagnement des immigrants » comme une priorité d'action. À juste titre, la démarche souhaite multiplier des actions qui tiennent compte des besoins des immigrants récents dans le quartier. Le bilan annuel de 2011 considérait « *les besoins et préférences des citoyens du quartier* » comme étant une des priorités d'action, jusqu'à ce qu'en 2012, à la demande des comités de la RUI, la priorité de « *l'immigration, l'accueil aux immigrants et la transition des résidents* » prenne dès lors la place (LaSalle 2012, 2013).

### *Compréhension des besoins particuliers des immigrants récents par secteur d'intervention*

Dans notre cas d'étude de la RUI Airlie-Bayne, les intervenants reconnaissent les besoins des résidents d'origines variées arrivés récemment, mais les moyens d'action pour y répondre sont majoritairement déployés en développement social (milieu communautaire), et moins en aménagement urbain, comme l'ont démontré l'étude de Frisken et Wallace (2000) et celle de Germain et ses collaborateurs (2003).

Le mémoire de Chabant (2011) sur une RUI de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville à Montréal soulignait une difficulté que certains intervenants ont pour rejoindre et sensibiliser les résidents issus de l'immigration récente au processus de revitalisation, car le logement, le travail et l'école de leurs enfants seraient leurs priorités avant d'envisager une amélioration du cadre de vie du

quartier. Dans le cas de la RUI Airlie-Bayne, les intervenants communautaires sont déjà pleinement conscients des limites ressenties par les nouveaux arrivants dans la RUI pour les raisons suivantes : « *Ils arrivent dans une nouvelle vie carrément et il faut qu'ils se trouvent un emploi, il faut qu'ils réussissent à se trouver de l'argent pour pouvoir payer le logement, pour payer la bouffe, pour leur famille. Il faut qu'ils apprennent comment fonctionne l'école* » (intervenante 1).

Des ateliers mis sur pied dans le cadre de la RUI sont orientés de manière à favoriser l'intégration sociale au Québec, ce qui illustre une certaine sensibilisation aux questions d'immigration de la part des intervenants communautaires. Pour ce faire, les thèmes « système de santé », « système d'éducation » et « alimentation » sont mis en avant dans la RUI Airlie-Bayne. Les entretiens et les observations ont montré que les actions communautaires tablent sur l'*empowerment*. De plus, les ateliers orientés vers les besoins des nouveaux arrivants offerts dans le cadre de la RUI seraient une des pistes de solution pour rejoindre les résidents issus de l'immigration.

Les intervenants communautaires nous ont d'ailleurs rappelé que le fait de travailler sur le terrain avec les populations locales permet de mieux comprendre à quel point les nouveaux arrivants cherchent des occasions d'établir des contacts avec d'autres résidents :

*Oui souvent, les gens ont besoin, beaucoup, de socialiser, donc souvent on va laisser de l'espace à la socialisation pendant les activités. Donc les activités vont aller moins vite, ou on va en faire un petit peu plus. Mais il y a un besoin de socialiser qui est énorme, puis les gens souvent, ils viennent d'arriver, ils sont pris chez eux, ils ne savent pas comment ça marche, ils n'osent pas trop sortir, donc quand ils viennent, ils viennent nous voir, puis ils rencontrent des gens. (Intervenant 2)*

En ce qui concerne les besoins spécifiques des immigrants récents, les intervenants n'ont pas les mêmes considérations lorsqu'il s'agit de projets en aménagement urbain : « *Puis souvent quand les nouveaux arrivants arrivent, leurs priorités ne sont pas d'avoir un quartier fleuri, c'est d'avoir un toit et de ne pas être dans la rue et d'essayer de faire reconnaître leur diplôme pour travailler, puis après on verra bien où on va et comment on peut améliorer la qualité de vie* » (intervenant 2). Plusieurs intervenants savent très bien que les besoins spécifiques prioritaires sont la recherche d'un logement et d'un emploi.

Aussi, les intervenants communautaires nous ont rapporté que l'intérêt des résidents issus de l'immigration récente pour participer à une activité s'opère quand celle-ci répond aux besoins. Dans le cas contraire, le taux de participation peut être très faible : « *[...] je veux dire, ils ont tellement d'affaires à assumer et à comprendre, que de venir par exemple s'engager dans une*

*activité avec nous, bien ce n'est pas le premier de leur souci » (intervenante 1).* Dans un atelier portant sur l'environnement, on voit que le thème cadrerait faiblement avec les besoins: « [...] on a fait une activité sur l'écologie urbaine, dans une programmation d'activité sur dix semaines, dix ateliers : un atelier sur l'apiculture, la réutilisation de l'eau, le compostage... on l'a arrêté après une semaine » (intervenante 2). En revanche, les rencontres de type « café » portant sur le thème du logement et de la salubrité ont connu plus de succès.

Les intervenants communautaires attachent aussi une importance à la prise en compte de la catégorie « langue parlée » dans certains services et certaines activités de la RUI. Par exemple, on inclut dans le plan d'action un service de traduction ponctuel pour soutenir les démarches administratives en immigration. Aussi, la question du bilinguisme a été soulevée par une intervenante communautaire : « [...] on a décidé de faire les ateliers sur le système de santé. Tout a été pensé - les 10 ateliers - en se disant comment on va les offrir aux parents immigrants [...] Cette année, on les a mis en français et en anglais, donc en réalité on en avait cinq en français et cinq en anglais, parce que c'était sur la même thématique » (intervenante 4). Rappelons-nous que les données statistiques dans la RUI Airlie-Bayne révèlent que l'anglais est plus parlé que le français, sans compter que plus de la moitié des résidents possèdent une langue maternelle autre que les deux langues officielles. Également, lors de notre observation dans un des ateliers nous avons noté que des participants anglophones réunis à une des tables rondes étaient accompagnés par un facilitateur anglophone et agissait à titre d'intermédiaire entre sa table, les autres tables et les intervenants durant la séance.

#### *Démarche RUI : un atout pour les immigrants récents*

Dans notre étude, nous tentons de comprendre comment la diversité ethnoculturelle est perçue par les intervenants dans la démarche RUI Airlie-Bayne. La diversité ethnoculturelle est-elle vue comme un outil, un défi ou encore un atout dans le processus participatif?

Deux intervenants communautaires se sont davantage prononcés au sujet de l'immigration récente. Une intervenante est chargée d'établir un contact avec les nouveaux résidents et de les soutenir dans leur démarche d'intégration. Elle prend le temps de les sonder sur ce qu'ils souhaiteraient pour leur quartier : « *c'est qu'on ne peut pas faire de la revitalisation urbaine intégrée sans les intégrer. On ne peut pas faire d'empowerment, sans eux. C'est eux, c'est avec eux* » (intervenante 3). D'une certaine façon, la revitalisation intégrée serait associée à l'intégration des nouveaux arrivants.

Certains intervenants communautaires comptent sur le rôle de certains acteurs, dont les résidents issus de l'immigration récente qui participent à la RUI, afin de diffuser l'information sur la RUI auprès des autres immigrants récents. Ainsi, les résidents possédant une expérience d'immigration sembleraient être un atout. Cette catégorie de résidents ferait partie des « agents multiplicateurs » qui aident les intervenants à rejoindre d'autres résidents grâce à leur expérience et leur vécu. Des acteurs du milieu communautaire ont même cherché à développer cet atout en formant un comité. *« On veut un comité maintenant « parent multiplicateur » : des parents qui sont désignés pour rapporter les événements, les activités, les ateliers de la Table à d'autres parents, à d'autres nouveaux arrivants »* (intervenante 3). Cet atout que possèdent ces résidents leur confère un rôle d'intermédiaire; ils facilitent la communication entre les résidents et les acteurs locaux. Des intervenants peuvent aussi devenir des intermédiaires dans la démarche, selon leur expérience dans les relations interculturelles : *« Je m'adapte tout le temps. Un musulman, je vais le croiser en route, je vais l'approcher différemment. J'ai cette chance-là... j'ai bonifié mon langage avec ne serait-ce que le bonjour, tu vois, de chaque langue, un petit peu »* (Intervenante 3). Le rôle d'intermédiaire reste toutefois informel. Cette information n'est pas mise de l'avant, comme nous l'avons constaté dans la documentation.

Il reste que la majorité des intervenants perçoivent plutôt la RUI comme un atout auprès des populations arrivées récemment. En fait, la RUI serait un moyen pour les intervenants communautaires de soutenir le processus d'intégration des nouveaux arrivants et de répondre à leurs besoins particuliers, surtout en matière de références:

*Heureusement que ce programme est là. Parce que ces gens seraient vraiment beaucoup plus déboussolés. [...] Ils ne savent pas c'est où aller chercher des ressources. Admettons quelqu'un qui vient de l'Europe de l'Est, qui n'est pas habitué (de chercher des ressources), où il n'y a pas d'organismes communautaires qui aident les gens, il n'y a pas de support, pas de soutien, pas de références, pas d'appui pour les formulaires ni quoi que ce soit. [...] Et finalement, on lui dit qu'il y a des organismes qui offrent des services ou autres gratuitement (dans le cadre de la RUI Airlie-Bayne).* (Intervenante 3)

Les acteurs du secteur de l'aménagement urbain croient aussi que les activités et les événements organisés par le milieu communautaire ont un impact positif. Néanmoins, les entretiens réalisés auprès des acteurs en aménagement urbain ne nous ont pas permis de faire des rapprochements entre les phénomènes de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle et leur pratique d'intervention dans la démarche RUI, comme Frisken et Wallace (2000) et Germain et ses

collaborateurs (2003) l'ont rapporté dans leur étude sur la gestion de la diversité ethnoculturelle en urbanisme.

Si les acteurs du secteur du développement social posent des gestes qui tiennent compte des nouveaux arrivants, il semble que dans le secteur de l'aménagement urbain les diverses populations sont peu appelées à participer.

### *Participation des immigrants récents*

On soulève en entretien que la participation des résidents issus de l'immigration récente aux activités proposées par les intervenants communautaires est un bon prétexte pour qu'ils puissent s'adapter à leur nouveau mode de vie. En revanche, les résultats nous indiquent que la participation des immigrants récents dans divers ateliers de rencontre ne serait pas perçue comme une priorité d'action chez les intervenants du secteur de l'aménagement urbain et de l'urbanisme. Ces derniers nous ont plutôt parlé du rôle de négociateur qu'ils jouent avec les parties prenantes dans les projets de construction et d'aménagement du territoire, sans mentionner l'enjeu de la diversité ethnique. On nous a d'ailleurs expliqué que « [...] les gens « fraîchement » arrivés au pays, ça ne fait pas longtemps, ils sont très préoccupés par l'éducation de leurs enfants, leur travail, tu as comme des besoins de base. Alors, tisser des liens sociaux avec tes voisins, etc., tu n'es peut-être pas là-dedans, tu es occupé à survivre » (intervenant 5). À leurs yeux, les résidents sont plus préoccupés à survivre qu'à chercher à interagir avec l'entourage. Pour l'intervenant :

*Moi je fais fit de « es-tu noir, es-tu blanc, es-tu rouge ». Mais tu sais, j'ai assez d'expérience pour savoir si tu as 40-45 ans, ou 50, bien tu vas avoir plus d'expérience que quelqu'un qui en a 19. Je suis capable de comprendre ça. Mais moi mon approche n'est pas différente. Mes questions vont être différentes peut-être. Parce que dans un processus, moi ce que je cherche, c'est de m'assurer que les gens nous suivent. (Intervenant 5)*

En consultation publique, l'intervenant adapte son discours en tenant compte de facteurs tels que l'expérience citoyenne, qui se gagnerait notamment avec le facteur de l'âge.

## *Réactions sur le contexte de l'immigration récente dans la RUI Airlie-Bayne*

Avant 2009, les réalités de l'immigration étaient méconnues par les intervenants communautaires. Le rapport de diagnostic leur a fait découvrir un portrait éloquent sur la vague récente d'immigration. L'expérience du terrain au début du processus de revitalisation leur aura aussi fait prendre conscience de certaines lacunes dans leur intervention en matière de compétences interculturelles. À ce sujet, une intervenante interrogée a rapporté en entretien le manque de préparation face aux diverses réalités :

*On était comme pas personne des intervenantes en diversité culturelle. Pas du tout. On avait zéro expertise là-dedans. [...] Au début. Moi, je te parle jusqu'en 2012-2013, jusqu'à ce que l'on formalise la RUI et que là, on aille vraiment chercher des atouts, des gens qui avaient ces expertises-là. On cherchait davantage de ce côté-là, parce qu'au départ, quand on a formé l'équipe au début, on n'était pas conscient de cette réalité-là. On débarquait là sans trop savoir dans quoi on s'embarquait. (Intervenante 6)*

Cette prise de conscience a eu des conséquences considérables sur les actions ultérieures, au point où les acteurs ont dû revoir l'ensemble de leurs pratiques liées au développement social auprès des résidents nouvellement arrivés dans la zone. Pour comprendre le chemin parcouru pour adapter leurs interventions, l'intervenante nous a décrit la relation tendue qui planait entre les résidents et les intervenantes :

*Il y avait le choc des cultures entre nous. L'équipe de la TDS était à cette époque-là : que des filles, que blanches, que francophones, et plus que blanches... d'origine Québécoises de souche. Et là, on arrivait, une « gang » de filles dans un quartier de toutes les couleurs, de toutes les langues, et où souvent, on était confronté à des réalités. [...]. Ça, ça a créé, des fois des conflits entre citoyens et employées. (Intervenante 6)*

L'intervenante utilise les termes liés à l'origine ethnique, à la langue parlée et à la couleur de la peau pour décrire à la fois les résidents rencontrés, mais aussi pour caractériser les intervenantes de l'époque. En nous relatant ses propres attributs identitaires, elle nous a fait part de sa prise de conscience des différences ethniques, entre résidents et intervenantes.

### *Interventions spécifiques au cas par cas dans la RUI*

Dans la documentation sur la RUI Airlie-Bayne, l'accueil des immigrants figurerait comme une priorité d'action. Ainsi, les actions spécifiques reposent sur l'expertise de certains intervenants dans le domaine de l'immigration dans un mode adhocratique. C'est d'ailleurs cela qu'avaient souligné à maintes reprises des études sur les pratiques municipales de gestion de la diversité ethnique (Poirier 2005 a, b; Germain et Alain 2006; Qadeer et Agrawal 2011).

Néanmoins, une intervenante nous a expliqué que les actions de la RUI ne s'adressent pas spécifiquement à la question de la culture ou aux communautés ethniques de telle sorte que les pratiques réactives s'ajustent au cas par cas : « *On n'a pas un moyen qui est différent pour une communauté culturelle ou une autre, dans le fond c'est vraiment d'avoir l'esprit de s'adapter à chaque personne qui se présente devant nous, on est en constante adaptation* » (intervenante 1).

Au cas par cas le recrutement de ces résidents est grandement basé sur des discussions informelles avec les acteurs sociaux. Les occasions d'échanges avec certains intervenants communautaires, par exemple, peuvent survenir lors d'une promenade sur le trottoir, en pratiquant un sport, ou lors de tout autre contexte dans un environnement décontracté.

Les intervenants, les bilans annuels et le plan d'action attacherait une importance à la prise en compte des immigrants récents, mais ce sont les acteurs en développement social qui mettent en place la gestion d'accueil et d'accompagnement *ad hoc* pour ses résidents.

À la lumière de nos résultats, on constate une reconnaissance de l'immigration récente et moins de la diversité ethnoculturelle dans la RUI. La gestion de la diversité est peu présente dans les interventions en aménagement urbain. Voyons donc dans le détail le point de vue des acteurs sur la redistribution des services, des ressources et de l'infrastructure.

#### **Redistribution en réponse à la diversité ethnoculturelle**

Le rapport de diagnostic de 2009 a permis une première amorce pour sensibiliser les intervenants de la RUI en exposant des données telles que le haut pourcentage de locataires et de résidents issus de l'immigration récente diversifiée, mais aussi en regard des langues maternelles. Alors, comment les intervenants ont-ils envisagé la redistribution dans ce contexte? Nos analyses nous ont ainsi permis de caractériser plusieurs thématiques.

## Évolution du tissu communautaire

Avant l'implantation de la démarche RUI, certains intervenants communautaires nous ont dit que les instances locales dénonçaient surtout le manque d'organismes communautaires dans la zone d'intervention. Mais les changements survenus au cours des dernières années ont permis de réorienter l'offre de services par rapport aux besoins particuliers.



**Figure 4. 2 : Carte des organismes communautaires en 2009**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Convercité 2009.



**Figure 4. 3 : Carte des organismes communautaires en 2016**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais, 2016. Source : google maps 2016.

Les figures 4.2 et 4.3 nous montrent que le porteur du dossier de la RUI, en l'occurrence la TDS, s'est installé en plein cœur de la zone d'intervention, à l'angle de la 80<sup>e</sup> avenue et de la rue Airlie, dans l'optique de souder les ponts entre les résidents et les organismes partenaires des différents paliers. À cet instant, la zone est devenue le point de convergence entre les actions sectorielles. Aussi, ce changement a permis aux acteurs du milieu communautaire de vivre une expérience immersive sur le terrain, favorisant la création de liens avec les résidents vivant diverses réalités liées à l'immigration. La collaboration entre les nouveaux arrivants et les acteurs sociaux sur le terrain apporterait une meilleure prise en charge des besoins, comme le rapporte une intervenante : « *c'est tout le regroupement des organismes communautaires qui réussissent à fournir un service aux nouveaux arrivants, que ce soit une traduction, que ce soit destination travail, que ce soit une subvention qu'ils puissent obtenir, comment remplir des papiers* » (intervenante 7). Le regroupement qui offre ce soutien à la Table n'est pas nécessairement impliqué directement dans le comité de revitalisation (CRA) de la RUI, mais il a un impact dans l'offre de services provenant du secteur du développement social.

Plusieurs services et activités proposées dans la démarche gravitent autour de la Table. Les acteurs qui vont sur place ponctuellement sont considérés comme des figures intermédiaires, puisqu'ils offrent un soutien particulier : « *Pour ce qui est des procédures d'immigration, on a la chance maintenant, les mardis dans la matinée, on a une dame qui vient spécialement pour les immigrants* » (intervenante 3). La Table est une infrastructure importante pour accompagner les immigrants récents.

### *Équipements récréatifs*

Ces dernières années, l'arrondissement a installé de nouveaux équipements récréatifs dans les parcs, tels que des jeux d'eau. Des besoins ou des mesures particulières en matière de gestion d'équipements dans les parcs n'ont pas été discutés lors des entretiens. Toutefois, le froid en hiver a été soulevé une fois : « *Le soccer pour les enfants, si on enlève ça, c'est la folie. C'est du soccer gratuit pour les enfants de 6 à 12 ans, à chaque semaine pendant l'hiver aussi. L'été, c'est moins grave [qu'ils soient à l'extérieur] parce qu'ils peuvent aller dans les parcs. L'hiver, surtout quand les familles ne sont pas habituées à l'hiver* » (intervenante 2).

### *Ateliers sur les aliments et la cuisine du Québec*

L'offre alimentaire est un enjeu important pour les intervenants dans la RUI. En effet, les acteurs locaux nous ont affirmé s'être concertés très tôt dans la démarche pour trouver des solutions à l'accès aux denrées de qualité et aux ateliers de cuisine qui mettent en valeur les aliments cultivés au Québec. Le réaménagement d'un espace commercial vacant en un marché d'alimentation situé sur la terrasse de la Place du citoyen a permis aux résidents d'acheter des fruits et des légumes frais provenant de producteurs locaux, une fois par semaine durant la saison estivale. Les produits alimentaires sont vus comme une source d'apprentissage pour les nouveaux arrivants, et en particulier pour les mères. Elles viennent discuter avec d'autres résidentes et découvrent de nouvelles façons de cuisiner avec des aliments qu'elles ne trouveraient pas dans leurs pays d'origine. En outre, la mise en service des ateliers de cuisine permet de guider les nouveaux arrivants dans l'équilibre de leur budget tout en se familiarisant avec les aliments du Québec : « *les ateliers de boîte à lunch, pour apprendre aux parents, aux nouveaux arrivants à cuisiner santé, oui, puis les plats correspondant aux portions adéquates, aux proportions, les valeurs nutritives convenables pour l'enfant* » (intervenante 3).

### *Marques identitaires ethniques de commerces*

Nous nous sommes intéressés à l'opinion des intervenants concernant l'affichage de marqueurs ethniques à travers l'espace urbain. Nous avons vu précédemment que certains commerces affichent des noms liés à la diversité ethnoculturelle. En nous intéressant au point de vue des intervenants sur l'affichage de marqueurs ethniques dans l'espace urbain, nous nous sommes interrogés si les intervenants ont eu à répondre aux besoins d'affichage de la part de certains résidents? Il semblerait que non, car le sujet n'est que très peu abordé par les acteurs interrogés.

Pour certains intervenants, la discussion entourant les commerces d'alimentation « ethniques » a porté sur le manque de service alimentaire, et non sur l'apparence du lieu : « *Pour moi, ça prendrait bien plus qu'une épicerie...exotique seulement. Ça prendrait vraiment une épicerie. Comme Maxi ou Sami Fruit, plus complet. Ça veut dire qui emmène des fruits* » (intervenante 4).

Autrement, les intervenants communautaires encouragent les immigrants à participer au développement économique local de leur quartier. Ils tendent une oreille attentive aux désirs d'entrepreneuriat des immigrants récents : « *Ce qui est spécial aussi, c'est que, de la dernière vague d'immigrants, il y a des gens qui sont animés du désir entrepreneurial, qui veulent faire de*

*quoi dans le quartier, qui veulent ouvrir des magasins* » (intervenante 3). L'aspect entrepreneurial a été abordé une fois en entretien et dans la documentation.

*Place du citoyen : place publique de la RUI*

D'après nos informations recueillies dans les entretiens et les observations, la création de la « Place du citoyen » à proximité de la Table de quartier et de la zone commerciale constitue le point de repère des résidents.



**Figure 4. 4 : Place du Citoyen et terrasse en 2016**

*Schéma réalisé par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : google maps 2016.*

La place du Citoyen est aménagée d'une terrasse en structure de bois, bordée de quelques jeunes arbres, adjacents à un kiosque construit avec un conteneur illustré en bleu dans la figure 4.5. La place est informelle, car lorsqu'il n'y a pas de fête de quartier, elle redevient un stationnement. La terrasse, elle, conserve sa vocation.

Cette place est un espace urbain grandement investi par les résidents et les acteurs sociaux. Une intervenante du milieu communautaire nous a fait remarquer que le besoin d'avoir un espace urbain « public » s'est fait ressentir par certaines communautés en énonçant la question du pays d'origine : « *Les gens dans le quartier ont besoin d'avoir des endroits pour socialiser parce que... souvent, tu arrives d'un pays, si on peut comparer admettons avec les pays d'Afrique, bon bien*

*c'est une communauté qui élève un enfant. Ce sont des espaces où les gens sont juste habitués d'interagir, toujours ensemble, et de s'entraider » (intervenante 1).*

### *Lieu de culte minoritaire*

La question du lieu de culte minoritaire a été abordée auprès des intervenants du secteur de l'aménagement urbain. À aucun moment dans les discussions, cet enjeu n'a été mis en lien avec la démarche RUI. En fait, la discussion sur cet enjeu a amené l'épineuse question des demandes de modification au zonage liée aux pratiques communautaires et religieuses : *« Moi je les ai rencontrés quelquefois (les membres de la communauté musulmane). Ce sont des gens... dans le fond, c'est un lieu de culte, et ils ne sont pas là de plein droit, fait que c'est sûr que nous on est la police des règlements aussi. Ce sont des gens qui offraient des services aussi : des repas, de l'aide aux devoirs et tout »* (intervenante 7). Une demande avait été formulée par le représentant de la communauté musulmane pour modifier la zone dans laquelle le local de la communauté a implanté ses activités communautaires. La demande viserait essentiellement à faire modifier la zone « communautaire » en zone « lieu de culte ». Le lieu se situe toutefois à l'intérieur des limites de la zone élargie. Pour les intervenants en urbanisme, l'enjeu semble relié à la logistique, et se limiterait à la réglementation. Depuis la construction du Temple sikh construit au tournant des années 2000, LaSalle serait réticente à l'idée d'accorder d'autres permis pour ce type de modification au zonage (Germain et coll. 2003).

### *Habitation et logement social*

Les intervenants communautaires n'ont pas beaucoup approfondi le sujet des besoins particuliers liés à la relance de projets immobiliers dans la zone d'intervention d'origine, mais ils souhaitent que le logement social corresponde davantage aux besoins des familles. Le souhait d'apporter une mixité d'usage (logements et commerces) et une mixité sociale (propriétaires et locataires) a été soulevé par les acteurs œuvrant dans les deux secteurs, en se référant aux classes sociales : *« Ce qu'on aimerait, ça serait de construire du logement communautaire, donc dans le fond, un espace mixte, qui pourrait venir accueillir les familles de différentes classes sociales »* (intervenante 1). Par contre, la problématique d'insalubrité des logements des rues Airlie et Bayne affecterait aussi la qualité de vie des nouveaux arrivants.

En outre, les intervenants nous ont expliqué qu'au moment d'arriver, les nouveaux arrivants possèdent peu d'information sur leur futur logement. De fausses images publiées sur internet montreraient de luxueux logements dans Airlie-Bayne. Les nouveaux arrivants loueraient un logement sans même savoir dans quoi ils emménagent. Dans d'autres pays, certains « agents immobiliers » désireux de gagner de l'argent feraient circuler de l'information trompeuse aux migrants locataires : « *On a même appris dernièrement que souvent, avant même de quitter leurs pays, ils ont déjà l'adresse d'Airlie-Bayne, d'Airlie ou de Bayne avant de partir* » (intervenante 1). De ce fait, la zone à revitaliser serait bien connue des nouveaux arrivants.

Une intervenante en aménagement urbain a été mise au courant, par les acteurs œuvrant dans le secteur du développement social, des difficultés à se loger que les nouveaux arrivants peuvent éprouver. À ce sujet, elle nous donne son point de vue sur cette problématique :

*Le contexte particulier de la RUI qui est important, c'est qu'à LaSalle, avant, il y avait très peu de mobilisation, surtout sur la question du logement social. On sait que c'est un secteur de pauvreté, un secteur avec beaucoup de populations immigrantes, ce sont de nouveaux immigrants, qui ont très peu d'information, qui ont de la difficulté à se loger, qui font profiter d'eux. (Intervenante 7)*

Un autre point intéressant à souligner est que l'arrivée massive d'immigrants récents semble être associée à la mobilisation qui se formalise dans la RUI. Par contre, les actions concrètes qui permettent de développer du logement social demeurent restreintes.

Une intervenante en aménagement urbain a soulevé l'éventualité de modifier la réglementation afin de densifier le parc immobilier. Au moment des entretiens, divers scénarios de réaménagement de l'espace urbain étaient en évaluation. Il faut dire que dans les entretiens, les thèmes portant sur la signature dans le paysage urbain, les mesures de verdissement (p. ex. : la plantation de 325 arbres), le transport et la sécurité dans le quartier ont alimenté peu de discussion sur la diversité ethnoculturelle. Ce constat d'analyse est porteur de sens dans notre analyse. Dans la prochaine partie, nous approfondirons les propos des intervenants sur la logique de la rencontre dans la RUI.

## **Rencontre dans la RUI**

Les résidents sont des acteurs de premier plan dans la RUI, sans quoi la démarche « pour eux et par eux » ne serait pas en mesure de répondre aux objectifs inspirés de l'approche intégrée. Les

occasions de rencontres sont variées, formelles ou informelles, et fréquentes. En nous inspirant de la logique sociale de la rencontre, nous avons analysé le point de vue des intervenants sur l'organisation des activités et des événements pour voir comment les intervenants abordent la diversité ethnoculturelle, selon les types de rencontre et de participants. Quels sont les outils qui permettent de gérer la diversité dans le processus de rencontre?

### *Types de rencontres dans la RUI*

Dans la démarche, tous les intervenants interrogés ont assisté à un moment ou à un autre à des rencontres de groupe qui rassemblent les résidents de la zone d'intervention. Plusieurs rencontres ont été organisées par le milieu communautaire.

Les occasions de rencontre dans la RUI sont multiples. Diverses formes d'activités telles que les « cafés » sont offerts sur une base régulière à la Table, en plus des fêtes et événements annuels. En entretien, une intervenante a discuté avec nous des rencontres informatives qui visent notamment à favoriser l'intégration des familles de nouveaux arrivants.

Pour leur part, les intervenants œuvrant dans le secteur de l'aménagement urbain nous ont dit s'impliquer dans les rencontres qui ne font pas partie du cadre de la RUI, comme les consultations citoyennes plus formelles tenues à la mairie d'arrondissement. Ils seraient moins concernés par les dispositifs de rencontres dans la RUI, et selon eux, ces activités se rattachent au secteur du développement social.

### *Types de participants*

Le nombre de résidents que les intervenants communautaires reçoivent dans le cadre de la RUI est un indicateur important pour connaître le rendement annuel des activités. Par exemple, un intervenant nous dit avoir reçu à la Table des milliers de visiteurs en une seule année, ce qui est une impressionnante proportion considérant que 1 400 résidents habitent dans la zone d'intervention originale : « *Juste au niveau de la programmation du quartier, sans compter les gens qui entrent, on a à peu près 7000 présences par année* » (intervenant 2).

Il n'a pas été facile pour les intervenants interrogés d'identifier des types de participants. Certains ont catégorisé les participants par type d'intérêt ou par type de statut social. Les nouveaux arrivants ont aussi été mentionnés quelques fois. Une intervenante nous a brossé un rapide

portrait des pays d'origine de certains résidents qu'elle a côtoyés : « *Le Cameroun, c'est vraiment central. [...] Il y a beaucoup de Camerounais et de Congolais qui débarquent ici [...] depuis le dernier tremblement de terre, il y a beaucoup d'Haïtiens qui sont venus aussi* » (intervenante 3).

En fait, la plupart des intervenants interrogés ont parlé de citoyens et de familles. Dans une moindre proportion, certains intervenants ont parlé des familles qui viennent d'arriver : « *Si tu veux un portrait vraiment global là. Toutes les familles sont ici en fait pour donner à leurs enfants une meilleure qualité de vie. Honnêtement, la plupart des gens viennent dans le quartier, viennent au Québec parce qu'ils ont envie d'offrir à leurs enfants une qualité de vie qui est supérieure à ce qu'ils vivaient avant* » (intervenante 1). Les intervenants qui œuvrent en développement social tiennent compte de plusieurs facteurs qui caractérisent ces résidents : ils ont une famille avec des enfants, ils viennent d'ailleurs et ils sont possiblement isolés socialement. Une intervenante communautaire a quand même tenu à préciser que les résidents sont tous des « citoyens », et que ce terme est employé au sens large.

En ce qui concerne les intervenants du secteur de l'aménagement urbain, les types de participants dans la RUI ont été brièvement abordés puisque les intervenants se sont sentis moins interpellés par le thème. Ces derniers étaient moins enclins à employer des termes reliés à la diversité ethnoculturelle. Il y aurait possiblement une part de malaise à catégoriser les résidents. Un intervenant nous mentionne ne pas tenir compte de ces spécificités, qui semblent moins pertinentes dans la pratique : « *Parce que les rencontres auxquelles j'ai participé moi, comment dirais-je, pas que je ne fais pas attention à l'ethnie des gens, mais mon but là n'est pas de connaître de quel village tu viens « du Sénégal », puis qu'est-ce que tu faisais, puis je ne cherche pas à aller dans cette profondeur-là* » (intervenant 5).

Les rencontres avec les participants de la RUI sont très variées, et la façon de les opérer diffère entre les secteurs. Les acteurs en développement social sont plus près des résidents et des participants de la RUI, tandis que dans le domaine de l'aménagement urbain et de l'urbanisme, les intervenants semblent devoir respecter des normes en participation publique qui s'appliquent au contexte municipal. Ainsi, les acteurs qui ont plus de facilité à faire un portrait des participants de la zone les rencontreraient plus fréquemment. Malgré ces différences, nous avons voulu savoir si les acteurs auraient déjà utilisé ou entendu parler de moyens spécifiques pour rejoindre les participants issus de la diversité ethnoculturelle pour les inviter à assister aux rencontres.

## Fêtes de quartier

Les fêtes et les événements spéciaux, mentionnés dans les plans d'action, sont un type d'intervention qui permet d'améliorer la dynamique de vie de quartier en créant des occasions de rencontre tout au long de l'année. Les intervenants du milieu communautaire s'entendent sur le fait que ces interventions génèrent des retombées positives pour les résidents d'Airlie-Bayne. D'ailleurs, il est établi que la « Place du citoyen », que nous décrivons plus loin, est un endroit privilégié pour célébrer des occasions spéciales. Pour mieux comprendre ce que les acteurs de la RUI cherchent à célébrer dans l'espace urbain, nous avons relevé certaines fêtes importantes aux yeux des intervenants ou dans la démarche.



**Figure 4. 5 : Carte de localisation des fêtes**

Figure générée par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Google maps 2016.

Nous avons donc localisé ces événements festifs dans la figure 4.4. La première fête qui a retenu notre attention est la « Fête de la diversité ». Bien qu'elle n'ait pas fait l'objet de discussion en entretien, elle a été mentionnée dans les bilans annuels. Elle est célébrée chaque année au mois d'août pour célébrer les « différences » dans le quartier. Nous avons aperçu sur les affiches de cet événement des mains dessinées de différentes couleurs.

Décrite une fois en entretien, S.O.U.P.E.<sup>32</sup> est un festival qui a lieu annuellement le jour de la Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet) et il met en valeur les soupes de différents pays. L'arrondissement invite toutes les communautés culturelles à faire déguster leur soupe et à participer à une compétition culinaire. Dans ce cas, la participation des diverses communautés ferait valoir le côté

<sup>32</sup> S.O.U.P.E. : Symbole d'ouverture et d'union des peuples.

« multiculturel » de l'arrondissement sur le plan politique, selon un intervenant du secteur de l'aménagement urbain : « *Bon, le premier juillet, c'est la Fête du Canada, un grand pays multiculturel [...] il y a un peu de politiques là-dedans, mais il reste pareil que je trouvais ça intéressant que le premier ne soit pas une fête qui se déroule seulement sur la rue Airlie, mais ils ont fait ça sur un parc près des Rapides de Lachine, qui sont à LaSalle* » (intervenant 5). Cet événement chercherait à réunir tous les LaSallois et à créer une image positive conséquente à l'échelle de la ville.

Dans le cas de la « Fête de Noël », une intervenante communautaire a senti le besoin de nous relater son point de vue sur l'appartenance religieuse. Pour elle, les valeurs religieuses associées à Noël sont dissociées de la fête d'Airlie-Bayne :

*En même temps, tu sais, on parle d'une fête de Noël qui est une fête, en théorie qui est religieuse, bien il y a toutes sortes de communautés qui viennent et ce n'est pas une barrière. C'est juste le fait d'avoir du fun ensemble. D'avoir du plaisir, que les jeunes jouent ensemble. Ils ont un cadeau en plus. Ils voient le père Noël, qui est encore là un symbole très religieux, mais, peu importe la communauté, les gens sont tous là quand même.*  
(Intervenante 1)

À quelques reprises en entretien, les termes « diversité » et « culturelle » ont été mentionnés pour parler des fêtes. Il apparaît clair que les trois fêtes ne sont pas perçues de la même façon, et montrent que les catégories liées à la diversité ethnoculturelle ne sont pas toutes célébrées pour les mêmes raisons. Néanmoins, la fête de Noël et la fête de la diversité ont été organisées dans le cadre de la RUI.

#### *Moyens spécifiques pour susciter la rencontre*

Nous avons souligné précédemment que les intervenants interrogés nous ont dit faire parfois appel à des personnes intermédiaires pour amorcer une prise de contact. En clair, ce moyen d'action réalisé par des intervenants communautaires pour favoriser les occasions de rencontres entre les résidents, mais aussi entre les résidents et les intervenants, a surtout permis de dépasser la barrière de la langue et de la communication.

Par exemple, dans les écoles, les intervenants transmettraient les messages liés à la RUI aux enfants, afin de recevoir un contact de la part des parents : « *C'est assez spécial, parce que souvent, même si, on leur donne le pamphlet, que ce soit en anglais ou en français, et qu'ils ne*

*comprennent pas, il y a leurs enfants qui traduisent pour eux. Et de la manière dont je procède, je passe par les enfants, je les incite »* (intervenante 3). De la sorte, les parents se sentiraient moins méfiants à l'égard des intervenants.

Une des intervenantes communautaires rencontrées offre un grand support en matière de relation interculturelle, puisqu'elle connaît plusieurs codes liés aux langages non verbaux et au langage corporel. En cela, elle aussi joue un rôle d'intermédiaire aux yeux des autres acteurs en développement social. L'intervenante nous a expliqué comment elle gère son approche: « *Et ce qui marche beaucoup avec les Maghrébins, c'est le soccer. Et je les aborde toujours avec le soccer. On offre le soccer pour adulte. « Oh, hein? » Tout de suite, il va voir, il va m'écouter, mais de loin »* (intervenante 3). Elle respecterait les distances. La forme du discours et le non verbal sont des facteurs très importants nous dit-elle : « *Par contre, tu vas voir que les Haïtiennes et les gens de l'Afrique de l'Ouest, ils sont beaucoup « gestuels »* (intervenante 3). Le vécu de l'intervenante – lié à son parcours migratoire en tant que minorité ethnique - constitue également un facteur associé aux compétences interculturelles. En outre, elle est reconnue par les autres intervenants interrogés comme étant une personne ressource envers les nouveaux arrivants et les communautés ethniques. À ce sujet, un intervenant communautaire nous a rapporté que « *c'est elle par exemple qui va trouver le moyen d'aller leur jaser (aux nouveaux arrivants), puis leur parler de tout ça, puis ramener des choses qu'ils ne nous diraient pas dans la vie de tous les jours »* (intervenant 2).

Les données ethniques utilisées comme outil pour connaître le portrait des résidents et pour inviter ces derniers à participer aux rencontres et aux activités ont été peu abordées. Par exemple, les résidents d'Airlie-Bayne présents aux rencontres doivent fournir quelques informations à des fins statistiques, comme l'explique une intervenante communautaire : « *on tient beaucoup de statistiques et de chiffres, à savoir qui vient, combien de personnes puis quand je dis qui, ce sont : jeunes, femmes, hommes, partenaires, qui rentrent dans nos locaux et qui viennent participer »* (intervenante 1). De fait, l'enjeu de la diversité ethnoculturelle serait peu documenté. En entretien, une intervenante communautaire nous a dit utiliser l'information sur les communautés ethnoculturelles dans l'arrondissement, rassemblée sous le vocable « mosaïque culturelle ». Ces données ne sont pas publiées ou partagées avec d'autres secteurs d'intervention de la RUI, mais sont considérées comme un outil pour prendre contact avec des représentants et leur parler des services et des activités liées à la RUI.

Une seule intervenante nous a dit avoir fait des tentatives de rencontres pour recruter certaines communautés ethniques : « *Le seul contact direct que j'ai eu c'est avec la communauté*

nigérienne, qui m'a invité à présenter les activités avant que ça ne commence. Je suis allée un samedi leur présenter. Les autres, non. Ils reçoivent...je sais que la communauté pakistanaise reçoit. [...] Mais les autres sont vraiment « silencieux » » (intervenante 4). Elle nous révèle que le contact et le suivi effectué auprès des représentants des communautés ont été plus difficiles. Sinon, les autres intervenants ne semblent pas avoir développé de lien avec certaines communautés. Malgré la présence de nombreuses communautés qui habitent le quartier et l'arrondissement, les représentants de communautés culturelles seraient absents de la démarche. Nous n'avons pas été en mesure de recueillir l'information qui illustre une possible collaboration avec des organismes au service des immigrants et des communautés ethniques. La documentation consultée confirme notre remarque, car depuis ces dernières années ce type d'organisation s'est de plus en plus retiré du partenariat avec la RUI.

*Stratégie de partenariat auprès des organisations s'occupant d'immigrants, de réfugiés et de groupes ethniques*

Dans la RUI, la réalisation de la majorité des objectifs repose sur le partenariat entre plusieurs secteurs issus de divers paliers. Sur un territoire à forte concentration ethnique variée, les organismes qui œuvrent auprès des immigrants et des communautés culturelles jouent un rôle essentiel pour rejoindre les personnes issues de la diversité ethnoculturelle. En effet, ces organisations communautaires sont en mesure de soutenir des acteurs partenaires qui cherchent à tenir compte de la diversité ethnique (Germain et coll. 2003). Nous avons donc observé dans la documentation la place et le rôle que ces organismes ont pu avoir dans la RUI Airlie-Bayne.

**Tableau 4. 1 : Organismes s'occupant d'immigrants, de réfugiés ou de groupes ethniques ayant déjà participé au processus de la RUI à titre de partenaire entre 2009 et 2015**

Nom de l'organisation	Mandat partenarial avec la RUI	Année d'activité
<b>CARIL</b> (Comité d'action pour les relations interculturelles de LaSalle)	Ressources œuvrant avec les immigrants et les populations multiculturelles dans le quartier Airlie-Bayne;	2011
	Coordination et soutien;	2012
	Rencontre de réseautage; suivi auprès de la population croate.	2013

Nom de l'organisation (suite)	Mandat partenarial avec la RUI	Année d'activité
<b>MIDI</b> (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion)	Employabilité auprès de la clientèle immigrante;	2009
	Présence au CRA;	2011
	Employabilité et formation; CRA;	2012
	Employabilité; CRA;	2013
	CRA;	2014
	CRA.	2015
<b>AIR-SOM/Centre PRISME</b> (Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal)	Employabilité auprès de la clientèle immigrante;	2009
	Présence à la rencontre de coordination sur le terrain;	2011
	Café urbain sur l'expérience d'immigration; suivi auprès de la population croate du quartier;	2012
	Suivi auprès de la population croate.	2013
<b>ROMEL</b> (Regroupement des organismes montréalais ethniques sur le logement)	Développement de logement social; prise en charge des locataires; présence au CRA;	2009
	Présence au CRA;	2011
	CRA;	2012
	CRA.	2013

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source : Convercité 2009; TDS LaSalle 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

D'après nos analyses, certains organismes auraient participé à la RUI Airlie-Bayne au début du processus, et auraient même œuvré dans les premiers comités de travail. Or, nous avons été étonnés de constater qu'ils s'étaient retirés du processus en cours de route. Leur partenariat avec la RUI ne semblerait pas s'être renouvelé au fil des ans, après 2013. Dans le tableau 5.1, nous avons relevé un portrait des organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées en immigration et en diversité ethnique. Seul le MIDI est demeuré membre du CRA, bien que son rôle ne soit pas clairement défini. Nous avons ainsi cherché à justifier cette distanciation entre ces organismes et les acteurs de la RUI Airlie-Bayne.

Le facteur géographique pourrait être en cause. Les organismes pour réfugiés et immigrants se trouvent à l'extérieur de la zone d'intervention. Le fait que ces organismes puissent desservir les populations sur un vaste territoire, à l'échelle régionale par exemple (Germain et Sweeney 2002),

pourrait expliquer qu'ils se sentent moins concernés par les objectifs de la RUI, et ne chercheraient pas réellement d'alliances, surtout lorsque le découpage territorial imposé dans la RUI est de petite échelle.

Conséquemment, le retrait progressif de ces organismes dans la démarche pourrait s'expliquer par une divergence d'intérêt vis-à-vis des objectifs du plan d'action. Cette problématique pourrait notamment être reliée au manque de temps, de ressources, et à un fonctionnement organisationnel différent. Cela ferait en sorte que ces organismes ne peuvent pas autant s'investir dans la démarche de la RUI.

### *Défis et obstacles de la participation*

La zone Airlie-Bayne est un territoire de transit, ce qui signifie qu'une de ces grandes problématiques est la rétention des résidents. Pour les intervenants de la RUI, maintenir un attrait et une régularité dans la participation est un défi de taille. Les nouveaux arrivants sont visés dans cette problématique, d'après le propos d'une intervenante :

*Bien en fait, ce n'est pas tellement le fait que c'était (les résidents issus de) la diversité culturelle, mais c'était le fait que c'était des gens qui étaient souvent nouvellement arrivants et qui avaient comme objectif de s'installer dans la vie, puis ils ne voyaient pas la possibilité de le faire là (Airlie-Bayne). Et ç'a été là, où cette réalité-là venait « nuire », un peu à notre dynamique de créer une solidarité dans le quartier. (Intervenante 6)*

Cette expérience relatée remonte au début du processus, selon l'intervenante sondée. Les nouveaux arrivants auraient tendance à quitter la zone d'intervention après quelques années

La prise de contact avec les nouveaux arrivants peut remettre en question les attentes des intervenants envers leurs participants. Certains ont rencontré des obstacles pour rejoindre les résidents au cours de leur expérience, et d'autres apprennent à intervenir avec le risque de ne pas pouvoir rejoindre de nouveaux arrivants : « *Ils (Roms de la Croatie) sont pour la plupart au niveau de la rue Bayne. Le grand problème c'est qu'ils ne sortent pas. Cette population-là, c'est une communauté qui est difficile d'accès* » (intervenante 3). En fait, certaines familles récemment arrivées au pays et identifiées comme faisant partie d'une communauté ethnoculturelle peuvent vivre une situation de précarité, comme être en attente de statut ou avoir un statut de réfugié et ne pas pouvoir bénéficier de certains services publics.

Nos résultats nous ont aussi montré que la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la participation et l'organisation des rencontres semble peu gérée par les acteurs des secteurs d'intervention. En développement social, on se concentre souvent à agir auprès des nouveaux arrivants, et en aménagement urbain, on évite le sujet. Dans quelques entretiens, les principaux obstacles associés à la diversité ethnoculturelle qui ont été soulevés concernent la difficulté à faire participer les nouveaux arrivants et certaines communautés ethniques à la RUI. Comment la participation s'est-elle déroulée lors des observations sur le terrain?

### *Observation de la rencontre*

Des résultats ont été dégagés à partir des activités participatives observées sur le terrain. En cela, nous avons relevé plusieurs indices qui nous permettent de dire que la majorité des participants à la RUI sont issus de la diversité ethnoculturelle dans les activités et événements observés.

D'emblée, il faut mentionner qu'une bonne compréhension des besoins liés aux familles immigrantes récentes par certains intervenants communautaires et la capacité de tisser des liens avec les résidents ont permis d'attirer un nombre important de participants aux activités. À chacune des rencontres observées, une halte-garderie et un repas chaud étaient proposés sur place. Deux d'entre elles se sont déroulées en soirée.

Ensuite, plusieurs résidents s'identifiaient comme nouveaux arrivants. Nous avons pu observer la présence d'une variété de traits ethniques des résidents (p. ex. : la couleur de la peau, la tenue vestimentaire) chez les résidents. En écoutant les conversations autour de nous, les participants parlaient diverses langues, dont le français et l'anglais.

Lors d'un « café urbain » par exemple, un animateur a proposé une activité « brise-glace ». Pour ce faire, il a invité les participants à se présenter et dire depuis combien de temps ils habitent au Québec, ce qui a permis de voir que la plupart sont récemment arrivés. Dans une autre activité, un des thèmes abordés en groupe était intitulé : « *accueil et intégration des nouveaux arrivants* ». Ce thème de discussion a été suggéré par les intervenants, sachant qu'il reflète un besoin important pour les participants présents à l'activité. En effet, les discussions avec les participants ont porté en partie sur les expériences de l'immigration, mais les échanges ont misé sur les façons dont les autorités locales pourraient aider les nouveaux arrivants à mieux s'adapter au Québec de manière systémique. Les résidents ont été appelés à exprimer leurs besoins (emploi, éducation, logement) en proposant aux instances des pistes de solutions concrètes.

Les rencontres constituent un vecteur majeur de la RUI pour les intervenants communautaires. Dans une atmosphère conviviale, les occasions de rencontres se renouvellent fréquemment, ce qui donne la chance aux résidents issus de la diversité ethnoculturelle et aux intervenants d'identifier des affinités et de nouer des liens. Il faut rappeler que les activités et les événements observés ont été organisés par le milieu communautaire dans le secteur du développement social. Les analyses inspirées du concept de Fincher et Iveson nous ont donné un aperçu intéressant des actions RUI qui ont pu s'orienter vers les logiques de la reconnaissance, de la redistribution et de la rencontre, avec la variable de la diversité ethnoculturelle. Ces logiques sociales sont interreliées et il faut s'attendre à ce qu'un aspect traité dans nos résultats puisse toucher plus d'une logique à la fois.

### Indices et mesures des actions envers la diversité ethnoculturelle

L'analyse des indices et des mesures de la planification en contexte pluriethnique nous montrent plus spécifiquement en quoi les deux secteurs de la RUI ne recourraient pas aux mêmes façons de gérer la diversité ethnoculturelle à travers un processus intégré. Maintenant que nous avons décrit les façons de gérer l'ethnicité par les acteurs de la RUI dans chacune des trois logiques conceptuelles, nous avons aussi analysé par secteurs les actions de la RUI Airlie-Bayne à l'aide des mesures proposées par Qadeer.

**Tableau 4. 2 : Indices et mesures de gestion de la diversité ethnoculturelle inspirés de la planification multiculturelle**

<b>Indices et mesures de planification multiculturelle (Qadeer 2009)</b>	Secteur d'intervention lié au développement social	Secteur d'intervention lié à Aménagement du territoire et urbanisme
<i>1. Servir les minorités dans leur langue en consultations publiques</i>	L'anglais et le français sont les langues parlées dans les ateliers	-
<i>2. Représenter les minorités (p. ex. : lors d'assemblée)</i>	Certaines populations issues des minorités ont été présentes lors des activités publiques	-
<i>3. Représenter les organismes ethnoculturels dans les décisions</i>	-	-
<i>4. Reconnaître la diversité ethnique dans le programme</i>	-	-

5. Inclure l'établissement axé sur la culture (p. ex. : lieu de culte)	-	-
6. Analyser les variables ethniques	Variable de la langue maternelle et de la période d'immigration	-
7. Étudier les enclaves ethniques et quartiers de transit	Airlie-Bayne est reconnu comme « quartier de transit » marqué par le départ des nouveaux arrivants vers un meilleur milieu de vie après quelques années	-
8. Soutenir les quartiers ethniques	-	-
9. Élaborer une politique pour améliorer la dynamique commerciale	Reconnaissance d'un intérêt pour le désir d'entrepreneurs immigrants de s'établir dans le secteur.	-
10. Intégrer culture et religion pour adapter les installations	-	Les besoins exprimés par des résidents pour un lieu de culte ethnoreligieux semblent non considérés dans la démarche RUI
11. Adapter la signalisation, nom de rue et symboles aux communautés ethniques	-	-
12. Élaborer des politiques pour des besoins en services des communautés ethniques	-	-
13. Élaborer des politiques pour des besoins en services des immigrants	Recherche d'actions et de moyens pour répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants, en matière d'intégration sociale, d'employabilité, de logement, etc., à travers des ateliers et des activités de rencontre.	-
14. Conserver l'héritage patrimonial	-	-
15. Élaborer des directives pour le logement convenant à divers groupes	-	-
16. Favoriser les initiatives communautaires ethniques pour le logement et développement du voisinage	-	-
17. Reconnaître les besoins interculturels	-	-
18. Favoriser l'entrepreneuriat ethnique	-Discuté une fois en entretien.	-
19. Promouvoir les services et les arts culturels ethniques	-	-

20. Tenir compte des sports ethniques	-	-
---------------------------------------	---	---

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2016. Source : Qadeer 2009

La liste des mesures de Qadeer (2009) nous a permis de voir que la gestion de la diversité ethnique se définirait davantage par une certaine inaction en aménagement urbain, sur la question du lieu de culte ethnoreligieux (tableau 4.1). Donc de façon générale, il semble que la gestion de la diversité ethnoculturelle ne soit pas vraiment une caractéristique que la démarche RUI cherche à appliquer de façon intégrée à travers les pratiques des secteurs d'intervention. Également, la liste a permis d'illustrer que l'enjeu de la diversité ethnique n'est pas aussi aisément abordé que l'immigration par l'ensemble des acteurs.

## Conclusion

Nos analyses ont permis de constater que les intervenants interrogés ont des points de vue qui diffèrent beaucoup sur la façon de tenir compte de la diversité ethnoculturelle, et ils varient en fonction de l'expérience individuelle et du secteur d'intervention. La discussion entourant la vision et les objectifs concertés de la RUI, perçue et vécue, a constitué un prélude au phénomène étudié de la prise en compte de la diversité.

Par la suite, nous avons appuyé notre analyse sur les trois logiques sociales de Fincher et Iveson (2008), et nous nous sommes aperçus que certaines interventions particulières ont été utilisées dans le cadre de la RUI. Les indices de Qadeer (2009) en planification urbaine ont servi à préciser les actions qui démontrent des signes de reconnaissance des différences ethniques dans chacun des deux secteurs d'intervention. L'analyse du vocabulaire a permis de voir que les besoins ciblés correspondent en grande partie à ceux des nouveaux arrivants. Le secteur du développement social est grandement mobilisé par ces interventions. Les acteurs du secteur de l'aménagement urbain se sont très peu étendus sur le sujet en entretien et dans la documentation. Dans les pages qui suivent, nous interpréterons nos résultats, puis nous présenterons nos pistes de conclusion.



## **SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION GÉNÉRALE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE REVITALISATION URBAINE POUR UNE JUSTE DIVERSITÉ?**

Nos résultats d'entretiens semi-directifs, réalisés auprès de sept intervenants-clés de la RUI, ainsi que les observations menées sur le terrain et l'étude documentaire ont apporté une meilleure compréhension 1 : du point de vue des acteurs sur leurs mandats respectifs dans la RUI Airlie-Bayne et 2 : du regard qu'ils portent sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle, dans le cadre de leur démarche. Dans les pages qui suivront, nous interpréterons nos résultats à partir de notre questionnement de recherche, avant de conclure sur notre étude de cas.

L'état des lieux de la zone Airlie-Bayne au chapitre trois nous a permis de montrer que ce territoire reçoit une forte hausse de l'immigration récente et hétérogène. D'ailleurs, nous avons constaté que le rapport de diagnostic s'est servi de certaines catégories ethniques (période d'immigration et langue maternelle) dans son portrait sociodémographique. Ce rapport a d'ailleurs participé au déclenchement d'une prise de conscience des changements démographiques.

Dans une perspective interactionniste, nous avons voulu comprendre comment les acteurs traitent des identités ethniques parmi les populations, et comment elles ont pu se traduire dans le dispositif et les objectifs de la RUI. L'originalité de notre cas d'étude se trouve dans l'analyse des interventions qui tiennent compte de la diversité ethnoculturelle, par le biais de l'ethnicité, dans le cadre d'une approche intégrée de revitalisation urbaine. À la lumière de nos résultats, voici ce qui en est ressorti.

### **Ethnicité et identités ethniques dans le cadre de la RUI**

D'après notre cueillette de données, peu d'indices nous ont permis de croire que la stratégie RUI<sup>33</sup> aurait tenu compte des catégories sur la diversité ethnoculturelle. En fait, des intervenants auraient peu d'intérêt à définir et à appliquer la démarche de la RUI Airlie-Bayne de manière à mettre en valeur les diverses identités ethniques. Dans le plan d'action, les acteurs œuvrant dans les deux secteurs d'intervention n'auraient pas non plus soulevé d'objectifs associés aux groupes de minorités ethniques et des communautés ethniques qui habitent dans la zone Airlie-Bayne. En

---

<sup>33</sup> Sauf indication contraire, nous avons interprété nos résultats à partir de la zone ciblée d'origine de 2009.

ce sens, l'ethnicité ne semblerait pas utilisée comme un instrument visant à revitaliser Airlie-Bayne dans le cadre de la stratégie municipale.

Toutefois, nous avons constaté que certains traits identitaires ethniques ont été utilisés par des acteurs intermédiaires. Il faut tout de même comprendre que ces acteurs n'agissent pas officiellement sous ce vocable. Les intervenants de la RUI font appel au soutien particulier des intermédiaires pour construire des ponts entre les intervenants et les résidents qui vivent un processus d'immigration et qui peuvent être plus difficiles à rejoindre (p. ex. : ils ne parlent pas une des deux langues officielles, ils sont isolés socialement). Essentiellement, les interventions menées par les intermédiaires sont informelles et ponctuelles dans le processus.

Qui sont ces intermédiaires? Il peut s'agir des élèves de l'école, de familles qui ont une expérience d'immigration récente, de certains experts appelés occasionnellement ainsi que certains intervenants de la RUI qui ont une expérience en immigration ou en relation interculturelle. Les intermédiaires possèderaient une capacité à comprendre et à utiliser des codes culturels qui correspondent à ceux des communautés, comme la langue, le langage non verbal, le code vestimentaire et l'attitude. Une fois qu'elles sont mises en place, certaines actions peuvent favoriser la prise de contact lors du recrutement et augmenter la présence des résidents durant les activités participatives et consultatives. Les personnes qui jouent ce rôle dans la RUI Airlie-Bayne démontreraient des compétences interculturelles acquises par auto-identification (Poirier 2005 a).

En ce qui concerne l'aspect identitaire des intervenants interrogés, une grande part des intervenants s'identifient comme faisant partie de la majorité, comme non-immigrants. Par contre, deux d'entre eux sont issus des minorités visibles, dont une seule personne s'est dit elle-même venir d'un autre pays. En fait, il fut intéressant de constater en entretien que l'auto-identification des catégories « minorité visible » et « langue » par cette dernière lui ont conféré une certaine expérience de l'altérité qu'elle peut partager avec plusieurs minorités du quartier.

Si certains chercheurs rapportaient la difficulté des intervenants à rejoindre et recruter les nouveaux arrivants et les minorités ethniques dans les politiques de revitalisation (Fagotto et Fung 2006; Bailey 2010; Chabant 2011), la participation des nouveaux arrivants aux activités et événements sociaux n'a pas semblé être le principal obstacle dans le cas d'Airlie-Bayne. Nous avons pu réitérer ce constat lors de nos observations. La place informelle accordée aux intermédiaires par les acteurs de la RUI favoriserait le recrutement à la participation dans un contexte interethnique.

De plus, les intervenants semblent très conscients que l'évolution démographique rapide liée à l'immigration récente a une incidence sur la pluralité des identités dans la zone Airlie-Bayne. Sur ce plan, certains intervenants ont souligné que les résidents reflètent la diversité des nationalités, des pays d'origine, des langues (plus d'une quarantaine de pays d'origine et de langues maternelles), des modes de vie au quotidien.

En matière d'identités ethniques, l'appartenance religieuse s'est avérée être plutôt problématique auprès de certains intervenants. Une demande de permis pour convertir un centre communautaire en lieu de culte minoritaire, sur la zone RUI élargie, ne semblerait pas déboucher vers un processus de négociation ni sur une prise en compte dans le cadre de la RUI. Également, le caractère religieux de la fête de Noël serait exclu du discours, afin que tous les résidents se sentent invités à y participer. À l'opposé, certaines interventions auraient mis en valeur des traits liés à la diversité ethnique grâce à d'autres événements. La Fête de la diversité en est un exemple. L'affiche qui en faisait la promotion représentait des mains teintées par différentes couleurs de peau.

Par contre, les actions qui tentent de « gommer » ou de valoriser les marqueurs ethniques comme l'ont notamment souligné les études de Germain et de ses collaborateurs semblent trop peu nombreuses pour qu'on puisse généraliser la prise en compte de l'ethnicité dans le cas de la RUI Airlie-Bayne. En fait, l'image qui semblerait se dégager des efforts dans cette démarche laisse un peu de côté la diversité ethnoculturelle, comme l'ont fait entendre les intervenants interrogés.

Dans la RUI Airlie-Bayne, on éviterait de mettre en évidence des traits ethniques (la saillance ethnique) dans les actions et les objectifs. En fait, on éviterait de faire ressortir certaines catégories ethniques (p. ex. : minorités visibles, pays d'origine, religion) dans le rapport de diagnostic et les plans d'action. D'après nos analyses, il semblerait que les intervenants ne soient pas appelés par les populations à répondre à des besoins particuliers liés à leur différence identitaire ni aux prises avec des débats publics interethniques, mis à part la demande de permis pour le lieu de culte ethnoreligieux situé dans la zone élargie d'Airlie-Bayne.

### **Stratégie municipale RUI : actions innovantes qui rejoignent l'immigration récente**

En ce qui concerne la participation publique, les intervenants ne s'attarderaient pas autant à inclure des résidents issus de la diversité ethnoculturelle, mais se concentreraient spécifiquement sur l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil à l'aide des actions de la RUI.

La RUI est une « initiative de programme » social territorialisé qui vise à contrer la pauvreté urbaine et sociale (Divay et Slimani 2013). Pour cela, les intervenants locaux de la RUI Airlie-Bayne s'efforcent de donner aux résidents de la zone des outils pour qu'ils aient la capacité d'améliorer leur milieu de vie, sur les plans physique, économique et social (Bacqué et coll. 2003). L'*empowerment* est fortement encouragée dans les objectifs, et les nouveaux arrivants sont également ciblés.

Rappelons-nous qu'à Montréal, une démarche RUI est sélectionnée en fonction des indices de défavorisation matérielle et sociale (p. ex. : le seuil de pauvreté, le chômage, la monoparentalité, etc.). Les données statistiques sur la diversité ethnoculturelle ne font pas partie des indices, et ne sont pas utilisées comme critères d'éligibilité. Or, chacune des démarches peut explorer et faire ressortir ces données si les intervenants locaux jugent qu'elles sont significativement élevées pour fournir un portrait sociodémographique de la zone. Ainsi, la RUI Airlie-Bayne est traitée de cette façon : la période d'immigration et les langues maternelles sont des catégories utilisées dans le rapport de diagnostic.

La littérature sur les politiques de revitalisation urbaine nous montrait que dans plusieurs villes, les investissements alloués au développement de l'économie locale encouragent la revitalisation physique des quartiers ou de zones commerciales dites « ethniques » (Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Les auteurs nous montraient que les autorités locales encourageraient une certaine mise en valeur de l'identité culturelle dans l'espace urbain, notamment sur l'artère commerciale, afin d'attirer les visiteurs (Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Dans les cas rapportés, les données statistiques relatives à la diversité ethnoculturelle ont été exposées par les dispositifs de politiques de revitalisation. Dans notre cas d'étude de la RUI Airlie-Bayne, les intervenants locaux ont fait preuve d'innovation en s'efforçant de mieux contextualiser la zone Airlie-Bayne en utilisant deux catégories ethniques lors du diagnostic. Toutefois, ces catégories ne seraient pas orientées de façon à redynamiser l'économie locale et la dynamique commerciale, mais plutôt pour concentrer des actions spécialisées en immigration dans le secteur du développement social. La marchandisation et l'attractivité de l'ethnicité seraient peu envisagées dans la RUI Airlie-Bayne. En fait, l'espace urbain de la zone d'origine ne posséderait pas suffisamment d'atouts pour amener une visibilité ethnique au portrait du paysage urbain et au contexte commercial du quartier.

## **Enjeux urbanistiques et cadre de vie**

Dans cette section, nous nous sommes penchés sur les enjeux qui touchent le cadre bâti et l'usage des sols pour expliquer nos résultats. Les informations recueillies nous montraient que la zone aurait peu de potentiel d'attractivité touristique et culturel. En entretien, les acteurs soutenaient que les interventions en aménagement urbain étaient limitées notamment par la configuration de l'espace urbain et l'infrastructure routière, même si le manque de financement avait une part de responsabilité sur le faible taux de redéveloppement urbain et de projets immobiliers. D'ailleurs, la plupart des interventions concrètes dans l'espace physique (réfection des parcs, mesure d'apaisement de la circulation, augmentation de l'offre du secteur résidentiel par la construction de condominium) ont été plutôt réalisées sur la zone élargie (voir figure 3.19).

Nous avons décrit au troisième chapitre que la zone Airlie-Bayne fut en grande partie urbanisée dans les années 1960, car la ville souhaitait densifier son secteur résidentiel. Donc en matière d'affectation des sols, la zone résidentielle prédomine sur le territoire d'intervention. De plus, la zone présente un taux élevé de résidents-locataires, comparativement à LaSalle, et ces derniers ont moins de pouvoir dans la transformation de leur zone. Les activités commerciales, constituées de commerces de proximité, sont concentrées à l'angle de la rue Airlie et de la 80<sup>e</sup> avenue, et de la rue Airlie et de la 90<sup>e</sup> avenue (voir figure 3.13). L'espace dédié au stationnement occupe une portion non négligeable de la zone. D'après nos constats, les limites du cadre bâti et les usages commerciaux réduisent considérablement une éventuelle amorce vers une image de *marketing* identitaire ethnique dans Airlie-Bayne.

## **Critique à propos du changement de la zone d'intervention Airlie-Bayne**

Nous avons abordé précédemment l'agrandissement du découpage de la zone d'intervention en 2011, avant que cette dernière soit inscrite au programme municipal, peu de temps après, en 2012. Il faut mentionner que malgré ces procédures, la zone d'intervention officielle est demeurée celle de 2009, d'après notre analyse documentaire. À cela, nous avons apporté certaines critiques sur la modification du territoire d'intervention, puis nous avons noté quelques enjeux.

Dans les entretiens, nous avons relevé une certaine difficulté à cerner les limites territoriales de la zone. Certains intervenants nous ont bien expliqué les raisons de l'élargissement des limites territoriales (p. ex. : manque d'espace pour mettre en œuvre des interventions). Pour d'autres, la

question du découpage est apparue moins nette dans la discussion. Dans tous les cas, nos résultats ne nous permettent pas de trouver un consensus sur le découpage de la zone RUI, ce qui nous semble problématique à certains égards.

Rappelons que la démarche territorialisée à l'échelle microlocale est déterminée à l'aide de variables statistiques. Cependant, le profil sociodémographique issu du rapport de diagnostic élaboré en 2009 est peu représentatif du territoire ciblé dans le plan de 2011. Pour mettre à niveau les données statistiques avec le cadre géographique, il aurait fallu faire appel à une seconde étude pour élaborer un nouveau rapport de diagnostic adapté à la nouvelle zone et ainsi dégager un profil sociodémographique représentant de façon juste le territoire élargi. Nous avons remarqué que le nombre d'habitants relaté en entretien (environ 1 400) aurait dû être plus élevé pour parler du nombre de résidents dans la zone élargie. Cela voudrait donc dire que le nombre d'habitants de la zone élargie n'aurait pas été recompté.

De plus, nous avons également remarqué qu'au sud de la rue Bayne et aux abords du fleuve un grand nombre de résidents-propriétaires possède une maison unifamiliale. Ce type de résidence montre que ces résidents pourraient appartenir à une classe plus aisée que celle des résidents de la zone RUI d'origine. En conséquence, on pourrait s'attendre à ce que les attentes et les besoins des populations incluses dans le secteur élargi soient différents. En fait, la modification de la zone aurait possiblement un impact sur les interventions de la RUI, et pourrait changer le poids des problématiques sociales et urbaines relevées initialement. Il faut ajouter que les données ethniques utilisées dans le rapport de diagnostic (la langue maternelle et la période d'immigration) risquent d'être différentes dans la zone élargie.

En regard de ces réflexions, et d'après les motivations qui ont conduit les intervenants locaux à modifier la zone d'intervention d'Airlie-Bayne, il semblerait que ce qui a été mis de l'avant dans la démarche est un agrandissement de l'espace urbain assez suffisant pour atteindre un potentiel de développement du cadre bâti. Par contre, ce changement, qui servirait à donner un nouveau souffle aux occasions de projets de développement urbain, soulignerait un décalage avec les réalités sociodémographiques et multiethniques, peu contextualisées dans la nouvelle zone étendue. Cette dernière zone favoriserait donc un secteur d'intervention (aménagement du territoire et urbanisme) au détriment de l'autre (développement social). Dans la littérature sur la revitalisation urbaine, des études ont aussi révélé un déséquilibre entre la prise en compte des enjeux urbains et sociaux, intégrés en théorie (Evans 2009; Novy 2012). Les enjeux urbains prédomineraient sur les enjeux sociaux dans la RUI.

## **Absence de repères historiques liés à l'immigration**

La zone d'intervention est caractérisée par un haut pourcentage de nouveaux arrivants issus de diverses origines ethniques encore peu établis dans la zone. Depuis quelques années, Airlie-Bayne serait considéré comme un quartier de l'immigration récente que les intervenants surnomment « quartier d'atterrissage » pour les nouveaux arrivants, en plus d'être un quartier de transit<sup>34</sup>.

Cependant, les intervenants se sont peu attardés à discuter des actions liées aux besoins des communautés ethniques, en réponse à l'expression de leurs identités ethniques par exemple. La zone est moins vue comme un quartier multiethnique.

Nous avons remarqué que les intervenants avaient très peu discuté de l'immigration ancienne. Nos données d'observation montraient que la zone Airlie-Bayne présente peu de marqueurs identitaires issus des anciennes vagues d'immigration à travers le patrimoine bâti et culturel par exemple. Dans la zone d'intervention, les immigrants arrivés avant 1971 sont de 7 %, entre 1971 et 2001 ils montent à 37 %, et ceux arrivés entre 2001 et 2006 représentent 57 % de la population d'Airlie-Bayne. On peut supposer que les résidents issus de l'ancienne immigration ont préféré s'établir ailleurs pour obtenir une meilleure qualité de vie. Nos données tirées de la documentation et des observations sembleraient donc peu recevoir des demandes de groupes ethniques et communautés culturelles qui résident dans la zone.

## **Statut d'immigrant**

L'analyse des actions et des objectifs tirés des plans d'intervention et des bilans annuels a nettement montré que l'intégration des nouveaux arrivants est priorisée. Avec de modestes moyens, nous avons compris que ce sont surtout les organismes communautaires qui soutiennent les résidents sur le terrain. La participation des nouveaux arrivants est ciblée à travers des activités et des événements. Les enjeux qui ont le plus préoccupé les intervenants face à cette montée de l'immigration récente étaient relatifs à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux résidents récemment arrivés dans le secteur. En effet, les intervenants se sont surtout souciés de l'adaptation et de l'accès à des services qui répondent aux besoins de première ligne (p. ex. :

---

<sup>34</sup> Le rapport de diagnostic montrait une proportion importante de résidents ayant déménagé un an auparavant dans la zone d'Airlie-Bayne (33 %), comparativement à l'arrondissement LaSalle (12 %) (Convercité 2009).

logement, alimentation, vêtements d'hiver, etc.). Ces actions ont été incluses dans le cadre de la RUI.

Les actions qui s'adressent aux nouveaux résidents et aux minorités issus de l'immigration ont aussi été analysées à partir des indices et des mesures de la planification multiculturelle proposées par Qadeer (2009). La RUI Airlie-Bayne reconnaît l'immigration dans ses plans d'action. Elle a analysé certaines variables ethniques lors du diagnostic (la période d'arrivée des immigrants dans le pays d'accueil et les langues maternelles). Elle a mis en œuvre des actions pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière de services particuliers tels que : cafés-rencontres, francisation, atelier d'intégration avec thématique pour mieux connaître le Québec, etc. Incidemment, la RUI a tenté de redistribuer équitablement des services et ressources liées aux besoins d'intégration des nouveaux arrivants. Ces derniers comptent parmi les facteurs à l'origine des pressions faites pour construire du logement social.

Les catégories les plus souvent attribuées aux résidents par les acteurs de la RUI étaient rattachées le plus souvent à leur statut social d'immigrant (immigrants récents, réfugiés, ou simplement nouveaux arrivants), ce qui correspond au constat que l'on s'est fait à propos des données ethniques dans le rapport de diagnostic. En ce sens, les statistiques utilisées ne couvrent que très partiellement d'autres catégories de la diversité ethnoculturelle.

### **Pratiques d'interventions segmentées entre les secteurs en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle**

L'étude sur le phénomène de la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans une approche intégrée telle que la RUI a dirigé notre attention sur les enjeux de collaboration et de processus intégré entre les secteurs d'intervention en ce qui concerne la pratique de gestion de la diversité ethnique. En cela, les acteurs des deux secteurs de la RUI Airlie-Bayne ne partageraient pas les mêmes connaissances dans le domaine des relations interculturelles et n'auraient pas tous intégré une pratique de gestion de la diversité aux interventions, dans le cadre de la revitalisation.

Nous avons constaté en entretien que les acteurs ont une vision concertée de la RUI. Cependant, le respect des normes et des règles établies dans leur secteur respectif peut avoir de grandes répercussions sur l'application des actions dites « intégrées » en revitalisation urbaine (Bacqué et coll. 2003) Les actions qui mobilisent ou non l'ethnicité dans l'optique d'adapter les services publics varient entre les secteurs d'une même municipalité (Friskén et Wallace 2000; Germain et

coll. 2003; Poirier 2005 a, b; Laurin 2006). Dans l'étude de cas, les facteurs tels que la disponibilité des ressources humaines et financières dans chacun des secteurs, les politiques et les lois issues des paliers gouvernementaux supérieurs ainsi que certains outils comme le règlement d'urbanisme en aménagement urbain, influencent l'attitude des intervenants face à la gestion de la diversité. Dans nos entretiens, des divergences entre les secteurs du développement social et de l'aménagement urbain ont été notées en matière de participation publique et d'interactions avec les résidents issus de la diversité ethnique. Ces deux éléments étaient davantage relégués aux acteurs en développement social.

Il ne semble pas aussi aisé d'intégrer la prise en compte de la diversité ethnique dans les diverses réalités des pratiques sectorielles. En fait, la diversité ethnique serait moins compatible avec les professions qui véhiculent des principes neutres et universalistes comme l'urbanisme (Friskén et Wallace 2000), alors que dans le secteur des sports et des loisirs, la diversité et l'intégration des immigrants constituent un vecteur de plusieurs initiatives de projets (Germain et coll. 2003; Poirier 2005 b). En outre, l'intérêt public reste au cœur des débats dans le cas de la RUI Airlie-Bayne. En aménagement urbain, cet enjeu est traité de façon générique, tandis que dans les interventions en développement social, on tenterait plus concrètement de cerner des intérêts particuliers soit de façon proactive dans le plan (p. ex. : accompagnement des nouveaux arrivants), soit au cas par cas si la demande se présente (p. ex. : besoins liés à une communauté ethnique en particulier).

Les compétences interculturelles sur le plan individuel ont aussi un rôle à jouer dans les actions. Le point de vue des acteurs rencontrés qui œuvrent en aménagement urbain et en urbanisme nous a permis d'en tirer quelques constats. Le fait qu'ils conserveraient leur mode plus « traditionnel » d'action peut illustrer certaines lacunes en compétences interculturelles. Leur vision normative amènerait même à éviter de traiter de besoins particuliers (Germain Liégeois et Hoernig 2008). Par exemple, les intervenants n'auraient pas développé de moyens particuliers pour rejoindre les immigrants ou les communautés culturelles lors des consultations publiques en urbanisme qui se déroulent à la mairie d'arrondissement. En effet, le règlement n'offrirait pas de souplesse d'horaire, et de différents lieux en consultation publique. Les intervenants rencontrés ne nous ont pas parlé de la présence d'acteurs intermédiaires urbanistes. Par contre, les actions liées au développement social se consacraient en partie à l'arrivée massive de nouveaux arrivants dans la zone. En développement social, les acteurs sembleraient disposer de plus de temps pour apprendre, au fil des interactions, à dialoguer avec les résidents rencontrés sur le terrain. Les activités organisées contribuent à l'intégration sociale des résidents, ce qui

démontrerait que les intervenants ainsi que les intermédiaires auraient acquis certaines compétences pour agir en interaction multiethnique. Donc, la façon dont est abordée la diversité ethnique par les intervenants de la RUI serait segmentée entre les pratiques sectorielles. D'après cette lecture, nous présumons que dans le contexte de la RUI Airlie-Bayne, cette logique de fonctionnement peut avoir un impact sur la collaboration dans la gestion collective. En conséquence, les actions risqueraient de ne pas pouvoir être réalisées dans une perspective intégrée, là où les interactions sociales en constante adaptation entre les acteurs locaux ne seraient pas reconnues par l'ensemble des partenaires.

De plus, le partenariat et les alliances n'ont pas semblé être maintenus entre les intervenants locaux et les représentants des communautés ethniques et les organismes s'occupant d'immigrants et de réfugiés. Les écrits sur la revitalisation en contexte de quartier ethnique de zones commerciales ethniques ont remarqué que les autorités locales et les organismes représentant les immigrants et les communautés ethniques arrivent à tisser des alliances lorsqu'ils y trouvent tous des avantages pour mettre en valeur l'identité ethnique dans l'espace urbain (Zukin 1998; Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014).

Notre étude de cas s'est intéressée à la diversité ethnoculturelle qui ne constitue qu'une composante des différences sociales (p. ex. : classe, genre, âge, orientation sexuelle, etc.). Par contre, étudier la diversité ethnique sous cet angle nous permet de faire l'hypothèse que l'approche sur laquelle repose la RUI Airlie-Bayne n'est pas aussi intégrée qu'elle le présume. Les interventions sont segmentées entre les secteurs, notamment dans leurs façons d'aborder et de reconnaître la diversité ethnoculturelle à travers leurs actions collaboratives.

## **Conclusion générale**

L'immigration et la diversité ethnoculturelle sont des phénomènes qui présentent plusieurs défis à la gouvernance urbaine des villes, plus particulièrement aux acteurs locaux qui œuvrent dans une politique ou un programme de revitalisation urbaine (Aytar et Rath 2012; Fincher et coll. 2014). Si les actions en revitalisation urbaine doivent être concertées et délibérées avec les populations tout au long de la démarche, il arrive toutefois qu'elles ne soient pas traitées de façon intégrée entre les secteurs d'intervention (social, urbanistique et économique) (Bacqué et coll. 2003). De plus, les connaissances liées à la gestion de la diversité ethnique et les compétences interculturelles nécessaires pour agir en respect aux différences, elles, varient grandement en fonction du secteur d'intervention, mais aussi en fonction de l'intervenant qui répond au plan

d'action (Poirier 2005 a). Or, les secteurs d'intervention ne seraient pas tous dotés de mécanismes qui permettraient d'adapter leurs pratiques, leurs normes et leurs lois auxquelles ils se soumettent pour tenir compte de la diversité ethnique (Frisken et Wallace 2000). Par ailleurs, les besoins négociés en matière d'habitation et de logement, d'équipement récréatif, de commerces de proximité et d'événements culturels entre les autorités et les partenaires issus de la diversité ethnoculturelle peuvent être définis par les avantages que les parties et les alliances retirent. En conséquence, les procédures et les projets développés dans le cadre de la revitalisation urbaine sont parfois ambigus face à l'enjeu identitaire ethnique. En ce sens, les autorités pourraient tendre à « surethniciser » ou à « uniformiser », voire « invisibiliser » la diversité ethnoculturelle dans l'espace urbain, comme le décrit l'étude de Germain et ses collaborateurs (2008). Cela étant dit, nous nous sommes proposé d'étudier comment les acteurs locaux tiennent compte ou non de la diversité ethnoculturelle sur un territoire qui connaît une immigration récente, croissante et variée dans une perspective intégrée de revitalisation urbaine.

Le cadre conceptuel de *Just Diversity* de Fincher et Iveson (2008) nous a permis de nous concentrer sur les pratiques d'intervention qui répondent aux besoins spécifiques des populations diversifiées dans la démarche de revitalisation. Les concepts tels que l'intérêt public, la gestion de la diversité, la planification multiculturelle et l'ethnicité nous ont également servi à mieux orienter notre recherche de type exploratoire et inductive. Nous nous sommes ensuite demandé comment nous pourrions caractériser les actions particulières des intervenants locaux qui s'adressent aux populations issues de la diversité ethnoculturelle dans la démarche. Quels sont les secteurs d'intervention mobilisés pour gérer la diversité ethnique? Quelles catégories ethniques sont abordées dans la RUI?

Le deuxième chapitre portant sur la méthode de recherche nous a permis de présenter notre choix d'étude du cas de la RUI Airlie-Bayne à LaSalle, Montréal. Pour cela, nous avons cherché à comprendre le point de vue des intervenants locaux qui œuvrent comme partenaires dans la démarche. Nos données ont été recueillies à partir de différents outils de collecte. Nous avons réalisé sept entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux impliqués dans la RUI Airlie-Bayne issus des secteurs du développement social et de l'aménagement du territoire, qui proviennent essentiellement des milieux institutionnels et communautaires. Nous avons aussi analysé la documentation qui porte sur le processus et les réalisations de projets en portant attention aux plans et bilans, puis nous avons observé des activités et des événements publics organisés dans le cadre de la RUI.

Dans le troisième chapitre, nous nous sommes efforcés de mieux cerner le contexte et le fonctionnement de la RUI Montréalaise. Les priorités et les objectifs prescrits sont adaptés à chacune des démarches RUI selon le contexte urbain et sociodémographique des zones ciblées. Le rapport de diagnostic rédigé au début du processus est conditionnel aux orientations et aux objectifs pluriannuels, car il cerne précisément les problématiques et les besoins des populations de la zone. Également, nous mettons en exergue les données liées à l'immigration qui ont été répertoriées dans les documents des 12 RUI montréalaises, afin de comprendre le portrait du phénomène migratoire dans les RUI.

Par la suite, nous nous sommes attardés au portrait de l'arrondissement LaSalle, une ancienne banlieue de classe moyenne, et de la zone d'intervention Airlie-Bayne, un petit secteur localisé au sud de l'arrondissement. Airlie-Bayne se définit comme une zone territoriale enclavée qui démontre des indices de défavorisation élevés et qui accueille massivement des immigrants récents provenant de pays variés depuis une quinzaine d'années. Nous avons remarqué au passage que le rapport de diagnostic souligne une proportion élevée de résidents qui possèdent une langue maternelle autre que le français et l'anglais entre autres. Les rapports annuels, rédigés en interne, ont été des sources pertinentes pour mieux comprendre l'évolution des particularités urbaines physiques de la zone. Cela a amené à observer sur le terrain que la zone d'intervention est occupée par un usage résidentiel ponctué de quelques petits commerces de proximité aux deux intersections de la rue Airlie.

Ensuite, des tableaux portant sur le portrait des pratiques d'interventions sectorielles de la RUI ont été dressés à partir des données tirées des entretiens et de la recherche documentaire. Cinq à six thèmes-clés furent identifiés dans chacun des secteurs, et les principales actions ciblées dans le plan ont été identifiées dans ces thèmes. Nous nous sommes concentrés sur les interventions réalisées depuis le lancement du processus en 2008-2009. Nous nous sommes rendu compte qu'une plus grande proportion d'actions a été menée dans le secteur du développement social (p. ex. : ateliers de francisation, fêtes de quartier, café-rencontre, etc.). Dans le secteur de l'aménagement du territoire, nous avons observé que les actions déployées étaient plus modestes que souhaité par les acteurs locaux et dans les deux plans d'intervention. Ces interventions ont porté sur le verdissement, le mobilier urbain, les mesures d'apaisement de la circulation et les équipements récréatifs dans les parcs, et elles ont été réalisées dans la zone RUI élargie. Les initiatives en aménagement urbain étaient confrontées à des contraintes d'ordre infrastructurel, réglementaire et financier, telles que mentionnées par les intervenants.

Les plans d'intervention de 2009 et de 2011 nous ont décrit les caractéristiques physiques de la zone, les orientations et les objectifs de la RUI. Ils ont permis de mieux saisir les réactions des acteurs face à l'idée de composer avec les populations issues de la diversité ethnoculturelle. Cela a aussi servi à réfléchir sur l'aspect identitaire ethnique que les populations rencontrées peuvent projeter sur la RUI, aux yeux des intervenants.

Dans le quatrième chapitre, nos analyses tirées des entretiens, des observations et de la recherche documentaire ont révélé que l'ensemble des intervenants œuvrant dans la RUI Airlie-Bayne a vécu ces dernières années une conscientisation importante relative au phénomène de l'immigration. D'ailleurs, les intervenants liés au secteur du développement social ont fait des efforts notables pour mettre en place des dispositifs innovants, comme le recrutement des nouveaux arrivants. D'ailleurs, nos observations ont confirmé la diversité de participants lors de certains événements et activités.

Alors, si ces réalités démographiques en mouvance semblent être connues des acteurs de la RUI à LaSalle, de quelles façons les catégories liées à la diversité ethnoculturelle ont-elles été traitées dans la démarche? Les questions identitaires ethniques semblaient absentes du discours qui traite de la démarche RUI. En fait, mis à part la langue et la période d'immigration, nous avons réalisé que les catégories ethniques sont peu utilisées par les acteurs lorsqu'ils abordent le processus et les résultats. En revanche, les moyens d'action pour arriver à rejoindre les participants issus de la diversité ethnique ont été articulés, de manière informelle, par certains acteurs intermédiaires qui possèdent des compétences interculturelles. À la lumière de ces résultats, quelques pistes ont été apportées pour mieux interpréter le phénomène de la gestion et de la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans le cadre de la RUI Airlie-Bayne.

Airlie-Bayne constitue un petit territoire enclavé et possède un potentiel de développement urbain et économique très limité. Il faut se rappeler que la zone s'est surtout urbanisée au moment de l'Expo 67 et des Jeux olympiques de Montréal en 1976 dans l'optique de répondre à la demande croissante de logement en banlieue. Comme la zone relève principalement du domaine privé, les propriétaires sembleraient moins impliqués que les acteurs locaux. En conséquence, la zone n'offre que peu d'espace urbain « public » et peu de commerce. Ces éléments amèneraient à nous prononcer sur le fait que la RUI Airlie-Bayne ne posséderait pas les atouts pour miser sur l'attractivité culturelle et touristique par la mise en valeur de marqueurs ethniques dans le paysage urbain. Le plan d'action de la RUI Airlie-Bayne vise à sortir la zone de la pauvreté et à améliorer le niveau de vie des résidents en offrant des services sociaux adaptés, et dans ces circonstances, Airlie-Bayne serait pour l'heure peu en mesure de s'inscrire dans une tendance de valorisation de

symboles ethnoculturels, comme l'ont soulevé Aytar et Rath (2012) et Fincher et coll. (2014), ou de redynamiser son image afin d'en tirer des avantages économiques compétitifs, rapportés par Sénécal, Cloutier et Méthé-Myrand (2010) et Couch, Sykes et Börstinghaus (2011).

Ensuite, cette zone majoritairement résidentielle semblerait peu caractérisée par l'immigration ancienne, ou n'aurait pas conservé de marqueurs identitaires en héritage de leur passage. Quelques affiches commerciales exposent une certaine appartenance identitaire ethnique sans en définir l'image du quartier. D'après les intervenants rencontrés, Airlie-Bayne se décrit comme un « quartier d'atterrissage » pour les nouveaux arrivants. Cette information corrobore avec les données statistiques utilisées sur la période d'immigration et les langues maternelles. Aux yeux des intervenants interrogés, peu de groupes et de communautés ethniques sembleraient vouloir exprimer leurs identités dans la zone RUI, ce qui expliquerait en partie pourquoi les besoins liés à l'expression des identités ethniques ont été très faiblement discutés en entretien. Toutefois, une demande pour implanter un lieu de culte ethnoreligieux s'est fait entendre par certains intervenants. C'est un besoin qui ne figure pas dans le plan d'action de la RUI.

Pour les intervenants de la RUI, l'immigration semblerait être considérée comme un statut social et la démarche servirait d'outil en vue de répondre aux besoins en matière d'accueil et d'accompagnement à l'intégration des résidents nouvellement arrivés dans le quartier. Les référents identitaires rattachés à l'appartenance ethnique, nationale et religieuse ont moins été interpellés pour décrire la démarche. Même si le caractère multiethnique de la zone est signalé dans le discours des intervenants à quelques reprises (p. ex. : appartenance religieuse, tradition culturelle, pays d'origine, etc.), il n'a pas été clairement cerné dans le plan d'action.

Des pratiques de gestion de la diversité ethnique ont été abordées de différentes façons par les intervenants de la RUI, selon que leurs secteurs d'intervention étaient plus ou moins en mesure d'intégrer des mécanismes d'adaptation à leurs interventions, de sensibiliser les intervenants et d'ajuster les normes et les lois auxquelles ils sont assujettis en aménagement du territoire et en développement social. Par exemple, les intervenants en développement social ont semblé être plus à l'aise avec la question des réalités migratoires, mieux préparées sur le terrain à accueillir et soutenir les nouveaux arrivants dans leurs processus d'intégration, et aptes à inclure ces derniers dans la démarche RUI. En contrepartie, les enjeux de l'immigration qui nécessitent parfois une gestion des besoins spécifiques s'arriment difficilement aux enjeux de pratique d'aménagement urbain et de l'urbanisme (p. ex. : règlement). Les intervenants de ce secteur prôneraient une attitude neutre. À ce sujet, les professionnels de ce secteur qui œuvrent dans la RUI ont éprouvé une certaine retenue à aborder les minorités ethniques et les immigrants dans

la RUI, sachant que leurs dispositifs de planification sont plus traditionnels et moins enclins à s'adapter au portrait sociodémographique, ce qui peut limiter la participation publique en urbanisme. Dans ces conditions, gérer la diversité ethnique dans une approche intégrée semble un défi difficile à relever. La problématique entourant la demande de permis pour lieux de culte ethnoculturel a bien illustré la difficulté de composer avec les besoins spécifiques dans la RUI Airlie-Bayne.

Les personnes intermédiaires possèdent des compétences interculturelles qui semblent jouer un rôle dans le recrutement des participants dans les activités et les événements liés au développement social. Qu'elles soient issues du milieu professionnel (intervenants locaux, experts) ou de la société civile (familles, bénévoles, élèves), ces personnes intermédiaires contribuent de façon informelle aux procédures. D'abord, elles construisent des ponts entre les multiples intervenants et les diverses populations, et spécifiquement des nouveaux arrivants. Ensuite, elles utilisent certains critères ethniques (p. ex. : langues, codes culturels) qu'elles considèrent maîtriser ou posséder, dans le but de mobiliser les résidents issus de l'immigration à s'impliquer dans la démarche. Cependant, nous avons noté qu'un « troisième acteur », soit celui des organismes s'occupant d'immigrants et de groupes ethniques, se serait peu à peu retiré de la RUI.

D'ici la fin de la démarche RUI Airlie-Bayne prévue en 2020, le portrait sociodémographique risque d'évoluer encore et la montée de l'immigration récente et variée pourrait s'accroître. Par ailleurs, si la qualité de vie dans ce secteur s'améliore davantage, ces nouveaux résidents pourraient chercher à s'établir plus longuement dans le quartier, ce qui pourrait avoir un impact prononcé sur la façon de concevoir les démarches d'aménagement urbain, de planifier et de revitaliser le territoire urbain à petite échelle. Des besoins spécifiques pourraient se faire entendre davantage en matière de services, d'usages et d'infrastructure. Éventuellement, certaines communautés ethniques pourraient tenter de rejoindre les acteurs locaux, dont la municipalité, afin d'obtenir un soutien qui confirme un besoin de reconnaissance identitaire dans l'espace urbain et dans l'architecture. Les intervenants locaux pourraient s'attendre à recevoir d'autres demandes particulières (p. ex. : permis pour lieu de culte ethnoreligieux).

La croissance et la diversification de l'immigration dans les villes et plus spécifiquement dans les zones RUI sont des facteurs qui devraient être plus sérieusement analysés. Les données ethniques devraient être mises à jour sur une base régulière durant le processus, à chaque cinq ans par exemple, pour mieux compléter le portrait sociodémographique de la zone à revitaliser. Cela permettrait aux intervenants des différents secteurs d'avoir une meilleure idée des réalités changeantes, pour réagir le plus équitablement possible en fonction de celles-ci.

Il serait intéressant qu'un comité consultatif spécialisé en diversité ethnoculturelle puisse se prononcer sur le sujet, voire participer aux procédures et aux objectifs de la RUI. Nous pensons notamment au Conseil interculturel de Montréal (CIM), un organisme créé par la Direction de la diversité sociale de Montréal, qui pourrait conseiller l'ensemble des interventions des secteurs vers une reconnaissance des différences, en veillant à sensibiliser l'ensemble des intervenants impliqués sur les réalités multiethniques dans une approche intégrée. Aussi, l'utilisation des catégories ethniques statistiques devrait être davantage supervisée, et non mise de côté, afin de maintenir un regard critique sur ces dernières de manière à dépasser les stéréotypes.

Si la RUI a comme but de faciliter la collaboration entre les secteurs, nous constatons cependant que pour gérer la diversité ethnique, l'approche est loin d'être intégrée et multisectorielle. Les secteurs d'intervention pourraient être appelés dans les prochaines années à réfléchir sur les façons de mieux intégrer les pratiques de gestion de la diversité ethnique auprès des secteurs qui collaborent dans l'optique de réaliser des politiques et des programmes de revitalisation urbaine intégrée.

En principe, si les approches intégrées servent à orchestrer les secteurs des politiques publiques (Couch, Sykes, Börstinghaus 2011), les acteurs de la RUI devraient être prêts à développer d'éventuelles ententes intersectorielles dans leurs actions (p. ex. : gestion de la diversité ethnique). Dans une approche intégrée de revitalisation urbaine, les interventions en matière de pratique d'aménagement urbain et d'urbanisme devraient démontrer plus de transparence face aux autres secteurs (p. ex. : participation publique, négociation et opération de développement de projets d'aménagement urbain) de manière à favoriser un dialogue entre les acteurs sociaux.

Notre étude sur les pratiques d'intervention a permis de mettre en avant plan le point de vue des acteurs locaux œuvrant dans la RUI Airlie-Bayne. Par contre, nous avons dû nous en tenir à analyser les besoins particuliers des résidents issus de la diversité ethnoculturelle à travers la lentille des intervenants locaux. Ainsi, le fait d'avoir analysé les interventions et les rapports sociaux sous cet angle constitue une limite d'échantillonnage pour notre étude. Nous voulions interroger les résidents issus de l'immigration récente, mais nous avons dû ajuster notre tir en cours de route, notamment en raison du temps alloué à notre étude. Puisqu'ils ont été substantiels, les entretiens réalisés ont toutefois largement contribué à enrichir notre cueillette de données.

Ce mémoire a souhaité contribuer aux connaissances sur la gestion de la diversité ethnique dans le champ de la pratique en planification urbaine et des politiques urbaines, dont la revitalisation urbaine. Nous avons voulu également apporter un éclairage intéressant au sujet des

changements démographiques récents qui s'opèrent à LaSalle et dans le secteur Airlie-Bayne. Notre cas d'étude s'est proposé de réfléchir sur les interventions spécifiques dans la RUI. À l'avenir, il serait pertinent d'explorer à Montréal le point de vue des résidents issus de la diversité ethnoculturelle qui habitent dans les zones d'intervention à propos de leur perception de la démarche RUI et leurs façons de s'identifier au quartier. Il serait aussi intéressant d'examiner l'ensemble des RUI montréalaises de façon à mieux comparer les moyens dont les acteurs sociaux réagissent devant les phénomènes de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle, et pour mieux explorer les différents défis et obstacles rencontrés dans l'ensemble des démarches montréalaises.



## BIBLIOGRAPHIE

- Agrawal, Sandeep Kumar. 2009. « Nouveaux lieux de culte ethniques et défis en matière de planification. » *Plan Canada* Édition spéciale: 69-73.
- Alami, Sophie; Dominique Desjeux et Isabelle Garabua-Moussaoui. 2009. *Les méthodes qualitatives*. Paris: Presses universitaires de France.
- Alexander, Michael. 2003. « Local policies toward migrants as an expression of Host-Stranger relations: A proposed typology. » *Journal of Ethnic and Migration Studies* 29 (3): 441-430. doi: 10.1080/13691830305610.
- Ambrosini, Maurizio. 2013. « 'We are against a multi-ethnic society': policies of exclusion at the urban level in Italy. » *Ethnic and Racial Studies* 36 (1): 136-155. doi: 10.1080/01419870.2011.644312.
- Ameyaw, Stephen. 2000. « Appreciative Planning: An Approach to Planning with Diverse Ethnic and Cultural Groups. » In *Urban planning in a multicultural society*, sous la dir. de Michael A. Burayidi, 101-114. Westport: Praeger Publishers, Greenwood Publishing Group.
- Arcand, Sébastien; Annick Germain. 2015. *Travailler et cohabiter: L'immigration au-delà de l'intégration*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Amin, Ash. 2002. *Ethnicity and the Multicultural city: living with diversity*: University of Durham.
- Atkinson, Rowland. 2003. « Domestication by Cappuccino or a Revenge on Urban Space? Control and Empowerment in the Management of Public Spaces. » *Urban Studies* 40 (9): 1829-1840.
- Aytar, Volkan; Jan Rath. 2012. « Introduction: Ethnic Neighbourhoods as Places of Leisure and Consumption. » In *Selling ethnic neighborhoods: The rise of neighborhoods as places of leisure and consumption*, sous la dir. de Volkan Aytar et Jan Rath, 1-15. : Routledge.
- Bacqué, Marie-Hélène; Gérard Divay, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin et Gilles Sénécal. 4 mars 2003. *Survole de quelques politiques de revitalisation urbaine*. Rapport remis à la Ville de Montréal: Institut national de la recherche scientifique, centre urbanisation, culture et société.
- Bacqué, Marie-Hélène. 2006. « Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis. » *Géographie, économie, société* 1 (8): 107-124.
- Bacqué, Marie-Hélène; Mario Gauthier. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. » *Participations* 1: 36-66. doi: <http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-36.htm>.

- Bailey, Nick. 2010. « Understanding Community Empowerment in Urban Regeneration and Planning in England: Putting Policy and Practice in Context. » *Planning Practice & Research* 25 (3): 317-332. doi: 10.1080/02697459.2010.503425.
- Baum, Howell S. 2000. « Culture matters—But it shouldn't matter too much. » In *Urban planning in a multi-cultural society*, sous la dir. de Michael A. Burayidi, 115-36. : Westport: Praeger Publishers, Greenwood Publishing Group.
- Blais, Mireille et Stéphane Martineau. 2006. « L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. » *Recherches qualitatives* 26 (2): 1-18.
- Booher, Innes Judith; David E. 2004. « Reframing public participation: strategies for the 21st century. » *Planning Practice & Research* 5 (4): 419-436. doi: 10.1080/1464935042000293170.
- Bouchard, Viviane, Denis Gravel et Cavelier de LaSalle Historical Society. 1999. *LaSalle Then and Now*: LaSalle, Quebec: Cavelier-de-LaSalle Historical Society.
- Brass, Emily. 2015. *Montreal cricket players struggle to find place to play*. CBC News. Consulté le 15 octobre 2016. <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-cricket-players-struggle-to-find-place-to-play-1.3064864>.
- Bryman, Alan. 2012. *Social Research Methods*.: New York: Oxford University Press.
- Burayidi, Michael A. 2000. « Urban planning as a multicultural canon. » In *Urban planning in a multicultural society*, sous la dir. de Michael A. Burayidi, 1-15. Westport: Praeger Publishers, Greenwood Publishing Group.
- . 2003. « The Multicultural City as Planners' Enigma. » *Planning Theory & Practice* 4 (3): 259-273. doi: 10.1080/1464935032000118634.
- Cadioux, Ginette. 03 mars 2015. *Montréal Mixte avec Anne-Marie Kirouac*. Montréal: CIBL Radio-Montréal 101,5 FM.
- Campbell, Heather; Robert Marshall. 2002. « Utilitarianism's bad breath: are-evaluation of the public interest justification for planning. » *Planning Theory* 1 (2): 164-186.
- Cellard, André. 1997. « L'analyse documentaire. » In *La recherche qualitative: Enejux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de Deslauriers Poupart, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, 251-271. : Gaëtan Morin éditeur.
- Centre-Sud, CDC. 2013. *Démarche - Quartier intégré pour Sainte-Marie*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. <http://www.cdccentresud.org/documents/quartier-integre-pour-Sainte-Marie.pdf>.
- Cha, Jonathan. 2004. « La représentation symbolique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple de la construction identitaire du Quartier chinois de Montréal. » *The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*.

- Chabant, Ophélie. 2011. « Quels rôles pour les acteurs locaux dans les projets de revitalisation urbaine intégrée ? Regard sur le projet Laurentien-Grenet à Montréal. », UQAM.
- CLIC, Bordeaux-Cartierville. *Profil de la RUI Laurentien-Grenet*. Consulté le 10 mai. <http://www.clic-bc.ca/clic/rui/profil/>
- Cloutier, Geneviève. 2009. « Les représentations du quartier en évolution: Le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal. » *Études urbaines*, UQAM, INRS-UCS.
- Cloutier, Geneviève, Léa Méthé-Myrand et Gilles Sénécal. 2010. « La revitalisation urbaine intégrée et la plus-value de l'approche montréalaise : une comparaison. » *Canadian Journal of Urban Research* 19 (1): 23-49. <http://search.proquest.com/docview/808165234?accountid=12543>.
- Cloutier, Geneviève; Gilles Sénécal. 2005. « Approches intégrées et planification urbaine: défis et enjeux de la participation et de l'intégration. » *Organisations et territoires* 14 (3): 83-89.
- Collectif, quartier. 2013. *RUI Secteur Galt*. Consulté le 10 mai <http://www.collectifquartier.org/2013/11/secteur-galt/>.
- Collectif quartier 2015. *Revitalisation urbaine intégrée (RUI)*. Ville de Montréal. Consulté le mai 2015. <http://collectifquartier.org/enjeux/rui/>.
- Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, COSSL. 2007. *Plan d'action de la RUI Place Hodge-Benoît*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. [http://www.cossl.org/images/Documentation/Hodge-PlaceBenoit/rui\\_hodge-place\\_benoit\\_plan\\_daction.pdf](http://www.cossl.org/images/Documentation/Hodge-PlaceBenoit/rui_hodge-place_benoit_plan_daction.pdf)
- . 2013. *Revitalisation urbaine intégrée Chameran-Lebeau Diagnostic* Consulté le 10 mai 2016. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_SL\\_A\\_FR/MEDIA/DOCUMENT/S/CHAMERAN\\_DIAGNOSTICJUILLET2013\\_2.16MO.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SL_A_FR/MEDIA/DOCUMENT/S/CHAMERAN_DIAGNOSTICJUILLET2013_2.16MO.PDF).
- Concertation, Lachine. 2015. *Profil socioéconomique de Saint-Pierre*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. <http://concertationlachine.com/wp-content/uploads/2015/03/Profil-socioeconomique-de-Saint-Pierre-03-03-2015.pdf>
- Concertation, Saint-Léonard. 2015. *Saint-Léonard en 2015: Portrait du quartier*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. [http://concertationstleonard.com/wp-content/uploads/2014/09/Portrait-St-L%C3%A9onard-2015\\_Final\\_WEB.pdf](http://concertationstleonard.com/wp-content/uploads/2014/09/Portrait-St-L%C3%A9onard-2015_Final_WEB.pdf).
- Convercité. Décembre 2009. *Plan d'intervention 2010-2020 pour la revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie-Bayne à LaSalle*. Montréal.
- . Septembre 2009. *Projet de Revitalisation Urbaine Intégrée, Secteur Airlie-Bayne: phase 1 diagnostic*. Montréal.
- . 2011. *Une approche concertée pour revitaliser le secteur Airlie-Bayne de LaSalle*. Consulté le 14 mars 2014. <http://www.convercite.org/une-approche-concertee-pour-revitaliser-le-secteur-airlie-bayne-a-lasalle/>.

- Couch, Chris; Oliver Sykes, Wolfgang Börstinghaus. 2011. « Thirty years of urban regeneration in Britain, Germany and France: The importance of context and path dependency. » *Progress in Planning* 75: 1-52.
- Couture, Claude; Denis Gravel, Jean-Marc Grenier. 1988. *Histoire de Ville de LaSalle*. Montréal: Méridien, histoire urbaine.
- CREXE, Équipe du. Juillet 2010. *Étude sur l'évaluation des processus et développement de connaissances sur la revitalisation urbaine intégrée dans cinq territoires de la Ville de Montréal*: École Nationale d'administration publique.
- Dansereau, Francine. 2005. « Les politiques de revitalisation des quartiers défavorisés aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France: Convergences et particularités. » In *La proximité: Construction politique et expérience sociale*, sous la dir. de Marie-Pier Lefevre et Annick Germain Alain Bourdin, 235-257. France: L'Harmattan Villes et Entreprises.
- Davidoff, Paul. 1965. « Advocacy and pluralism in planning. » *Journal of the American Institute of Planners* 31 (4): 331-338.
- Direction de la diversité sociale, Ville de Montréal. 2017. *Revitalisation urbaine intégrée*. Consulté le 2 octobre 2016 et le 20 mai 2017  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8258,90445600&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90445600&_dad=portal&_schema=PORTAL).
- Dines, Nick. 2009. « The disputed place of ethnic diversity: an ethnography of the redevelopment of a street market in East London. » In *Regenerating London: Governance, sustainability and Community in a global City*, sous la dir. de Loretta Lees and Mike Raco Rob Imrie. Oxon: Routledge.
- Divay, Gérard. 2005. « La revitalisation urbaine: l'action locale peut-elle vraiment dépasser le "mur" de l'intégration? » *Organisations et territoires* 14 (3): 73-81.
- Divay, Gérard; Youssef Slimani. 2013. « La revitalisation urbaine intégrée à Montréal: l'intersectorialité dans l'action collective locale. » *The innovation Journal: The Public Sector innovation Journal* 18 (2): 1-19.
- Divay, Gérard, Pierre J Hamel, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin, Gilles Sénécal et Paul Bernard. 2006. « Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation. » *Montréal: INRS-UCS*.
- Douglass, William A; Stanford M. Lyman. 1976. « L'ethnie: structure, processus et saillance. » *Cahiers internationaux de sociologie* : 197-220.
- Dufresne, Marie-Eve. 2013. « Mise en scène de l'ethnicité? Les commerces sud-asiatiques de Parc-Extension: leurs façades et leur commerçant. » *Études urbaines*, INRS.
- Evans, Graeme. 2009. « Creative Cities, Creative Spaces and Urban Policy. » *Urban Studies* 46 (5-6): 1003-1040.

- Fagotto, Elena; Fung, Archon. 2006. « Empowered Participation in Urban Governance: The Minneapolis Neighborhood Revitalization Program. » *International Journal of Urban and Regional Research* 30 (3): 638-655. doi: 10.1111/j.1468-2427.2006.00685.x.
- Fainstein, Susan S. 2000. « New Directions in Planning Theory. » *Urban Affairs Review* 35 (4): 451-478.
- . 2005. « Planning theory and the City. » *Journal of Planning Education and Research* 25 (121): 121-130.
- Fainstein, Susan S.; Norman I. Fainstein. 1985. « Economic restructuring and the rise of urban social movements. » *Urban Affairs Quarterly* 21 (2): 187-206.
- Fainstein, Susan; Scott Campbell. 2012. « Introduction: The structure and debates of planning theory. » In *Readings in Planning Theory*, sous la dir. de Susan; Scott Campbell Fainstein, 1-20. : Wiley-Blackwell.
- Fincher, Ruth et Kurt Iveson. 2008. *Planning and diversity in the city: Redistribution, recognition and encounter*. : Palgrave Macmillan.
- Fincher, Ruth; K. Iveson, H. Leitner, V. Preston. 2014. « Planning in the multicultural city: Celebrating diversity or reinforcing difference? » *Progress in Planning* 92: 1-55.
- Fischler, Raphaël. 2012. « Fifty Theses on Urban Planning and Urban Planners. » *Journal of Planning Education and Research* (32): 107-114.
- Forester, John. 1989. *Planning in the face of Power*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- . 1994. « Bridging interests and community: Advocacy Planning and the Challenges of Deliberative Democracy. » *Journal of the American Planning Association* 60 (2): 153-158. <http://dx.doi.org/10.1080/01944369408975567>.
- . 1999. *The Deliberative practitioner: Encouraging Participatory Planning Processes*. Massachusetts: The MIT Press.
- Fraser, Nancy; Marie Ploux. 2005. « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe. » *Cahier du Genre* 2 (39): 27-50.
- Friskin, Frances; Marcia Wallace. 2000. *The Response of the Municipal Public Service Sector to the Challenge of Immigrant Settlement*. Ontario: York University.
- Gagnon, Y.C. 2005. *L'Étude de Cas Comme Méthode de Recherche: Guide de Réalisation*. : Presses de l'Université du Québec. <http://books.google.ca/books?id=TFDB-BMC1iIC>.
- Gauthier, Benoît. 2008. *Recherche sociale 5e édition*. Montréal: Presses Université du Québec.
- Germain, Annick. 1999. « Les quartiers multiethniques montréalais : une lecture urbaine. » *Recherches sociographiques* 40 (1): 9-32. doi: 10.7202/057242ar.

- Germain, Annick. 2013. « Une ville inclusive est-elle une ville sans exclusion? » In *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité*, sous la dir. de Maryse Potvin Marie McAndrew, Corina Borri-Anadon, 256. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Germain, Annick; Damaris Rose et Myriam Richard. 2012. « Les banlieues de l'immigration ou quand les immigrants refont les banlieues » In *Histoire de Montréal et de sa région*, sous la dir. de D. Fougères (dir.), 1107-1142. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Germain, Annick; F. Dansereau, F. Bernèche, & C. Poirier. 2003. *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. Montréal: INRS Urbanisation, Culture et Société.
- Germain, Annick; Laurence Liégeois et Heidi Hoernig. 2008. « Les espaces publics en contexte multiethnique. Religion, visibilité et pasteurisation. » In *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Germain, Annick; Martin Alain. 2006. « La gestion de la diversité à l'épreuve de la métropole ou les vertus de l'adocratie montréalaise. » In *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, sous la dir. de Bernard et Alain-G. Gagnon Jouve, 245-262. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, Collection Symposium.
- Germain, Annick; Mabel Contin, Laurence Liégeois et Martha Radice. 2008. « À propos du patrimoine urbain des communautés culturelles : nouveaux regards sur l'espace public. » In *Les temps de l'espace public urbain : construction, transformation et utilisation*, sous la dir. de Yona Jébrak et Barbara Julien. Québec: Éditions MultiMondes, Acfas. Congrès : Université, McGill.
- Germain, Annick; Mary Sweeney. 2002. *La participation des organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier*. : Montréal: INRS-Urbanisation, culture et société.
- Germain, Annick; Sylvie Gravel. 2009. « La métropole multiethnique: en parler ou pas? Des données taboues aux données sensibles. » In *La métropolisation et ses territoires*, sous la dir. de Gilles Sénécal et Laurence Bherer, 291. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Good, Kristin R. 2008. *Cities of and for Pluralism: The Role of Canadian Municipalities in Multiculturalism Initiatives*: Global Centre for Pluralism/Centre Mondial du Pluralisme.
- Graham, Katherine; Susan D. Phillips. 2007. « Another fine balance: Managing diversity in Canadian cities. » In *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. , sous la dir. de Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle Keith G. Banting, 155-194. Montréal: IRPP.
- Greed, Clara et Dory Reeves. 2005. « Mainstreaming equality into strategic spatial policy making: are town planners losing sight of gender? » *Construction management and economics* 23 (10): 1059-1070.

- Grondin, David. Printemps 2010. Piste de réflexion pour une bienheureuse cohabitation. In *Urbanité*. Montréal: Revue de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Institut canadien des urbanistes.
- Guittet, André. 2008. *L'entretien: techniques et pratiques*. : Armand Colin.
- Healey, Patsy. 2003. « Collaborative Planning in Perspective. » *Planning Theory* 2 (2): 101-123. doi: 10.1177/14730952030022002.
- Hiebert, D.; J. Rath, S. Vertovec. 2014. « Urban markets and diversity: toward a research agenda. » *Urban Markets and Diversity* 14 (06).
- Hoernig, Heidi. 2009. « Planifier au cœur de la diversité culturelle en tenant compte de l'aspect religieux. » *Plan Canada: Institut canadien des urbanistes* Édition spéciale: 59-64.
- Booher, Innes Judith; David E. 2004. « Reframing public participation: strategies for the 21st century. » *Planning Practice & Research* 5 (4): 419-436. doi: 10.1080/1464935042000293170.
- Iveson, Kurt; Ruth Fincher. 2011. « "Just Diversity" in the city of Difference. » In *The New Blackwell Companion to the City*, sous la dir. de Gary Bridge et Sophie Watson, 407-418. Oxford: Wiley-Blackwell.
- Jouve, Bernard et Alain-G. Gagnon. 2006. « Métropoles, diversité culturelle et changement politique. » In *Les métropoles au défi de la diversité culturelle, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Symposium*, sous la dir. de Bernard et Alain-G. Gagnon Jouve, 13-47. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, Collection Symposium.
- Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Kearns, Ade et Ronan Paddison. 2000. « New challenges for urban governance. » *Urban Studies* 37 (5-6): 845-850.
- Laperrière, Anne. 2003. « L'observation directe. » In *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 269-291. : Puq.
- LaSalle, Arrondissement de. *Lutte aux îlots de chaleur dans le quartier Airlie-Bayne*. Montréal.
- . 2017. Ma carte interactive: données sur le zonage et le règlement. Montréal. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_LSL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/www\\_CI\\_LAS.html](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_LSL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/www_CI_LAS.html).
- LaSalle, Comité de pilotage Airlie-Bayne. Mars 2011. *Airlie: vers une écocommunauté. Planification urbaine intégrée Airlie-Bayne*. Montréal.
- Laurin, Marie-Eve. 2006. « La gestion de la diversité ethnoculturelle dans la région métropolitaine de Montréal: des pratiques gagnantes pour les populations immigrantes? », Université du Québec à Montréal.

- Leloup, Xavier; Annick Germain. 2012. « La métropole fluide: l'évolution de la diversité ethnoculturelle à Montréal (2001-2006). » *Inédits. Montréal: INRS-Centre Urbanisation Culture Société.*
- Leloup, Xavier; Annick Germain et Martha Radice. 2016. « "Ici, c'est polyethnique": les cadrages de la diversité ethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal. » *Lien social et politique* (77): 200-2019.
- Lessard, Guillaume. 2016. « Le bilan de la RUI vu de l'intérieur: rencontre avec Jacques Savard. » In *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*, sous la dir. de Gilles Sénécal, 103-116. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Lin, Jan. 2011. « Ethnic communities and cultural heritage. » In *The power of urban ethnic places: cultural heritage and community life*. New York: Routledge.
- Manaï, Bochra,. 2015. « Entre marketing et stigmatisation: les ambivalences de l'ethnicité au Petit-Maghreb. » In *Travailler et cohabiter: L'immigration au-delà de l'intégration*, sous la dir. de Sébastien Arcand et Annick Germain, 251-276. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MAMOT, Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire. 2013. *Modèles de démarches*. Gouvernement du Québec. Consulté le 20 octobre 2016. <http://www.mamot.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/>.
- Martiniello, Marco; Patrick Simon. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. » *Revue européenne de migrations internationales* 21 (2): 7-18. doi: 10.4000/remi.2484.
- Montréal, Grand répertoire du patrimoine bâti de. 2007. *Fiche du secteur: Les Highlands*. Ville de Montréal. [http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche\\_zone.php?id=1197](http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?id=1197).
- Montréal; Ville de. 2016. *Plan d'urbanisme de Montréal partie I: Chapitre 2: Les orientations d'aménagement*.
- . 2016. *Plan d'urbanisme de Montréal partie II: Chapitre 10 arrondissement LaSalle*.
- Montréal en statistiques. mai 2009. *Profil sociodémographique LaSalle 2006: Mise en valeur du territoire et du patrimoine*, Ville de Montréal. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/LASALLE\\_AVRIL09\\_2.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/LASALLE_AVRIL09_2.PDF).
- . mars 2014. *Profil sociodémographique, Lasalle 2011: Mise en valeur du territoire et du patrimoine*, Ville de Montréal. [ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques](http://ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques).
- MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information. 2016. *Variations canadiennes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale en 2006*. Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec. Consulté le 10 juin 2016. [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id\\_carte=20061](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=20061).

- Novy, Johannes. 2012. « Kreuzberg's Multi- and Inter-cultural Realities: Are They Assets? » In *Selling ethnic neighborhoods: The rise of neighborhoods as places of leisure and consumption*, sous la dir. de Volkan Aytar et Jan Rath, 68-84. : Routledge.
- Palomares, Élise; Aude Rabaud. 2006. « Minoritaires et citoyens? Faites vos preuves! » *L'Homme et la société* 2006/02 (160-161): 135-160. <http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2006-2-page-135.htm>.
- Paré, Sylvie. 2005. « Ethnicité et paysage: Le marquage ethnique dans un Montréal aux identités ethniques. » In *La Ville Autrement*, sous la dir. de Pierre Delorme, 193-209. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Paré, Sylvie, Winnie Frohn et Marie-Ève Laurin. 2002. « Diversification des populations dans la région de Montréal: de nouveaux défis de la gestion urbaine. » *Canadian Public Administration* 45 (2): 195-216. doi: 10.1111/j.1754-7121.2002.tb01080.x.
- Pestieau, Katherine; Marcia Wallace 2003. « Challenges and Opportunities for Planning in the Ethno-culturally Diverse City: A Collection of Papers--Introduction. » *Planning Theory & Practice* 4 (3): 253-258.
- Poirier, Cécile. 2005 a. *La gestion municipale de la diversité ou l'émergence d'un champ de recherche: genèse et perspectives*: Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société.
- . 2005 b. « L'ethnicité comme ressource politique: partage de l'espace urbain et gestion de la diversité à Montréal et Bordeaux. », Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.
- Poirier, Cécile; Annick Germain; Amélie Billette. 2006. « La diversité dans les sports et loisirs: défi ou atout pour les villes de l'agglomération montréalaise? » *Canadian Journal of Urban Research* 15 (2): 46-58.
- Poirier, Christian. 2004. The management of ethnic diversity and comparative city governance in Canada, Canadian political science Association Annual conference, Winnipeg, June 3 2004.
- . 2010. « Proactive Cities and Cultural Diversity: Policy Issues and Dynamics. » *Immigration and Diversity* : 24.
- Poitras, Lyne. 2009. « L'inclusion des communautés ethnoculturelles à l'échelle du quartier. » *Plan Canada* : 103-106.
- Poutignat, Philippe; Jocelyne Streiff-Fenart. 1995. *Théories de l'ethnicité*. Vendôme: Presses universitaires de France.
- Preston, Valerie; Lucia Lo. 2009. « Enclaves ethniques dans les villes multiculturelles: nouvelles tendances en commerce de détail et nouveaux défis de planification » *Plan Canada* Édition spéciale: 79-82.
- Qadeer, Mohammad A. 1997. « Pluralistic Planning for Multicultural Cities: The Canadian Practice. » *Journal of the American Planning Association* 63 (4): 481-494.

- . 2009. « Qu'est-ce que la planification multiculturelle? » In *Des collectivités accueillantes: Planifier la diversité*, sous la dir. de Plan Canada, 10-13. Ottawa: Institut canadien des urbanistes.
- Qadeer, Mohammad A.; Sandeep Kumar Agrawal. 2011. « The Practice of Multicultural Planning in American and Canadian Cities. » *Canadian Journal of Urban Research* 20 (1): 132-156.
- Rea, Andrea; Maryse Tripier. 2008. *Sociologie de l'immigration*. Paris: La Découverte, Collection repère.
- Rôle d'évaluation foncière; Ville de Montréal. 2017. Consultation du rôle d'évaluation foncière. : Ville de Montréal. <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/evalweb/index>.
- Roy, Simon N. 2008. « L'étude de cas. » In *Recherche sociale 5e édition*, sous la dir. de Benoît Gauthier, 199-225. Montréal: Presses Université Québec.
- RQRI. 2014. *Réseau québécois de revitalisation intégrée: Liste des membres*. Consulté le 12 février 2016. [http://rqri.org/?page\\_id=35](http://rqri.org/?page_id=35).
- RUI Démarche-Action Montréal-Nord; Montréal-Nord en, Santé. 2013. *Un quartier fier, unique, actif et engagé. Démarche action - RUI Montréal-Nord 2010-2013*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. <https://www.arrondissement.com/tout-getAlbum-gallery-DIRF/u37?tFormat=folder>.
- Sacco, Muriel. 2010. « Cureghem: from demolition to revitalisation. » *Brussels Studies* (43): 1-13.
- Sandercock, Leonie. 1998. « Framing insurgent historiographies for planning. » In *Making the invisible visible: A multicultural planning history*, sous la dir. de Leonie Sandercock, 268. Berkeley, United States: University of California Press.
- . 2000. « When Strangers Become Neighbours: Managing Cities of Difference. » *Planning Theory & Practice* 1 (1): 13-30. doi: 10.1080/14649350050135176.
- . 2004. « sustaining Canada's Multicultural Cities. » *Our Diverse Cities* (1): 153-157.
- Sandercock, Leonie et Ann Forsyth. 1992. « A gender agenda: new directions for planning theory. » *Journal of the American Planning Association* 58 (1): 49-59.
- Savoie, Alexandre. 03 mars 2015. *Montréal Mixte avec Anne-Marie Kirouac*. Montréal: CIBL Radio-Montréal 101,5 FM.
- Séguin, Anne-Marie; Gérard Divay. 2004. « La lutte territorialisée contre la pauvreté: examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée. » *Lien social et Politiques* 52: 67-79.
- Sen, Siddhartha. 2000. « Some thoughts on incorporating multiculturalism in urban design education. » In *Urban planning in a multicultural society*, sous la dir. de MA Burayidi, 207-224.

- Sénécal, Gilles; Annick Germain et Jacques Bénard. 2002. *Portrait des pratiques communautaires et locales en revitalisation urbaine et sociale sur le territoire de l'île de Montréal*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique et Centre pour la revitalisation des quartiers.
- Shaw, Stephen; Sue Bagwell. 2012. « Ethnic Minority Restaurants and the Regeneration of "Banglatown" in London's East End. » In *Selling ethnic neighborhoods: The rise of neighborhoods as places of leisure and consumption*, sous la dir. de Volkan Aytar et Jan Rath, 34-47.: Routledge.
- Shaw, Stephen; Sue Bagwell; Joanna Karmowska. 2004. « Ethnoscapes as Spectacle: Reimaging Multicultural Districts as New Destinations for Leisure and Tourism Consumption. » *Urban Studies* 41 (10): 1983-2000.
- Simon, Patrick. 1999. « La gestion politique des immigrés : la diversion par la réforme urbaine. » *Sociétés contemporaines* (33-34): 5-13.
- . 2008. « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race". » *Revue française de sociologie* 49 (1): 153-162.
- Sloan, Johanne. 2007. « At Home on the Street: Public Art in Montreal and Toronto. » In *Urban enigmas: Montreal, Toronto, and the problem of comparing cities*, sous la dir. de Johanne Sloan. : McGill-Queen's Press-MQUP.
- Solidarité, Mercier-Est. 2013. *Portrait Mercier-Est*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. [http://forumagirpourmonquartier.org/wp-content/uploads/2013/10/Portrait-Mercier-Est\\_VF.pdf](http://forumagirpourmonquartier.org/wp-content/uploads/2013/10/Portrait-Mercier-Est_VF.pdf).
- Statistique Canada. 2017. *Minorité visible de la personne*. Consulté le 2 juin 2017. <http://statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/minorite01>.
- Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (la), LTQHM. Année inconnue. *Profil socioéconomique secteur sud-ouest d'Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal. Consulté le 10 mai 2016. [http://www.ltqhm.org/images/rui\\_hochelaga/pdf/ProfildemographiqueRUISud\\_Ouest.pdf](http://www.ltqhm.org/images/rui_hochelaga/pdf/ProfildemographiqueRUISud_Ouest.pdf).
- Taylor, Nigel. 1998. « Theory about the effects of planning. » In *Urban Planning Theory*, 95-110. Londres: SAGE Publications.
- TDS LaSalle, Table de développement social de LaSalle. 2010. *Plan LaSallois de développement social - orientations 2010-2015: 2e Grand forum sur le développement social de LaSalle*.
- . 2015. *Revitalisation urbaine intégrée - rapport de mi- année 2015*. Montréal.
- . 2015. *Revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne - Rapport final 2014*. Montréal.
- . Avril 2012. *Projet de revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne - Bilan 2011*. Montréal.
- . Avril 2013. *Démarche de revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne - Rapport annuel 2012*. Montréal.

- Thomas, Huw. 1997. « Ethnic Minorities and the Planning System » *The Town Planning Review* 68 (2): 195-211.
- Thomas, June Manning. 2008. « The Minority-Race Planner in the Quest for a Just City. » *Planning Theory* 7 (3): 227-247. Doi: 10.1177/1473095208094822.
- Touzri, Abdelfattah. 2010. « Pratiques informelles et minorités issues de l'immigration: une régulation autonome en gestation. » *Espaces et sociétés* 3 (143): 47-62.
- Vertovec, Steven. 2007. « Super-diversity and its implications. » *Ethnic and Racial Studies* 30 (6): 1024-1054.
- Vivre St-Michel en, Santé. 2013. *Portrait du quartier St-Michel*. Montréal.
- Watson, Sophie. 2009. « The Magic of the Marketplace: sociality in a neglected public space. » *Urban Studies* 46 (8): 1577-1591.
- Watson, Sophie; Karen Wells. 2005. « Spaces of nostalgia: the hollowing out of a London market. » *Social & Cultural Geography* 6 (1): 17-30.
- Zukin, Sharon. 1995. *The cultures of cities*. : Wiley-Blackwell.
- . 1998. « Urban Lifestyles: Diversity and Standardisation in Spaces of Consumption. » *Urban Studies* 35 (5-6): 825-839.

## ANNEXE 1 : LES INDICES ET MESURES DE LA PLANIFICATION MULTICULTURELLE DE QADEER

1. Fournir des installations relatives aux langues des minorités, des services de traduction et d'interprétation quand il y a des consultations publiques.	11. Adapter la signalisation, les noms de rue et les symboles à la communauté ethnique.
2. Inclure des représentants des minorités pour siéger aux comités de planification et aux groupes de travail, et diversifier les employés responsables de la planification.	12. Élaborer/mettre en oeuvre des politiques afin de répondre aux besoins particuliers des communautés ethniques en matière de services.
3. Inclure des organisations communautaires ethniques/minoritaires dans les processus de prise de décisions.	13. Élaborer/mettre en oeuvre des politiques afin de répondre aux besoins particuliers des immigrants en matière de services.
4. Reconnaître la diversité ethnique comme objectif dans les plans officiels/globaux.	14. Élaborer/mettre en oeuvre des politiques/projets en vue de la conservation de l'héritage patrimonial.
5. Inscrire dans les plans des politiques municipales relatives à des établissements axés sur la culture, p. ex. lieux de culte, foyers ethniques pour les personnes âgées, institutions culturelles, salons funéraires, foires et défilés.	15. Élaborer/mettre en oeuvre des lignes directrices concernant le logement convenant à divers groupes.
6. Analyser régulièrement les variables ethniques et raciales dans l'analyse de la planification.	16. Favoriser des initiatives communautaires ethniques concernant le logement et le développement des voisinages.
7. Étudier les enclaves ethniques et les quartiers en transition.	17. Tenir compte des besoins interculturels dans les stratégies de développement.
8. Élaborer/mettre en oeuvre des lignes directrices sur les politiques/la conception afin de soutenir les quartiers ethniques.	18. Favoriser et systématiser l'entrepreneuriat ethnique dans le cadre du développement économique.
9. Élaborer/mettre en oeuvre des politiques/stratégies relatives aux zones commerciales, aux centres commerciaux et aux zones d'amélioration commerciale.	19. Élaborer/mettre en oeuvre des politiques/stratégies afin de promouvoir les arts et les services culturels ethniques.
10. Incorporer la culture/religion comme raison acceptable pour apporter des accommodements/variations mineures propres à des installations.	20. Tenir compte des sports ethniques (p. ex., cricket ou jeu de boules) dans la conception et les programmes des terrains de sport.

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source: Qadeer 2009

## ANNEXE 2 : LISTES DES ACTEURS-CLÉS ET DES COMITÉS IMPLIQUÉS DANS L'ÉLABORATION DES PLANS D'INTERVENTION DE 2009 ET DE 2011

### Acteurs-clés pour le plan d'intervention de 2009 (Convercité 2009)

Table de travail / Comité	Nom de l'acteur	Nom de l'organisme affilié
Comité de revitalisation Airlie-Bayne (CRA)	Lieutenant Serge Archambault	Poste de quartier 13 du SPVM
	Carolyn Arsenault	Catholic Community Services
	Céline Bellocq	Développement économique de LaSalle
	Nancy Blanchet	Table de développement social, LaSalle (TDS)
	Lorraine Brown	École Pierre-Rémy
	Daniel Chainey	Comité de logement Lachine – LaSalle
	Suzanne Denis, Danielle Mimeault	Arrondissement LaSalle
	Luciana Evangelista	Bureau du député provincial de Marguerite Bourgeoys
	Suzanne Ranger	Bureau du député fédéral de LaSalle-Émard
	Mazen Houdeib, Émir Zine el-Abedine	Regroupement des organismes montréalais ethniques en logement (ROMEL)
	Jean-Pierre Joly	Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) LaSalle Lachine
	Marie-Ève Marcotte	Maison des jeunes de LaSalle
Maria Montejo	Échanges de services de LaSalle	

	Louise Piché	CLE LaSalle (Emploi-Québec)
	Liz Rivard	Orchard Elementary Academy
	Raquel Rivera	Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Dorval-Lachine-LaSalle
	Guy Turner-Vézina	École secondaire Cavelier De LaSalle
	Alireza Aghabada, Éric Prince, Nadia Rajdi, Oumy Sarr	Citoyens
Table de travail sur l'aménagement urbain	Patrick Asch	Héritage Laurentien
	Pierre Bélec	Société de verdissement du Montréal métropolitain(SOVERDI)
	Suzanne Denis, Normand Trottier	Arrondissement LaSalle
	Claude Noël	Poste de quartier 13 du SPVM
Table de développement commercial	Céline Bellocq, Jacques Fortin	Développement économique LaSalle
	Nancy Blanchet	TDS
	Sylvie Champagne, Mario Vachon	Arrondissement LaSalle
Table de développement communautaire	Serge Archambault	Poste du quartier 13 du SPVM
	Ginette Cadieux, Danielle Mimeault	Arrondissement LaSalle
	Safinaz El-Grtly	Maison des familles de LaSalle
	Halimée Kalegue, Oumy Sarr	Citoyens
	Gratia Lapointe	Nutri-Centre LaSalle
	Marie-Ève Marcotte	Maison des jeunes La Bicoque
	Maria Montejo	Échanges de services de LaSalle
	Raquel Rivera	Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Dorval-Lachine-LaSalle

Table en employabilité et aide à l'intégration à l'emploi	Zahia Agsous	Centre Air-som PRISME
	Roy Bhimpaul	Centre d'action, de développement et de recherche en employabilité (CADRE)
	Monique Darveau	Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC)
	Safak Eran-Tasker	Commission scolaire Lester B. Pearson
	Sylvain Gagné, Louise Piché	CLE LaSalle (Emploi-Québec)
	Jean-Pierre Joly, Marcel Pedneult	CDEC LaSalle-Lachine
	Philippe Tisseur	Destination travail (CJE)
	Guy Turner Vézina	École secondaire Cavelier De LaSalle
Table en logement	Alireza Aghababa	Citoyens
	Daniel Chainey	Comité logement Lachine-LaSalle
	Nathalie Gervais	Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Dorval-Lachine-LaSalle
	Ahmet Jan Hafiz	Propriétaires immobilier, Pietro Savvides
	Amjad Khan	Propriétaire foncier
	Michel Laberge	Arrondissement LaSalle
	Suzanne LaFerrière, Christian Roberge	Ville de Montréal
	Émir Zine el-Abidine	ROMEL
	Patrick Hasch	Héritage Laurentien
	Alireza Aghababa, Maria Chouchtari, Hamilée Kalegue, Oumy Sarr, Nadia Rajdi, Madeleine Paulus	Citoyens

Zahia Agsous	Air-Som PRISME
Serge Archambault, Claude Noël	Poste de quartier 13 du SPVM
Pierre Bélec	SOVERDI
Nanacy Blanchet, Josée Bourelle	TDS LaSalle
Daniel Chainey	Comité logement Lachine-LaSalle
Ginette Cadieux, Sylvie Champagne, Suzanne Denis, Michel Laberge, Danielle Mimeault, Normand Trottier	Arrondissement LaSalle
Monique Darveau	MICC
Noëlle Drouin, Nadia Rajdi	Maison des familles
Safak Eran-Tasker	Commission scolaire Lester B. Pearson
Jacques Fortin	Développement économique LaSalle
Ahmet Jan Hafiz, Pietro Savvides	Propriétaires immobiliers
Amjad Khan	Propriétaires fonciers
Jean-Pierre Joly	CDEC LaSalle-Lachine
Suzanne LaFerrière	Ville de Montréal
Hélène Lapierre	TDS LaSalle
Gratia Lapointe	Nutri-Centre LaSalle
Maria Montejo	Échanges de services de LaSalle
Louise Piché	CLE LaSalle (Emploi-Québec)
Raquel Rivera	Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Dorval-Lachine-LaSalle
Philippe Tisseur	Destination travail (CJE)

### Acteurs-clés pour le plan d'intervention de 2011 (Comité de pilotage 2011)

Comité	Acteur	Organisme affilié
Comité de pilotage Airlie-Bayne	Annick Brouillette, Nancy Blanchet, Josée Bourrelle	TDS LaSalle
	Sylvie Champagne, Christine Racine, Normand Trottier	Arrondissement LaSalle, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
	Christianne Cyrenne	Arrondissement LaSalle, Services techniques
	Safak Eran-Tasker	Commission scolaire Lester B. Pearson
	Jacques Fortin Grace Aoun	Développement économique LaSalle
	Jean-François Lamy	Arrondissement LaSalle, Comité consultatif d'urbanisme
	Julie Lavigne	École secondaire Cavelier De LaSalle
	Danielle Mimeault	Arrondissement LaSalle, Direction de la culture, des sport, des loisirs et du développement communautaire
	Raquel Rivera	CSSS Dorval-Lachine-LaSalle
	Ross Blackhurst, Vincenzo Cesari, Laura-Ann Palestini	Conseil d'arrondissement de LaSalle
	Josée Troilo	Responsable du développement social et communautaire, Conseil d'arrondissement

	Richard Deschamps, Alvaro Farinacci	Conseil de Ville
	Manon Barbe	Mairesse
	Suzanne Laferrière, Chantale Thiboutot	Direction de l'habitation
	Jacques Tremblay	Direction de l'environnement
	Sylvie Tremblay	Direction des transports
	Michel Laberge	Chef de Division
	Pierre Guertin	Technicien en cartographie
	Jan Kasim	Administrateur d'immeuble à Domaines LaSalle
	Daniel Chainey	Comité logement Lachine-LaSalle
	Roger Lemelin	Contremaître propreté et déneigement
	Gaétan Gingras	Chef de Division, Parcs

Tableaux générés par Carolyn Kelly Dorais 2017. Source: Concercité 2009, Comité de pilotage Airlie-Bayne 2011

## ANNEXE 3 : LETTRES, FORMULAIRE ET GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS DE LA RUI



### Lettre d'invitation

*« LA PLANIFICATION URBAINE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE : LE CAS D'AIRLIE BAYNE »*

Madame, Monsieur,

Je suis étudiante à la maîtrise en études urbaines à l'INRS-Centre Urbanisation Culture Société. Nous vous contactons aujourd'hui parce que nous cherchons des intervenants impliqués, ou ayant été impliqués dans le processus de revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne, pour participer à une recherche, dans le cadre de mon mémoire de maîtrise.

Nous désirons comprendre les expériences des intervenants de LaSalle par rapport aux diverses activités de concertation réalisées dans le cadre de la démarche de revitalisation en planification urbaine du secteur Airlie Bayne.

Si vous êtes intéressé et disponible, nous voudrions vous rencontrer pour un entretien d'environ une heure portant sur vos perceptions, vos expériences concernant la planification, les actions et les activités organisées dans le quartier, ainsi que le point de vue que vous avez de la démarche de revitalisation.

L'entretien sera enregistré, mais votre participation restera anonyme : votre nom ne figurera dans aucun des rapports de recherche et des publications issus de cette recherche.

J'espère que notre projet vous intéressera et que vous accepterez d'y participer!

En vous remerciant d'avance,

**Carolyn Kelly Dorais, étudiante à la maîtrise en études urbaines**  
Centre Urbanisation, Culture Société, Institut National de Recherche Scientifique  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3  
Téléphone : 450-625-3785  
Courriel : carolyn.kelly-dorais@ucs.inrs.ca

**LETRE D'INFORMATION SUR LE PROJET D'ÉTUDE :**

*« LA PLANIFICATION URBAINE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE : LE CAS  
D'AIRLIE BAYNE »*

Projet de recherche de Carolyn Kelly Dorais, étudiante à la maîtrise, Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS.

Madame, Monsieur,

Voici de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité à participer. L'objectif de ce document est de vous informer de vos droits en tant que participant à la recherche. Prenez le temps de le lire.

1. **L'objectif de la recherche** est de comprendre les expériences et des intervenants impliqués dans une approche de planification à LaSalle par rapport aux diverses activités de concertation réalisées dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Airlie Bayne.

2. **Votre participation** à la recherche consistera à m'accorder un entretien individuel d'environ une (1) heure sur votre expérience de la démarche de revitalisation du secteur. Si vous le désirez, du papier et des crayons seront laissés à votre disposition afin que vous puissiez vous exprimer et mettre vos idées par dessin lors de l'entretien. Les entretiens seront enregistrés afin de faciliter le travail de transcription. Les informations recueillies lors de cette entrevue seront utilisées pour mon travail de fin d'études.

3. **Avantages et inconvénients :**

En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de la planification urbaine inclusive en contexte de diversité ethnoculturelle. Par ailleurs, l'entretien ne présente pas de risque connu pour vous, mais le temps passé à participer au projet peut représenter un inconvénient.

4. **Droit de retrait :**

S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de le faire sans avoir à fournir de raisons. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment.

5. La **confidentialité** des résultats sera assurée de la façon suivante : lors de la retranscription des entretiens, un code sera utilisé afin que les propos recueillis restent anonymes. Aucun élément dans la diffusion des résultats de la recherche ne permettra de retracer directement votre identité ou celles de personnes dont vous nous aurez parlé (les risques d'identification indirects n'étant jamais totalement absents).

6. Les informations pouvant mener à une identification seront détruites lorsqu'elles seront retranscrites, au cours de l'hiver et du printemps 2015. Les entrevues seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Les transcriptions ne seront accessibles qu'à ma directrice de recherche, Mme Annick Germain, et moi-même, Carolyn Kelly Dorais. Les transcriptions seront détruites un an après la fin du projet, prévu pour la fin 2015, et les données recueillies ne serviront que dans le cadre de la présente recherche.

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que nous vous demandons de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche et de nous accorder un entretien. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à **Carolyn Kelly Dorais** toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter **Mme Annick Germain**, dont les coordonnées apparaissent au bas de la page du formulaire de consentement. Vous pouvez également contacter la présidente du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, **Mme Cathy Vaillancourt**, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant à cette recherche.

Nous vous remercions de votre collaboration.

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT:**

*« LA PLANIFICATION URBAINE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE : LE CAS  
D'AIRLIE BAYNE »*

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et protégeront les renseignements recueillis;
- b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions;
- c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative;
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet, **Carolyn Kelly Dorais : 450-625-3785, ou sa directrice de recherche, Annick Germain : 514-499-4004.**

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront conservés de façon confidentielle et traités de façon anonyme. Cependant, je suis conscient(e) que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(é) de manière indirecte.

J'autorise le chercheur principal, désigné ci-dessous, à citer certains extraits de l'entretien, et ce, exclusivement à des fins de recherche dans le cadre du mémoire de maîtrise.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant

\_\_\_\_\_  
Date

**Responsable du projet :**

Carolyn Kelly Dorais

Centre Urbanisation, Culture Société, Institut National de la Recherche Scientifique

385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone (résidentiel) : 450-625-3785

Courriel : carolyn.kelly-dorais@ucs.inrs.ca

**Directrice de recherche :**

Annick Germain

Centre Urbanisation, Culture Société, Institut National de la Recherche Scientifique

385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : 514-499-4004

Courriel : annick.germain@ucs.inrs.ca

**Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :**

Madame Cathy Vaillancourt

Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

INRS

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 650-7436

Courriel: cathy.vaillancourt@iaf.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS le 27 janvier 2015.

# GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS DE LA RUI

Notre entretien se déroule en trois volets. Le premier aborde votre mandat et expérience professionnels, le deuxième volet traite de la participation dans l'approche de la revitalisation. Dans le dernier volet, nous parlerons de la mise en œuvre des interventions dans l'aménagement urbain et les enjeux rencontrés.

## 1. L'intervenant

- a) Parlez-moi de votre expertise professionnelle, dans quel secteur vous œuvrez.
- b) Et votre rôle que vous avez exercé, ou que vous exercez aujourd'hui au sein de la RUI.
- c) Comment décrivez-vous le quartier ?
- d) Depuis le début du processus de revitalisation, le quartier est en train de changer. Parlez-moi de vos impressions entourant les changements qui se dessinent dans le paysage d'Airlie-Bayne.

## 2. Les participants

Le rôle des citoyens est central dans le processus et dans les objectifs de la revitalisation.

- a) Parlez-moi des participants que vous avez rencontrés durant votre mandat à la RUI. Est-ce qu'on peut les grouper selon des types de participants à la RUI ?
- b) Parlez-moi de vos impressions sur les façons de recruter les participants. Avez-vous rencontré des difficultés en particulier pour les rejoindre ?
- c) Avez-vous utilisé de mesures particulières (d'ajustements particuliers), pour tenter de consulter et de concerter la population du secteur ?
- d) Où la participation a eu lieu ?

## 3. Les opérations de la RUI

Dans le plan d'intervention sur 10 ans, je m'intéresse au premier axe qui se consacre à l'aménagement du territoire. On y mentionne le développement de logements sociaux, de commerces, le traitement de la signature du quartier dans l'espace public, et les équipements de sports et de loisirs notamment.

- a) Quels sont les principaux enjeux/défis rencontrés concernant les interventions concernant l'aménagement urbain du secteur.
- b) Vous a-t-on déjà rapporté des besoins ou des préférences spécifiques de la part de la population du secteur ? Si oui, pensez-vous que ça pourrait influencer ce qui est déjà proposé dans le plan 2010-2020 ?
- c) Avez-vous eu à vous impliquer dans un dossier concernant l'axe d'aménagement du territoire ? Avec qui êtes-vous amené à intervenir dans l'espace urbain ?

Avez-vous quelque chose à ajouter au sujet d'un des trois volets que nous venons d'aborder ? Je vous remercie grandement de votre collaboration et de votre temps que vous avez accordé pour l'entretien.

## ANNEXE 4 : TABLEAU SUR L'ÉVOLUTION DES PROJETS INSCRITS DANS LE PREMIER AXE D'INTERVENTION « AMÉNAGEMENT URBAIN » ÉLABORÉS SUR UN HORIZON 2010-2020

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC <sup>35</sup>	AMÉNAGEMENT URBAIN (AXE I)	TYPES DE PROJETS	PRIORITÉS DU PROGRAMME <sup>36</sup>	PROJETS URBAINS RÉALISÉS <sup>37 38</sup>
Dégradation des immeubles résidentiels; demande de logements abordables; Zone enclavée, coupée de l'arrondissement par la zone industrielle au nord; espaces commerciaux vacants; présence d'îlot de chaleur; faible sentiment d'appartenance et de sécurité.	1- « <i>Amélioration du milieu de vie résidentiel</i> »	1.1. Propriétés existantes	1.1.1- Embellissement des façades	1.1.1- 2011 : <b>effacement des graffitis</b> dans le secteur de la RUI (non précisé).
		1.2. Projet de logement social	1.2.1- Les développements de logements sociaux et abordables font partie des directives d'aménagement et devraient tenir compte des besoins des familles du quartier.	1.2.1- Non connu <sup>39</sup>
		1.3. Salubrité	1.3.1- Gestion des déchets et salubrité des lieux : l'état des logements et la salubrité constituent une des trois	1.3.1- 2013 : <b>Extermination, et nettoyage</b> de l'édifice commercial, surnommé « Place du Citoyen », angle Airlie et 80 <sup>e</sup> .

<sup>35</sup> Le diagnostic a été réalisé à partir d'une étude portant sur les enjeux et les problématiques du quartier, issu du rapport rédigé par Convercity en 2009.

<sup>36</sup> Les priorités de revitalisation urbaine sont issues du plan d'intervention rédigé par Convercity en 2009, ainsi que du plan rédigé par le comité de pilotage RUI Airlie-Bayne en 2011.

<sup>37</sup> Depuis l'implantation du programme RUI, en 2010 (reconnu par le programme municipal en 2012).

<sup>38</sup> Dans la majorité des projets urbains proposés, les principaux porteurs annoncés sont la Ville, l'arrondissement, ou la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Le coordonnateur de la RUI, soit la TDS LaSalle, joue le rôle d'intermédiaire entre les acteurs (p. ex. : suivi et soutien autour des moyens d'action concrets).

<sup>39</sup> Les informations relatives à la réalisation de ces projets n'ont pas été répertoriées dans la documentation publique sur la RUI.

			<p>priorités identifiées dans les actions 2012-2015.</p>	<p>2012 : Suivi (avec locataires et propriétaires) pour assurer la salubrité des lieux auprès des commerçants d'Airlie.</p>
		<p>1.4. Sécurité</p>	<p>1.4.1- Améliorer la sécurité du secteur (p. ex. : mesures d'apaisement de la circulation, ajout d'éclairage ...)</p> <p>1.4.2- Aménager les passages piétons informels existants (fait partie de la perméabilité nord-sud du quartier).</p>	<p>1.4.1- 2011- 2015 : <b>Corvée de nettoyage</b> annuelle au printemps dans le quartier et l'arrondissement.</p> <p>1.4.2- Non connu</p>
<p><b>Quartier de transition et artère de transit (Airlie); déplacements piétonniers non sécuritaires; Circulation intra-arrondissement difficile; circulation à vélo déficiente; peu d'espaces verts;</b></p>	<p><b>2- « Élaboration d'un concept d'aménagement d'ensemble et de verdissement du quartier »<sup>40</sup></b> (en lien avec le programme <i>Quartier 21</i> de LaSalle)</p>	<p>2.1- Concept d'aménagement<sup>41</sup></p>	<p>2.1.1- Revoir l'image du quartier (« boulevard urbain », nouveau revêtement et marquage au sol, nouvelle signalétique, insertion de mobilier urbain, identification des entrées du quartier entre les 75<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> avenues sur</p>	<p>2.1.1- Non connu</p>

<sup>40</sup> Dans le Plan d'urbanisme au chapitre d'arrondissement de LaSalle (chapitre 10), plus précisément dans l'article 10.4.8 « Rue Airlie », Montréal émet dans ses orientations de « rehausser la qualité de l'aménagement et du cadre bâti tout en maintenant le rôle de la rue comme axe de circulation majeur » et aussi « d'améliorer l'image de l'arrondissement de LaSalle depuis la rue Airlie et mettre en valeur cette entrée de ville » (Montréal 2010, 32).

<sup>41</sup> Il nous a été permis de noter que dans le document « *planification urbaine intégrée* » rédigé par le comité de pilotage de la RUI en 2011, on précise que « *la diversité culturelle devra aussi être traduite dans le concept d'aménagement* » (p.22). Ces informations n'ont pas été davantage explicitées dans la documentation.

<p>présence d'îlot de chaleur dans la zone de la RUI.</p>			<p>Airlie, rétrécissement de la largeur de la chaussée, enfouir les fils électriques).</p> <p>2.1.2- Création d'une « place centrale » dans le quartier, par un aménagement flexible d'espace partagé, avec revêtements temporaires et permanents.</p> <p>2.1.3- Favoriser le transport actif (meilleure connectivité, création d'aires de transition pour les piétons).</p> <p>2.1.4- Piste/bande cyclable</p>	<p>2.1.2- 2013 : Aménagement de la « Place du Citoyen » : construction d'une grande <b>terrasse</b> sur le stationnement Airlie-80<sup>e</sup>, dédié aux rencontres organisées par la TDS, aux kiosques temporaires et aux fêtes de quartier (l'espace autour est végétalisé).</p> <p>2010 : Installation des <b>bureaux de la TDS</b> LaSalle comme point d'ancrage dans le secteur, situé au 9160 rue Airlie.</p> <p>2.1.3- 2014 : Lien piétonnier (tracé) entre l'<b>école Cavalier-de-LaSalle et jeu d'eau sur 90<sup>e</sup></b> avenue.</p> <p>2.1.4- Non connu</p>
---	--	--	---	--

		2.2- Verdissement	2.2.1- Agriculture urbaine	2.2.1- 2013- <b>Jardin collectif</b> dans la cour de l'école Pierre-Rémy (projet d'agriculture urbaine scolaire).
			2.2.2- Verdissement de la zone d'intervention de la RUI et autour, dans le cadre du programme de « lutte aux îlots de chaleur » (INSPQ).	2.2.2- 2011 : 134 arbres plantés (trois cours d'école et stationnement Airlie ont notamment été verdis).  2012 : <b>325 arbres plantés</b> (incluant les 134). La façade de quatre immeubles et deux cours ont notamment été verdis.
<b>Désert alimentaire; offre commerciale (et alimentaire) pauvre; espaces commerciaux vacants, abandonnés et placardés.</b>	3- « <b>Développement de projets immobiliers</b> » (mixtes)	3.1- Zones commerciales	3.1.1- Favoriser l'ouverture de commerces et le soutien de leur activité commerciale (grâce au partenariat), qui contribuent à la revitalisation de la zone <sup>42</sup> .	3.1.1- 2012 : Ouverture de l'école d'art martial <b>Daito Ryu Koryukan</b> , située au 9160D, rue Airlie.  2014 : Inauguration de <b>Bon C Bon</b> , entreprise en préparation de repas et traiteur, situé au 9049, rue Airlie.

<sup>42</sup> Le « développement des bâtiments vacants (commercial, privé, communautaire, logement social, etc.) » constitue une priorité identifiée pour le plan d'action 2012-2015.

			3.1.2- Favoriser l'accès aux services alimentaires abordables et de qualité.	3.1.2- 2011-2015 : Tenue des « <b>Comptoirs urbains</b> » (saisons estivales) d'aliments frais, sur la terrasse de la TDS.
<b>Déficiences des espaces publics et semi-publics; manque d'espaces de jeux et de loisirs (abordables) pour les jeunes enfants à proximité.</b>	4- « <b>Création d'espaces de jeux et de loisirs</b> »	4.1- Équipement de sport et loisir.	4.1.1- Réfection et création d'aires de jeux (pour toutes les saisons), considérés comme îlots de fraîcheur.	4.1.1- 2010-2014 : Réfection et ajout d'équipements des parcs <b>Boivin, Cavalier-de-LaSalle, Hayward, Parent et Maher-Beauport</b> . 2014 : installation de <b>jeux d'eau</b> extérieurs, à l'aréna Dollard St-Laurent. 2013 : Installation de <b>jeux d'eau</b> sur la 90 <sup>e</sup> avenue, près de l'école Cavalier-de-LaSalle. 2011 : Ouverture de la <b>patinoire extérieure</b> communautaire et réfrigérée « bleu-blanc-bouge » (fourniture d'équipements) au parc Hayward.

Tableau généré par Carolyn Kelly Dorais 2015. Source : TDS LaSalle 2011, 2012, 2013, 2014, 2015